



**HAL**  
open science

## La maison forte du Châtelet (Saint-Gervais-Mont-Blanc, Haute-Savoie)

Laurent d'Agostino, Liliana Ceci, Sylvain Coutterand, Christophe Guffond,  
Mylène Navetat

► **To cite this version:**

Laurent d'Agostino, Liliana Ceci, Sylvain Coutterand, Christophe Guffond, Mylène Navetat. La maison forte du Châtelet (Saint-Gervais-Mont-Blanc, Haute-Savoie) : Rapport de sondages archéologiques. [Rapport de recherche] Conseil général de la Haute-Savoie. 2009. hal-02023301

**HAL Id: hal-02023301**

**<https://hal.science/hal-02023301>**

Submitted on 24 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA MAISON FORTE DU CHÂTELET

(commune de Saint-Gervais-Les-Bains, Haute-Savoie)

VOLUME 1 : TEXTE

Laurent D'AGOSTINO (dir.),  
Liliana CECI, Christophe GUFFOND, Mylène NAVETAT

Rapport final d'opération archéologique



Région :	Rhône-Alpes
Département :	Haute-Savoie
Commune :	Saint-Gervais-Les-Bains
Lieu-dit :	Le Châtelet dessous
Code INSEE commune :	74236
Opération archéologique n° :	229880
Autorisation préfectorale n° :	2008-1157
Type d'opération :	Sondages
Responsable d'opération :	Laurent D'Agostino



RAPPORT FINAL D'OPÉRATION  
SÉRIE MOYEN ÂGE

SONDAGES

# LA MAISON FORTE DU CHÂTELET (Saint-Gervais-Les-Bains, Haute-Savoie)

*Vol. 1 : Texte*

Laurent D'AGOSTINO (dir.),  
Liliana CECI,  
Christophe GUFFOND,  
Mylène NAVETAT

*Conseil Général de la Haute-Savoie  
Service Départemental d'Archéologie*

*Commune de Saint-Gervais-Les-Bains*

*Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes  
Service Régional de l'Archéologie*

**Juin 2009**

Illustration de couverture :

Tour résidentielle en fin de fouille. Cliché de : Laurent D'AGOSTINO, 2008.

### **Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques**

*Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.*

*Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).*

*Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.*

## REMERCIEMENTS

---

Nous remercions vivement pour leur participation au montage de l'opération, leur soutien, leur aide technique ou leurs avis scientifiques :

*Dans la commune de Saint-Gervais-les-Bains :*

M. Jean-Marc PEILLEX, maire de Saint-Gervais-les-Bains

M. Gabriel GRANDJACQUES, Adjoint à la culture, commune de Saint-Gervais-les-Bains

M. Marc SIROP, Directeur des Services Techniques, commune de Saint-Gervais-les-Bains

Les membres de l'association SAINT-GERVAIS PATRIMOINE VIVANT

*Au Service Régional de l'Archéologie – Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes :*

Mme Anne LE BOT-HELLY, Conservatrice régionale de l'Archéologie

Mme Colette LAROCHE, Ingénieur

*Au Conseil Général de la Haute-Savoie :*

M. Georges BOSSONNEY, Sous-Directeur Ingénierie – Direction de la Voirie et des Transports

M. Philippe SOL, chef du bureau d'études n° 1 – Direction de la Voirie et des Transports

M. Thierry JÉRÔME, Centre Technique Départemental Pays du Mont-Blanc – Direction de la Voirie et des Transports

M. Jean-Yves LAVIGNE et M. Philippe SANTARNECCI, Centre Technique Départemental de Bonneville – Direction de la Voirie et des Transports

Mme Aurore BOCH, Service Logistique

*Les entreprises qui ont participé au chantier ou qui nous ont apporté leur aide logistique :*

M. Didier TRONCHET et son équipe, Entreprise TRONCHET

M. GUELPA et ses équipes, Entreprise GUELPA

M. Frédéric PERRIN, EGIS AMÉNAGEMENT

*Au Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM) – UMR 5648 (Lyon)*

M. Jean-Michel POISSON, Maître de conférence, École des Hautes Études en Sciences Sociales

Mme Élisabeth SIROT-CHALMIN, Professeur, Université Lumière – Lyon 2

*À l'Université de Chambéry :*

M. Sylvain COUTTERAND, doctorant, laboratoire EDYTEM

Ainsi que les quelque 200 visiteurs qui nous ont fait l'honneur de leur présence pour l'ouverture du chantier au public lors des *Journées Européennes du Patrimoine* en septembre 2008.



# SOMMAIRE

---

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>5</b>
<b><u>SECTION I : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DONNÉES ADMINISTRATIVES</u></b>	<b><u>11</u></b>
<b>GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION</b>	<b>13</b>
<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	<b>21</b>
<b>FICHE D'ÉTAT DU SITE</b>	<b>27</b>
<b>PIÈCES ADMINISTRATIVES</b>	<b>29</b>
<b><u>SECTION II : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION</u></b>	<b><u>47</u></b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>49</b>
<b>CHAPITRE 1. LE SITE</b>	<b>51</b>
1.1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOMORPHOLOGIQUE	51
1.1.1 - Situation géographique	51
1.1.2 - Situation géomorphologique : étude de la moraine du Châtelet	53
1.2 - HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DU SITE	57
1.2.1 - Contexte administratif médiéval	57
1.2.2 - Vestiges archéologiques et route	59
1.2.3 - Les maisons fortes de Saint-Gervais	60
1.2.4 - Une mention indirecte de la maison forte du Châtelet au début du XIV <sup>e</sup> siècle ?	63
1.2.5 - La famille Du Fresney	63
1.2.6 - La situation du Châtelet aux XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles	64
<b>CHAPITRE 2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'INTERVENTION</b>	<b>71</b>
2.1 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION	71
2.2 - PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	71
2.3 - MÉTHODOLOGIE	72
2.3.1 - Stratégie de fouille	72
2.3.2 - Protocole d'enregistrement et de traitement des données	74
<b>CHAPITRE 3. STRUCTURES ET STRATIGRAPHIE</b>	<b>77</b>
3.1 - RÉPARTITION DES STRUCTURES ET PLAN GÉNÉRAL DES VESTIGES	77
3.2 - LE BÂTIMENT 1 : UNE TOUR À VOCATION RÉSIDENTIELLE ?	78
3.2.1 - Plan d'ensemble et partitions internes	78
3.2.2 - Modes de construction	79
3.2.3 - Circulations et aménagement des pièces	85
3.2.4 - Chronologie de la construction et interprétation des vestiges	94
3.3 - LA COUR 3	96

3.3.1 - Les données de la partie sud (Sondage VIII)	97
3.3.2 - Les données de la partie nord (Sondage VII)	100
3.4 - DES STRUCTURES DÉFENSIVES : TOURS DE FLANQUEMENT ET FOSSÉ	101
3.4.1 - Le Bâtiment 2	101
3.4.2 - Le Bâtiment 4	105
3.4.3 - Le fossé	106
<b>CHAPITRE 4. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE</b>	<b>109</b>
4.1 - LA COLLECTION ET LES ÉTUDES RÉALISÉES	109
4.2 - LA CÉRAMIQUE	109
4.2.1 - Exploitation du Mobilier :	110
4.2.2 - Exploitation du Catalogue	112
4.2.3 - Proposition Chronologique	116
4.3 - LA VAISSELLE EN VERRE	117
4.4 - LE MOBILIER MÉTALLIQUE	119
4.5 - AUTRES OBJETS	121
4.6 - LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	122
4.6.1 - Le lapidaire	122
4.6.2 - Les matériaux de couverture	123
<b>CHAPITRE 5. SYNTHÈSE</b>	<b>125</b>
5.1 - ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE DE LA MAISON FORTE DU CHÂTELET	126
5.1.1 - Phase 1 : une salle à tour ?	126
5.1.2 - Phase 2 : le renforcement des défenses	128
5.1.3 - Phase 3 : les remaniements résidentiels	130
5.2 - LA PLACE DE LA MAISON FORTE DU CHÂTELET DANS L'ARCHITECTURE SEIGNEURIALE DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE ET CHRONOLOGIE	131
5.2.1 - Contexte historiographique et méthodologie	131
5.2.2 - Approche comparée	132
5.2.3 - Un bilan mitigé et des questions en suspens	146
<b>CONCLUSION : PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET DE MISE EN VALEUR</b>	<b>151</b>
<b>APPENDICE : FORTIFICATIONS ET RÉSIDENCES SEIGNEURIALES DU MOYEN ÂGE DANS LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE</b>	<b>155</b>
<b>COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES</b>	<b>159</b>
CHÂTEAU DE CHÂTILLON	159
<b>COMMUNE DE CLUSES</b>	<b>163</b>
CHÂTEAU DE CLUSES	163
<b>COMMUNE DE MAGLAND</b>	<b>167</b>
LA TOUR NOIRE (MAISON FORTE ?)	167
LOCHE (MAISON FORTE)	170
« LES THURALS » (MAISON FORTE)	173
BELLEGARDE (MAISON FORTE)	177
<b>COMMUNE DE SALLANCHES</b>	<b>179</b>

DISONCHE (MAISON FORTE)	181
LA FRASSE (MAISON FORTE)	184
LES RUBINS (MAISON FORTE)	186
MONTROSSET (CHÂTEAU ?)	190
TOUR DE PORMONAY (MAISON FORTE)	193
<b>COMMUNE DE CORDON</b>	<b>195</b>
CHÂTEAU DE LA MOTTE	195
<b>COMMUNE DE PASSY</b>	<b>199</b>
CHÂTEAU DE CHAROUSSE	199
TOUR DE DINGY (MAISON FORTE)	201
BOUSSAZ (MAISON FORTE)	205
LA MOTTE (INDÉTERMINÉ)	206
LE CHÂTELET (INDÉTERMINÉ)	207
<b>COMMUNE DE SERVOZ</b>	<b>209</b>
LE BOTTELIER (MAISON FORTE)	209
TOUR DE SAINT-JEOIRE (MAISON FORTE ?)	210
<b>COMMUNE DES HOUCHES</b>	<b>211</b>
CHÂTEAU DE SAINT-MICHEL-DU-LAC	211
<b>COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS</b>	<b>215</b>
LE CHÂTELET (MAISON FORTE)	215
LE FRESNEY (INDÉTERMINÉ)	215
HAUTETOUR (MAISON FORTE)	216
TOUR DE BONGAIN (MAISON FORTE)	218
LA COMTESSE (MAISON FORTE)	220
CHÂTEAU DE MENTHON (LA VILLETTE)	223
<b>COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE</b>	<b>225</b>
CHÂTEAU DE MONTJOIE	225
<b>BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES</b>	<b>227</b>
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	227
MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE	229
ICONOGRAPHIE ET SOURCES PLANIMÉTRIQUES	231
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>233</b>
Liste des figures du texte	233
Liste des figures de l'Appendice : Fortifications de la haute vallée de l'Arve	238
<b>DIFFUSION DES RÉSULTATS</b>	<b>241</b>



**SECTION I :**  
**L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE**  
**DONNÉES ADMINISTRATIVES**



*BACLER D'ALBE Louis Albert Guillain (1761-1848), Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais).  
La Fontaine de Siloé, cliché Denis Rigault, Collection Paul Payot, Conseil Général de la Haute-Savoie.*



## **GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION**

---

### **SUIVI ADMINISTRATIF ET SCIENTIFIQUE**

*Service régional de l'archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes :*

*LE BOTT-HELLY Anne, Conservatrice Régionale de l'Archéologie*

*LAROCHE Colette, Ingénieur*

*Service départemental d'archéologie, Conseil général de la Haute-Savoie :*

*SERRALONGUE Joël, Chef de service, Attaché de conservation du patrimoine*

*D'AGOSTINO Laurent, Attaché de conservation du patrimoine*

*GUFFOND Christophe, Assistant de conservation du patrimoine*

*Direction de la Voirie et des Transports, Conseil général de la Haute-Savoie :*

*SOL Philippe, Chef de bureau d'études*

### **INTERVENANTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**

#### **RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'OPÉRATION**

D'AGOSTINO Laurent

#### **RESPONSABLE(S) DE TRAVAUX PARTICULIERS**

CECI Liliana, Responsable de secteur

NAVETAT Mylène, Dessinatrice

#### **INTERVENTION SUR LE TERRAIN**

CECI Liliana, D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, HERPE Audrey, NAVETAT Mylène, ROUMAGOUX  
Émilie, LE RENARD Cynthia (stagiaire)

#### **RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES**

CECI Liliana, D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, HERPE Audrey, NAVETAT Mylène, ROUMAGOUX  
Émilie, LE RENARD Cynthia (stagiaire)

#### **RECHERCHES DOCUMENTAIRES**

GUFFOND Christophe, D'AGOSTINO Laurent

ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CECI Liliana, D'AGOSTINO Laurent

ÉTUDE GÉOMORPHOLOGIQUE

COUTTERAND Sylvain, doctorant, laboratoire EDYTEM, Université de Chambéry

PROSPECTIONS COMPLÉMENTAIRES

D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, CHEVALIER Maud (stagiaire)

RÉDACTION DU RAPPORT

CECI Liliana, D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe

CARTOGRAPHIE ET INFORMATISATION DES RELEVÉS

NAVETAT Mylène, D'AGOSTINO Laurent

MISE EN FORME ET ÉDITION DU RAPPORT

D'AGOSTINO Laurent

FINANCEMENT DE L'INTERVENTION

*Conseil Général de la Haute-Savoie  
Commune de Saint-Gervais-Les-Bains*





## RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION

En marge de l'aménagement d'une déviation du centre du bourg de Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie), la commune a souhaité développer un projet de mise en valeur de l'ancienne maison forte du Châtelet, site inscrit Monument Historique depuis 1989. Réputé être une ancienne motte castrale contrôlant la route de Saint-Gervais à Megève, Le Châtelet n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune investigation archéologique ; seules quelques maçonneries affleuraient dans le sous-bois dominant les gorges du Bonnant, l'essentiel du plan de l'édifice et son évolution restant inconnus.

En accord avec le Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, la commune de Saint-Gervais et le Conseil général de la Haute-Savoie, une étude archéologique préalable a été mise en œuvre afin de préciser l'organisation des bâtiments et leur chronologie. Cette étude a mis au jour les vestiges encore bien conservés d'un ensemble de bâtiments résidentiels et de structures de défense d'une ampleur certes restreinte, mais d'un type encore méconnu dans ce secteur de la haute vallée de l'Arve.

Connue par les archives depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la maison forte du Châtelet est très mal documentée par les textes. Propriété de la famille seigneuriale du Châtelet de Lacroix peut-être dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, puis la famille du Fresney, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette résidence fortifiée est installée sur un éperon naturel, vestige probable d'une moraine latérale du glacier du Bonnant. Bien que la tradition identifie le site comme une motte castrale, les fouilles ont démontré que le relief qui porte la maison forte n'était en aucun cas artificiel, même si l'éperon morainique était barré au sud par un fossé creusé de main d'homme.



**Fig. A** : La maison forte du Châtelet au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après Bacler d'Albe, *Passage du Bonnant à Saint-Gervais* (détail).

Couvrant une surface d'environ 400 m<sup>2</sup>, les bâtiments s'organisaient le long du relief naturel, sur un quarantaine de mètres de longueur. Une tour carrée de 11 m par 8,80 m, dont la vocation résidentielle autant que défensive ne fait guère de doute (**Fig. A**), occupait l'extrémité nord de l'éperon et dominait l'ensemble ; ces vestiges sont les mieux conservés, en particulier les caves de l'édifice, dont l'escalier d'accès, les portes et une partie des voûtes sont encore visibles (**Fig. B**). Au sud, une seconde tour carrée de 8 m de côté défendait l'accès au site, en arrière du fossé. Une cour cernée de murailles, dont la surface atteignait 200 m<sup>2</sup>, séparait les deux tours ; cet espace ouvert a cependant pu constituer un ancien logis accolé à la tour nord, reconverti au moment de la construction de la tour sud. Enfin, une troisième petite tour, mal conservée, flanquait quant à elle l'enceinte à l'ouest et permettait probablement de surveiller l'ancienne route menant à Megève.



**Fig. B** : Tour nord du Châtelet en fin de fouille.

Si les vestiges architecturaux restent bien lisibles sur le site du Châtelet, la stratigraphie s'est révélée des plus pauvres. Les couches d'occupation bien conservées appartiennent toutes à une période tardive de l'occupation du site, entre le XVI<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le mobilier antérieur est bien souvent en position secondaire et très peu abondant, même si quelques éléments du mobilier céramique laissent entrevoir une occupation dès le XIII<sup>e</sup> ou le XIV<sup>e</sup>

siècle. Dans tous les cas, les objets de la vie quotidienne restent peu nombreux, bien que le vaisselier de l'Époque Moderne soit assez bien représenté. Le lapidaire taillé et décoré est de même assez peu abondant malgré la grande quantité de maçonneries effondrées sur place, probablement du fait de l'exploitation du site comme carrière au XIXe siècle.

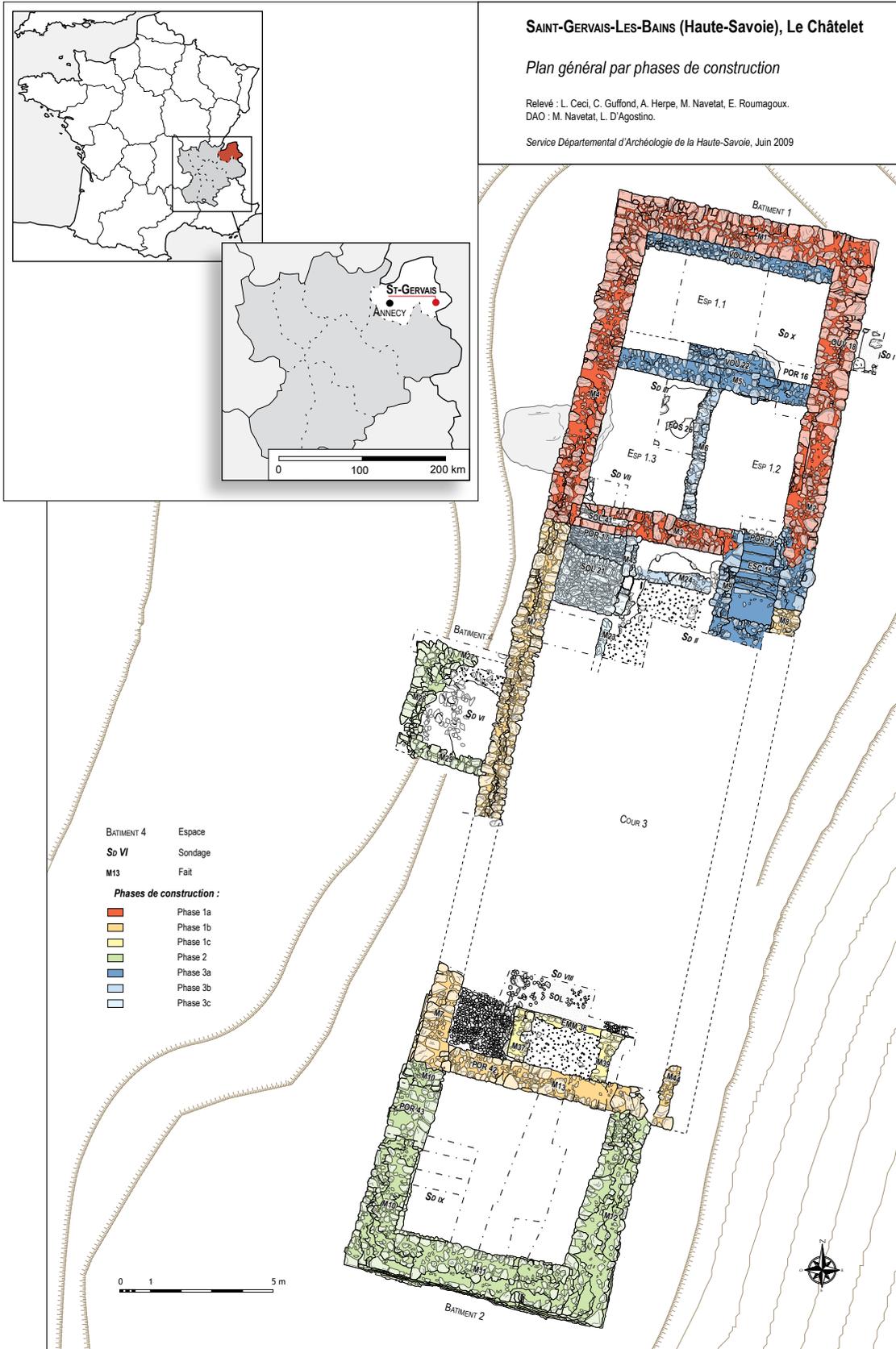
Malgré les difficultés rencontrées pour dater les vestiges de façon précise, le mode de construction et le mobilier archéologique évoquent la fin du Moyen Âge, en particulier les XIIIe – XIVe siècles pour la tour nord et un probable logis reconverti en cour ; le site est réaménagé probablement à la fin du XIVe ou au XVe siècle avec la construction de la tour sud et l'aménagement de la cour. Enfin, de multiples remaniements sont apportés à la tour résidentielle à la fin du Moyen Âge ou à l'Époque Moderne avec le creusement de caves dans son emprise.

La maison forte du Châtelet, comparée aux autres résidences seigneuriales de la haute vallée de l'Arve et du val Montjoie, apparaît assez originale dans son organisation tout en restant fidèle aux canons de la construction locale au bas Moyen Âge. La situation en éperon barré du Châtelet est la première originalité du site dans la panorama des maisons fortes de la vallée. Sans être de la même ampleur que les *rocca* de Châtillon-sur-Cluses ou de Saint-Michel-du-Lac (Les Houches), la position topographique choisie bénéficie d'une fortification naturelle souvent absente des autres maisons fortes, parfois installées en fond de vallée et en terrain plat, comme Bellegarde (**Fig. C**) ou Loche à Magland, ou encore sur des plates-formes peu surélevées comme la Tour de Dingy (Passy).

Du point de vue du plan des bâtiments, Le Châtelet apparaît à la fois très inscrit dans la tradition locale, mais aussi très original dans la typologie. En effet, la structure complexe que présente Le Châtelet avec plusieurs édifices juxtaposés à fonctions vraisemblablement différentes ne trouve guère de comparaisons parmi les autres maisons fortes de la vallée. La plupart des sites ne montre aujourd'hui qu'un seul édifice, de dimensions souvent vastes. L'association probable à l'origine d'une tour et d'un logis ne trouve d'équivalent que dans les sites castraux tels que Châtillon ou Saint-Michel-du-Lac, où la tour est de faibles dimensions. Sur ce point, Le Châtelet apparaît comme un jalon entre les tours supposées de tradition romane, assez étroites et de dimensions inférieures à 10 m de côté, tandis que les maisons fortes des XIVe et XVe siècles sont souvent plus vastes, allant de 13 m à 20 m de côté. Inspiré du modèle castral roman, ce type de plan peut appartenir à une typologie assez ancienne pour une maison forte, peut-être attribuable à la fin du XIIIe siècle au moins. Les maisons fortes prennent localement une ampleur plus considérable dès le début du XIVe siècle, comme en témoigne l'exemple bien daté de la Tour de Dingy (Passy).



Fig. C : La maison forte de Bellegarde (Magland), dont la morphologie est proche de la tour résidentielle du Châtelet.





## FICHE SIGNALÉTIQUE

---

### LE SITE

Nom du site : Le Châtelet

Lieu-dit : Le Châtelet dessous

Commune : Saint-Gervais-Les-Bains

Département : Haute-Savoie

Région : Rhône-Alpes

Code INSEE commune : 74236

Coordonnées Lambert II étendu (du centre) :

X : 939.145

Y : 2108.618

Z : 800 m NGF

### Références cadastrales (à jour pour l'année 2008) :

Commune : Saint-Gervais-Les-Bains

Année : 2008

Section : I

Parcelle(s) : 1184

### STATUT JURIDIQUE DU SITE

Propriétaire : Commune de Saint-Gervais-Les-Bains  
Hôtel de ville  
50 avenue du Mont d'Arbois  
BP 43  
74170 Saint-Gervais-Les-Bains

Protection : Inscription Monument Historique  
(19 septembre 1989)

### L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Maître d'ouvrage : Conseil général de la Haute-Savoie  
Direction de la Voirie et des Transports  
Bureau d'études n° 1  
Rue du 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
BP 2444  
74041 Annecy Cedex

Type d'opération : Sondages

Arrêté d'autorisation n° : 2008-1157

*Fiche signalétique*

Opération archéologique n° : 22-9880

Responsable d'opération : Laurent D'AGOSTINO

Opérateur archéologique : Service départemental d'archéologie  
Conseil général de la Haute-Savoie  
18 avenue du Trésum  
74000 Annecy

Dates d'intervention : 18 août – 26 septembre 2008

Lieu de conservation

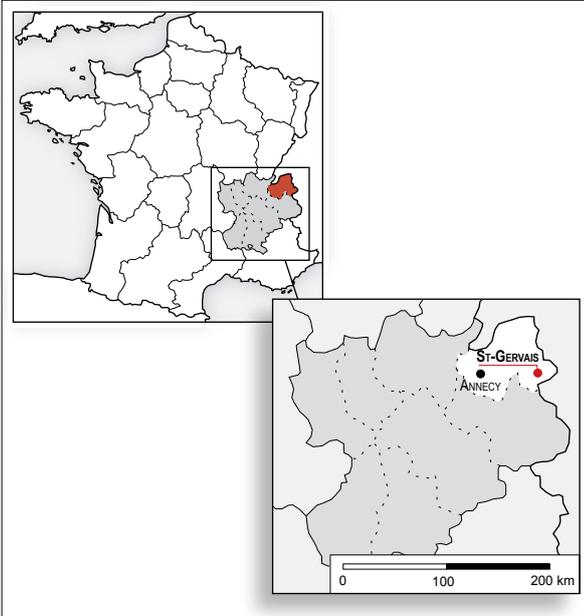
du mobilier : Service départemental d'archéologie  
Conseil général de la Haute-Savoie  
18 avenue du Trésum  
74000 Annecy

**MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS**

Chronologie : Bas Moyen Âge, Époque Moderne

Interprétation : Maison forte

Mobilier : Céramique, verre, métal, lapidaire

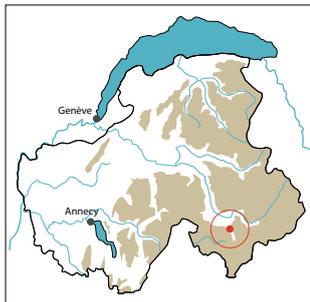


### SAINT-GERVAIS-LES-BAINS (Haute-Savoie)

Localisation du site, d'après la carte IGN au 1/250000<sup>ème</sup>.

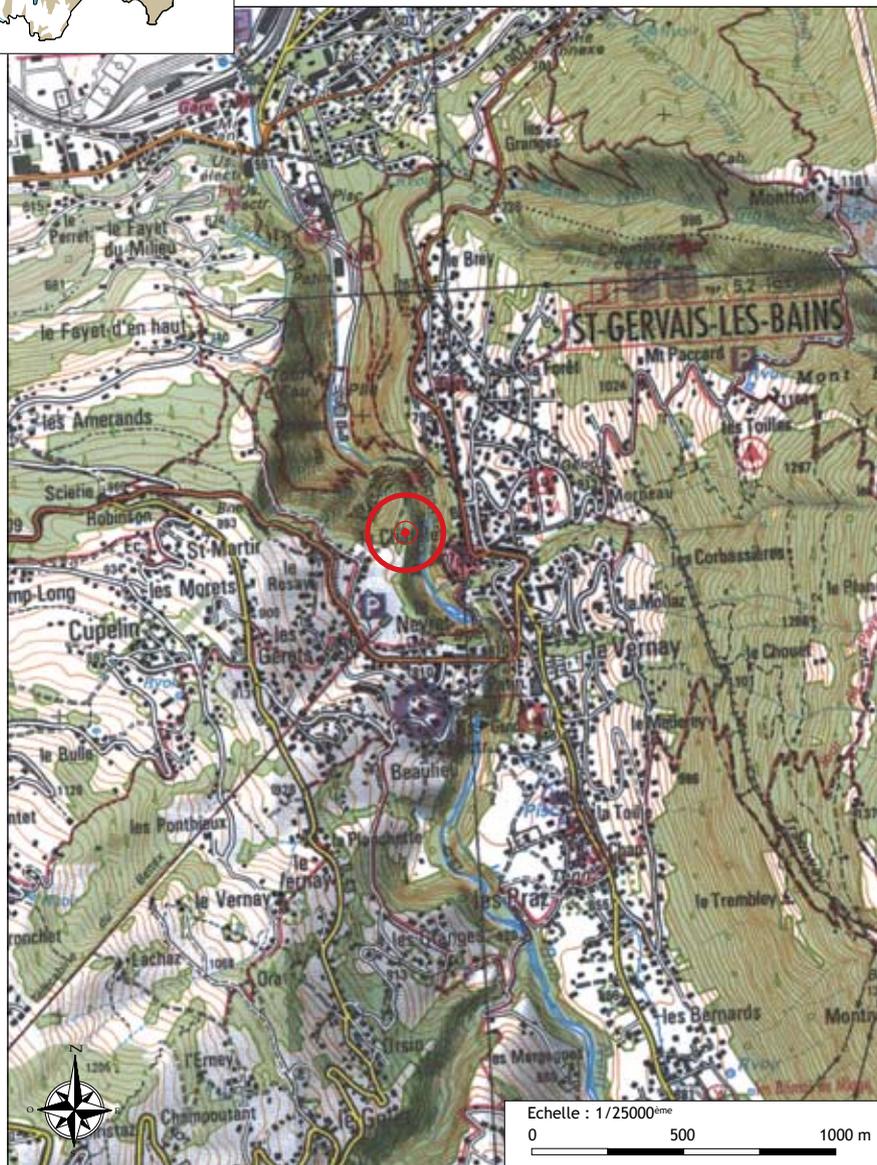
DAO : L. D'Agostino, 2009.

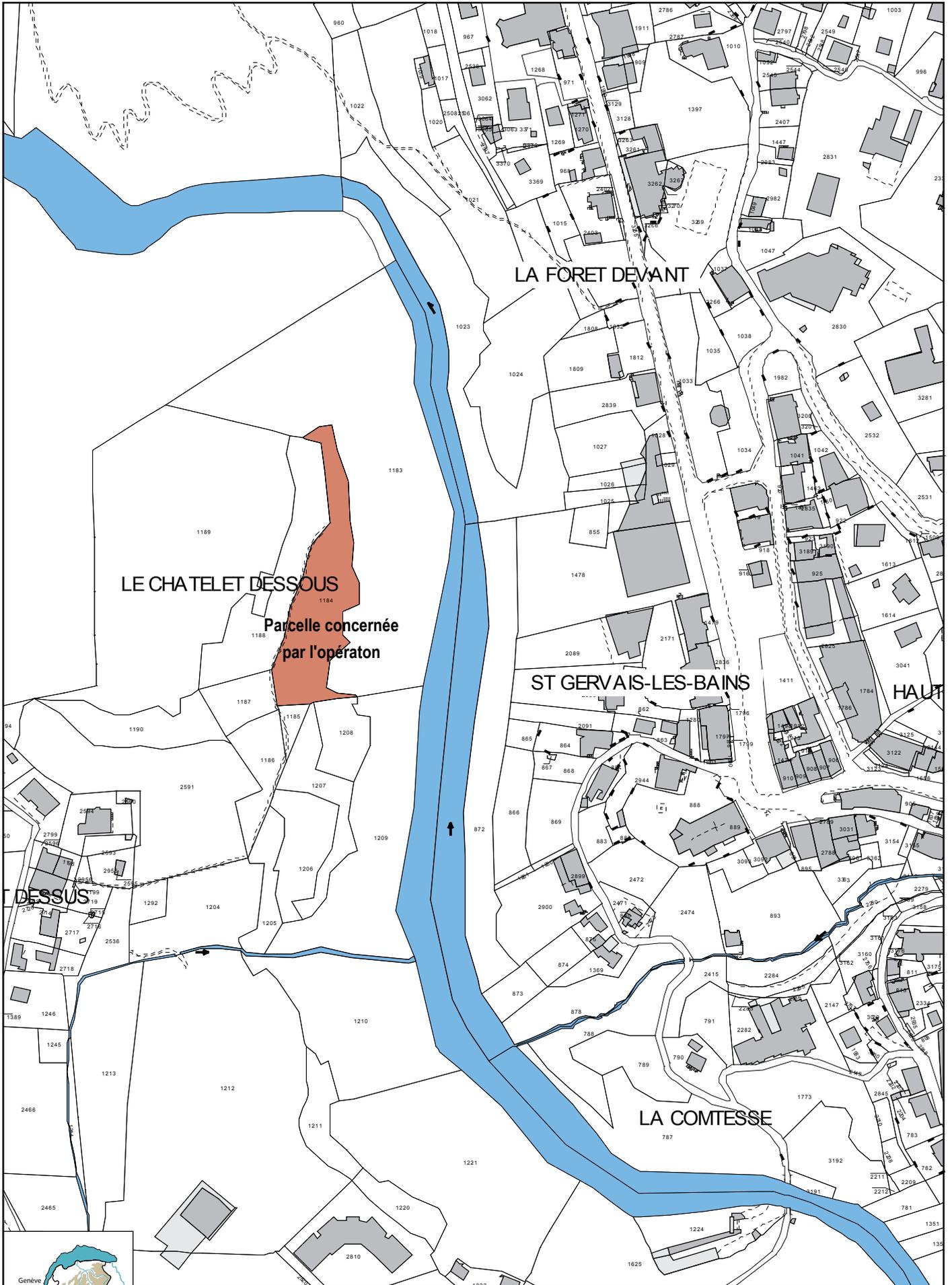




**SAINT-GERVAIS-LES-BAINS (Haute-Savoie)**  
Localisation du site, d'après la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>.

DAO : L. D'Agostino, 2009.





**SAINT-GERVAIS-LES-BAINS (Haute-Savoie)**

Extrait du plan cadastral et parcelle concernée par l'opération archéologique

Données RGD 73-74. DAO : L. D'Agostino, 2009.

Echelle : 1/2500<sup>ème</sup>





## FICHE D'ÉTAT DU SITE

---

### ÉTAT DES LIEUX AVANT INTERVENTION

Le site de la maison forte du Châtelet, Monument Historique inscrit, était connu avant intervention, même si la documentation restait inexploitée et l'organisation des bâtiments inconnue. L'éperon portant la fortification était couvert de végétation et seuls de rares pans de maçonneries étaient discernables.

### ÉTAT DES LIEUX APRÈS INTERVENTION

La plateforme sommitale portant les bâtiments a été déboisée et les vestiges de maçonnerie ont été exhumés presque en totalité. Dans le bâtiment nord, la totalité des niveaux d'effondrement n'a pas été évacuée afin de protéger les niveaux d'occupation dans l'attente de la définition d'un projet de mise en valeur. Les sondages ont été protégés avec un géotextile avant d'être rebouchés. Les murs ont été protégés au moyen de bâches en polyane en attendant la restauration de l'édifice.

### ÉLÉMENTS CONSERVÉS

Tous les éléments architecturaux découverts en fouille ont été conservés in situ. Les niveaux d'occupation reconnus dans le bâtiment nord (sols, niveau d'incendie riche en mobilier), à vocation résidentielle, n'ont été que très partiellement fouillés ; ils devront donc faire l'objet d'une attention particulière et, vraisemblablement, d'une fouille complémentaire dans le cas d'un aménagement ultérieur du site. Les niveaux de circulation et d'occupation de la cour sont conservés sous une dizaine de centimètres de remblais.

### EXTENSION DU SITE

L'extension du site a été très largement cernée. Elle recouvre non seulement la plateforme sommitale de l'éperon morainique avec les bâtiments résidentiels en pierre, mais aussi la zone située en contrebas de l'éperon au sud : dans ce secteur, la fouille a démontré la présence d'un fossé dont le plan et surtout le dispositif de franchissement n'ont pas été identifiés en totalité. Un bâtiment à vocation utilitaire (grange, étable ?) a été identifié par l'analyse des archives et localisé sur les plans anciens ; situé en dehors de l'emprise de la fouille, il n'a pas été repéré sur le terrain.

### ÉLÉMENTS NON TRAITÉS OU À SURVEILLER

Les niveaux d'occupation subsistant en place, non fouillés du fait des objectifs limités de l'opération, devront à notre sens faire l'objet d'une intervention archéologique complémentaire dans le cas d'une mise en valeur du site et d'un aménagement des caves du bâtiment nord.

Le fossé en contrebas de l'éperon ou encore le bâtiment utilitaire non repéré lors de l'intervention risquent très probablement de disparaître à l'occasion des travaux d'aménagement de la Déviation RD 902 – RD 909, dont le tracé passe en limite sud et est du site. Une surveillance de travaux de terrassement à venir pourrait permettre de compléter utilement notre connaissance du site.



## **PIÈCES ADMINISTRATIVES**

---

- Cahier des charges de l'opération (DRAC Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie)
- Projet scientifique et technique d'intervention (Conseil général de la Haute-Savoie - Service archéologique)
- Autorisation du propriétaire (Commune de Saint-Gervais-Les-Bains)
- Autorisation de fouilles (DRAC Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie)





PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES

<p>Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie 6 quai Saint-Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04 72 00 44 50</p>	<p><b>CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUES POUR UNE OPERATION D' ARCHEOLOGIE</b></p> <p><b>Haute-Savoie. Saint-Gervais-les Bains Le Châtelet</b></p>
---	--

**Localisation**

Département : Haute-Savoie  
Commune : Saint-Gervais  
Lieu-dit : Le Châtelet  
Section : I  
Parcelles cadastrales : 1184

**Propriétaire**

Ville de Saint-Gervais

**Protection**

La motte du Châtelet est inscrite au titre des Monuments historiques.  
L'ensemble dit du Bonant et des deux ponts du Diable est inscrit au titre des sites naturels.

**Historique**

Aucune étude historique fine n'a porté sur cette maison forte. Il ressort des écrits qu'elle appartenait à une branche de la famille du Fresney qui possédait également les deux autres maisons fortes de Saint Gervais, celle de La comtesse et celle de Hautetour. La plus ancienne mention remonte au XVIème siècle, mais sa position topographique, à savoir sur un mamelon qui pourrait être en partie artificiel, augure de la présence d'une construction antérieure médiévale.

**Documentation disponible**

**Bibliographie**

- J.-Y. Mariotte, H. Baud, Dictionnaire des communes savoyardes. Tome II : Le Faucigny, Editions Horvath, Roanne 1980.  
H. Baud, M. Brocard-Plaut, E. Chalmin-Sirot, J.-Y. Mariotte, Châteaux et maisons-fortes savoyards, 2<sup>ème</sup> partie, Roanne, Horvath, 1986  
J. Monod, Histoire de Saint-Gervais-les-Bains, Paris, Res Universis, 1991 (rééd. D'un ouvrage de 1909 dans la collection « Monographies des villes et villages de France »).  
N. Carrier, La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Age. Economie et société, fin du XIIIe s.- début du XVIe s., Ed. L'Harmattan, Paris, 620 p.2001.

**Archives départementales de Haute-Savoie et de Savoie**

Comptes de châellenie du Val Montjoie (série A ?)

**Documentation iconographique**

Tableau de Link de la collection Payot (Conservatoire d'art et d'histoire, CG 74)

Documentations photographiques et notes consultables au Service archéologique du CG 74

### **Objectifs de l'opération d'archéologie**

Il s'agit d'une opération d'archéologie préalable à un projet de mise en valeur « légère » des vestiges dans le cadre de l'aménagement paysager des abords du nouveau viaduc. L'état actuel du site et les lacunes documentaires à son sujet nous contraignent à envisager un minimum de recherche en archives et de travaux de terrain pour nourrir cette mise en valeur. Les fragments de vestiges visibles émergeant de la végétation permettent de restituer un bâtiment de plan plus ou moins quadrangulaire et un mur périphérique, l'ensemble mesurant 36 m de long sur 8 m de large. Le « château » est édifié sur un tertre naturel qui pourrait avoir été rehaussé artificiellement, d'où son appellation de « motte ».

Cette opération devra prévoir un relevé de l'édifice et une caractérisation des matériaux utilisés. Des sondages à l'intérieur des structures seront nécessaires pour obtenir des éléments de chronologie. Il sera également important de tester le terrain d'assiette des constructions pour en connaître l'état (naturel ou anthropique). Il ne s'agit en aucun cas d'une fouille exhaustive, mais d'une évaluation approfondie.

### **Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention**

#### **Responsable d'opération**

Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération.

Il s'agira d'un archéologue spécialisé en archéologie médiévale qui devra disposer de bonnes connaissances en architecture civile.

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération.

#### **Equipe de fouille**

Le projet devra en outre indiquer :

- le nombre de spécialistes et leurs compétences
- le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

### **Principes méthodologiques**

Le projet d'intervention de l'opérateur devra préciser :

- les modalités de décapage des maçonneries, le détail de leur mise en œuvre et les engins utilisés
- le mode d'enregistrement des données, le détail de leur mise en œuvre
- la prise en compte des données paléo-environnementales

**La durée minimale de la fouille sera de 30 jours ouvrés.**

Analyses et travaux en laboratoire : le projet d'opération archéologique décrira précisément la méthodologie et les moyens retenus pour la mise en œuvre des analyses et des travaux en laboratoire spécifiques à l'intervention.

### **Mise en forme des données**

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français.

**Le délai limite pour la remise du rapport final au S.R.A. est fixé à : 6 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.**

Le rapport final sera remis en 8 exemplaires, dont un non broché.

Le rapport respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies :

- par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004 ;

- par le cahier des charges joint à l'arrêté de prescription de fouille et dénommé « enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) ; normes de contenu et de présentation des rapports d'opération d'archéologie préventive en Rhône-Alpes ».

Le rapport comprend, outre la page de titre, les trois sections suivantes :

- La première section rassemble, sous forme de fiches, de notices et de documents, les données administratives, techniques et scientifiques caractérisant l'opération. On y trouvera, en particulier, une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération, destinée au bilan scientifique régional.
- La deuxième section décrit en détail l'opération et ses résultats.
- La troisième section regroupe les inventaires techniques, et notamment l'inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux.

A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de deux ans (à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain), le mobilier est remis à l'Etat.

Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération.

La documentation scientifique et le mobilier issu de l'opération archéologique seront remis conformément aux normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.



Direction régionale  
des affaires  
culturelles  
Rhône-Alpes

Lyon, le

P/Le Préfet et par délégation,  
La Conservatrice régionale  
de l'archéologie

Anne LE BOT-HELLY

*Les informations contenues dans ce document revêtent un caractère confidentiel.*





Service départemental d'archéologie  
Direction des Affaires Culturelles  
Conseil général de la Haute-Savoie  
18 avenue du Trésum  
74000 Annecy  
Tél. : 04.50.51.96.40  
Fax : 04.50.51.96.42

## PROJET SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE D'INTERVENTION

Opération archéologique :

« LE CHÂTELET »

Commune de Saint-Gervais-les-Bains  
Haute-Savoie

### Suivi de l'opération archéologique :

Laurent D'AGOSTINO  
Attaché de conservation du patrimoine  
Service départemental d'archéologie  
Tél. : 04.50.51.96.41  
Mél. : [laurent.dagostino@cg74.fr](mailto:laurent.dagostino@cg74.fr)

### Propriétaire :

Commune de Saint-Gervais-les-Bains  
Mairie  
74170 Saint-Gervais-les-Bains



Suivi du dossier :  
Marc SIROP, Directeur des Services Techniques  
Tél. : 04.50.47.75.66  
Fax : 04.50.47.75.73

### Maître d'ouvrage :

Conseil général de la Haute-Savoie  
Direction de la Voirie et des Transports  
Bureau d'études n° 1  
3 rue Paul Guitton  
74000 Annecy



Suivi du dossier :  
Philippe SOL, Chef du bureau d'études n° 1  
Tél. : 04.50.33.77.93  
Fax : 04.50.33.77.92

**SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b><u>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET</u></b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b><u>LOCALISATION DE L'OPÉRATION</u></b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b><u>L'INTERVENTION DE TERRAIN</u></b>	<b>3</b>
3.1	CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'OPÉRATION	3
3.2	OBJECTIFS SCIENTIFIQUES	3
3.3	PROTOCOLE D'INTERVENTION ET MÉTHODOLOGIE	3
<b>4</b>	<b><u>L'ÉTUDE POST-FOUILLE</u></b>	<b>4</b>
4.1	RESTITUTION DES DONNÉES	4
4.2	TRAITEMENT ET ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE	4
4.3	ANALYSES CONNEXES	5
<b>5</b>	<b><u>QUANTITATIFS PRÉVISIONNELS</u></b>	<b>5</b>
5.1	PERSONNEL SCIENTIFIQUE	5
5.2	MOYENS TECHNIQUES	5
<b>6</b>	<b><u>PERSONNEL MOBILISABLE POUR L'INTERVENTION</u></b>	<b>6</b>

**ANNEXE 1 : ÉVALUATION DU COÛT DE L'INTERVENTION**

**ANNEXE 2 : CV DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DE L'OPÉRATION**

Site : Le Châtelet  
Commune Saint-Gervais-les-Bains  
Département : Haute-Savoie

Maître d'ouvrage : Conseil général de la Haute-Savoie  
Direction de la Voirie et des Transports

## **1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET**

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un pont sur les gorges du Bonnant à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie), la commune de Saint-Gervais (propriétaire du site) et le Conseil général de la Haute-Savoie - Direction de la Voirie et des Transports (maître d'ouvrage) ont émis la volonté de mettre en valeur le site du Châtelet, occupation fortifiée d'origine médiévale supposée et site inscrit au titre des Monuments Historiques (19/09/1989).

Avec Hautetour et le château de la Comtesse, le site du Châtelet forme l'une des trois maisons fortes qui dominaient le territoire de Saint-Gervais. L'état des recherches actuelles ne fait apparaître le Châtelet dans les archives qu'à partir du XVIème siècle, mais on peut supposer, au regard de l'implantation du site, une origine médiévale pour son occupation. Il n'est pas exclu cependant que le site ait connu une fréquentation plus ancienne.

L'opération projetée devra chercher à caractériser le site du Châtelet et son occupation, tant du point de vue de son architecture que de sa chronologie. À la suite de la fouille, le site fera l'objet d'une stabilisation des maçonneries pour préservation et d'une mise en valeur (panneaux de présentation et aménagement paysager léger), financées dans le cadre du projet de voirie.

## **2 LOCALISATION DE L'OPÉRATION**

Département : Haute-Savoie  
Commune : Saint-Gervais-les-Bains  
Lieu-dit : Le Châtelet  
Section : I  
Parcelles cadastrales : 1184

## **3 L'INTERVENTION DE TERRAIN**

### **3.1 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'OPÉRATION**

Bien que peu lisible du fait de la végétation, on peut reconnaître aujourd'hui sur le site un groupe d'au moins deux bâtiments en pierres qui occupent un mamelon dominant les gorges du Bonnant, à l'ouest du bourg de Saint-Gervais. L'ensemble forme un quadrilatère apparemment régulier d'environ 36 m de long sur 8 m de large. Bien que dénommé « motte », le site semble plutôt installé sur un relief naturel sur le rebord d'une moraine et aménagé par la main de l'homme. Le qualificatif d'éperon barré pourrait lui être plus adapté, le terme de motte supposant un apport anthropique de matériaux, hypothèse qui reste largement à démontrer.

Néanmoins, l'ampleur de l'aménagement reste mal connue et un mur identifié à l'entrée du site pourrait correspondre à une première enceinte, peut-être doublée d'un fossé comme semble l'indiquer une légère dépression dans le terrain immédiatement au sud-ouest des vestiges de bâtiments.

### **3.2 OBJECTIFS SCIENTIFIQUES**

Les objectifs scientifiques de l'opération ont été fixés par le Service Régional de l'Archéologie dans son cahier des charges du 2 juin 2008.

D'un point de vue général, l'intervention devra permettre un relevé du ou des édifices formant la maison forte. En aucun cas ne sera visée une compréhension exhaustive du site, qui ne saurait être atteinte dans le temps imparti. Néanmoins, les investigations devront permettre de caractériser l'occupation, tant dans son extension topographique et son organisation que dans sa chronologie.

À cette fin, les maçonneries aujourd'hui apparentes ou sub-affleurantes seront dégagées superficiellement pour permettre l'établissement du plan général du site. Cinq à six sondages au sol seront réalisés afin d'explorer la stratigraphie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments repérés. Les coupes stratigraphiques relevées prendront en compte la caractérisation des niveaux géologiques ou anthropiques dans lesquels sont implantées les fondations des bâtiments. Les sondages seront, autant que possible, implantés perpendiculairement aux maçonneries de la maison forte afin de relier la stratigraphie aux différents états de construction des bâtiments.

En accord avec le Service régional de l'Archéologie, de plus larges fenêtres de fouille pourront être ouvertes dans le sous-sol si un ou plusieurs sondages mettent en évidence des occupations antérieures au Moyen Âge ou, en tout cas, à l'édifice actuellement discernable en surface.

### **3.3 PROTOCOLE D'INTERVENTION ET MÉTHODOLOGIE**

Préalablement à l'intervention, le site sera déboisé afin de permettre le travail de l'équipe de recherche. Les modalités pratiques de ce déboisement restent à définir. Le dessouchage, s'il est nécessaire, sera réalisé sous surveillance archéologique au cours de l'opération.

Site : Le Châtelet  
Commune Saint-Gervais-les-Bains  
Département : Haute-Savoie

Maître d'ouvrage : Conseil général de la Haute-Savoie  
Direction de la Voirie et des Transports

Dans le but de caractériser la planimétrie des bâtiments, l'ensemble du site fera l'objet d'un dégagement de surface des maçonneries apparentes ou sub-affleurantes. Des sondages plus ponctuels en tranchées viseront à cerner la chronologie de l'occupation, l'évolution des sols construits éventuellement conservés et la nature géologique ou anthropique des niveaux formant l'assiette des bâtiments. En l'état de conservation des vestiges, deux bâtiments contigus sont discernables, l'un formant un carré de 8 m de côté et pouvant correspondre à une tour, l'autre formant un rectangle d'environ 28 m sur 8 m, peut-être identifiable comme un logis.

Une attention particulière sera portée à la reconnaissance de l'extension globale du site, prenant en compte notamment une dépression située au sud et pouvant correspondre à un fossé barrant l'accès à la plateforme portant les bâtiments.

Les dégagements seront réalisés soit au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage dans les secteurs accessibles, soit manuellement. De même, les couches d'humus ou d'effondrement des bâtiments seront évacuées mécaniquement, tandis que les niveaux d'occupation seront fouillés manuellement. La priorité sera donnée à l'enregistrement stratigraphique du site, permettant seul une approche chronologique fiable, et à la reconnaissance du plan d'ensemble des bâtiments. Lorsque les sondages devront dépasser les 1,20 m de profondeur, un décaissement par paliers sera réalisé afin de garantir la sécurité des fouilleurs.

Tous les terrassements préliminaires seront réalisés sous surveillance archéologique. Les conditions d'accès au site et les problèmes de stockage des terres nécessitent l'emploi d'une mini-pelle à chenille (2,5 t) pour les terrassements et d'une chargeuse compacte pour l'évacuation progressive des terres qui seront stockées à l'entrée du site en attendant leur évacuation dans le cadre du chantier de voirie.

Les données feront l'objet d'une méthode d'enregistrement classique, alliant description des structures sur fiches normalisées, relevé topographique de masse au tachéomètre, relevé pierre à pierre des élévations ou des sols et relevé détaillé des coupes stratigraphiques témoins. Les minutes de terrain seront levées sur calque polyester afin d'assurer leur conservation à long terme. Enfin, la documentation photographique sera réalisée sur support numérique (appareil reflex numérique Pentax K110D, 10 Mpixels) pour les clichés de travail et les clichés destinés à la publication dans le rapport d'opération ; les clichés destinés à la publication seront doublés sur support argentique (appareil reflex argentique Pentax MZ-5n), ainsi que l'imposent les normes du Ministère de la Culture.

#### 4 L'ÉTUDE POST-FOUILLE

##### 4.1 RESTITUTION DES DONNÉES

La phase d'étude post-fouille devra permettre de réaliser l'inventaire et le catalogage de la documentation de terrain, la mise au net et l'assemblage des relevés, le traitement, l'inventaire et l'étude du mobilier et, enfin, la rédaction du rapport final d'opération. Le rapport d'opération devra être remis au Service Régional de l'Archéologie dans un délai de 6 mois après l'achèvement de la phase de terrain.

La documentation de terrain, réunie sous forme de fiches d'Unités Stratigraphiques et de Faits, sera informatisée dans une base de données et éditée sous forme de listings descriptifs détaillés. Il en sera de même de la documentation photographique (numérique et argentique), des minutes des relevés et des prélèvements qui seront inventoriés selon les normes définies par l'Arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques et le cahier des charges émis par le Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes en date du 15 février 2008.

Une étude bibliographique et une recherche en archives sera réalisée afin de préciser les connaissances actuelles sur le site et le contexte historique de sa formation.

Le rapport d'opération présentera le contexte de l'intervention et ses résultats scientifiques, ainsi que tous les documents graphiques et photographiques nécessaires à la compréhension du propos. Rédigé en langue française, il sera conforme aux prescriptions de l'Arrêté ministériel du 24 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. En annexes seront présentés les inventaires descriptifs du mobilier, de la documentation réunie lors du chantier et des structures mises au jour. Le corps du rapport visera à restituer les différents résultats de l'intervention, tant du point de vue de la compréhension des structures et de la stratigraphie que de la chronologie de l'occupation du site. Les résultats seront, autant que possible, mis en perspective avec les connaissances actuelles de l'occupation du sol dans le secteur concerné et avec l'état de la recherche sur les fortifications médiévales alpines.

##### 4.2 TRAITEMENT ET ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Le mobilier archéologique recueilli sur le site sera lavé et trié avant d'être conditionné et marqué pour étude et conservation. L'étude du mobilier mettra en œuvre un inventaire descriptif exhaustif, selon les normes définies par l'Arrêté ministériel du 16 septembre 2004 et le cahier des charges émis par le Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes en date du 15 février 2008.

Site : Le Châtelet  
Commune Saint-Gervais-les-Bains  
Département : Haute-Savoie

Maître d'ouvrage : Conseil général de la Haute-Savoie  
Direction de la Voirie et des Transports

Les objets significatifs feront l'objet d'un catalogue détaillé et l'ensemble sera, autant que possible, daté ; ces datations pourront mettre à profit soit la stratigraphie en place et les éléments de chronologie recueillis sur site, soit les comparaisons avec les référentiels connus localement ou régionalement.

#### 4.3 ANALYSES CONNEXES

Plusieurs études complémentaires seront réalisées. Elles permettront, autant que faire se peut, de compléter notre compréhension du site et de son environnement.

En partenariat avec le laboratoire EDYTEM (Université de Savoie), des prélèvements sur site seront réalisés dans les coupes stratigraphiques afin de mettre en œuvre des analyses géomorphologiques et palynologiques caractérisant la formation du site et l'évolution de son environnement naturel. Les modalités de ces analyses restent à définir.

Si des prélèvements de charbons ou autre mobilier archéologique datable sont effectués, des datations au radiocarbone ou par toute autre méthode physico-chimique exploitable seront réalisées afin de préciser la chronologie absolue de l'occupation du site.

### 5 QUANTITATIFS PRÉVISIONNELS

#### 5.1 PERSONNEL SCIENTIFIQUE

Les moyens humains affectés à l'opération peuvent s'envisager comme suit :

Préparation de l'opération :	5 jours/homme
Mise hors terre des vestiges et fouilles :	160 jours/homme
Traitement des données et rapport d'opération :	115 jours/homme
- Traitement et étude du mobilier :	15 jours/homme
- Inventaires :	20 jours/homme
- Informatisation des relevés :	30 jours/homme
- Recherche documentaire et archivistique :	10 jours/homme
- Rédaction du rapport :	35 jours/homme
- Mise en forme du rapport et édition :	5 jours/homme

#### 5.2 MOYENS TECHNIQUES

La base de vie du chantier comprendra :

- un bungalow équipé en bureau
- un bungalow équipé en vestiaire
- un bloc sanitaire ou des sanitaires sur site mis à disposition par la commune
- un container à outils

Le déboisement préliminaire du site est à la charge du propriétaire du terrain (commune de Saint-Gervais)

Pour les décapages préliminaires, sont prévus :

- une mini-pelle à chenille (2,5 t) avec chauffeur et carburant : 7 jours ouvrés
- une chargeuse compacte avec chauffeur et carburant : 7 jours ouvrés

Pour le rebouchage des sondages, sont prévus :

- une mini-pelle à chenille (2,5 t) avec chauffeur et carburant : 2 jours ouvrés

Site : Le Châtelet  
Commune Saint-Gervais-les-Bains  
Département : Haute-Savoie

Maître d'ouvrage : Conseil général de la Haute-Savoie  
Direction de la Voirie et des Transports

## 6 PERSONNEL MOBILISABLE POUR L'INTERVENTION

### Responsable d'opération :

- Laurent D'AGOSTINO, attaché de conservation du patrimoine, SDAHS

### Responsable adjoint :

- (à définir), assistant qualifié de conservation du patrimoine contractuel

### Dessinateur :

- (à définir), assistant de conservation du patrimoine contractuel

### Techniciens :

- Christophe GUFFOND, assistant de conservation du patrimoine, SDAHS
- Émilie ROUMAGOUX, agent qualifié contractuel
- (à définir), agent qualifié contractuel

### Topographie :

- Laurent D'AGOSTINO

### Géomorphologie et palynologie :

- Laboratoire EDYTEM, Université de Savoie

### Étude archivistique et documentation :

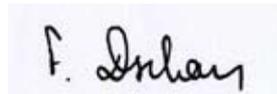
- Laurent D'AGOSTINO
- Christophe GUFFOND

### Informatisation des relevés :

- (à définir), assistant du patrimoine contractuel
- Laurent D'AGOSTINO

Fait à Annecy, le 26 juin 2008

Le Directeur des Affaires Culturelles



François DESCHAMPS

AUTORISATION DE PROPRIÉTAIRE  
POUR LA RÉALISATION DE FOUILLES

Je soussigné, Jean-Marc PEILLEX, agissant en qualité de maire de la commune de Saint-Gervais-les-Bains, tél. : 04 50 47 74 39 ,

autorise Laurent D'AGOSTINO, du Service archéologique du Conseil Général de la Haute-Savoie, tél. : 04 50 51 96 41,

à procéder à une étude archéologique préalablement à la mise en oeuvre d'un projet de voirie.

Cette autorisation, valable du 18 août au 26 septembre 2008, concerne la parcelle n° 1184 / section I au lieu-dit Le Châtelet, du cadastre de la commune de Saint-Gervais-les-Bains.

A. S. Gervais, le 3 juillet 2008

  
Jean-Marc Peillex







COPIE POUR INFORMATION

4 AOUT 2008

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES  
Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie  
Le grenier d'abondance 6, quai St-Vincent 69283 LYON CEDEX 01

N°2008/1157

LE PREFET DE LA REGION RHONE-ALPES  
PREFET DU RHONE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 08-242 du 22 mai 2008, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes du 28 mai 2008, portant subdélégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée

#### ARRETE

##### Article 1er :

Monsieur **Laurent D'AGOSTINO** est autorisé à procéder à une opération de sondage à partir du 18/08/2008 jusqu'au 26/09/2008

concernant en région **RHONE-ALPES**,

le(s) site(s) de:

Département: HAUTE-SAVOIE

Commune: SAINT-GERVAIS

Lieu-dit: le Châtelet

cadastre, parcelle(s) : I 1184

Code opération PATRIARCHE : 9880

Raison de l'intervention : étude du bâti préalable à un projet de réhabilitation

Organisme de rattachement : COLL.

##### Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

**Article 3 :** destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 :** prescriptions particulières à l'opération :

Néant

**Article 5 :** le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 22 juillet 2008

Pour le directeur régional des affaires culturelles  
par subdélégation  
la conservatrice régionale de l'archéologie  
Anne LE BOTTA-BELLY

**COPIES A :**

Intéressé(e)  
 Organisme de rattachement  
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région  
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s)  Direction régionale des affaires culturelles  
 Gendarmerie  Sous-direction de l'archéologie





## SECTION II : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION



*Le Châtelet, vue d'ensemble de la tour nord (Bâtiment 1).*



## INTRODUCTION

---

En marge de l'aménagement d'une déviation du centre du bourg de Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie), la commune a souhaité développer un projet de mise en valeur de l'ancienne maison forte du Châtelet, site oublié en marge de l'habitat et envahi par la forêt. Cette maison forte appartenait pourtant à un réseau dense de fortifications et résidences seigneuriales médiévales encore aujourd'hui représenté par deux autres maisons fortes conservées en élévation dans le bourg, Hautetour et La Comtesse. Site inscrit Monument Historique depuis 1989, le Châtelet était réputé être une ancienne motte castrale contrôlant la route de Saint-Gervais à Megève. Pourtant, aucune étude de terrain n'avait jusqu'alors permis de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse ; si quelques maçonneries affleuraient dans le sous-bois dominant les gorges du Bonnant, l'essentiel du plan de l'édifice et son évolution restaient inconnus.

En accord avec le Service régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, la commune de Saint-Gervais et le Conseil général de la Haute-Savoie, une étude archéologique préalable a été mise en œuvre afin de préciser l'organisation des bâtiments et leur chronologie. Cette étude, assortie d'une recherche en archives devant permettre de préciser le cadre historique du développement du site, a mis au jour les vestiges encore bien conservés d'un ensemble de bâtiments résidentiels et de structures de défense d'une ampleur certes restreinte mais d'un type encore méconnu dans ce secteur de la haute vallée de l'Arve, où les études archéologiques relatives au Moyen Âge n'ont jusqu'alors fait appel qu'aux ressources de l'archéologie du bâti. La comparaison architecturale avec les autres châteaux et maisons fortes de la région fait apparaître un site original, même si son état de conservation n'a guère permis de recueillir d'éléments tangibles de la vie quotidienne médiévale.

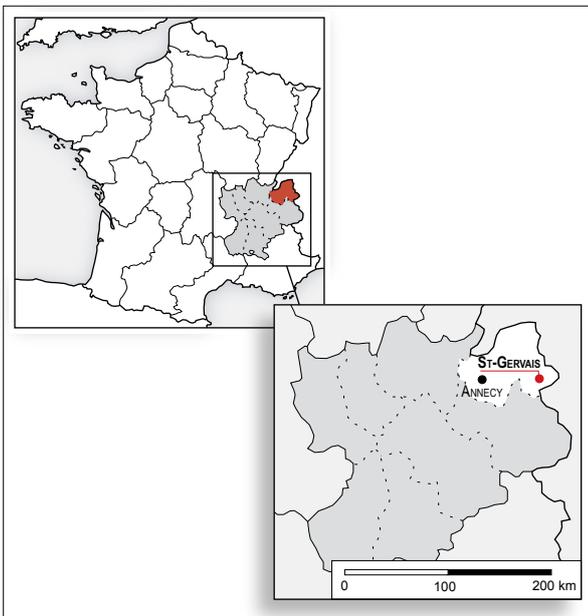


Fig. 1 : Localisation de la commune de Saint-Gervais, d'après la carte IGN au 1/250000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.



# CHAPITRE 1.

## LE SITE

### 1.1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOMORPHOLOGIQUE

#### 1.1.1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Laurent D'AGOSTINO

Implantée sur le flanc sud de la haute vallée de l'Arve [Fig. 1], la commune de Saint-Gervais-Les-Bains (Haute-Savoie) s'étage sur les contreforts occidentaux du massif du Mont-Blanc depuis les bords de l'Arve autour de 580 m d'altitude, jusqu'au toit de l'Europe à 4810 m [Fig. 2]. Ce relief extrêmement contrasté reste pour l'essentiel dépourvu d'occupation humaine permanente, mis à part sur une proportion assez faible de la surface de la commune [PLANCHE I] : les deux principaux pôles de peuplement restent le fond de la vallée de l'Arve avec le hameau du Fayet et, dans le Val Montjoie, le chef-lieu de la commune qui se développe sur une terrasse faiblement pentue située autour de 800 m d'altitude, bordée à l'ouest par les gorges du Bonnant et dominée à l'est par la montagne du Prarion (1969 m) puis par le Mont-Blanc.

Le cours tumultueux du Bonnant, affluent de l'Arve alimenté par les glaciers de Tré la Tête sur la face sud des Dômes de Miage et les glaciers de Miage et de Bionnassay sur leur face nord, a fortement influencé le développement de l'habitat sur le territoire communal. Le torrent, qui s'écoule du sud vers le nord sur les communes des Contamines-Montjoie et de Saint-Gervais, a fortement entaillé le relief, même si le versant oriental du Val Montjoie possède des pentes suffisamment faibles pour avoir accueilli l'habitat. Le versant ouest, en particulier dans la partie supérieure du cours du Bonnant, reste plus abrupt et moins ensoleillé et seuls quelques hameaux ont attiré les populations.

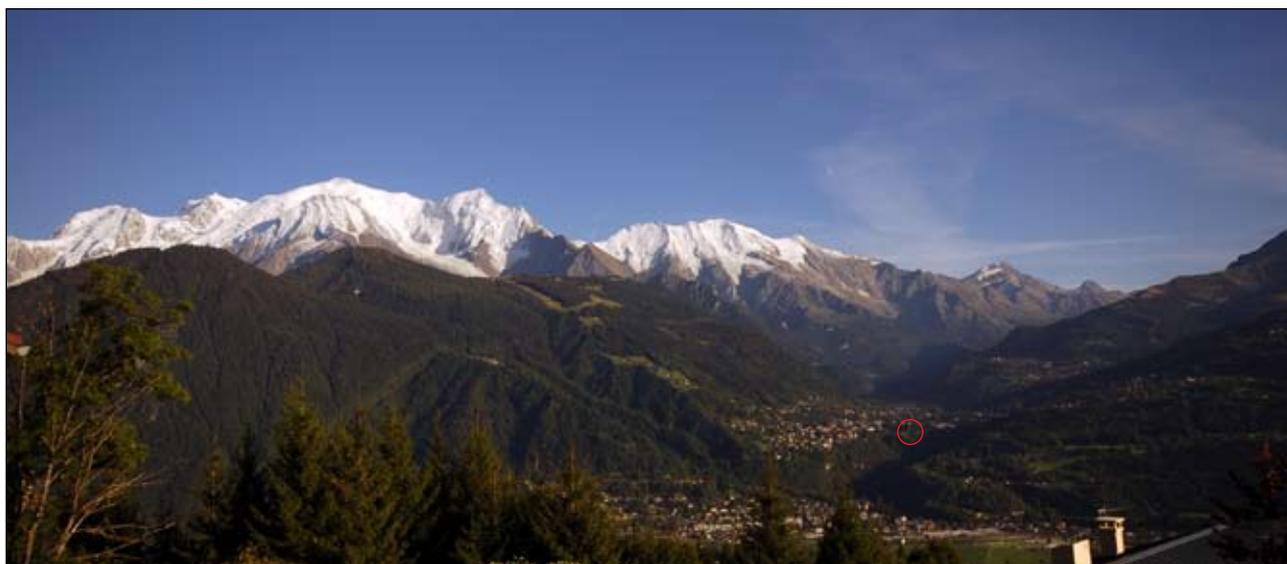
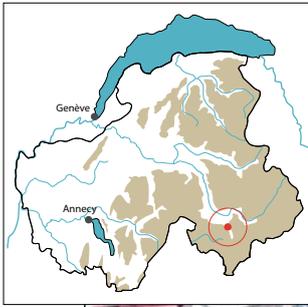
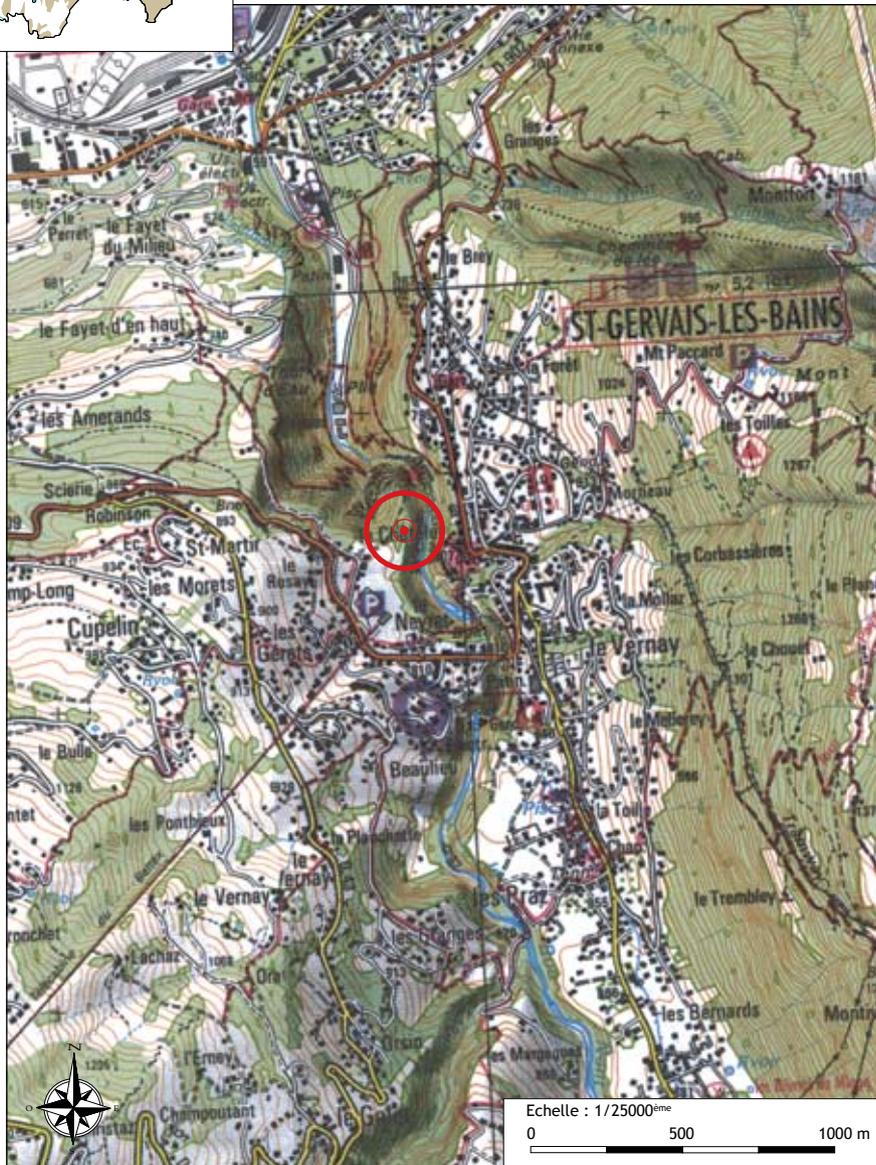


Fig. 2 : Le massif du Mont-Blanc, les Dômes de Miage et le Val Montjoie vus depuis le nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2008.



**Fig. 3 :** Localisation du site, d'après la carte IGN au 1/25000ème.  
DAO : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.



À Saint-Gervais, le torrent s'encaisse profondément dans le plateau en des chutes et cascades successives et les gorges peuvent atteindre 150 à 200 m de profondeur. Dans ce secteur, le peuplement est resté cantonné principalement sur la rive orientale du Bonnant le long de la route menant aux Contamines et, plus loin, au col du Bonhomme, l'habitat ne s'étant développé que plus tardivement sur la rive ouest le long de la route menant à Megève [PLANCHE II]. Ce dernier phénomène est particulièrement prégnant depuis les années 1950 et l'essor du tourisme hivernal de masse. Si le peuplement était déjà présent dans ce secteur dans les siècles précédents, il était resté modeste et très disséminé sous forme de hameaux ou de fermes isolées, typique



**Fig. 4 :** Photographie aérienne du bourg de Saint-Gervais et du site du Châtelet. Régie de Gestion des Données 73/74.

de ce pays d'habitat dispersé ; la mappe sarde, datant de 1733<sup>1</sup> [PLANCHE III], montre en particulier le hameau des Nerey qui est encore fort peu développé lorsqu'on le compare à la densité du peuplement actuel.

Installé sur un mamelon de forme oblongue dominant la rive ouest des gorges du Bonnant à l'extrémité nord du petit plateau des Nerey [Fig. 3], le site du Châtelet apparaît très isolé du reste de l'habitat ; aujourd'hui, le site est complètement déserté [Fig. 4]. Recouverts par une végétation dense de taillis et de forêt, très peu de vestiges étaient visibles avant le début de l'intervention archéologique, mises à part quelques arases de murs affleurant dans l'humus du sous-bois [Fig. 5].



Fig. 5 : Vue des maçonneries affleurantes avant intervention. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2008.

### **1.1.2 - SITUATION GÉOMORPHOLOGIQUE : ÉTUDE DE LA MORAINÉ DU CHÂTELET**

Sylvain COUTTERAND, doctorant, EDYTEM – Université de Savoie

Entre le dernier maximum d'extension glaciaire (LGM), au cours duquel l'englacement des vallées alpines devait être total, et le début de l'Holocène, les glaciers ont connu des fluctuations de grandes ampleurs. Plusieurs stades successifs sont repérables dans la plupart des vallées.

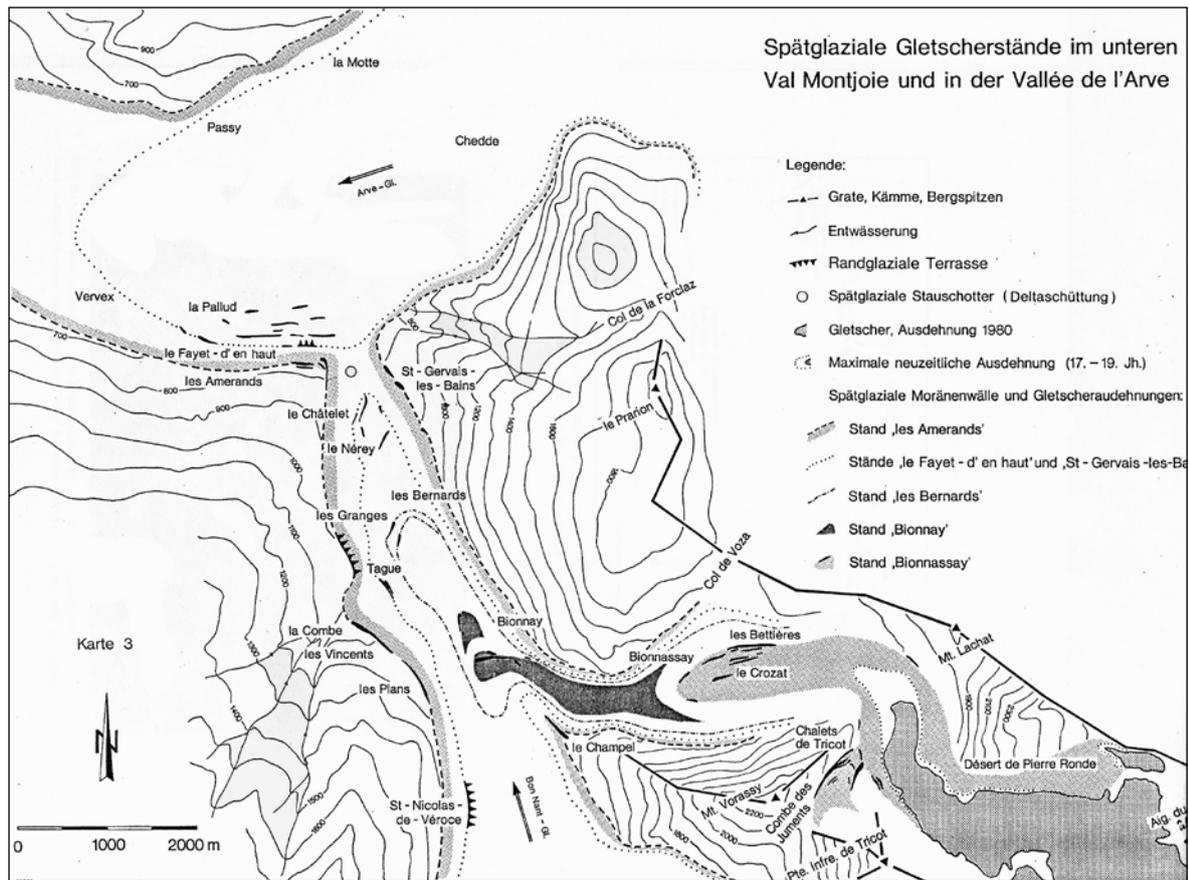
A partir de St-Gervais, le Bonnant coule dans une profonde gorge de raccordement longue d'environ deux kilomètres. Au cours du Tardiglaciaire, le glacier du Bonnant s'est retiré par étapes successives. De nombreux stationnements de la langue glaciaire sont matérialisés par des cordons morainiques. Dans la station même, en rive droite, au Nérey et au Châtelet rive en gauche, ainsi sur le versant opposé, se trouvent vraisemblablement deux lambeaux de crêtes.

Ils sont parsemés d'erratique, la matrice est sableuse et le matériel cristallin abondant. Mis à part le site du Châtelet, les conditions d'affleurement sont déplorables car la zone est entièrement construite. C'est en 1987 que l'on doit à Wetter une étude des moraines et du glacier du Bonnant : il cartographie plusieurs cordons morainiques, dont celui du Châtelet [Fig. 6]<sup>2</sup>.

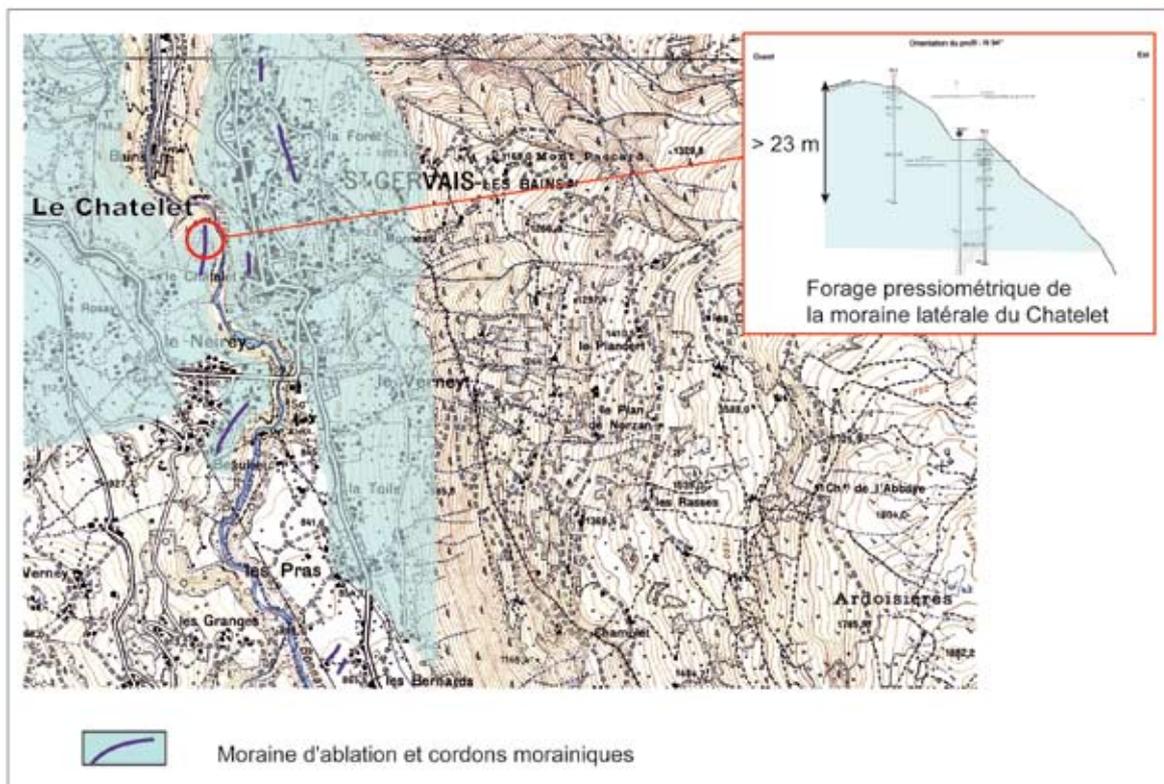
À l'occasion des travaux de la voie de contournement de Saint-Gervais, une coupe a été réalisée dans la crête du Châtelet. L'observation démontre bien l'origine glaciogénique du matériel : des blocs cristallins plutôt anguleux (y compris des granites très émoussés), des calcaires et des schistes de toutes tailles, à matrice sableuse à

1 Mappe de Saint-Gervais, 1733 ; Archives départementales de la Haute-Savoie.

2 WETTER W., *Spät-und postglaziale Gletscherschwankungen im Mont-Blanc – Gebiet Utere vallée de Chamonix-Val Montjoie*, thèse de doctorat, Institut de Géographie de l'Université de Zürich, Physiche Geographie, 22, 1987.



**Fig. 6 :** Cartographie des étapes du retrait des glaciers de l'Arve et du Bon-Nant. WETTER W., *Spät- und postglaziale Gletscherschwankungen im Mont-Blanc – Gebiet Utere vallée de Chamonix-Val Montjoie*, thèse de doctorat, Institut de Géographie de l'Université de Zürich, Physique Géographie, 22, 1987.



**Fig. 7 :** Carte géomorphologique des formations d'origine glaciaire à Saint-Gervais, emplacement du forage pressiométrique de la moraine du Châtelet. DAO : S. Coutherand, 2009.

graveleuse sans aucune stratification visible. Ce faciès est caractéristique d'une moraine d'ablation (ablation till). Cette formation a été déposée lors d'un stationnement du glacier du Bonnant pendant le Tardiglaciaire. Un forage pressiométrique a reconnu cette formation jusqu'à une profondeur de 23 m, sans (apparemment) atteindre le substratum [Fig. 7].

#### 1.1.2.1 - PALÉOGÉOGRAPHIE

Pendant le Tardiglaciaire ancien, le glacier du Bonnant se déconnecte du glacier de l'Arve. La basse vallée du Bonnant fait place au lac d'obturation du Fayet. L'existence du plan d'eau est liée à la présence du glacier de l'Arve, qui détermine un barrage glaciaire au débouché de la basse vallée du Bonnant. L'émissaire de celui-ci entretenait alors un delta dont il nous reste une coupe haute de 80 m, produit de l'incision post glaciaire. Au moment de l'édification de la crête morainique du Châtelet, on peut imaginer une langue glaciaire étroite plongeant dans la gorge du Bonnant, occupée alors par le lac du Fayet [Fig. 8].



Fig. 8 : Carte paléogéographique des stades du Fayet du Milieu (glacier de l'Arve) et du stade de Saint-Gervais (glacier du Bonnant). DAO : S. Coutterand, 2009.

#### 1.1.2.2 - LA CHRONOLOGIE

Les éléments de chronologie absolue disponibles envisagent une déglaciation précoce de la basse vallée de l'Arve, débutant vraisemblablement bien avant 20 000 cal. BP. En amont du verrou de Cluses, la déglaciation de l'ombilic de Sallanches s'est déroulée entre 18 000 et 14 500 cal. BP.

#### 1.1.2.3 - LE GLACIER DE L'ARVE ET LES STADES DU FAYET

Les stades correspondant au complexe morainique du Fayet, sont attribués au Gschnitz sur l'échelle des Alpes orientales<sup>3</sup>. Le stade de Gschnitz a été daté en Autriche par la mesure des *cosmogéniques produits in situ*. Le

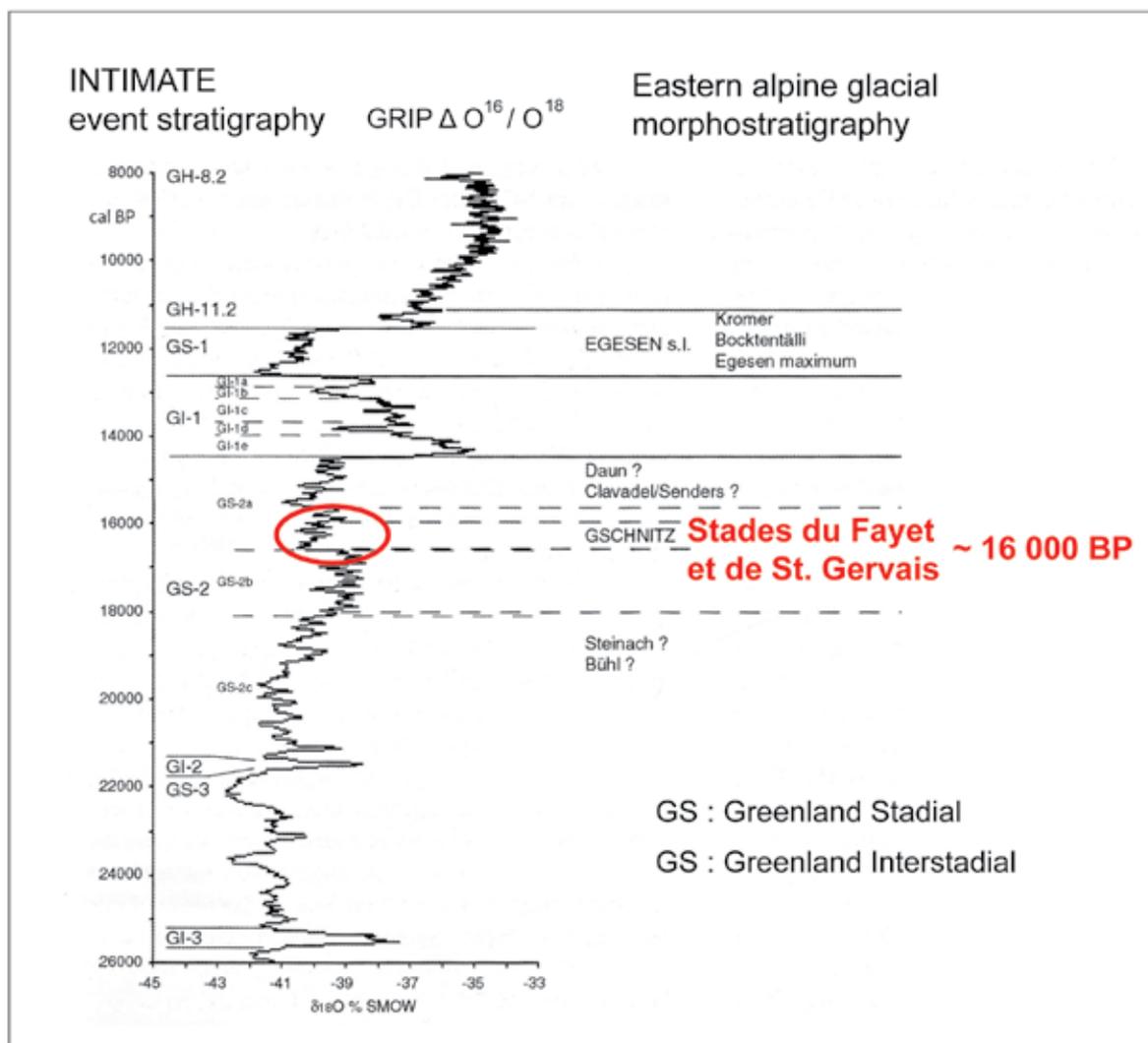
3 DORTHE-MONACHON C., *Contribution à l'étude de la morphologie glaciaire de la vallée de l'Arve (Haute-Savoie, France). Essai de reconstitution paléogéographique*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 1986.

WETTER W., *Spät- und postglaziale Gletscherschwankungen im Mont-Blanc – Gebiet Utere vallée de Chamonix-Val Montjoie*, thèse de doctorat, Institut de Géographie de l'Université de Zürich, Physiche Geographie, 22, 1987.

résultat obtenu est de  $16\ 000 \pm 400$  BP<sup>4</sup>. Un âge identique d'environ 16000 cal BP peut être envisagé pour le complexe morainique du Fayet. Un calage chronologique des stades du Tardiglaciaire a été proposé<sup>5</sup>. Les stades de Saint-Gervais et du Fayet correspondraient à une récurrence des glaciers vers 16 000 BP [Fig. 9].

#### 1.1.2.4 - LE GLACIER DU BON-NANT ET LES STADES DE SAINT GERVAIS

Ainsi, par extrapolation, on peut envisager un âge identique pour le stade du glacier du Bonnant responsable de la mise en place de la moraine du Châtelet.



**Fig. 9 :** Tentative de calage chronologique des stades de retrait des glaciers du Bon-Nant et de l'Arve avec la courbe GRIP du Groenland, l'âge serait de ~16000 BP. DAO : S. Couterrand, 2009.

COUTTERAND Sylvain, NICOUÉ Gérard, « Les stades du retrait du glacier de l'Arve entre le verrou de Cluses et l'ombilic de Chamonix au cours du Tardiglaciaire (vallée de l'Arve, Haute-Savoie), *Quaternaire*, 16, 2005, p. 85-94.

4 IVRY-OCHS S., SCHLUCHTER C., KUBIK P.W., KERSCHNER H., « Expositions alter und paläoklimatische Interpretation des Gschnitz-Moräne in Trins, Stubai Alpen », (inédit), communication présentée à DEUQUA, Berne.

5 SCHOENEICH P., *Le retrait glaciaire dans les vallées des Ormonts, de l'Hongrin et de l'Étivaz (Préalpes vaudoises)*, Institut de géographie de Lausanne – Travaux et recherches n° 14, Lausanne, 1998.

## **1.2 - HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DU SITE**

Christophe GUFFOND

Le secteur clé de la haute Vallée de l'Arve fait l'objet d'un contrôle manifeste par les pouvoirs en place au moins à partir de l'Antiquité<sup>6</sup>. En effet, dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, une décision émanant de l'empereur Vespasien attestée par la célèbre inscription du Larioz (Passy – *CIL* XII, 113)<sup>7</sup>, matérialise la limite entre la cité de Vienne et le territoire des Ceutrons par la pose d'un bornage. L'enjeu principal de la maîtrise de cette zone est probablement le contrôle du débouché de trois axes dans la vallée de l'Arve : le premier et plus important mène vers le Valais par le col des Montets et Vallorcine, quant aux deux autres axes, secondaires et transversaux, ceux-ci mènent, au sud, vers le Beaufortain par le col du Bonhomme et, au nord, vers la haute vallée du Giffre par le col d'Anterne. Un autre enjeu pourrait être l'exploitation des ressources minières du secteur que l'on suppose active dès l'Antiquité<sup>8</sup> et qui fait encore l'objet, au Moyen Âge, des préoccupations des administrations<sup>9</sup>.

### **1.2.1 - CONTEXTE ADMINISTRATIF MÉDIÉVAL**

Le caractère de marche territoriale de ce secteur ne disparaît naturellement pas au Moyen Âge. Au milieu du Moyen Âge, les comtes de Genève possèdent la vallée de Chamonix et le territoire de Charousse. Ils concèdent à la fin du XI<sup>e</sup> siècle la vallée de Chamonix à l'abbaye Saint-Michel de La Cluse, « sans rien retenir que des prières pour [leur] salut<sup>10</sup> » pour y fonder un prieuré (le prieuré de Chamonix) en 1091. En revanche, ils conservent le mandement de Charousse jusqu'à leur extinction au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Le mandement de Charousse est composé des paroisses de Passy et Saint-Martin-sur-Arve, dont le siège est à Passy, incarné par le château du même nom, idéalement positionné sur un éperon rocheux.

Saint-Gervais, située dans le mandement faucignerand de Montjoie<sup>12</sup> [Fig. 10], se trouve sur l'axe méridional menant du fond de la vallée de l'Arve vers le Beaufortain (Savoie) par le col du Bonhomme (2329 m) et de là vers la Tarentaise par le col de la Croix du Bonhomme (2412 m). Le Beaufortain est, au Moyen Âge, aux mains de l'archevêque de Moûtiers suite à une bulle du pape Alexandre III rédigée en 1171<sup>13</sup>. Il est véritablement détenu, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, par les sires de Beaufort, vassaux des Faucigny. En revanche, la Tarentaise est aux mains des comtes de Savoie, lesquels peuvent donc commander la route vers le val d'Aoste et l'Italie par

6 MARCELLY Cécile, « Le tracé de la frontière entre Allobroges et Ceutrons », dans REMY Bernard et *alli*, *Inscriptions Latines de Haute-Savoie*, Edition Musée-Château d'Annecy, 1995, p. 10-11.

7 REMY Bernard et *alli*, *Inscriptions Latines de Haute-Savoie*, Edition Musée-Château d'Annecy, 1995, p. 108.

8 ARNAUD Fabien, SERRALONGUE Joël, WINIARSKI Thierry, DESMET Marc, PATERNE Martine, « Pollution au plomb dans la Savoie antique (II-IIIe s. apr. J.-C.) en relation avec une installation métallurgique de la cité de Vienne », *Géosciences* 338, 2005, p. 244-252.

9 Voir, entre autres, pour la synthèse, MÉLO Alain dans, OBERKAMPF Marjolaine (dir.), *Prospections d'altitude en Haute-Savoie*, Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes – Service départemental de l'archéologie – Association Etude et Sauvegarde du Patrimoine de Archéologique de la Haute-Savoie, 2005, p. 42.

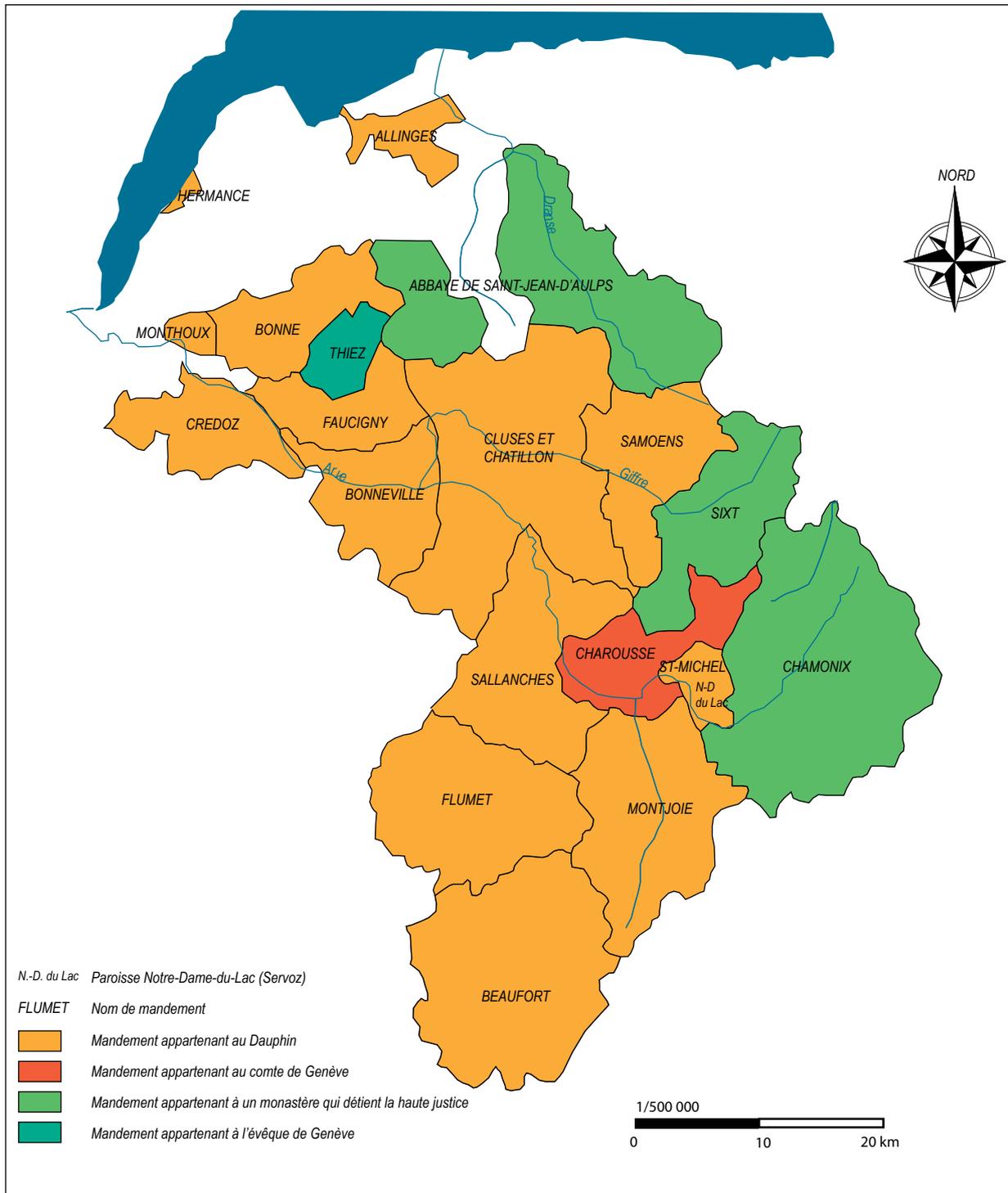
10 CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen-Âge – Economie et Société – fin XIIIe – Début XVIe siècle*, L'Harmattan, 2001, p. 30.

11 CARRIER Nicolas, DE LA CORBIÈRE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVe siècle...*

12 Mandement et châtellenie renvoient à la même circonscription administrative et territoriale.

13 VIALLET Hélène, « Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-Âge au XVIIIe siècle », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, Tome 99, Annecy-Grenoble, 1993, p. 26-27.

le col du Petit-Saint-Bernard (2188 m).



**Fig. 10 :** Carte du Faucigny et des mandements qui le composent en 1339, d'après CARRIER Nicolas et DE LA CORBIERE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVe siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 63, Genève, 2005, p. XXI. DAO : C. Guffond, SDAHS, 2008.

Selon un acte de 1288, par lequel Béatrix de Faucigny ordonne au châtelain de Montjoie d'honorer les droits que possède le prieuré de Chamonix sur la villa de Servoz, la vallée de Montjoie et celle de Servoz sont toutes

deux dans la même châtelainie<sup>14</sup>. Cinquante ans plus tard, en 1339, le ressort de la châtelainie de Montjoie a évolué puisqu'elle regroupe les paroisses de Saint-Gervais, Saint-Nicolas-de-Véroce et Notre-Dame de la Gorge alors que Servoz se trouve, avec d'autres hameaux environnants, dans le petit mandement de Saint-Michel-du-Lac<sup>15</sup>, lequel est littéralement enclavé dans le grand mandement genevois de Charousse.

Le siège administratif du mandement de Montjoie est installé au château du même nom, sur l'actuel territoire des Contamines. Attesté dès 1277, cet édifice conserve son rôle administratif jusqu'en 1370<sup>16</sup>. En 1355, le Faucigny est acquis par la maison de Savoie et le rôle de marche du mandement de Montjoie est désormais révolu. La paroisse de Saint-Gervais, plus proche des axes commerciaux de la vallée de l'Arve tout en étant sur la route de la Tarentaise, semble mieux placée pour accueillir le centre administratif. Une maison y est acquise en 1371 et est réaménagée pour accueillir le siège du mandement. Pour sa part le château des Contamines est abandonné et livré à la ruine dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. C'est sur ses ruines qu'est bâtie vers 1760 l'église des Contamines-Montjoie<sup>18</sup>.

### 1.2.2 - VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES ET ROUTE

Un certain nombre de sites et découvertes archéologiques sont connus à Saint-Gervais<sup>19</sup>. Des supposées enceintes fortifiées sont attestées au *Champel* et aux *Amerans*. Un dépôt monétaire antique a été dégagé au lieu-dit *Cupelin*, non loin des *Amérans*, en 1934. À *Cupelin* toujours a été trouvé un as de Nîmes en 1996, ainsi qu'une monnaie impériale de Claude aux abords de la gare du Tramway du Mont-Blanc en 1921. Des probables sépultures en coffre de dalles du haut Moyen Age ont été mises au jour au lieu-dit *Coutet* en 1953, par ailleurs une monnaie romaine aurait été trouvée par des prospecteurs clandestins sur le chemin d'accès occidental au site du Châtelet<sup>20</sup>. Le site archéologique connu le plus proche du Châtelet est donc celui des *Amerans*<sup>21</sup>, à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau.

La commune de Saint-Gervais, située en partie avale de la vallée du Bonnant, est traversée par l'axe qui mène du fond de la vallée de l'Arve au col du Bonhomme, par lequel on redescend ensuite en Tarentaise. Cet axe transversal alpin est ainsi important et ferait l'objet d'aménagements dès l'Antiquité<sup>22</sup>. Charles Marteaux propose pour cette voie l'itinéraire suivant : depuis le lieu-dit Vervex (commune de Domancy) situé en fond de vallée, par les *Amérans*, puis par *Cupelin*, et « de là franchissant le Bonnant, elle se dirige par le sud de Saint-Gervais, vers Motivon, Bionnay, les Contamines, Notre-Dame de la Gorge avec sa Sainte Fontaine, pour

14 LE FORT Charles, *Regeste Genevois*, 1866, acte n° 1263, p. 311.

15 CARRIER Nicolas, DE LA CORBIÈRE Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVe siècle...*

16 BAUD Henri, « Les origines de la châtelainie de Montjoie », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965, p. 24 pour le liste des châtelains de Montjoie jusqu'à la fin du XVIe siècle voir à la page 34 de ce même article.

17 BAUD Henri « La châtelainie de Montjoie », *Revue de Savoie*, 1955, p. 163.

18 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves *Dictionnaire des communes savoyardes – Le Faucigny*, 1980, p. 429.

19 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle et SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule – la Haute-Savoie*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1999, p. 303-305.

20 Information de Madame Tronchet, guide du patrimoine à Passy.

21 Voir notamment THOUVENIN Eric (direction), *Déviations routières de Saint-Gervais – A 40 / CD 909 « Les Amerans »* - DFS de diagnostic archéologique, Direction Départementale de l'Équipement de la Haute-Savoie –Service Régional de l'Archéologie – Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Lyon 1994.

22 Aux Contamines-Montjoie, près de la chapelle Notre-Dame de la Gorge, un tronçon de chemin taillé dans le rocher sur une largeur de 2,40 m à 3 m est traditionnellement appelé « voie romaine ». Voir notamment à ce sujet OBERKAMPF Marjolaine (direction), *Prospections d'altitude en Haute-Savoie (cantons de Saint-Gervais-les-Bains et Chamonix-Mont-Blanc)*, Rapport de prospection thématique, ESPAHS, 2004.

gagner la Tarentaise par le col du Bonhomme<sup>23</sup> ». Cette vieille route passe donc non loin du site du Châtelet. Le centre médiéval de Saint-Gervais s'organise autour du franchissement des gorges du Bonnant par cette route. L'ouvrage qui permet cette traversée est le Pont du Diable, déjà semble-t-il attesté au milieu du Moyen Âge<sup>24</sup>. Bien que le rôle stratégique de cette route décroît fortement après 1355 avec l'acquisition du Faucigny par la maison de Savoie, ce passage reste néanmoins très important car, outre les liaisons intra-alpines économiques qui l'empruntent jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il est sporadiquement le théâtre d'événements militaires : passage des « Vaudois » en 1685, combats entre les troupes françaises et sardes en 1793<sup>25</sup> et combats entre les troupes françaises et italiennes en 1940<sup>26</sup>...

### 1.2.3 - LES MAISONS FORTES DE SAINT-GERVAIS

Cinq maisons fortes sont attestées avec certitude à Saint-Gervais : celles du Châtelet, de la Comtesse, de Hautetour, la tour de Bongain [PLANCHE III et IV] et le château de Menthon<sup>27</sup>.



Fig. 11 : Vue de la façade orientale, sur cour, de la maison forte de la Comtesse à Saint-Gervais. Cliché : C. Guffond, SDAHS, 2009.

23 MARTEAUX Charles, « Notes sur les voies romaines de la Haute-Savoie », *Revue Savoisienne*, 1929, p. 90.

24 WEY Francis, *Haute-Savoie, récits d'histoire et de voyage*, 1865, rééd. de 1991, Editions du Bastion, p. 221 qui mentionne une réparation du pont au XIII<sup>e</sup> siècle !

25 MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, *Atlas historique – la Savoie*, CNRS, 1979, Planche XLII « La campagne de Kellermann en 1793 » avec passage des troupes françaises par le col du Bonhomme entre le 28 septembre et le 3 octobre 1793.

Carte LXXV « L'évolution de l'organisation défensive des Alpes de Savoie de 1874 à 1940 » : Cartographie de la frontière franco-italienne, et notamment du col du Bonhomme par lequel passe une ligne de défense active.

26 Idem, carte LXXV « L'évolution de l'organisation défensive des Alpes de Savoie de 1874 à 1940 » Cartographie de la frontière franco-italienne, et notamment du col du Bonhomme par lequel passe une ligne de défense active. Également Général MER, « La Bataille des Alpes (suite) », *Revue Historique des Armées*, 1948, p. 57.

27 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 2-11.

Situé en contrebas de l'église paroissiale la maison forte de la Comtesse [Fig. 11] est dans un remarquable état de conservation. Si l'on reprend la thèse d'Henri Baud qui pense qu'elle aurait accueilli le siège de la châtellenie de Montjoie, il s'agit d'une maison déjà existante en 1371 et réaménagée à cette date. Elle comprend, une fois les travaux achevés, salle de gardes, salle voûtée pour les archives, salle de cour, chambre pour le Seigneur et dépendances, le tout entouré de solides murailles<sup>28</sup>. Elle connaît de nombreux travaux à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et vraisemblablement l'adjonction de la tour d'entrée qui porte encore le blason de la famille Du Fresney assorti du millésime 1578<sup>29</sup>. Après être restée entre les mains d'une branche de la famille Du Fresney jusqu'en 1698, elle passe au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à la famille Octenier<sup>30</sup>.

La maison forte de Hautetour [Fig. 12] a fait récemment l'objet d'une étude archéologique<sup>31</sup> qui évoque pour certaines parties une existence dès le XIII<sup>e</sup> siècle tout en mettant en évidence, avec certitude, une succession de modifications et agrandissements à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Elle surplombe l'entrée septentrionale de Saint-Gervais, laquelle constitue le seul accès jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle en provenance du Fayet. Cette maison forte, attestée pour la première fois en 1603, est aux mains de la famille des Du Fresney<sup>32</sup> qui la cède au comte de Montjoie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'en 1905, elle accueille une école congréganiste. Passée alors aux mains de la commune de Saint-Gervais elle fait aujourd'hui l'objet d'un projet de restauration visant à lui donner un rôle culturel.



Fig. 12 : Vue de la façade occidentale de la maison forte de Hautetour. Cliché : J. Serralongue, SDAHs, 2008.

28 BAUD Henri, « Les origines de la châtellenie de Montjoie », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965, p. 29 selon un prix-fait dont il ne cite pas les références.

29 *Idem*, p. 29-31.

30 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 7-8.

31 Sous la responsabilité de FEILH Olivier, *Saint-Gervais-les-Bains – Château de Hautetour – Diagnostic archéologique préliminaire juillet-août 2006*, Réf. 74.236.22.9149.E.1, ARCHEOTECH, 3 vol.

32 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 6 – Sébastien du Fresney, mentionné en 1636, est alors dit seigneur d'Hautetour et de Laudes in DE FORAS, Amédée, *Famille Fresney (Du) – Tableau II*.

La tour de Bongain [Fig. 13] est parfaitement placée, au sud-ouest de Saint-Gervais, au Nerey, pour commander le chemin qui descend de Mégève ainsi que la rive occidentale du Pont du Diable. Attestée pour la première fois au XVI<sup>e</sup> siècle comme étant alors aux mains de la famille de Bongain, cette tour n'a connu sa ruine véritable qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Il n'en reste désormais que quelques murs cachés derrière l'Hôtel Liberty, situé sur la route du Mont-D'Arbois.



Fig. 13 : Vue de la façade septentrionale des vestiges de la tour de Bongain. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.

En dehors du bourg et sur la route des Contamines-Montjoie (et donc du col du Bonhomme), au lieudit La Villette, existait le bâtiment du château de Menthon. En 1686 elle sert de carrière de pierre de construction. Seuls le toponyme « Vers le Château » et quelques vestiges de maçonneries rappellent aujourd'hui son existence<sup>34</sup>. Roger Couvert du Crest cite un travail attribué au père Grandjacques qui pense que les vestiges de la Villette correspondent à une tour à signal<sup>35</sup>. Cette hypothèse n'étant du reste étayée par aucun élément crédible, à l'exception peut-être des vestiges conservés qui pourraient évoquer une tour.

Outre ces maisons-fortes, le clocher de l'église de Saint-Gervais a pu être considéré, sans certitude, comme un ancien élément de fortification<sup>36</sup>. Jean-Paul Gay évoque enfin les mentions incertaines de châteaux du Rosay (Le Châtelet ?), du Fréney et de Cupelin<sup>37</sup>... Outre la mention de la Villette, le père Grandjacques (toujours cité par Roger Couvert Du Crest<sup>38</sup>) voit une autre tour à signal à Saint-Gervais, sans en préciser l'emplacement, mais il faut redire la prudence avec laquelle il convient de considérer cette assertion...

33 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 4-5.

34 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 8-9.

35 COUVERT DU CREST Roger, *Une vallée insolite – Chamonix, le Mont-Blanc, la Savoie – tome 1 (sur 2)*, 1971, p. 117.

36 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 3.

37 GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 10 citant le manuscrit d'Adrien Penz.

38 COUVERT DU CREST Roger, *op. cit.*

### 1.2.4 - UNE MENTION INDIRECTE DE LA MAISON FORTE DU CHÂTELET AU DÉBUT DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE ?

En 1339, dans l'enquête delphinale<sup>39</sup>, le lieu-dit « Châtelet » n'est pas mentionné. Seul l'est le village des Neyrey<sup>40</sup> qui constitue le toponyme le plus proche du site. Néanmoins différentes maisons fortes existent alors dans le mandement puisque cette enquête précise les « nobles vassaux possédant des maisons fortifiées ». Ainsi, se trouvent énumérés le chevalier Humbert de La Croix, Jacquemet, son frère, Jean de Piro, le curé de Saint-Gervais et Amédée de La Frasse qui est dit ne pas résider dans le mandement.

Le samedi 27 août 1411, les représentants de l'évêque Jean de Bertrand consignent dans leur procès-verbal de la visite de l'église de Saint-Gervais l'existence d'une chapelle fondée dans cette église par « les nobles du Châtelet de Lacroix, dont le recteur est ledit Pierre Purget, le patron, Nycolet de Lacroix<sup>41</sup>. » Il s'agit là de la première mention, indirecte, de la maison forte du Châtelet. Néanmoins, il est fort probable que ces Lacroix soient apparentés à Humbert et Jacquemet de La Croix qui possèdent, selon l'enquête delphinale de 1339, chacun leur maison forte. De là, il n'y a qu'un pas pour penser que l'une de ces maisons fortes correspond au site qui nous intéresse...

La famille de La Croix appartient à une noblesse déjà ancienne au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup> puisque deux de ses membres, Richard et Humbert, tiennent les deux métralties du mandement de Montjoie, lesquelles leur avaient été inféodées avant le rattachement de 1355<sup>43</sup>. Aussi il n'est pas étonnant que l'on voie régulièrement ses membres tenir des responsabilités : fermiers des dîmes<sup>44</sup>, vice-châtelain<sup>45</sup> ou lieutenant<sup>46</sup>. Le fief des La Croix dans la châtellenie de Montjoie passerait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle aux mains des Boège et des Daniel<sup>47</sup>.

### 1.2.5 - LA FAMILLE DU FRESNEY

Les Du Fresney [Fig. 14] sont de noblesse ancienne puisqu'ils obtiennent, du Dauphin Humbert, le 22 avril 1328, des patentes les exemptant de tailles et de subsides<sup>48</sup>. Cet acte leur reconnaît même une descendance de la famille de Faucigny. La famille du Fresney succéda aux nobles d'Allinges dans la charge de châtelains de Saint-Gervais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. La branche aînée semble se rendre dans un premier temps propriétaire du château de la Comtesse. Puis Nicolas Du Fresney apparaît comme



Fig. 14 : Blason de la famille Du Fresney tiré de DE FORAS Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, 1863-1910, Cinq tomes en neuf volumes.

39 En 1339, le Dauphin de Viennois, possesseur du Faucigny entreprend de s'en défaire en faveur du Pape. Afin de définir un prix de vente deux enquêtes contradictoires sont entreprises par le Dauphin (enquête delphinale) et le Pape (enquête pontificale).

40 CARRIER Nicolas et DE LA CORBIÈRE Matthieu, « Entre Genève et Mont-Blanc au XIV<sup>e</sup> siècle », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, T. 63, 2005, p. 111.

41 BINZ Louis « Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414) », *Académie Salésienne, Documents hors série, vol. 1*, 2006, p. 265.

42 CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Age*, L'Harmattan, Paris, p. 481.

43 CARRIER Nicolas, *op. cit.*, p. 437-438.

44 Voir les Comptes de la châtellenie de Montjoie (1360-1361 et 1445-1446) (ADS SA 14003 et 14069 – références citées dans l'ouvrage de Nicolas CARRIER).

45 BAUD Henri « Les origines de la châtellenie de Montjoie », p. 34.

46 En 1419, Nicod De La Croix est lieutenant de Montjoie ; CARRIER, Nicolas, *op. cit.*, p. 437.

47 CARRIER Nicolas, *op. cit.*, p. 444.

48 DE FORAS Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, 5 tomes en 9 volumes, 1863-1910.

49 BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves *Dictionnaire des communes savoyardes – Le Faucigny*, Horvath, 1980, p. 399.

seigneur du Châtelet et châtelain de Montjoie en 1587. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle son fils Jean-Baptiste est à la fois seigneur de la Comtesse et du Châtelet. Le 12 mars 1603, il vend, moyennant 1500 écus d'or d'Italie, la maison forte « du Châtelet de La Croix »<sup>50</sup> à Jean-Jacques du Fresney<sup>51</sup> qui lègue ses biens à sa femme Hélène-Melchiotte Du Fresney en 1617. La seigneurie du Châtelet revient ensuite à Louis-Charles du Fresney (1606-1699), fils de Jean-Baptiste, puis passe à François-Nicolas (1642-1687). Ce dernier réunit à nouveau les deux titres de la Comtesse et du Châtelet comme héritier unique de Claude-Melchior<sup>52</sup>. Prosper-Gabriel (1686-1745) hérite de cette double seigneurie de son père, François-Nicolas, et la transmet à son fils Joseph-François (1717-avant 1769). Joseph-Nicolas (1747-1793), fils de ce dernier, est le dernier membre de cette famille à posséder la maison forte du Châtelet.

### 1.2.6 - LA SITUATION DU CHÂTELET AUX XVIII<sup>E</sup> ET XIX<sup>E</sup> SIÈCLES

La mappe sarde [Fig. 15], réalisée vers 1733, témoigne de l'existence de deux bâtiments (16737 et 16738) situés sur le site même et séparés par une cour dite « place » (16739). Sur ce document, la première représentation graphique disponible du site, ressort bien son caractère isolé. Pas même le chemin qui le dessert n'y est figuré.



**Fig. 15** : Détail de la mappe de Saint-Gervais (1730) – Archives Départementales de la Haute-Savoie, cote I c d Saint-Gervais.

En 1792, le grangeage du Châtelet est vendu par le Révérend Seigneur Joseph Nicolas Dufresney du Châtelet, prévôt au vénérable chapitre de Sallanches, à Joseph Marie Jacquet, feu Nicolas, natif de Saint-Gervais et habitant Paris, pour un montant de 15750 livres. Les biens cédés comprennent : « le château, la maison, c'est-à-dire la ferme, ses terres, le grenier près de la maison, un autre situé *proche le château* et un bois dans la forêt des Amerands. Toutefois sont exclus de la vente : le pressoir situé dans la petite grange au-dessous de

50 La maison forte porte encore le nom des de La Croix !

51 Collectif, « Le Châtelet », *En Coutère* n°6, p. 5.

52 BAUD Henri, « Les origines ... », p. 34. Gabriel Du Fresney se porte caution de Gaspard Hoste en 1573 pour l'obtention de la charge de fermier des dîmes. – BAUD Henri, « Histoire religieuse de la vallée de Montjoie avant 1792 », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, Nouvelle série N°4, 1999, p. 28. Jehan du Fresney est témoin en 1577 de la mise en possession de la cure de Saint-Gervais par la Collégiale de Sallanches (*Idem*, p. 32). Le patrimoine de la cure de Saint-Gervais s'enrichit en 1588 d'une maison acquise de Jacques Dufresney (*Idem*, p. 33).

la tour, les meubles morts existants *tant dans le château, maison que grenier susvendus*, le bois déjà vendu à Cohendet pour faire une charbonnière, celui abattu et vendu à Thyeriaz de Plain Passy mais non encore enlevé, et enfin le droit colonique (de récolte) du fermier Mauris Orset sur les *bleds ensemencés*<sup>53</sup> ».

Près de cinq années plus tard (le 6 vendémiaire An VI – 27 septembre 1797), Joseph Marie Jacquet cède la moitié du domaine à Marin Guer de Combloux. Trois ans plus tard (le 1<sup>er</sup> Messidor An VIII – 20 juin 1800) Jacquet et Guer vendent ensemble leurs parts aux frères Garny (Pierre, Joseph, Michel et Julien). Cette famille conservera le domaine jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Report des parcelles du Châtelet appartenant à Prosper Gabriel Du Fresney en 1730			
Numéro	Nature	Propriétaire	Surface
16737	measure	Noble DUFRENEY du CHATEL Prosper Gabriel	2 toises 6 pieds
16738	maison	Noble DUFRENEY du CHATEL Prosper Gabriel	3 toises 48 pieds
16739	place	Noble DUFRENEY du CHATEL Prosper Gabriel	5 toises
16740	verger	Noble DUFRENEY du CHATEL Prosper Gabriel	27 toises 11 pieds
16741	grange	Noble DUFRENEY du CHATEL Prosper Gabriel	3 toises 5 pieds
16742	jardin	Noble DUFRENEY du CHATEL Prosper Gabriel	4 toises
16746	grange	Noble DUFRENEY du CHATEL Prosper Gabriel	6 toises 3 pieds

Si l'on considère cette description de la vente, la ferme du Châtelet est géographiquement distincte du site originel. Par ailleurs, sur le cadastre de 2008<sup>54</sup>, le toponyme du Châtelet a glissé vers le sud-ouest pour se rapprocher de la route<sup>55</sup>. Le toponyme actuel renvoie plus au centre de l'exploitation agricole qu'au site médiéval. Cette ferme est construite après 1730, le seul bâtiment mentionné sur la mappe sarde dans ce secteur étant une grange portée sous le numéro 16746. Le bâtiment de la ferme apparaît en revanche sur une carte de 1856<sup>56</sup> et plus clairement sur le cadastre de 1899 (parcelles 1314, 1323, 1324). Existant encore actuellement (parcelles OI 1198, 2596 et 2713) le bâtiment de la ferme est aujourd'hui situé le long de la route du Mont D'Arbois au lieudit « Châtelet Dessus ». La façade de cette maison porte le patronyme Garny en plus d'une représentation d'un évêque (portant mitre et crosse)<sup>57</sup> [Fig. 16 et 17]. Le grenier de la maison mentionné dans l'acte de 1792 correspond peut-être à la grange 16746 de la mappe, quant à celui situé « proche le château », il s'agit vraisemblablement de la « grange » 16741. Cette grange, qui semble d'ailleurs s'adapter au relief car

53 Collectif, « Le Châtelet », *En Coutère* n°6, p. 7 L'acte est dressé le 14 décembre 1792, dans un contexte défavorable à la noblesse et au clergé. Joseph Nicolas Dufreney Du Châtelet trouve d'ailleurs la mort l'année suivante.

54 Et déjà sur le cadastre « français » de 1899.

55 Toujours au sud du site médiéval coule un ruisseau qui porte le nom, sur le cadastre actuel, de ruisseau du Châtelet. Par ailleurs il existe, toujours sur Saint-Gervais, à l'entrée du Val Montjoie un toponyme « Grange du Châtelet » (45°53.729 / E 006°42.011 / alt. 811 m). Différents vestiges y ont été relevés, voir OBERKAMPF Marjolaine (direction), *Prospections d'altitude en Haute-Savoie (cantons de Saint-Gervais-Les-Bains et Chamonix-Mont-Blanc)*, Rapport de prospection thématique, ESPAHS, 2004.

56 PAYEN Jean-François, *Carte topographique et routière de la vallée de Montjoie et des environs des bains de Saint-Gervais*, Paris, Andriveau Goujon, Jannet, lithographie Kaepfelin, 1856 conservé à la Bibliothèque Municipale de Chambéry, cote CAR SAV B 133.

57 Collectif, « Le Châtelet », *En Coutère* n°6, p. 7.



**Fig. 16** : La ferme du Châtelet, bâtie au début du XIXe s. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs, 2009.



**Fig. 17** : La ferme du Châtelet, détail d'un bois de la charpente décoré et millésimé. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs, 2009.

située en contrebas du château, si l'on se réfère toujours à la mappe, n'existe plus en 1899. Enfin l'acte de 1792 passe sous silence « la place » 16739 et surtout la « mesure » 16737.

La fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle voient passer, sur la route du Mont-Blanc, de nombreux artistes, dont quelques uns captent plus ou moins subrepticement le site du Châtelet. Une première vue, estimée de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous est livrée par Louis Albert Guillain Bacler D'Albe (1761-1848) [Fig. 18 et 19] qui prouve que le bâtiment septentrional du Châtelet était bien visible depuis le fond de la vallée de l'Arve.



**Fig. 18** : BACLER D'ALBE Louis Albert Guillain (1761-1848), *Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais)*, Gouache, 21,7 x 32,5 cm - © La Fontaine de Siloé, cliché Denis Rigault, Collection Paul Payot, Conseil Général de la Haute-Savoie.



Fig. 19 : BACLER D'ALBE Louis Albert Guillaumin (1761-1848), *Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais)*, détail.

Jean-Philippe Linck (1766-1843), au début du XIX<sup>e</sup> siècle [Fig. 20], fait émerger ce même bâtiment d'un écrin de végétation.



Fig. 20 : LINCK Jean-Philippe (1766-1843), *Village de Saint-Gervais* – début du XIX<sup>e</sup> siècle ? Œuvre publiée dans BAUD Henri et MARIOTTE Jean-Yves, *Dictionnaire des communes savoyardes – Le Faucigny*, Horvath, 1980, p. 398.

En revanche il faut peut-être considérer avec prudence la représentation de Saint-Gervais que livre François Diday (1802-1877), où les vestiges de ce qui pourrait être le Châtelet semblent disproportionnés et surtout mal situés par rapport à l'église [Fig. 21] ; on pourra d'ailleurs même douter que cette représentation concerne Saint-Gervais.

C'est toutefois avec une meilleure confiance, mais aussi avec un peu d'étonnement, qu'il faut aborder le document cartographique établi par Jean-François Payen<sup>58</sup> en 1854-1855 et publié en 1856<sup>59</sup> [Fig. 22], lequel

58 Le docteur Jean-François Payen (1800-1870), médecin, a mené d'importants travaux sur les eaux minérales, cadre dans lequel a dû être dressée cette carte. Il est surtout connu dans le milieu bibliophilique pour sa prestigieuse collection constituée autour des œuvres de Montaigne, léguée après sa mort à la Bibliothèque Nationale de France et qui constitue le Fonds Payen.

59 PAYEN Jean-François, *Carte topographique et routière de la vallée de Montjoie et des environs des bains de Saint-Gervais*, Paris, Andriveau



**Fig. 21** : DIDAY François (1802-1877), *Moulin et église de Saint-Gervais au début du XIXe siècle*, lithographie, publiée dans MERMOUD Albert, *Mémoire du Mont-Blanc d'Antan*, chez l'auteur, 2001, p. 309. Cette vue est à considérer avec prudence, tant en raison de problèmes dans les emplacements des bâtiments représentés que de l'« enjolivement » de ce paysage attribué à Saint-Gervais.

livre un état des bâtiments du Châtelet similaire à celui de la mappe.

La maison 16738, la mesure 16737 et la grange 16746 sont représentées dans la même disposition qu'en 1730. La fiabilité de cette carte ne peut être mise en doute puisque sa légende précise qu'elle a été dressée « sur des travaux inédits communiqués par le Dépôt de la Guerre et complétée d'après des reconnaissances faites sur les lieux en 1854-1855 ». Ce document livre donc une approche originale du secteur pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est par ailleurs notable de constater que la mesure de la mappe n°16739 est encore représentée, alors même que, curieusement, elle n'est pas mentionnée dans l'acte de vente de 1792.

Pour ce qui concerne le réseau viaire, la carte de Payen, dont la vocation est d'abord touristique, représente l'ensemble des sentiers qui rayonnent autour des thermes. Une fois de plus, ce réseau de chemins ne favorise pas le Châtelet, qui est pour le coup, dans un véritable cul de sac.



**Fig. 22** : Extrait de PAYEN Jean-François (1800-1870), *Carte topographique et routière de la vallée de Montjoie et des environs des bains de Saint-Gervais*, Paris, lithographie Kaeppllin, 1856 - Collection Bibliothèques municipales de Chambéry - cote CAR SAV B 133.

Goujon, Jannet, lithographie Kaeppllin, 1856 conservé à la Bibliothèque Municipale de Chambéry, cote CAR SAV B 133.

Le plan cadastral de 1899 [Fig. 23], quant à lui, ne porte plus que le bâtiment septentrional, situé sur la parcelle 1336 de la section I (feuille I 8). La nature de cette parcelle est dite « terre » et, d'une surface de 32 ares et 63 centiares, elle appartient à Hortense Garny, femme de François Orset<sup>60</sup>. Bien que l'emprise d'un bâtiment soit représentée, aucune allusion n'est faite à son existence dans les matrices. Ce bâtiment est donc à l'état de ruine et celui qui était à l'état de mesure en 1730 (sous le n° 16737), bien qu'encore représenté sur la carte de 1856, n'y figure plus.



Fig. 23 : Détail du cadastre français de Saint-Gervais (1899) – Archives Départementales de la Haute-Savoie cote 3 P 3, section I (feuille I 8). Cliché : C. Guffond, SDAHs, 2008.

Un certain nombre de pistes resteraient à exploiter pour affiner la perception de l'évolution de ce site (**ANNEXE 1**). Parmi les sources à envisager figurent les registres du bureau du tabellion de Megève, duquel dépendait la paroisse de Saint-Gervais, et dans lesquels peuvent être consignés les prix-faits d'éventuels travaux engagés sur les bâtiments du Châtelet. Prenant le relais du tabellion pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les minutes notariales de Saint-Gervais de la série 2 E des Archives départementales de la Haute-Savoie sont, pour les mêmes raisons, tout aussi potentiellement intéressantes. Enfin d'autres références de natures diverses restent à approfondir.

60 Archives Départementales de la Haute-Savoie, 3 P 3 1509.



## CHAPITRE 2.

# CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'INTERVENTION

### 2.1 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Dans le cadre de l'aménagement de la déviation routière du centre de Saint-Gervais-Les-Bains (RD 902 – RD 909), la Commune et le Conseil général de la Haute-Savoie ont souhaité développer un projet de mise en valeur du site de l'ancienne maison forte du Châtelet, située en limite du projet de voirie. La portion de route à construire, partant du centre de Saint-Gervais, a pour but de franchir le torrent du Bonnant par un pont aboutissant en contrebas de l'éperon portant les bâtiments de l'ancienne maison forte. Dans ce contexte, sans que le site ait été menacé de destruction, la volonté d'une mise en valeur était limitée par la faiblesse des connaissances historiques et archéologiques relatives à cette maison forte. Très arasés et ennoyés dans une végétation abondante, ses vestiges étaient peu visibles [PLANCHE V] et, de ce fait, ne se prêtaient guère à la définition d'un projet de mise en valeur. En accord avec la Commune de Saint-Gervais et la Direction de la Voirie et des Transports du Conseil général, un projet d'étude préalable a été proposé par le Service archéologique départemental en juin 2008 sur la base du cahier des charges défini par le Service Régional de l'Archéologie – DRAC Rhône-Alpes en mai 2008.

Le projet d'étude a ainsi pu être mis en œuvre du 15 août au 26 septembre 2008, mobilisant une équipe de six archéologues pour une durée de six semaines d'intervention sur le terrain.

### 2.2 - PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique de l'étude, fixée par le cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie, était centrée sur la reconnaissance extensive de l'organisation spatiale de la maison forte. Une vision planimétrique aussi exhaustive que possible devait être atteinte afin de caractériser l'architecture de la maison forte, tout en offrant des éléments de chronologie relative des vestiges et des datations des différents édifices la composant.

Une attention particulière devait également être portée à la caractérisation de la plate-forme servant d'assise aux bâtiments, afin de déterminer son origine naturelle ou anthropique. La tradition érudite définissait en effet jusqu'à présent le site comme une motte castrale, terme supposant *a priori* un apport volontaire de terres destiné à constituer un tertre artificiel, élément principal de la fortification<sup>61</sup>. L'analyse géomorphologique, appuyée sur les sondages archéologiques et géotechniques, a d'emblée pu écarter l'hypothèse d'un tertre entièrement artificiel au profit d'une moraine glaciaire, loin d'être isolée puisqu'elles sont nombreuses dans ce secteur, dont le relief a été partiellement aménagé.

---

61 PESEZ Jean-Marie, « Maison forte, manoir, bastide, tour, motte, enceinte, moated site, wasserburg, ou les ensembles en archéologie », *La Maison Forte au Moyen Age, Actes du colloque de Pont-à-Mousson (1984)*, éd. du CNRS, Paris, 1986, p. 331-339.

## **2.3 - MÉTHODOLOGIE**

### **2.3.1 - STRATÉGIE DE FOUILLE**

Cette problématique simple a conduit l'équipe de fouille à orienter les recherches sur le terrain selon deux axes principaux.

En premier lieu, après abattage des arbres qui recouvraient le site et broyage de la végétation, le dégagement en aire ouverte des maçonneries sub-affleurantes a été



Fig. 24 : Terrassements sur la plate-forme sommitale. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

réalisé au moyen d'une pelle mécanique de 4,5 t équipée d'un godet de curage [Fig. 24] ; les terres ont été évacuées de la plate-forme sommitale, où l'espace de stockage était insuffisant. Le déboisement et les terrassements ont été confiés à l'entreprise Tronchet, de Cordon. Une partie des déblais ont en outre été utilisés pour créer une rampe d'accès à la plate-forme sommitale, dont l'accès était de prime abord trop raide pour les engins mécaniques. Ce premier décapage a permis d'identifier le plan général de la maison forte et des édifices qui la composaient. L'ensemble des maçonneries mises au jour, fortement fragilisées par la végétation et les racines des arbres, nourries de la chaux que contenait le mortier des murs, ensuite été nettoyé manuellement [Fig. 25 et 26].



Fig. 25 : Nettoyage des sondages après terrassements. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Fig. 26 : Le bâtiment nord (BÂTIMENT 1) en cours de nettoyage. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

En second lieu, dix sondages plus profonds ont été réalisés afin de documenter la stratigraphie et de reconnaître les niveaux de sols. Deux de ces sondages ont été ouverts en contrebas de l'éperon portant la maison forte, vers le sud, à proximité du chemin d'accès où était visible avant l'intervention une faible dépression pouvant trahir la présence d'un ancien fossé comblé appartenant à la fortification [Fig. 27]. Les huit autres sondages ont été ouverts sur la plateforme sommitale, en lien avec les vestiges architecturaux préalablement dégagés. Ces sondages ont privilégié la reconnaissance de la stratigraphie en lien avec les constructions ; ils ont donc été implantés perpendiculairement aux maçonneries ou aux points de jonction des différents murs [PLANCHE VI et VII]. Cette méthode a permis d'obtenir une vision d'ensemble de la maison forte assez fiable, même si plusieurs questions relatives à la



Fig. 27 : Sondage en tranchée dans le Secteur 2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

chronologie et à la fonction des différentes parties de l'édifice subsistent. Néanmoins, signalons que la plupart de ces questions sont dues, pour l'essentiel, à l'indigence des vestiges : en effet, la sédimentation est assez faible sur un site de hauteur qui est sujet à une forte érosion ; en outre, les sols conservés sont rares et, nous le verrons, la plupart était vraisemblablement en bois à l'intérieur des bâtiments et ils ont donc disparu. Enfin, une étude documentaire a pu être réalisée par Christophe Guffond, afin de tenter de cerner le contexte historique de la fondation de cette maison forte et d'identifier les lignages seigneuriaux auxquels elle a appartenu.

### **2.3.2 - PROTOCOLE D'ENREGISTREMENT ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES**

Les données archéologiques et stratigraphiques ont été recueillies sur le terrain sous la forme de fiches d'enregistrement, réparties en Unités Stratigraphiques et en Faits, selon un système d'enregistrement décrit en ANNEXE 2. Deux secteurs d'intervention ont été distingués sur le site, le premier constitué par la plate-forme sommitale portant les bâtiments (Secteur I), le second situé au sud de l'éperon où deux sondages ont été réalisés (Secteur II).

Les relevés réalisés regroupent des levés topographiques au tachéomètre laser (Leica Builder R100M) pour les plans d'ensemble [Fig. 28] et des relevés manuels pour les plans, les coupes stratigraphiques et les élévations [Fig. 29]. Ces relevés manuels ont été dessinés à l'échelle 1/20<sup>ème</sup> sur du film polyester pour assurer leur conservation à long terme.

Les photographies ont été réalisées au moyen d'un

appareil numérique reflex Nikon D50 (5 millions de pixels) équipé d'un objectif Nikon 28-55 mm et d'un grand angle Sigma 10-20 mm. Une perche de 4m a été ponctuellement utilisée pour réaliser des clichés verticaux ou des vues d'ensemble des bâtiments. La documentation photographique regroupe des clichés de travail et des clichés destinés à la publication dans le présent rapport.



Fig. 28 : Relevé des structures au tachéomètre. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Durant la phase de traitement post-fouille, la documentation écrite, graphique et photographique a été ordonnée, numérotée et inventoriée selon les normes définies par le Ministère de la Culture et de la Communication dans

Fig. 29 : Relevé pierre à pierre en plan. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

*l'Arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans l'Arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ; ces deux arrêtés ministériels sont complétés et précisés par le cahier des charges défini par le Service Régional de l'Archéologie en date du 15 février 2008 et dénommé *Enregistrement et conditionnement de la documentation scientifiques (mobilier et archives) : normes de présentation et de contenu des rapports d'opération d'archéologie préventive en Rhône-Alpes*.*

Les inventaires des Espaces, d'US et de Faits ont été informatisés par Liliana Ceci (**ANNEXES 3, 4 et 5**), tandis que Laurent D'Agostino a réalisé les inventaires des photographies (**ANNEXE 6**), des minutes de terrain (**ANNEXE 7**) et de la documentation écrite (**ANNEXE 8**).

Le mobilier recueilli lors de l'opération a été lavé, conditionné, inventorié et étudié par Liliana Ceci. Il regroupe de la céramique, des objets métalliques et quelques fragments de verre. La faune a été lavée et conditionnée, mais le corpus réuni, datant pour l'essentiel de la fin de l'Époque Moderne n'offre pas un intérêt suffisant dans ce contexte pour avoir bénéficié d'une étude. L'ensemble du mobilier et des prélèvements a été conditionné en bacs normalisés et inventorié (**ANNEXES 9, 10 et 11**) par Liliana Ceci.

Les documents graphiques ont été informatisés, assemblés et mis en forme sous Adobe Illustrator par Mylène Navetat. Les plans d'ensemble ont été recalés sur le plan topographique général, mis au net sous AutoCAD. La cartographie générale et les plans cadastraux ont été informatisés par Laurent D'Agostino sous AutoCAD et Illustrator.

Les photographies sélectionnées pour l'édition dans le présent rapport ont été retraitées sous Adobe Photoshop afin d'améliorer leur qualité graphique.



## CHAPITRE 3.

# STRUCTURES ET STRATIGRAPHIE

---

### 3.1 - RÉPARTITION DES STRUCTURES ET PLAN GÉNÉRAL DES VESTIGES

La maison forte du Châtelet montre un plan largement conditionné par la topographie naturelle de l'éperon morainique [Fig. 30] qui porte les bâtiments. Le cordon morainique affecte en effet une morphologie assez longiligne d'orientation générale sud-sud-ouest / nord-nord-est et un sommet relativement plat d'environ 40 m de longueur pour 10 à 12 m de largeur. La plate-forme sommitale (SECTEUR 1), bordée de pentes abruptes



Fig. 30 : Coupe de la moraine sur le flanc oriental de l'éperon portant les bâtiments. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2008.

à l'est et à l'ouest, plus douces au nord et au sud, a été occupée dans son ensemble par les bâtiments, dont l'accès était ainsi naturellement protégé par le relief [PLANCHE VI].

S'il est difficile de déterminer avec précision dans quelle mesure ce relief a pu être aménagé de main d'homme, il apparaît qu'aucun apport volontaire de remblais n'a été identifié lors de la fouille ; il en résulte que, si le relief a été accentué pour renforcer la fortification, ce n'a été le cas que par le modelage des pentes existantes ou l'aplanissement de la plate-forme sommitale. Au sud, où les pentes sont les moins abruptes, se trouvait vraisemblablement le seul accès possible à la fortification, les autres versants étant bordés de profonds ravins creusés par le torrent du Bonnant. À cet endroit (SECTEUR 2), des traces d'une modification substantielle de la topographie naturelle sont bien identifiables ; en effet, deux tranchées<sup>62</sup> réalisées en contrebas de l'éperon, dans une zone où était visible avant la fouille une légère dépression, ont permis d'identifier formellement la présence d'un ancien fossé creusé dans la moraine. Sa forme en croissant, épousant les contours de l'éperon, barrait ainsi l'accès à la maison forte et renforçait ses défenses. C'est à proximité de ce fossé, en contrebas de la résidence seigneuriale, que la carte sarde de 1733 montre l'existence d'un bâtiment que les tables identifient comme une grange<sup>63</sup> [Fig. 15 et PLANCHE III]. Bien que toute trace de cet édifice ait disparu, il s'agit très vraisemblablement d'une partie au moins de l'exploitation agricole qui permettait la gestion du domaine seigneurial.

62 Sondages IV et V.

63 Archives départementales de la Haute-Savoie, Carte de Saint-Gervais..

Sur la plate-forme sommitale, les bâtiments de la maison forte se répartissent en trois ensembles distincts, inscrits dans un rectangle de 37 m de longueur nord-sud et 9 m de largeur est-ouest, exception faite d'une petite tour quadrangulaire flanquant la courtine ouest [PLANCHE VIII]. Au nord, dominant les gorges du Bonnant, un premier édifice (BÂTIMENT 1) de plan rectangulaire occupe l'extrémité de l'éperon ; mesurant 11,10 m de longueur nord-sud et de 8,60 m à 8,85 m de largeur est-ouest hors œuvre, l'espace intérieur de cette construction est apparu divisé en plusieurs pièces par deux murs de refend. Au centre, une vaste construction de 18,50 m de longueur nord-sud par 8,80 m de largeur est-ouest hors œuvre, située dans le prolongement du Bâtiment 1 et au sud de celui-ci, semble avoir constitué un espace ouvert probablement à vocation de cour<sup>64</sup> (COUR 3). Un deuxième bâtiment habitable (BÂTIMENT 2), de plan quadrangulaire et de 7,00 m de longueur nord-sud et 8,30 m de longueur est-ouest, forme l'extrémité sud de la maison forte, dans l'axe du chemin d'accès. Enfin, un quatrième édifice, plus modeste, est constitué par la base d'un petite tour rectangulaire (BÂTIMENT 4) de 3,20 m de longueur nord-sud par 2,90 m de largeur est-ouest qui flanque l'enceinte de la COUR 3 à l'ouest.

Ce plan, très simple, ne résulte cependant pas d'une seule et unique campagne de construction, mais bien d'une évolution de l'architecture de la maison forte. Malgré les lacunes certaines dans la compréhension du site induites par le fort arasement des bâtiments, la récupération probable des matériaux de construction à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, ainsi que la faible sédimentation sur un site soumis à l'érosion, l'étude archéologique a permis de cerner dans ses grandes lignes l'architecture et l'évolution de cette résidence seigneuriale montagnarde.

Si le plan d'ensemble du site a pu être appréhendé par le décapage extensif des arases des murs affleurant sous la végétation et les niveaux d'effondrement, dix sondages plus profonds ont été réalisés dans les différents secteurs concernés par l'étude [PLANCHE VII]. Ces sondages représentent une surface totale de 77 m<sup>2</sup>, soit 56 m<sup>2</sup> pour les différents bâtiments du SECTEUR 1 et 21 m<sup>2</sup> pour les tranchées du SECTEUR 2.

## **3.2 - LE BÂTIMENT 1 : UNE TOUR À VOCATION RÉSIDENIELLE ?**

### **3.2.1 - PLAN D'ENSEMBLE ET PARTITIONS INTERNES**

Implanté à l'extrémité nord du site, le BÂTIMENT 1 affecte un plan quadrangulaire très simple [PLANCHE IX]. Mesurant 11,10 m de longueur nord-sud pour une largeur de 8,60 m au nord et 8,85 m au sud hors œuvre, son emprise au sol atteint environ 97 m<sup>2</sup>. À l'intérieur, l'espace habitable, réduit du fait de l'épaisseur des murs périphériques<sup>65</sup>, mesure 9,05 m par 6,25 m, soit une surface assez restreinte de 56,50 m<sup>2</sup>.

Deux murs de refend (M 5 et M 6) viennent diviser l'espace interne en trois espaces distincts, mais situés sur deux niveaux différents. Le mur M 5, d'orientation est-ouest, recoupe le bâtiment en son milieu, dans le sens de la largeur et en deux parties égales. Le mur M 6, d'orientation nord-sud, recoupe quant à lui la moitié sud de l'édifice en deux pièces de dimensions égales. Au nord, la pièce ESP 1.1 est la plus vaste avec des dimensions de 6,20 m dans le sens est-ouest pour 3,95 m dans le sens nord-sud, soit une surface utile d'environ 24,50 m<sup>2</sup>. Au sud-est, la pièce ESP 1.2 mesure 4,30 m nord-sud par 2,90 m est-ouest, soit 12,50 m<sup>2</sup>, tandis que la pièce ESP 1.3 au sud-ouest avoisine les 13,80 m<sup>2</sup> de surface avec 4,45 m du nord au sud pour 3,10 m d'est en ouest. Au total, la surface utile à l'intérieur du BÂTIMENT 1 atteint donc 50,80 m<sup>2</sup> au sol.

---

64 C'est du moins ainsi que l'identifient les tables de la carte sarde en 1733.

65 À l'est, au nord et à l'ouest, les murs M2, M1 et M4 mesurent en moyenne 1,20 m d'épaisseur, tandis qu'au sud, la façade donnant sur la cour ne mesure que 0,95 m d'épaisseur.



Fig. 31 : Le BÂTIMENT 1 vu du sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

L'état de conservation de l'édifice est assez bon [Fig. 31], même si les élévations sont arasées à une très faible hauteur, en moyenne entre les cotes 804,37 m au nord pour le mur M1 [Fig. 32] et 805,15 m à l'ouest pour le mur M 4, tandis qu'en périphérie les sols actuels sont autour des cotes 802,32 m au nord, 804,89 m à l'ouest et 804,07 à l'est. À l'intérieur, les hauteurs d'élévations observables sont plus importantes au regard des niveaux de sols anciens : de 0,80 m à 1,00 m de hauteur à l'ouest, où les décapages préliminaires ont été arrêtés autour de la cote 803,82 m, mais jusqu'à 2,20 m de hauteur à l'est, où deux caves ont été creusées dans le substrat (Esp 1.1 et 1.2).



Fig. 32 : Parement nord du mur M 1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

### 3.2.2 - MODES DE CONSTRUCTION

Sans entrer pour l'instant dans le détail de la chronologie de la construction de l'édifice, il apparaît que l'ensemble résulte de multiples remaniements, dont témoignent les techniques de construction des maçonneries.

### 3.2.2.1 - LES MURS PÉRIPHÉRIQUES

Le mode de construction est assez homogène pour les murs périphériques (M 1, M 2, M 3 et M 4) [PLANCHES X et XI]. Les parements extérieurs sont constitués en majorité de gros blocs de gneiss dont les faces arrondies et très lisses démontrent l'origine glaciaire [Fig. 33], tandis que le blocage emploie des chutes de taille ou des blocs bruts de plus petit calibre. Les blocs usés par l'érosion et probablement prélevés dans des pierriers ou des



Fig. 33 : Détail de l'appareil du parement nord de M 1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2008.

moraines ont été grossièrement équarris avant leur mise en œuvre, en particulier sur les faces de parement. Aucune trace d'outil n'a pu être identifiée formellement du fait de l'usure et du caractère stratifié de la roche, mais il est probable que les blocs aient été pour la plupart équarris au pic. L'appareil irrégulier à assises réglées montre que la construction s'est faite selon une progression horizontale, par assises successives, entre lesquelles s'intercalent de fines assises de réglage constituées de petites pierres de calage en gneiss ou en ardoise. Les modules, très irréguliers, varient pour les assises principales de 5 cm de hauteur par 15 cm de longueur à 25 cm de hauteur par 40 cm de longueur. Les chaînes d'angles, plus soignées, sont constituées de gros blocs bruts ou grossièrement équarris de gneiss, dont les modules varient de 75 cm de longueur par 10 cm de hauteur à 100 cm de longueur par 40 cm de hauteur ; les hauteurs de ces blocs, formant un harpage vertical

entre les façades, déterminent les hauteurs d'assises qui varient de 10 à 40 cm ; elles montrent cependant de fréquents dédoublements dus à l'irrégularité des blocs employés et les lits sont rarement horizontaux. Si les parements externes ne peuvent être observés que sur de faibles portions, on atteint néanmoins une moyenne de 5,3 assises par mètre d'élévation sur les façades.

À l'intérieur, les parements sont plus difficilement observables du fait du mortier très abondant par endroits qui ennoie les blocs ; bien que détérioré sur les parties hautes des maçonneries, ce mortier forme encore par endroits un enduit assez lisse qui devait masquer complètement les pierres des parements. Les matériaux employés sont cependant de plus faible calibre que pour les parements extérieurs (10 cm par 6 cm à 15 cm par 40 cm) et la mise en œuvre moins soignée, plus proche de l'*opus incertum*.



Fig. 34 : Sondage I, coupe stratigraphique sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2008.

Les tranchées de fondation des murs périphériques, observées dans les Sondages I et VII [PLANCHE XII et XIII], sont creusées dans le substrat morainique.

Au niveau du Sondage I, implanté à l'est du BÂTIMENT 1 le long du mur M 2, seul a pu être observé le niveau d'ouverture de la tranchée creusée dans les limons et les sables de l'éperon (US 1012), autour de la cote 802,75 m [PLANCHE XI] ; dans ce secteur, elle avoisine une largeur de 0,12 à 0,15 m avant de rapidement devenir pleine [Fig. 34].

Dans le Sondage VII, les limons sableux de l'éperon sont entaillés par une tranchée aveugle de 0,20 m de largeur, entièrement remplie par la fondation (US 1076) du mur M 4, formant la façade ouest de l'édifice [Fig. 35]. Les fondations du mur apparaissent ici à la cote 803,66 m et sont matérialisées par un net ressaut [Fig. 36]. Pour le mur oriental (M 2), les fondations sont complètement à nu du fait de l'aménagement des deux caves Esp 1.1 et Esp 1.2 à l'intérieur de l'édifice : là aussi, un net ressaut marque la liaison entre la fondation



Fig. 35 : Sondage VII, coupe stratigraphique nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Fig. 36 : Parement oriental de M 4 au niveau du Sondage VII. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

du mur (US 1124) et son élévation (US 1122), à une altitude qui varie entre les cotes 803,25 m au nord et 803,70 m au sud<sup>66</sup> [PLANCHES X et XI]. Si un épais enduit (US 1126) appliqué sur la fondation de M 2 lors du creusement des caves masque en partie sa structure, il apparaît que les fondations sont construites assez grossièrement [Fig. 37] : des blocs irréguliers et de calibres variant de 3 cm par 12 cm à 8 cm par 50 cm sont installés en fond de tranchée et noyés dans un mortier abondant, colmatant ainsi totalement la tranchée de fondation.

Ce mode de construction en tranchée étroite a ainsi l'avantage d'être facile à mettre en œuvre et ne nécessite pas de grandes compétences techniques et des terrassements préliminaires minimum ; en revanche, il offre une moins bonne stabilité à l'édifice, d'autant que le sous-sol est ici particulièrement meuble et sableux. L'épaisseur

66 Cette différence d'altitude est due à un brusque rehaussement du ressaut de fondation au milieu de la longueur du mur. Si cette dénivellation de 0,45 m reste difficilement explicable, il est probable qu'elle ait été rendue nécessaire par les contraintes topographiques du site, en particulier les forts dénivelés aux abords du Bâtiment 1.



**Fig. 37** : Parement ouest de M 2 au niveau de la fenêtre OUV 18. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

des murs, de l'ordre de 1,55 m en fondation, compense néanmoins en partie l'absence de substrat rocheux.

Par ailleurs, la construction des maçonneries a été adaptée en partie à la présence dans le sous-sol d'imposants blocs erratiques inclus dans la moraine ; charriés par les glaciers et déposés en même temps que des éléments plus fins (limons, sables et graviers), deux blocs de gneiss de plusieurs tonnes ont été observés près de la surface de l'éperon morainique.

À l'ouest, le premier affleure actuellement à la surface du sol (US 1140) [Fig. 38] ; le mur M 4 est bâti en partie sur ce rocher et s'adapte largement à sa forme. Sur le parement interne du mur, le bloc erratique montre une face verticale plane qui semble avoir été retaillée pour laisser libre l'espace intérieur du bâtiment [Fig. 39]. Ce bloc de gneiss, de près de 3,30 m de longueur pour 2,20 m de largeur et une épaisseur d'au moins 0,70 m, peut peser au minimum environ 13 tonnes<sup>67</sup>. Sans doute trop difficile à tailler pour être utilisé lors du chantier de construction, il a tout simplement été laissé en place.

À l'intérieur du bâtiment, le creusement des caves Esp 1.1 et 1.2 a également mis au jour un bloc erratique de



**Fig. 38** : Bloc erratique de gneiss (US 1140) affleurant sur la plateforme sommitale au niveau du mur M 4. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

taille imposante (US 1136) que les bâtisseurs n'ont pas jugé utile de déplacer ou de débiter pour l'utiliser comme matériau de construction [Fig. 40]. Situé presque au milieu du bâtiment, ce bloc de gneiss dont les côtés ont été grossièrement retaillés pour libérer de l'espace mesure 1,60 m de longueur par 1,30 m de largeur pour une

<sup>67</sup> Le gneiss a une densité d'environ 2,7 à 2,8 t/m<sup>3</sup> (source : BRGM).



Fig. 39 : Parement oriental de M 4 et adaptation de la construction sur le bloc erratique (US 1140). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

hauteur d'au moins 1,60 m, soit une masse d'environ 9 tonnes au minimum. Il a été inclus dans la construction du mur M 5, bien qu'il dépasse largement du parement nord du mur ; sur sa face sud, le bloc a été simplement chemisé par un parement de petites pierres (US 1135).



Fig. 40 : Bloc erratique de gneiss (US 1136) utilisé dans la construction du mur de refend M 5. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

### 3.2.2.2 - LES MURS DE REFEND

Un premier mur de refend (M 5) [PLANCHE XI], épais de 0,70 m en moyenne, divise l'espace intérieur de l'édifice dans le sens est-ouest. Il s'appuie à l'ouest sur le parement interne du mur M 4 et à l'est sur le mur M 1 sans chaînages ; M 5 est donc postérieur à la construction des murs gouttereaux. Sa construction a en outre profondément entaillé le substrat, ainsi qu'il a pu être observé dans le Sondage III [Fig. 41].

Son mode de construction est assez sommaire, mettant en œuvre des blocs de gneiss bruts ou éclatés disposés en assises relativement horizontales et liés par un mortier de chaux et sable très abondant [Fig. 42]. À l'est,



Fig. 41 : Sondage III, substrat entaillé pour la construction du mur de refend M 5. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Fig. 42 : Parement sud de M 5 et porte POR 16. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

comme il a été évoqué, un bloc erratique de gneiss (US 1136) pris dans le substrat morainique a été grossièrement équarri et utilisé pour la construction du mur. Il forme ainsi le piédroit ouest d'une porte (POR 16) servant de communication entre les caves Esp 1.1 et 1.2 ; sur sa face sud, le bloc est simplement habillé par un parement de petits blocs (US 1135) [Fig. 43]. La porte POR 16, bien conservée, est couverte d'un arc surbaissé composé de claveaux de cargneule, une roche sédimentaire dont la structure caverneuse résulte d'une érosion chimique, bien taillés et de blocs de gneiss [Fig. 44]. Les éléments en cargneule sont vraisemblablement en remploi, comme en témoigne la présence d'un chanfrein visible sur l'un des claveaux.

Fig. 43 : Chemisage du bloc erratique US 1136 par le parement de M 5. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Un second mur de refend (M 6) [PLANCHE XI], d'orientation nord-sud, vient simplement s'appuyer sur les parements du mur de façade M 3 au sud et du refend M 5 au nord. Il mesure 4,45 m de longueur pour une épaisseur de 0,40 m. Seule sa face orientale est parementée, tandis que du côté ouest, le mur vient s'appuyer contre la moraine entaillée verticalement par le creusement des caves. Cet aménagement vient ici délimiter une dénivellation d'environ 1,40 m entre les niveaux d'apparition du substrat dans les pièces sud-ouest (Esp 1.3 à 803,38 m) et sud-est (Esp 1.2 à 802,02 m). Le mode de construction est là aussi assez peu soigné, montrant un *opus incertum* de petits blocs bruts ou éclatés noyés dans un mortier très débordant [Fig. 45].



Fig. 44 : Détail de l'appareil de l'arc surbaissé de la porte POR 16 ; alternance de claveaux de tuf et de gneiss. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Fig. 45 : Parement oriental du mur de refend M 6. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Les deux murs de refend semblent appartenir à une même phase de construction, même si M 5 est construit avant M 6. La mise en œuvre est assez similaire pour les deux murs et les mortiers de chaux et sables grossiers, de couleur beige-jaune, sont identiques.

### **3.2.3 - CIRCULATIONS ET AMÉNAGEMENT DES PIÈCES**

Plusieurs aménagements de l'édifice permettent d'approcher les circulations internes et les fonctions des pièces, même si l'état de conservation, limitée aux caves et aux premières assises du rez-de-chaussée, ne permettent que des observations assez restreintes. Les accès au BÂTIMENT 1 avaient lieu depuis le sud, les autres façades donnant sur les pentes raides de l'éperon. Deux portes permettaient dans le dernier état d'accéder au bâtiment

depuis la COUR 3, l'une au rez-de-chaussée et à la pièce ESP 1.3, l'autre aux caves ESP 1.1 et 1.2 [PLANCHE IX].

### 3.2.3.1 - LE REZ-DE-CHAUSÉE ET LA PIÈCE ESP 1.3

La porte POR 17 permettait d'accéder au rez-de-chaussée à l'angle ouest de la façade, donnant directement dans la pièce sud-ouest du bâtiment (ESP 1.3). Seul le seuil de la porte, composé de dalles de cargneule soigneusement taillées et portant de fortes traces d'usure due aux passages répétés, est bien conservé [Fig. 46]. Le lit de pose du piédroit occidental est encore visible au niveau de la liaison entre les murs sud (M 3) et ouest (M 4), tandis que, pour le piédroit oriental, seul un arrachement rectangulaire dans le parement du mur M 3 permet de restituer sa position. Ces observations permettent de restituer une largeur de porte de 1,10 m environ, avec un seuil de 0,25 m de largeur.



Fig. 46 : Seuil de la porte POR 17, aménagé à l'angle sud-ouest de M 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2008.

Dans l'épaisseur du mur M 3, au niveau de la porte POR 17, une calade de petits galets (SOL 41) vient former le seul vestige de sol construit identifié au niveau de la pièce sud-ouest ; situé à une altitude de 804,51 m, ce sol est constitué de galets d'un calibre variant de 4 cm par 5 cm à 12 cm par 5 cm en moyenne. Pour surprenant que cela paraisse, cette calade repose sur une couche de terre sablonneuse qui occupe l'épaisseur du mur M 3 [Fig. 47], sans qu'aucune liaison stratigraphique n'ait pu être établie entre cet aménagement et l'occupation de la pièce ESP 1.3.

À l'intérieur de la pièce ESP 1.3, seuils ont été identifiés successivement dans le Sondage VII : le substrat morainique sablo-limoneux (US 1079) dont le sommet se trouve autour de la cote 803,38 m ; des niveaux de substrat remanié pouvant correspondre aux



Fig. 47 : Lit de pose du sol de galets au nord du seuil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2008.

piétinements liés à la construction de l'édifice (US 1075 et 1077), apparaissant autour de 803,69 m ; puis, couvrant le comblement (US 1074) de la tranchée de fondation du mur M 3, une couche de remblais (US 1073) composée de sédiments sablo-limoneux et de blocs de pierre nivelant l'intérieur de la pièce autour de la cote 803,81 m [PLANCHE XIII]. Les couches supérieures (US 1072 et 1030) ne sont que des niveaux d'effondrement composés de blocs de pierre et de mortier postérieurs à l'abandon de l'édifice. On constate donc une différence de 0,70 m entre l'altitude supérieure des remblais de nivellement à l'intérieur de l'édifice (803,81 m) et l'altitude du sol de galets situé au droit de la porte POR 17 (804,51 m).

Cette dénivellation, à laquelle il faut ajouter l'absence de sol construit et de trace nette d'occupation au sommet du remblai US 1073, tend à démontrer l'existence d'un sol en matériau périssable, de type plancher, qui aurait disparu sans laisser de trace nette. En l'absence de fouille intégrale de cette pièce, il est difficile d'affirmer qu'aucune trace du système d'ancrage au sol du plancher ne subsiste, mais il est fort possible qu'un tel plancher ait reposé sur de simples sablières posées à même le sol, sans dispositif de fixation autre que le poids de l'ensemble. De même, aucun trou d'ancrage de poutres n'est visible dans les parements des murs environnants, mais leur état de conservation ne permet pas d'être très prolixes sur le sujet. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'un tel sol permettait de ménager un vide sanitaire sous le niveau de circulation du rez-de-chaussée, favorisant ainsi l'isolation thermique de la pièce et permettant d'éviter en partie les remontées d'humidité. Le sol de galets aménagé dans l'épaisseur du mur au niveau de la porte POR 17 a donc pu simplement être calé contre l'une des poutres du plancher.

### 3.2.3.2 - LES CAVES (ESP 1.1 ET 1.2)

Au sud-est et au nord de l'édifice, l'espace intérieur est, dans le dernier état de construction, constitué de deux caves, auxquelles on accédait par une porte (POR 14) située à l'extrémité orientale de la façade sud (M 3) [Fig. 48].



Fig. 48 : La porte d'accès aux caves (POR 16) et son escalier droit (ESC 15). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Cette porte, dont le seuil apparaît à la cote 802,20 m, était desservie depuis la cour par un escalier droit (ESC 15). Les huit marches de cet escalier sont formées par des dalles de gneiss posées de chant qui retiennent des calades de petits galets liées de terre argilo-limoneuse ; une couche de terre tassée formait une croûte épaisse de 2 à 3 cm sur chacune des marches, témoignant de leur longue utilisation [Fig. 49]. À l'est, les marches sont appuyées, pour les plus hautes, sur le mur de la cour (M 8) et, pour les plus basses, sur l'angle oriental du BÂTIMENT 1. À l'ouest, les marches prennent appui sur un muret de soutènement (M 9) de 2,05 m de longueur pour 0,55 m de largeur formant saillie sur la façade du bâtiment. Cette descente d'escalier devait donc vraisemblablement être protégée des intempéries par une toiture prenant appui sur ce muret.



Fig. 49 : Vue en plan de l'escalier ESC 15. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

À l'entrée sud de l'escalier, un massif maçonné assez mal conservé forme un premier palier à la cote 803,59 m pour absorber la dénivellation entre le niveau de circulation de la cour (US 1104) et le sommet de l'escalier [Fig. 50].



La porte en elle-même est en bon état de conservation et observable sur près de 1,55 m d'élévation. Le piédroit oriental, décoré d'un simple chanfrein, est formé de moellons de cargneule soigneusement taillés et engagés dans le parement du mur M 2 [Fig. 51]. Le piédroit ouest est

Fig. 50 : Détail du massif maçonné (US xxxx) à l'entrée de l'escalier. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

quant à lui constitué par la chaîne d'angle de moellons de cargneule équarris à face dressée à la jonction entre le mur de façade (M 3) et le muret de soutènement de l'escalier (M 9). Seule une feuillure de 5 cm de largeur est taillée à l'angle [Fig. 52]. Aucun élément ne permet de restituer le mode de couverture de la porte, par un arc ou par un linteau. Comme le montre l'absence de symétrie entre les deux piédroits, cet ensemble apparaît peu homogène malgré l'emploi de moellons de cargneule soigneusement taillés.



Fig. 51 : Piédroit oriental de la porte POR 16 aménagé dans M 2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Fig. 52 : Piédroit occidental de la porte POR 16 à l'angle de M 3 et M 9. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Les parements situés au voisinage de la porte sont enduits d'un abondant mortier beige-jaune (US 1026) qui rend difficile l'identification d'éventuelles reprises [PLANCHE X]. Néanmoins, on peut observer une réfection partielle du parement ouest de M 2 autour du piédroit de la porte POR 14 (US 1128). Par ailleurs, une forte épaisseur de mortier (US 1126) couvre le parement et semble indiquer une consolidation liée à l'aménagement des caves [Fig. 53]. En effet, nous l'avons évoqué, l'élévation interne du mur M 2 montre un net ressaut situé, dans la pièce Esp 1.2, autour de la cote 803,70 m. L'altitude de ce ressaut est très voisine de celle du ressaut de fondation



Fig. 53 : Parement ouest de M 2 au niveau de la cave ESP 1.2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

identifié à la cote 803,66 m dans la pièce sud-ouest (Esp 1.1, Sondage VII) pour le mur M 4, pièce dans laquelle il n'existe pas de caves. Cette première observation tend donc à indiquer que le ressaut marquant le mur M 2 correspondait lui aussi à la naissance de la fondation du mur ; la partie inférieure de la maçonnerie n'était donc pas, au moment de sa construction, faite pour être à nu et il n'existait vraisemblablement pas de caves dans le premier état de construction de l'édifice.



Fig. 54 : Niche ou fenêtre aménagée dans M 2 en partie sommitale. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2008.

Une seconde observation tend à confirmer cette hypothèse. Au-dessus du ressaut du mur M 2, un aménagement est bien visible sur le parement interne : une niche de plan trapézoïdal délimitée par des piédroits mêlant moellons de cargneule et blocs de gneiss est aménagée dans l'épaisseur du mur [Fig. 54]. Les dimensions de cette niche, conservée sur une hauteur de 0,50 m, sont de 1,70 m de largeur au niveau du parement pour 1,40 m de largeur à l'intérieur du mur ; la profondeur de la niche atteint 0,35 m. Le fond de l'aménagement est marqué par une grande dalle de gneiss posée de chant et formant une large partie du parement. Si l'état de conservation de la structure ne permet pas d'être affirmatif, les piédroits obliques et l'absence de rainure destinée à accueillir des étagères tendent à exclure une fonction de placard mural ; en revanche et pour les mêmes raisons, cet aménagement peut être interprété comme la partie basse d'une fenêtre sous niche. Les dimensions permettent de même d'envisager une fenêtre assez large, peut-être dotée de petits coussièges sur les côtés, sans qu'il soit possible d'être plus affirmatif. La partie inférieure de la baie autorise enfin la restitution d'un niveau de circulation correspondant à son fonctionnement autour de la cote 804,04 m. Au moment des terrassements préliminaires, cet aménagement était entièrement bouché par un pan de maçonnerie lié de mortier de chaux gris-beige ; très dégradé, ce bouchage a été démonté au moment des terrassements. La baie était donc condamnée dans le dernier état de l'édifice. Au regard du niveau de circulation de la cave, situé à la cote 802,02 m, il est vraisemblable que le sol du rez-de-chaussée ait été rehaussé au moment de l'aménagement des caves, entraînant de fait l'abandon de certains aménagements du rez-de-chaussée ou, du moins, leur modification.

Enfin, sans que l'on puisse l'identifier avec certitude, une reconstruction totale ou partielle de la façade sud (M 3) est probable, au moins dans l'emprise de la cave ESP 1.2. On peut noter en premier lieu que son épaisseur est de seulement 0,90 m, tandis que les trois autres murs du BÂTIMENT 1 sont épais de 1,20 m. En second lieu, son parement interne est fortement enduit de mortier au niveau de la cave ESP 1.2, avec un liant très similaire à celui qui vient consolider la fondation du mur oriental (M 2). L'état de conservation de l'édifice et les observations

réalisées<sup>68</sup> ne permettent cependant pas de cerner avec précision l'ampleur de cette probable reconstruction, qui a dû concerner au moins la moitié orientale du mur M 3.

Plus au nord, dans la pièce Esp 1.1, il apparaît encore plus nettement que le creusement des caves n'est pas contemporain de la construction de l'édifice, mais résulte bien d'une campagne d'aménagement postérieure. En effet, à cet endroit, la fondation du mur M 2 (US 1124) est totalement à nu jusqu'à la semelle, laissant même apparaître le substrat morainique sur près de 0,40 à 0,50 m par endroits [PLANCHE X]. Le mur, sous le niveau du ressaut qui est là aussi bien observable, est très dégradé et la construction peu soignée, laissant voir le blocage d'une fondation réalisée en tranchée aveugle ; les blocs sont disposés de manière irrégulière et le mortier est peu abondant [Fig. 37].

Toujours sur le mur oriental, un petit jour (OUV 18) est percé dans l'épaisseur du mur [Fig. 55]. Le percement a été réalisé dans le parement et dans le blocage de la maçonnerie sans beaucoup de soin et n'a consisté qu'en un simple démontage des assises, sans reconstruction d'une véritable baie maçonnée. Le percement est simplement habillé par un mortier assez épais (US 1125), conservé essentiellement sur l'appui et au niveau de l'encadrement de la lucarne ; ce mortier de couleur blanc-rosé a été coffré pour réaliser une feuillure encore visible et vraisemblablement destinée à accueillir une huisserie en bois. Ce jour, que l'on peut identifier comme un soupirail d'éclairage mais aussi de ventilation de la cave, s'ouvrait à la cote 803,50 m, soit environ 0,75 m au-dessus du niveau d'apparition du substrat morainique identifié à l'est du bâtiment dans le Sondage I [Fig. 56].



Fig. 55 : Détail du soupirail (OUV 18) percé dans M 2 au niveau de la cave ESP 1.1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Fig. 56 : Vue du parement est de M 2 et du soupirail OUV 18. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

68 Du fait des projets de valorisation et de la fragilité de l'édifice, il n'a pas été possible de procéder à un piquetage des mortiers et des enduits qui aurait pu permettre d'identifier des reprises de construction mais aurait dans le même temps menacé la stabilité des parements.

La communication entre les deux caves s'effectuait, nous l'avons évoqué, par un passage (POR 16) couvert d'un arc surbaissé et situé dans l'alignement de la porte d'accès aux caves (POR 14). La construction de ce passage, large de 1,05 m, apparaît contemporaine du creusement des deux caves et de l'aménagement du mur de refend M 5. L'arc surbaissé qui couvre cette porte, constitué de claveaux taillés en cargneule et de blocs de gneiss équarris, est appuyé à l'est sur le parement du mur M 2, au-dessus du ressaut ; ce fait indique avec clarté que le niveau du plafond de la cave était bien supérieur à celui du ressaut. À l'ouest, l'arc prend appui en grande partie sur le bloc erratique (US 1136) laissé en place par les constructeurs lors de l'aménagement des caves.



**Fig. 57** : Détail du sol de mortier (US 1106) couvrant le substrat morainique au niveau du Sondage X. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Au niveau du Sondage X, le sol de la cave apparaît à la cote 802,06 m ; il est constitué par une couche de mortier de chaux épaisse de 3 à 4 cm (US 1106), recouvrant le substrat morainique sous-jacent (US 1107) [Fig. 57]. La hauteur du passage entre les deux caves est donc de seulement 1,68 m, ce qui est assez faible et imposait de franchir le passage en étant courbé.

La hauteur sous plafond de ces deux caves apparaît de manière générale assez faible, même si des doutes subsistent quant au mode de couvrement de la pièce sud-est.

Les parements de la cave sud-est ne livrent guère d'informations. Le niveau du ressaut de M 2, situé plus bas que l'arc couvrant la porte POR 16, et sa largeur (environ 10 cm) ne permettent pas d'envisager qu'il ait pu servir à installer un plancher de bois servant de plafond à la cave [Fig. 58]. La hauteur sous plafond aurait dans tous les cas été inférieure à 1,70 m, ce qui ne paraît



**Fig. 58** : Vue d'ensemble de la cave Esp 1.2 en direction du nord. À droite, le ressaut de fondation (?) du mur M 2 ; à gauche, le départ d'un voûtain (?) sur l'arase de M 6. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

pas fonctionnel. Par ailleurs, aucun trou d'ancrage de poutres aménagé dans les parements des murs périphériques n'est identifiable sur les élévations conservées. Un élément conservé partiellement dans l'angle nord-ouest de la pièce laisse cependant envisager l'hypothèse d'un voûtement au moins partiel de la pièce : en effet, le négatif d'un arrachement de voûte est visible sur le parement sud du mur de refend M 5 (VOU 46) sur 0,45 m de longueur [PLANCHE XI]. Cette voûte semble avoir pris naissance sur le parement oriental du mur M 6, où son négatif est visible sur une longueur d'1,60 m [Fig. 59] ; pourtant, plus au sud, le parement de ce mur est conservé sur une hauteur plus importante (au moins 0,40 m) et aucune trace attribuable à cette voûte n'est observable. On ne peut donc affirmer avec certitude qu'elle a bien été construite en entier ; les constructeurs ont pu en effet abandonner ce projet en cours de construction ou encore n'en réaliser qu'une partie. Pourtant, nous penchons en faveur de la première hypothèse, la construction d'une simple portion de voûte sur une partie de la pièce nécessitant de l'appuyer sur un second mur. Or, aucune trace de muret de soutènement intermédiaire n'a été identifiée et aucune trace n'est observable sur le parement du mur M 2.



Fig. 59 : Détail de l'arrachement du voûtain VOU 46. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



Fig. 60 : Coupe stratigraphique partielle au droit de la porte POR 16 dans la cave ESP 1.2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Quelle était donc la nature du plafond de cette cave ? L'examen de la stratigraphie permet d'envisager une hypothèse crédible. Dans la cave sud-est, au droit de la porte POR 14, le niveau d'apparition du substrat (US 1107) a été identifié à l'altitude 802,02 m [PLANCHE XII et Fig. 60]. Une couche de terre argilo-limoneuse brune (US 1108) d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, contenant quelques blocs de pierres, peut correspondre à un niveau d'occupation de la cave résultant de l'apport

régulier de sédiments provenant de l'extérieur. Enfin, une couche de terre noire très charbonneuse (US 1103) contenant de gros fragments de bois carbonisé recouvre ce sol de terre battue ; épaisse de 15 cm environ, cette couche est riche en mobilier céramique et semble correspondre à la dernière occupation du site. Elle est en effet scellée par les niveaux d'effondrement des maçonneries (US 1007) et on peut donc selon toute

vraisemblance attribuer son origine à l'incendie de l'édifice, probable cause de son abandon.

Cette dernière remarque et la forte quantité de bois nécessaire à la production d'une couche de charbons de près de 15 cm d'épaisseur laissent supposer qu'une structure importante en bois a pu brûler, ce qui semble confirmé par les traces de fumées qui marquaient en partie les parements internes des caves. Cette hypothèse, l'absence de trace nette de voûtement de la cave Esp 1.2 et l'absence de niveau d'incendie bien marqué sur le sol de la cave nord tendent à démontrer que la pièce sud-est n'était pas voûtée mais bien couverte d'un plancher.



**Fig. 61** : Vue de l'arrachement de la voûte de la cave ESP 1.1 (VOU 22) et du comblement de matériaux de construction (US 1007). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

La pièce nord (ESP 1.1), en revanche, ne pose guère de problème d'interprétation : sur les murs nord (M 1) et sud (M 2), les vestiges bien conservés d'une voûte en plein cintre (VOU 22) sont parfaitement visibles [PLANCHE XI et Fig. 61]. Orientée dans le sens est-ouest, cette voûte concrète, constituée de blocs de gneiss grossièrement équarris et noyés dans un abondant mortier beige, atteint 0,50 m

d'épaisseur et vient s'appuyer au nord sur le parement du mur M 1 et au sud sur le mur de refend M 5. La hauteur sous voûte peut être restituée à environ 2,05 m au maximum. Au-dessus de cette cave, le niveau de sol du rez-de-chaussée, qui a pu être constitué d'un plancher reposant sur l'extrados de la voûte, peut donc être restitué autour des cotes 804,60 m à 804,70 m. Il est à noter que cette hypothèse de restitution est cohérente avec le sol restitué de la pièce sud-ouest du rez-de-chaussée (autour de la cote 804,51 m) ; la différence de 10 à 20 cm environ observée entre la partie nord et la partie sud, de part et d'autre du refend M 5, peut en effet être facilement absorbée par un simple emmarchement à la jonction entre les deux pièces.

Dans la cave nord, le niveau de circulation est similaire à celui identifié dans la pièce sud-est. Le substrat morainique (US 1107) est simplement aplani à la cote 802,05 m. Dans cette salle, il est recouvert d'une couche de mortier épaisse de 2 à 4 cm (US 1106) destinée à assainir le sol. Ce sol est directement recouvert par les niveaux d'effondrement du bâtiment (US 1007), qui remplissent l'intégralité de la cave sur une hauteur de 2,20 m, et aucune couche d'incendie n'est identifiable dans cette pièce.

#### **3.2.4 - CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION ET INTERPRÉTATION DES VESTIGES**

Malgré un état de conservation qui ne permet guère d'appréhender les fonctions de pièces ni d'identifier les reprises avec certitude, l'examen du BÂTIMENT 1 conduit à distinguer au moins deux grandes phases de construction.

Le premier état est représenté par les murs périphériques de l'édifice, dont le rez-de-chaussée est vraisemblablement accessible depuis le sud par la porte POR 17. Le rez-de-chaussée ne semble pas alors posséder de partitions internes, du moins sous la forme de refends en pierres. La nature de son sol nous

est inconnue, mais il était probablement constitué d'un plancher de bois. Une fenêtre ou un placard a pu exister dans le mur oriental, mais il ne nous est pas possible d'affirmer avec certitude qu'il ne résulte pas de remaniements.

Quoiqu'il en soit, ce placard a été bouché lors du réaménagement de l'édifice et du creusement de deux caves dans sa moitié nord et son quart sud-est, mettant à nu les fondations des murs nord et est. Deux murs de refend, le premier dans le sens est-ouest et le second dans le sens nord-sud, sont successivement construits pour soutenir les couvertures de ces deux nouvelles pièces, ainsi qu'un escalier d'accès au sud-est. Ce dernier a provoqué des remaniements dans les murs sud et est, sans qu'il ait été possible de les identifier avec une grande précision sans porter atteinte à l'intégrité des maçonneries. La cave nord est alors voûtée en plein cintre, tandis que la cave sud-est est vraisemblablement couverte d'un plancher, une ébauche de voûtement n'ayant selon toute apparence jamais été achevée ou son projet abandonné en cours de chantier. Un petit jour est également percé dans le mur oriental lors de cette phase de réaménagement afin d'apporter lumière et surtout aération dans la cave nord.



Fig. 62 : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 1 depuis l'est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Le rez-de-chaussée voit enfin son sol surélevé par rapport au niveau primitif, au moins au-dessus des nouvelles caves. Nous ne pouvons cependant affirmer avec certitude que les nouveaux refends aient été édifiés au-delà du niveau du sol du rez-de-chaussée. Pour déterminer les fonctions de toutes ces pièces, les indices manquent largement, ainsi que pour restituer les circulations avec les étages ou les ouvertures. Seules peuvent être évoquées avec une certitude raisonnable des fonctions de celliers ou d'espaces de stockage pour les caves. Cet édifice [Fig. 62] apparaît néanmoins comme un bâtiment à fonction résidentielle autant que défensive, au regard de l'épaisseur de ses murs. Il s'agit sans conteste de la tour figurée sur la peinture de Bacler d'Albe [Fig. 18 et 19], bien identifiable par sa position dominante dans le Val Montjoie. Sur cette base, il faut avec une certitude raisonnable restituer au moins trois niveaux pour cette tour couverte, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une toiture à quatre pans.

### 3.3 - LA COUR 3

Contre le mur sud du BÂTIMENT 1 vient s'appuyer une deuxième construction en maçonnerie (COUR 3), dont le plan rectangulaire d'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest mesure 18,50 m de longueur pour une largeur de 8,80 m, identique à celle du BÂTIMENT 1. Cet espace est ceinturé de murs (M 7 à l'ouest, M 13 au sud, M 8/M 44 à l'est) épais de 0,95 à 1,00 m en moyenne. Au nord-ouest, le mur M 7 vient clairement s'appuyer contre la façade sud du BÂTIMENT 1 (M 3) ; au nord-est, la jonction avec la tour nord est moins évidente du fait des modifications liées à la construction de l'escalier d'accès aux caves. Cet espace est néanmoins aménagé après la tour. En revanche, au sud, cet espace apparaît antérieur à la construction du BÂTIMENT 2, qui forme l'extrémité méridionale du site : la liaison entre les murs M 7, à l'ouest, et M 13, au sud, est marquée par une chaîne d'angle massive en gros moellons équarris de gneiss et le BÂTIMENT 2 vient clairement s'appuyer sur cet angle [Fig. 63]. La fonction de ce vaste espace de 122 m<sup>2</sup> environ est bien identifiée à l'Époque Moderne : la mappe sarde puis le cadastre français le désignent comme une « cour » ou une « place » entre les deux tours formant les extrémités nord et sud de la maison forte. Nous verrons cependant que la situation était peut-être différente à une période antérieure.



Fig. 63 : Chaîne d'angle sud-ouest de la COUR 3 (à gauche), à la jonction avec le BÂTIMENT 2 (à droite). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Les murs périphériques sont très arasés, notamment au niveau du parement extérieur du mur ouest, effondré en grande partie dans la pente. Il en résulte que les parements n'ont pu être observés que sur de très faibles surfaces, uniquement au niveau du Sondage VI (emprise du BÂTIMENT 4) et au niveau de l'extrémité sud du mur ouest (M 7). À l'est, l'extrémité sud du mur M 8/M 44 est très dégradée, ainsi que sa jonction avec le BÂTIMENT 2.

Le mode de construction est tout à fait similaire à celui du BÂTIMENT 1. La chaîne d'angle sud-ouest, seule observable, est constituée de gros blocs très allongés de gneiss ; leurs modules atteignent 0,96 m de longueur par 0,19 m de hauteur au maximum.



Fig. 64 : Parement ouest du mur M 7. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Les parements montrent des blocs de gneiss bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées avec de nombreuses cales [Fig. 64] ; les modules varient de 14 cm de longueur pour 7 cm de hauteur à 49 cm par 15 cm. La moyenne du nombre d'assises par mètre d'élévation atteint 5,3, tout à fait similaire à celle du BÂTIMENT 1. Si les deux édifices sont construits successivement, l'examen du mode

de construction tend toutefois à démontrer que ces campagnes de travaux sont vraisemblablement très rapprochées dans le temps.



Fig. 65 : Sondage VIII en cours de fouille. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Si la partie centrale de cette cour n'a pu être sondée car elle constituait une zone de stockage des terres et de circulation, deux sondages ont pu être ouverts au nord (Sondage II) et au sud (Sondage VIII) [Fig. 65], à proximité des BÂTIMENTS 1 et 2. Ils ont livré des vestiges très différents, entre lesquels il est difficile de faire le lien ; néanmoins, dans les deux cas, la stratigraphie s'est révélée d'une très faible puissance.

### **3.3.1 - LES DONNÉES DE LA PARTIE SUD (SONDAGE VIII)**



Fig. 66 : Vue d'ensemble du Sondage VIII à l'extrémité sud de la Cour 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Au sud, au niveau du Sondage VIII [PLANCHE XIV et Fig. 66], l'emplacement d'une porte aménagée dans le mur M 13 a pu être reconnu à proximité de l'extrémité ouest de M 13. Large de 1,50 m environ, cette porte n'est plus identifiée que par quelques blocs et moellons équarris appartenant à son piédroit ouest (US 1158) [Fig. 67] et par l'arrachement de son piédroit oriental (US 1159). Le seuil n'est plus représenté que par son lit de pose dans l'épaisseur du mur M 13.

Dans l'emprise du Sondage VIII, le substrat morainique très sableux de couleur beige-jaune apparaît autour de la cote 804,40 m. Il est recouvert par un niveau de sol (SOL 35) constitué d'un radier de galets et de fragments



**Fig. 67** : Vestiges du piédroit ouest de la porte POR 42, aménagée dans le mur M 13. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

de blocs éclatés (US 1088) recouvert d'une chape de mortier de chaux et sable rosé contenant des fragments de terre cuite pilée (US 1087). Très dégradée, cette chape de mortier n'est plus représentée que par plaques par endroits, mais devait recouvrir la totalité de la surface du radier, autour de la cote 804,49 m [Fig. 68]. Ce sol, dont le mortier de tuileau devait assurer l'étanchéité, était probablement associé à un espace couvert ; en effet, il est peu probable qu'un sol de mortier ait été destiné à un espace extérieur, exposé aux intempéries.



**Fig. 68** : Détail du radier formant le lit de pose du SOL 35. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Associé à ce sol et parfaitement contemporain, un massif maçonné prenait appui contre le parement nord de M 13, au milieu de sa largeur [Fig. 69]. Ce massif était délimité à l'est et à l'ouest par deux murets (M 37 et M 39) de faibles largeurs (0,60 m) constitués de blocs de gneiss bruts ou grossièrement équarris. Entre ces deux murets, légèrement surélevé (cote 804,56 m) prenait place un massif de mortier rose identique à celui du SOL 35, délimité au nord par un léger emmarchement maçonné (EMM 38). La fonction de cette structure de 3,60 m



Fig. 69 : Détail de l'édicule maçonné appuyé contre le mur sud (M 13) de la COUR 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

de largeur pour une profondeur de 1,90 m reste mal déterminée du fait de son fort arasement. Toutefois, partant de l'hypothèse que cette structure pouvait appartenir à un espace couvert, sa position à proximité de la porte POR 42 aménagée dans le mur 13 et en milieu de largeur de mur, ainsi que ses dimensions, pourraient laisser envisager l'existence à cet emplacement d'une cheminée dont ne seraient conservées que les fondations des montants et le lit de pose de la sole. Toutefois, aucune rubéfaction n'a pu être identifiée pour conforter cette hypothèse et nous sommes contraints aux conjectures.



Fig. 70 : Toiture d'ardoises effondrée sur le SOL 35. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Recouvrant ce sol, des niveaux de démolition et de remblai successifs ont été identifiés [PLANCHE XVI]. Le premier (US 1089), à l'est, recouvrait directement le SOL 35 et contenait de nombreux blocs de pierre et du mortier ; un second niveau (US 1085), assez similaire au premier mais contenant quelques ardoises percées de trous de chevilles [Fig. 70] recouvrait la surface du sondage sur sa presque totalité. Ces différentes couches, épaisses d'environ 10 à 20 cm et d'une matrice argilo-sableuse beige et compacte, ont pu servir à niveler l'espace intérieur de l'édifice et à constituer un nouveau niveau de sol en terre battue, dont la surface est

indurée, peut-être associé à une transformation de la fonction de cet espace. Tandis que le sol en mortier SOL 35 a pu être associé à un espace couvert, les niveaux de terre, autour de la cote 804,70 m, peuvent témoigner d'une reconversion de cet espace en cour, dénuée de toiture ; les remblais apportés pour le constituer, contenant ardoises et blocs de maçonneries, pourraient contribuer à conforter cette hypothèse d'un réaménagement de l'édifice. Les niveaux de démolition de la cour (US 1082), évacués en grande partie lors des terrassements

préliminaires, sont venus sceller ce probable réaménagement.

### **3.3.2 - LES DONNÉES DE LA PARTIE NORD (SONDAGE VII)**

Au nord, la situation est totalement différente, vraisemblablement du fait des travaux de réaménagement des pièces et des circulations dans le BÂTIMENT 1 [PLANCHE IX et Fig. 71].



Fig. 71 : Vue d'ensemble du Sondage II au nord de la COUR 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Aucune structure associée à un premier état du BÂTIMENT 1 et de la COUR 3 n'a pu être identifiée. La plus ancienne structure reconnue appartient à la phase d'aménagement des caves du BÂTIMENT 1 et de leur escalier d'accès (ESC 15). Il s'agit du muret de soutènement ouest de cet escalier (M 9), d'orientation nord-sud, qui présente une largeur de 0,60 m et est constitué de blocs bruts ou grossièrement équarris de gneiss liés de mortier de chaux.

Dans un deuxième temps, un petit édicule maçonné de 3,14 m de longueur est-ouest pour 1,25 m de largeur nord-sud vient s'appuyer à la fois contre le parement ouest du mur de soutènement M 9 de l'escalier et contre le parement sud du mur M 3 du BÂTIMENT 1. Il est délimité au sud par le mur M 24, arasé à la cote 804,29 m, et à l'ouest par le mur M 45, arasé à la cote 804,60 m. Ces deux maçonneries sont mal conservées et de piètre qualité ; elles ne possèdent pas de véritable fondation mais sont directement posées à la surface de la moraine. Elles devaient probablement appartenir à un petit appentis appuyé contre la façade sud du BÂTIMENT 1. Sa fonction reste indéterminée et son sol intérieur vraisemblablement constitué d'un niveau de terre de couleur brune (US 1026) à la surface du terrain naturel.

Au droit de la porte POR 17 permettant d'accéder au rez-de-chaussée de la tour nord, un sol de galets (SOL 21) prend place entre le mur M 45 et le mur ouest de la COUR 3 [Fig. 72] ; il est conservé sur une surface d'environ 4,75 m<sup>2</sup>. Lié à la terre, le premier état de ce sol (US 1111) est composé de petits galets ou blocs équarris de forme allongée disposés pour l'essentiel dans le sens est-ouest. Son altitude est proche de celle du seuil de la porte POR 17, à la cote 804,55 m.

Dans un troisième temps, le mur M 45 est prolongé vers le sud sur une longueur de 1,20 m. Une reprise bien visible dans le SOL 21, marquée par les modules plus importants des blocs employés et le changement d'orientation dans la mise en œuvre, identifie également la reconstruction d'une partie de ce sol et son extension vers le sud (US 1021). Une lacune au niveau de la jonction entre le premier état du mur M 45 et son extension



vers le sud pourrait témoigner de l'existence à cet emplacement d'un poteau très faiblement ancré dans le sol mais calé par les deux maçonneries voisines. Ce poteau pourrait avoir soutenu une petite toiture protégeant l'accès à la porte POR 17. Au sud, le SOL 21 n'est pas limité par une maçonnerie, mais il s'arrête brutalement ; sans autre information, il est envisageable qu des moellons aient été récupérés, ou encore qu'une poutre en bois formant une marche ait servi à retenir ce sol.

Au sud de ces différents aménagements, aucun niveau de sol construit n'a été identifié. Seul le substrat morainique beige-jaune sableux et gravilloneux (US 1104) a été reconnu sous les niveaux d'effondrement des bâtiments. À l'ouest, des perturbations dues à des galeries creusées par des blaireaux sont à noter et ont bouleversé le substrat.

**Fig. 72** : Le SOL 21 et le dispositif d'accès à la porte POR 17 du BÂTIMENT 1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

### **3.4 - DES STRUCTURES DÉFENSIVES : TOURS DE FLANQUEMENT ET FOSSÉ**

#### **3.4.1 - LE BÂTIMENT 2**

À l'extrémité sud du site, le Bâtiment 2 se trouve dans le même axe que le BÂTIMENT 1 et la COUR 3 [PLANCHES XIV et XV]. Il mesure 7,00 m de largeur nord-sud et 8,30 m de largeur est-ouest, soit une surface au sol de 58 m<sup>2</sup>. L'édifice vient s'appuyer sur le mur sud de la COUR 3 (M 13) sans chaînage : à l'ouest, le mur M 10 du BÂTIMENT 2 vient simplement prendre appui sur l'angle sud-ouest de la cour [Fig. 73] ; à l'est, le mur M 12 vient quant à lui prendre appui sur M 13 légèrement en retrait de l'angle sud-est de la cour. Le BÂTIMENT 2 apparaît donc très nettement comme une construction postérieure à la COUR 3.

Les murs, d'une épaisseur proche de 1,40 m à 1,50 m, sont construits en gros blocs de gneiss bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées dont les irrégularités sont ajustées de petits blocs ou



**Fig. 73** : Jonction du mur M 10 du BÂTIMENT 2 (à droite) et de la COUR 3 (à gauche). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

d'éclats de taille servant de calage [Fig. 74 et 75]. Sur la façade sud (M 11), le parement est taluté afin de renforcer la stabilité de l'édifice. L'ensemble est assez arasé et le niveau supérieur de conservation varie entre les cotes 803,28 m et 804,80 m. Les modules employés dans la construction atteignent fréquemment 0,40 m par 0,30 m, avec des calages de l'ordre de 0,10 m par 0,10 m à 0,15 par 0,05 m, tandis que le nombre d'assises par mètre d'élévation avoisine 5 assises par mètre. Le liant de mortier montre l'utilisation d'un sable roulé assez grossier, dont l'origine est vraisemblablement morainique au regard de l'abondance du matériau sur place.



**Fig. 74** : Vue du BÂTIMENT 2 depuis le sud et parement du mur M 11. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



**Fig. 75** : Parement interne et fondation des murs M 11 et M 10. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Les fondations de l'édifice sont installées dans le substrat morainique (US 1044), qui montre des alternances de sédiments limoneux et de couches plus sableuses apparaissant autour de la cote 804,10 m [PLANCHE XVI]. Le Sondage IX [Fig. 76], pratiqué dans l'angle sud-ouest à l'intérieur de l'édifice, a montré que la transition entre les fondations des murs M 10 et M 11 et leurs élévations était marquée par un ressaut peu net mais large de



**Fig. 76** : Vue d'ensemble du Sondage IX. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

La partie supérieure de la stratigraphie est pour le moins décevante. Aucune trace de sol construit n'a pu être identifiée à l'intérieur de l'édifice : les niveaux de démolition recouvrent en effet directement le substrat, sans aucune couche d'occupation intermédiaire [Fig. 77]. Il faut probablement en déduire que, là aussi, les niveaux de circulation étaient constitués soit du substrat morainique aplani, soit de planchers en bois dont toute trace a disparu du fait des conditions de conservation. Après une fine couche d'abandon constituée de terre argilo-limoneuse mêlée de fragments d'enduit (US 1042) couvrant le substrat, un premier niveau d'effondrement (US 1040), constitué pour la majeure partie de blocs de gneiss et de mortier désagrégé, recouvre l'essentiel de la surface de l'édifice [Fig. 78]. La surface de cette couche est irrégulière et présente un pendage du nord-ouest vers le sud-est. Un second niveau, constitué pour l'essentiel de sédiments argilo-limoneux et de quelques blocs de pierre (US 1041) semble correspondre à une sédimentation naturelle



**Fig. 77** : Sondage IX, coupe stratigraphique est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



**Fig. 78** : Coupe stratigraphique sud-nord dans l'axe du BÂTIMENT 2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

10 cm environ, identifié à la cote 804,00 m. Les fondations semblent avoir été installées dans des tranchées aveugles, aucune trace de tranchée large n'ayant été mise en évidence. Il est à noter que les sondages pratiqués n'ont pas permis d'atteindre la semelle de fondation, ce qui aurait risqué de déstabiliser un bâtiment déjà passablement fragilisé : deux importantes fissures sont en effet visibles dans le mur sud (M 11) et, si l'angle sud-est est resté bien en place, l'angle sud-ouest du bâtiment s'est affaissé, comme en témoignent les assises très obliques des murs sud (M 11) et ouest (M 10).

liée à un colluvionnement à l'intérieur de l'édifice et, probablement, au développement de végétation sur les ruines. Un troisième niveau de matériaux de démolition plus fins, noyés dans une matrice argilo-limoneuse contenant une forte quantité de mortier désagrégé (US 1045), semble correspondre à la poursuite de la ruine de l'édifice ; cependant, l'absence de blocs imposants semble indiquer une forme de récupération de matériaux sur le site, phénomène que la tradition orale locale mentionne encore aujourd'hui.



Fig. 79 : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 2 depuis l'ouest et localisation de la porte POR 43. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Néanmoins, le niveau du sol du rez-de-chaussée de l'édifice peut être restitué grâce à deux informations concordantes. En premier lieu, comme il a déjà été évoqué, la surface des sédiments morainiques avoisine la cote 804,10 m à l'intérieur du bâtiment ; le niveau de sol, s'il a pu être constitué d'un plancher, devait donc se trouver entre 10 et 30 cm au-dessus de cette cote, soit autour de 804,20 m à 804,40 m. En second lieu, les vestiges d'une porte (POR 43) ont pu être observés dans le mur ouest (M 10) [Fig. 79] : l'arrachement du piédroit nord et une partie du piédroit sud (en cargneule) sont encore visibles, ainsi que le seuil ou son lit de pose, constitué d'un massif maçonné horizontal dans l'épaisseur de la maçonnerie [Fig. 80] ; ce dernier, situé à la cote 804,40 m, correspond bien à l'altitude restituée pour le sol intérieur de l'édifice.

Cette porte constitue le seul accès identifié pour pénétrer dans les bâtiments de la maison forte depuis l'extérieur. Si le niveau de sol ancien extérieur au droit de cette porte est mal connu, il est probable qu'une rampe d'accès permettait de parvenir au pied du bâtiment en venant depuis le sud. Située non pas dans l'axe de l'accès mais sur le côté ouest de l'enceinte, elle n'était donc pas immédiatement visible pour les arrivants et devait probablement bénéficier d'un dispositif de protection, par exemple une bretèche ou un hourd surplombant la porte POR 43. Il fallait ainsi pénétrer



Fig. 80 : Détail de la porte POR 43. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

dans le BÂTIMENT 2 pour accéder à la COUR 3, par le biais de la porte POR 42 ouverte dans le mur sud de la cour (M 13) ; ce système d'accès, assez simple, devait néanmoins participer aux défenses de la maison forte.

Le BÂTIMENT 2, de plan presque carré et doté de murs épais de 1,50 m en moyenne, semble devoir être interprété comme une tour défendant l'accès de la maison forte. Les éléments architecturaux manquent pour pouvoir proposer des hypothèses quant à sa hauteur totale ou même le nombre de niveaux qu'elle possédait. Néanmoins, il est vraisemblable, au regard des exemples régionaux conservés en élévation, qu'elle devait mesurer au moins 10 m à 12 m de hauteur.

Les éléments lapidaires découverts au cours des terrassements au droit de la porte POR 43 semblent indiquer l'existence d'une ouverture d'assez bonne facture. Six pierres taillées en cagneule appartenant à deux ouvertures distinctes ont été découvertes lors des terrassements, tant à l'intérieur du BÂTIMENT 2 (US 1003) qu'à l'extérieur du côté ouest (US 1005). Les premiers, au nombre de deux (US 1003, **PLANCHE XXV**, n° 2, piédroit d'ouverture, et 1, claveau), appartiennent à une porte vraisemblablement couverte d'un arc en plein cintre ou surbaissé et décorée d'un chanfrein large de 5 cm. Les seconds, au nombre de quatre (US 1005, **PLANCHE XXV**, n° 10 et 11, piédroit d'ouverture, 15 et 16, claveaux), faisaient partie intégrante d'une ouverture probablement en plein cintre ou brisée et décorée d'un tore. Typologiquement, les décors de ces deux ouvertures diffèrent sensiblement et sont vraisemblablement de deux époques de construction différentes. Si l'ouverture simplement chanfreinée semble appartenir à la fin du Moyen Âge, peut-être les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, il est vraisemblable que l'ouverture décorée d'un tore soit légèrement plus ancienne ; sans pouvoir être affirmatif, elle peut appartenir à une typologie caractéristique du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle, même si les exemples régionaux conservés sont des plus rares. Cette dernière porte avec tore peut-elle correspondre à la porte POR 42 servant d'accès à la COUR 3, tandis que la porte avec chanfrein appartiendrait à la porte POR 42 du BÂTIMENT 2, postérieure en chronologie relative ? Le manque d'arguments est trop flagrant pour pouvoir trancher sur cette question.

### **3.4.2 - LE BÂTIMENT 4**

Sur le flanc ouest de la cour, un petit massif rectangulaire maçonné (BÂTIMENT 4) [**PLANCHE XVII**] prend appui sur le parement ouest du mur M 7 et participait probablement à l'aspect fortifié de la résidence seigneuriale.

Si l'état de conservation de cet édifice ne permet pas d'être très disert, il apparaît néanmoins comme une construction relativement sommaire constituée de trois murs de 0,60 m d'épaisseur en moyenne, sans chaînage avec le mur de la cour [**Fig. 81 et 82**]. L'édifice mesure 3,20 m de longueur nord-sud par 2,90 m de largeur est-ouest et la base de la construction est entièrement remplie par un massif maçonné lié de mortier de chaux. Aucun niveau de sol construit n'est conservé, ce qui limite les hypothèses.



**Fig. 81** : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 4 en appui contre le mur M 7 de la COUR 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Sans autre argument que les dimensions et la position de flanquement de cette construction, il apparaît vraisemblable qu'il ait pu s'agir d'une petite tour de guet dominant la route de Saint-Gervais à Megève. Mais, là encore, sa hauteur est une donnée difficile à restituer en l'absence de données.



Fig. 82 : BÂTIMENT 4, détail du mur sud (M 29).  
Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

### 3.4.3 - LE FOSSÉ

Au sud des bâtiments et en contrebas de l'éperon qui les porte, deux tranchées ont livré des informations relatives à la défense de l'accès à la maison forte. En effet, c'est par le sud que se faisait vraisemblablement dès le Moyen Âge l'accès au site, les autres côtés de l'éperon étant trop abrupts. Avant le début de l'intervention, une faible dépression en forme de croissant de lune et un muret de soutènement en pierres sèches étaient visibles au pied de l'éperon et suggéraient la présence d'un fossé comblé. Deux tranchées ont donc été ouvertes perpendiculairement au muret de pierres sèches (M 40) afin de vérifier l'hypothèse de la présence d'un fossé [PLANCHE XVIII]. Aucune de ces tranchées n'a pu être réalisée dans l'emprise du chemin d'accès actuel, utilisé pour la circulation des engins de chantier, ce qui n'a pas permis de vérifier la présence d'un système de franchissement. Néanmoins, les deux tranchées ont livré des données sur un fossé qui barrait l'accès au site sur son front le plus vulnérable.

Le Sondage IV [Fig. 83], implanté à proximité du point le plus haut de ce secteur, a montré que le substrat morainique (US 2003, constitué de sédiments limoneux avec des lentilles de sables et gravillons et quelques gros blocs erratiques de gneiss) affleurerait à 10 cm environ sous la surface du sol actuel (US 2002). Au pied de la pente de l'éperon, un creusement de profil en auge (US 2006) a été pratiqué dans la moraine sur une largeur de 4,50 m et une profondeur maximale de 1,20 m. Si les éléments de datation manquent pour ce fossé, il semble avoir été comblé tardivement par deux remblais successifs : le premier (US 2005), composé de terre, gravillons et galets et chargé en ossements animaux, vient remplir le



Fig. 83 : Sondage IV, coupe stratigraphique ouest au niveau du fossé. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

fond du fossé sur une épaisseur de 0,10 m à 0,60 m ; le second (US 2004), un sédiment limoneux, vient combler la partie supérieure du fossé et s'appuyer contre le parement sud du muret M 40. Ce dernier, composé de blocs de gneiss bruts ou grossièrement équarris montés en pierre sèche, est installé au sommet du fossé et n'a aucune fonctionnalité défensive ; tout au plus peut-on envisager que sa construction était destinée à retenir les terres de l'éperon, probablement lessivées par le ruissellement. Il ne s'agit en tout cas pas d'un empiècement destiné à conforter la contrescarpe.

Le Sondage V montre une stratigraphie presque identique au Sondage IV. Installé à l'est de ce dernier, le Sondage V a montré un fossé (US 2008) moins profond (0,60 m) mais plus large (5,60 m) que dans le Sondage IV. En effet, le terrain amorce dans cette zone une pente de plus en plus prononcée en direction de l'est, à mesure que l'on se rapproche du ravin du Bonnant. Le fossé semble donc venir simplement mourir dans la pente naturelle du terrain. Le comblement est ici très homogène (US 2007) et composé de terre limoneuse et gravillons, provenant probablement des terrains voisins.

Au regard de ces observations, nous pouvons donc restituer le système de défense de l'accès au site. La nature escarpée de l'éperon morainique constitue le point le plus marquant de la fortification et permet aux bâtiments de dominer le terrain environnant au sud de près de 8 m ; si nous n'avons pu déterminer avec certitude que la topographie naturelle de l'éperon avait été modifiée de main d'homme, il est néanmoins certain que le relief a été aménagé au sud par le creusement d'un fossé large de 4,50 à 5,50 m en moyenne et d'une profondeur atteignant au mieux 1,20 m et peut-être jusqu'à 1,50 m dans l'axe de la rampe d'accès. Si la nature du franchissement du fossé n'a pu être déterminée, celui-ci a pu être constitué d'un pont, dormant ou levis. Dans tous les cas, le fossé permettait de porter à près de 10 m la dénivellation environnant la maison forte au sud, secteur où elle était la plus vulnérable. Ajoutés à la présence des tours, résidentielles ou défensives, le relief naturel et le fossé donnaient au site du Châtelet une véritable prééminence dans le paysage, vraisemblablement perceptible de loin, et lui assuraient un véritable statut de maison forte, du moins d'un point de vue topographique.



## CHAPITRE 4.

### LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

#### 4.1 - LA COLLECTION ET LES ÉTUDES RÉALISÉES

La fouille du site du Châtelet s'est montrée particulièrement indigente en ce qui concerne le mobilier archéologique. La situation dominante du site et son étroitesse ont probablement contribué à l'évacuation des déchets domestiques en dehors de la zone habitée, tandis que la faible sédimentation n'a que rarement piégé du mobilier dans des couches d'occupation. Ces dernières, de même que les sols, sont d'ailleurs très mal conservées, vraisemblablement du fait de l'utilisation dans les bâtiments de planchers qui peuvent facilement être renouvelés et qui ne laissent que peu ou pas de traces archéologiques dans ce contexte de conservation. On ne peut donc que constater la faible quantité de mobilier recueilli sur le site et son appartenance très majoritaire aux dernières périodes d'occupation.

Ce préambule étant posé, le mobilier recueilli sur le site a fait l'objet d'un inventaire exhaustif et d'études spécialisées. La céramique, le mobilier métallique et la vaisselle de verre ont été étudiés par Liliana Ceci. Le lapidaire a été étudié par Laurent D'Agostino. Les restes osseux, peu nombreux et le plus souvent contenus dans des remblais, n'ont pas fait l'objet d'une étude.

#### 4.2 - LA CÉRAMIQUE

Liliana Ceci

L'étude céramologique ci-dessous résume l'ensemble du matériel céramique issu de la fouille archéologique réalisée au Châtelet, commune de Saint-Gervais-les-Bains (Haute - Savoie) [PLANCHES XIX à XXII].

Le traitement de ce mobilier a été réalisé en deux étapes : dans un premier temps, le lavage, le tri et le comptage de tous les tessons de céramique selon les méthodes de quantification du Nombre de Restes (NR) et du Nombre Minimum d'Individu (NMI) mise au point dans le « Protocole de quantification des céramiques » du Mont Beuvray<sup>69</sup>. Ainsi, le Nombre de Restes prend en considération tous les fragments avant le recollage des vases et le Nombre Minimum d'Individu est déterminé sur le nombre des bords après recollage. Ensuite, un inventaire plus précis concernant la description des formes, puis le dessin des bords et des fragments plus caractéristiques de la forme ont été réalisés.

Ce mode opératoire a été mis en œuvre sur toutes les couches qui montrent la présence de céramiques : 13 unités stratigraphiques ont été étudiées (1001, 1003, 1004, 1006, 1007, 1009, 1020, 1030, 1031, 1038, 1065, 1085 et 1003).

Ce mobilier a été classé en différents types de formes déterminées par le profil du bord, l'inclinaison de la paroi, le fond et le décor. Ces caractéristiques combinées donnent dix types distincts classés entre formes ouvertes

---

69 ARCELIN Patrice, TUFFREAU-LIBRE Marie, *La quantification des céramiques : conditions et protocoles*, Actes de la table ronde du centre archéologique européen du Mont Beuvray, 7-9 avril, Collection Bibracte-2, Glux-en-Glenne, 1998.

et formes fermées.

#### 4.2.1 - EXPLOITATION DU MOBILIER :

La fouille réalisée sur ce site a restitué un mobilier céramique peu abondant, mais bien conservé. L'ensemble du matériel est composé de 195 fragments trouvés essentiellement dans la Cour 3 (84 tessons, soit 43% du matériel) et dans le Bâtiment 1 (83 fragments, soit 42,5% du mobilier). Le Bâtiment 4 représente 25 tessons, dont 12,8% de l'ensemble céramique et le Bâtiment 2, 3 tessons, soit 1,5% du matériel. L'élément le plus répandu est sans doute le fragment de panse (82 tessons, soit 42%), les bords sont au nombre de 71 (36,4 % du matériel), les fonds de 32 (16,4%) et les anses de 11 (5,6%). L'analyse de ce matériel a permis de compter 40 N.M.I. et 7 formes archéologiquement complètes (F.A.C.).

Afin de permettre une interprétation plus globale et compréhensive, au vu de la quantité de matériel présent, nous trouvons plus pertinent de comptabiliser les F.A.C. et N.M.I. ensemble pour expliquer la nature de la pâte et le mode de cuisson.

us	Morphologie											Cuisson				Nature		
	N.R.	%	F.A.C.	N.M.I.	%	Bord	Fond	paroi	anse	ped	bec	ré/ox	ré/ré	ox/ox	ox/ré	x	xx	xxx
1001	3	1,5%	-	2	5,0%	3	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-
1003	3	1,5%	-	1	2,5%	1	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
1004	7	3,6%	-	-	-	-	1	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1006	25	12,8%	-	8	20,0%	9	5	10	2	-	-	-	-	8	-	8	-	-
1007	29	14,9%	2	1	2,5%	9	7	12	1	-	-	-	-	3	-	1	2	-
1009	7	3,6%	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1020	36	18,5%	-	8	20,0%	14	2	17	3	-	-	-	-	8	-	8	-	-
1030	4	2,1%	-	-	-	2	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1031	2	1,0%	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1038	25	12,8%	3	3	7,5%	8	8	9	-	-	-	-	-	6	-	5	1	-
1065	9	4,6%	-	2	5,0%	3	3	3	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-
1085	5	2,6%	-	3	7,5%	3	-	2	-	-	-	-	-	3	-	3	-	-
1103	40	20,5%	2	12	30,0%	19	4	12	5	-	-	-	-	14	-	13	1	-
<b>Total</b>	195	-	7	40	-	71	32	82	11	-	-	1	-	46	-	42	4	1

X : pâte fine

XX : pâte mi-fine

XXX : pâte mi-grossière

##### 4.2.1.1 - NATURE DE LA PATE :

Le matériel étudié du point de vue de la nature de la pâte est homogène. Les F.A.C. et les N.M.I. s'inscrivent dans tous les groupes techniques. En général de couleur blanche ou rose orangé, la pâte est fine, assez bien cuite donnant au tesson une grande dureté. Parfois elle est poreuse, notamment la pâte plus orangée qui correspond aux fragments de céramique plus récents. Les impuretés sont très peu nombreuses et seulement quelques tessons présentent à l'œil de fins grains de sable, à l'exception d'un bord où les inclusions sont de taille un peu plus importante.

Nature de la pâte	F.A.C. et N.M.I.	Réductrice/ Oxydante FAC et NMI	Réductrice/ Réductrice FAC et NMI	Oxydante/ Oxydante FAC et NMI	Oxydante/ Réductrice FAC et NMI
Fine (X)	42 (89,3%)	-	-	41 (89,3%)	-
Mi-fine (XX)	4 (8,5%)	-	-	4 (8,5%)	-
Mi-Grossière(XXX)	1 (2,1%)	1 (2,1%)	-	-	-

Les pâtes fines (X) sont représentées par 42 F.A.C. et N.M.I. soit 89,3% sur l'ensemble du mobilier. Dans ce groupe nous pouvons distinguer deux types de pâtes : les éléments à pâte blanche, nous y reviendrons (13 individus, soit 30,9% du matériel en pâte fine, dont la pâte est dure, fine, sans aucune inclusion visible) et les individus à pâte rose ou orangée (29 individus, soit 69% du matériel de cette catégorie, la pâte est dure, parfois sonore et quelques tessons contiennent des paillettes de mica). Tous les fragments à pâte fine ont subi une cuisson oxydante et une post-cuisson oxydante. Parmi ces individus, seule une forme est de la fin du Moyen Age, toutes les autres sont des formes modernes.

Les pâtes mi-fines (XX) représentées par 4 éléments, soit 8,5%, appartiennent à l'époque moderne. Les argiles de couleur rose ou orangée sont relativement fines, mais nous pouvons voir des inclusions de petite taille. Les fragments de cet ensemble ont été cuits en atmosphère oxydante comme le groupe précédent.

Les pâtes mi-grossières (XXX) sont représentées sur cette opération par un seul individu, dont la forme est de tradition romaine, et seront évoquées plus tard. La pâte grise est assez grossière avec beaucoup de dégraissants de petite taille qui apparaissent sur les surfaces externe et interne du récipient.

#### 4.2.1.2 - NATURE DES CUISSONS :

Après l'étude du matériel ont été observées deux variétés de cuisson : la cuisson réductrice-oxydante (mode A) représentée par 1 individu (soit 2,1% du mobilier céramique). Cet élément a subi une cuisson en atmosphère réductrice, bien visible sur le fragment dont l'âme est de couleur grise et une post-cuisson oxydante en raison de la coloration plus claire de la surface du tesson. L'autre type de cuisson visible est l'oxydante-oxydante (mode C) qui représente la majeure partie du mobilier céramique avec 46 individus (soit 97,8% du matériel). La coloration des argiles cuites varie entre le blanc (« service vert » du XVIe et XVIIe siècles) et entre le rose et l'orange (céramique du XVIIIe-XIXe siècles).

#### 4.2.1.3 - REVÊTEMENTS : ENGOBE, GLAÇURE ET VERNIS

Engobe - l'argile liquide utilisée comme élément décoratif est observé sur 1 individu. L'engobe est de couleur brun orangé et il habille les deux surfaces du récipient. D'autre part, l'engobe comme élément fonctionnel est constaté sur 33 individus. Avant le vernissage ces récipients reçoivent un engobe normalement de couleur claire (blanche ou jaunâtre) ou encore brune ou verte puisqu'il assure l'imperméabilité de la pièce et l'adhérence du vernis.

Glaçure et vernis - la glaçure et le vernis sont les revêtements majoritaires du mobilier céramique (45 individus) ce qui n'apparaît pas contradictoire au regard de la chronologique. Après le trempage dans l'engobe, le vernis est appliqué essentiellement sur la face interne de la forme pour protéger le décor et assurer l'étanchéité<sup>70</sup>.

Il faut préciser qu'un seul individu ne présente ni engobe ni vernis. Nous observons sur les deux faces de la forme un dépôt beige jaunâtre (pichet n°9).

#### 4.2.1.4 - DÉCORATIONS :

La décoration du matériel céramique trouvé au Châtelet est composée d'éléments simples répétés constamment

sur la surface interne du récipient (11 individus, soit 23,9%). Nous trouvons des motifs végétaux stylisés et géométriques (lignes parallèles et ondulées), ainsi que des coulures en relief faites à l'aide d'une barbotine. Mais, le récipient avec simplement de l'engobe brun, jaune ou vert, sans décoration, est le plus commun (36 individus, soit 76,5%).

#### 4.2.2 - EXPLOITATION DU CATALOGUE

Avant d'analyser chaque récipient morphologiquement et typologiquement nous avons produit un tableau qui laisse apparaître d'une façon synthétique la distribution des formes par les unités stratigraphiques.

Cette étude a permis de comptabiliser 47 individus (dont 7 F.A.C.). Ceux-ci illustrent 10 groupes techniques, que j'ai déjà eu l'opportunité de mentionner antérieurement.

Groupes Techniques	Unités Stratigraphiques												
	1001	1003	1004	1006	1007	1009	1020	1030	1031	1038	1065	1085	1103
<b>Formes ouvertes</b>													
assiette plate	1			1						4			2
assiette creuse				1			3			1	1	1	1
vase porte-faisselle										1			
écuelle et bol	1			4	1		3					1	10
bol à bec verseur		1		1									
jatte					2								
<b>Formes fermés</b>													
coquemar				1			2						1
pichet												1	
pot à cuire													
Poêle											1		

##### 4.2.2.1 - ÉTUDE MORPHO-TYPOLOGIQUE

Les éléments morphologiques identifiés appartiennent à deux types de vaisselle : les formes ouvertes, les assiettes ou les jattes, par exemple, utilisées pour la table ou la préparation des aliments, et les formes fermées, coquemar ou pichet, pour la cuisson des aliments et des liquides.

#### Assiette Plate (8 MNI) (n°1 et 2) :

Cette forme ouverte est représentée sur le site par 8 individus, 5 d'entre eux étant des formes archéologiques complètes, apparues dans les couches 1001, 1006, 1038 et 1103.

Il s'agit d'un récipient individuel, circulaire possédant un bord débordant aplati<sup>71</sup> (diam. ouv. de 18 à 20 cm, hauteur entre 3 cm à 4 cm), une paroi évasée bien démarquée du fond qui est plat de 14 cm de diamètre. Ces récipients montrent une variété de couleurs et de décors. Ils sont glaçures sur le revêtement d'un engobe qui couvre toute la partie interne et forme des coulures irrégulières sur la surface externe du bord.

La décoration à la barbotine, réalisée à l'aide d'un barolet<sup>72</sup> sur la paroi et le fond du récipient dans la partie interne, est présente sur 4 individus. Le décor est composé de motifs végétaux et géométriques sobres (assiette

71 À l'exception d'un individu où le bord est débordant et l'extrémité arrondie.

72 Un outil comprenant un réservoir rempli d'argile semi liquide et muni d'un bec pour contrôler la sortie du liquide : FAURE -BOUCHARLAT Elise (dir.), *La fortune du pot*, Lyon, Vienne et Mâcon, 1990-1991, p.173.

n°1, de couleur jaune plaqués sur la panse et le fond sur engobe brun rougeâtre), de coulures jaunes et vertes qui donnent un aspect de tâches ou un effet de relief de petits points (assiette n°2). Les autres individus sont engobés à l'intérieur, de couleur jaune ou brune.

La pâte est de couleur claire, orange ou rose, fine et oxydante.

L'apparition de ce genre d'assiette se situe au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>, mais c'est dans les deux siècles suivants que l'on trouve une grande diversité de couleurs et de décors sur ces récipients. Les formes ici présentes sont plus tardives, elles se situent fin du XVIII<sup>e</sup> et début du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous trouvons les mêmes formes avec un décor et un revêtement similaire dans l'Abbaye et faïencerie de Sainte-Catherine, Annecy<sup>74</sup> (fin XVIII<sup>e</sup> – tout début XIX<sup>e</sup> siècle).

#### **Assiette Creuse (8 NMI) (n°3 et 4) :**

Une autre forme ouverte très répandue et que l'on retrouve pratiquement dans tous les sites de l'époque moderne<sup>75</sup> de la région est l'assiette creuse à marli très large qui appartient au « service vert ». Ainsi, ce que les céramologues appellent le « service vert » est un type de céramique à pâte blanche, fine, couverte d'une glaçure plombifère verte et qui a fait ses premières apparitions à Lyon dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais c'est dans les siècles suivants que les centres producteurs (Meillonnas-Treffort dans l'Ain) de ce service connaissent une grande activité<sup>76</sup>.

Ce récipient est représenté par 8 individus présents dans les couches 1006, 1020, 1038, 1065, 1085 et 1103. Tous les individus possèdent un marli large et une inclinaison de la paroi assez évasée n°3 et n°4 (diam. d'ouverture 20 cm à 29 cm). L'extrémité de la lèvre est arrondie.

La glaçure recouvre tout l'intérieur du récipient avec des coulures irrégulières à l'extérieur. Il est vert vif, brillant et quelques éléments ont la présence de petits points plus foncés, à l'exception de deux récipients (l'un de glaçure vert bronze peut-être du à la cuisson et l'autre de coloration verte et jaune, avec des tâches noires).

Du point de vue technique, la pâte est blanche et fine, sans inclusions apparentes.

La chronologie de cette forme de vaisselle de table est assez précise grâce aux études effectuées sur les centres de productions déjà mentionnés. Ainsi, cet ensemble, en comparaison avec d'autres céramiques du même type trouvées dans la région, ne remonte pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **Vase porte-faisselle (1NMI) (n°5):**

Il s'agit d'une forme ouverte, qui sert aussi pour la préparation de fromage. Sur le site, nous avons un seul exemplaire dans la couche 1038 qui fait également partie du « service vert ».

Le rebord forme un marli horizontal (diam. ouv. 22 cm) avec une corolle circulaire permettant de collecter le petit lait<sup>77</sup>.

La glaçure vert vif recouvre toute la surface interne du récipient ainsi que, à l'extérieur, sous le bord, formant une coulure irrégulière. La pâte est la même que la forme précédente.

Nous trouvons un élément identique à celle-ci dans le mobilier provenant du remplissage du four Giraud, commune de Meillonnas<sup>78</sup>.

73 FAURE-BOUCHARLAT Elise, *Pots et Potiers*, « Dara », n°12, 1996, p.269.

74 WAVELET David, *Abbaye et Faïencerie de Sainte-Catherine du Mont*, rapport de fouille, Annecy, 2001.

75 Céramique bien étudiée grâce au ramassage sur les sites producteurs, notamment de Meillonnas (Ain): FAURE-BOUCHARLAT Elise, *et alii*, *Pots et potiers*, « Dara », Lyon, 1996, p.33 - 46.

76 *Idem*.

77 FAURE-BOUCHARLAT Elise, *et alii*, *Pots et potiers*, « Dara », Lyon, 1996, p.33 - 42.

78 *Idem*.

### **Coquemar ovoïde (4 NMI) ( n°6 et 7):**

Le coquemar est un récipient utilisé pour faire cuire les aliments. Cette forme fermée ne possède qu'une seule anse.

Le coquemar du «service vert » est présent à 4 reprises sur le site du Châtelet. Il est répertorié dans les couches 1006, 1020 et 1103.

Les exemplaires possèdent une lèvre débordante aplatie pour un diamètre d'ouverture de 12 cm à 14 cm de diamètre d'ouverture (n°6 et n°7) et une panse globulaire munie d'une anse. Nous avons trouvé sur la fouille une anse d'une panse globulaire appartenant à un coquemar, 1 fond plat et des fragments de fonds avec des traces de feu à l'extérieur qui font probablement partie de cette forme.

La glaçure verte recouvre tout l'intérieur et le bord. Parfois, elle déborde sous la lèvre.

Les fouilles du site du château du Vuache (commune de Vulbens, Haute-Savoie) proposent une chronologie qui se situe entre la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>. Les éléments des coquemars trouvés sur le Châtelet sont proches de la forme trouvée sur ce château du Vuache.

### **Écuëlle à oreilles et bol d'alpage (20 NMI) (n°8) :**

Ces formes ouvertes sont utilisées pour la consommation des aliments ou des boissons. Sur le site, ces récipients sont représentés par 20 individus distribués entre les couches 1001, 1006, 1007, 1020, 1085 et 1103.

L'écuëlle à oreilles est dotée de deux anses pincées parallèles, alors que le bol d'alpage comporte une oreille et une anse opposée. Ces deux types sont représentés sur le site en tenant compte du nombre de bords et d'anses typiques de ces récipients (5 anses annulaires et 6 anses pincées).

Le bord est rentrant ou droit avec une extrémité arrondie (diam.ouv.15 cm).

Concernant l'engobe de cette forme, il couvre toujours la surface interne du récipient et présente une coulure irrégulière à l'extérieur. Le décor et les couleurs sont très variables. 77% des individus ont un engobe homogène sans aucun décor (vert et marron, les deux couleurs les plus communes). Seulement 16% sont décorés à l'intérieur par des coulures jaunes sur fond brun (n°8).

La pâte est claire de couleur orange ou rosée, fine.

Il s'agit d'un élément de vaisselle très présent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Nous trouvons les mêmes formes avec les mêmes décors dans la faïencerie de Sainte-Catherine à Annecy<sup>80</sup>.

### **Pichet (1 NMI) (n°9) :**

Le pichet est un récipient fermé utilisé pour le service des boissons. Cette forme n'est représentée que par 1 individu trouvé dans la couche 1085.

Le col est droit, strié à l'extérieur et l'intérieur, le bord est aplati (diam. ouv.12 cm) et la paroi de 0,5 cm d'épaisseur.

Sans glaçure et décor, le pichet est revêtu d'un engobe brun clair sur les deux faces. Sa pâte est homogène, fine, avec des paillettes de mica très fines.

Nous proposons donc comme datation pour cette forme le Bas Moyen Age (entre le XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles). Nous trouvons des formes similaires lors de la fouille des caves du Château d'Yverdon, en Suisse<sup>81</sup>.

### **Jatte (2 NMI) (n°10) :**

La jatte est un récipient ouvert lié à la préparation des aliments. Elle est évoquée sur le site par deux formes archéologiquement complètes (us 1007 et us 1030, des éléments de bords des deux unités stratigraphiques

79 RAYNAUD Frédéric, *Le château et la seigneurie du Vuache*, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, n°6, Lyon, 1992, p.108.

80 WAVELET David, *Abbaye et Faïencerie de Sainte-Catherine du Mont, Annecy*, 2001.

81 RAEMY Daniel de, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330)*, Lausanne, 2004, p.761-768.

collés entre eux).

Elle possède un fond plat (diam. du fond 18 cm), une paroi oblique avec un bord quadrangulaire creusé muni d'un bec verseur (diam.ouv.25 cm). A l'extérieur, sous le bord, une ou deux cannelures sont présentes.

La glaçure brune brillante couvre seulement la surface interne décorée par des lignes de couleur jaune parallèles et une ligne ondulée. La pâte est beige orangée, poreuse, avec quelques dégraissants de petite taille.

Ce type de récipient avec ce genre de décor est bien présent pendant le XIXe siècle<sup>82</sup>.

#### **Bol avec un bec verseur (1NMI) (n°11) :**

Cette forme ouverte est utilisée pour la consommation des aliments. Cet élément est présent une seule fois sur le site dans la couche 1006.

Le bol a un bord rentrant arrondi avec un petit bec verseur (diam.ouv.15 cm).

L'engobe brun orangé et le vernis brillant couvrent toute la partie interne de la forme ; sous le bord, à l'extérieur, d'une façon irrégulière. Nous pouvons constater à l'extérieur du récipient la présence d'un engobe blanchâtre.

Par rapport à la qualité de la pâte et du vernis, nous pouvons déduire que la production de cette forme se situe au XIXe siècle et au début du XXe siècle.

#### **Pot à cuire (1 NMI) (n°12) :**

Forme fermée, le pot à cuire est représenté par un seul individu, mis au jour dans l'unité stratigraphique 1003. Ce bord se distingue nettement du reste du mobilier.

Il possède un bord évasé arrondi (diam. d'ouverture 20 cm) plus épais que la paroi de la forme (1,4 cm), avec un sillon et un petit col de 2 cm. Un petit sillon sépare le col de la panse. La partie supérieure de la paroi est à profil globulaire. En ce qui concerne le fond et le reste de la panse du récipient, ils n'ont pas été retrouvés.

Sans aucun décor, le fragment présente sur la partie externe et interne un dépôt jaunâtre. La pâte est grise à l'intérieur et un peu plus beige vers les extrémités et criblée d'inclusions de petite taille. Le récipient a été cuit en atmosphère réductrice.

Ce type de vaisselle commune de cuisine aux bords évasés arrondis et à col court est l'héritier des *olla* de l'antiquité. Du fait du manque d'autres éléments de comparaison, il est très difficile de donner plus d'information et d'avancer une chronologie plus précise. Par ailleurs, le pot à cuire est sans doute un élément incontournable des cuisines pendant tout le Haut Moyen Age.

#### **Poêle (1 NMI) (n°13) :**

Durant la fouille, nous avons trouvé quatorze fragments de poêle en céramique dans deux couches qui se superposent (us 1004 et us 1065). Deux éléments font partie d'une corniche et douze autres appartenant à une élévation et présentant un angle arrondi.

La pâte est rouge, fine et un peu micacée. En effet, l'argile utilisée pour la fabrication du poêle est semblable à celle employée pour la vaisselle domestique.

Sur la face externe de ces deux éléments de poêle apparaît un décor naturaliste, une sorte de branche avec des petits points en relief revêtue d'une glaçure vert foncé qui a presque partout disparu. A l'intérieur on distingue des traces de la fumée. La taille des tessons se situe entre 13,5 cm et 30 cm.

Le poêle de glaçure plombifère, de pâte fine orangée donnant aux fragments une relative dureté, peut se situer au début de l'Époque Moderne. Les éléments de poêle en céramique trouvés au Châtelet, sur le plan du décor, ne s'identifient pas vraiment aux fragments de poêle découverts à Aoste et Normandoz, mais ils peuvent dater

---

82 SERRALONGUE Joël et GUFFOND Christophe, « Eglise du Saint-Sépulcre », *La Revue Savoisienne*, 141 année, Académie Florimontane, Annecy, 2001, p.48.

de la même période (XVe et XVIe siècles).<sup>83</sup>

#### 4.2.3 - PROPOSITION CHRONOLOGIQUE

Après l'étude du mobilier céramique nous pouvons constater que les formes sont essentiellement modernes. Ce sont des récipients à glaçure verte, jaune ou brune qui recouvre toute la surface interne du récipient.

En raison de la faible quantité de matériel provenant de la fouille, la rare céramique ancienne donne très difficilement une chronologie précise dans la mesure où il nous manque d'autres éléments de comparaison. Ainsi, nous avons rapproché morpho-typologiquement la céramique du Châtelet avec le mobilier régional (us 1085, 1003, 1004 et 1065). La production du pichet (n°9) et du poêle en céramique (n°13) se situe vers la fin du Moyen Age et début de l'époque moderne.

Seul un individu, plus précisément le pot à cuire (n°12), est une empreinte de tradition antique. Cette forme continue à être fabriquée pendant le Haut Moyen Age, étant par ailleurs la forme par excellence des cuisines de cette époque.

us	Haut Moyen Age		XIII siècle		XIV siècle		XV siècle		XVI siècle		XVII siècle		XVIII siècle		XIX siècle		XX siècle		
	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	
1001																			
1003																			
1004																			
1006																			
1007																			
1009																			
1020																			
1030																			
1031																			
1038																			
1065																			
1085																			
1103																			

Le mobilier céramique que nous avons trouvé au Châtelet nous offre un petit aperçu du répertoire des formes de l'époque moderne produites en terre cuite dans les ateliers de la région, à l'exception du « service vert ». Ce service sur les formes de coquemar ou d'assiette creuse est peut-être une production des ateliers de Meillonas-Treffort.

La vaisselle de cuisine possède un décor et des couleurs assez sobres. Les formes basses comme les assiettes et écuelles occupent une place importante dans le groupe étudié.

En comparaison avec des céramiques similaires mises au jour lors de fouilles dans le département, plus exactement celles de la faïencerie Sainte-Catherine ou du château de Vuache, leur datation peut se situer entre le XVIe siècle et le XIXe siècle essentiellement.

Concernant les formes les plus anciennes, le pot à cuire, le pichet et le poêle en céramique, elles peuvent se situer dans la vaste fourchette chronologique allant du VIe au XVIe siècle.

83 Horry Alban, « Aoste, Normandoz », *Bilan Scientifique de la Région Rhône-Alpes 2006*, tome 1, Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône Alpes et Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture et de la Communication, Lyon, 2008, p. 90-92.

### 4.3 - LA VAISSELLE EN VERRE

Liliana CECI

31 fragments de verres ont été recueillis pendant la fouille du site du Châtelet. Le matériel est réparti dans dix unités stratigraphiques (1003, 1006, 1009, 1020, 1031, 1038, 1054, 1065, 1085 et 1103), plus particulièrement dans la couche 1031, 9 tessons soit 29% du matériel. Ainsi, sur le site, la vaisselle de verre est bien présente dans la COUR 3 par 22 fragments soit 70,9% du matériel, le Bâtiment 4 compte 7 fragments de verre, soit 22,5% du mobilier en verre et le Bâtiment 1 est représenté par 2 fragments, soit 6,4%. A partir de ces 31 fragments nous avons observé 5 individus distincts.

Le matériel est assez homogène, il est essentiellement composé de vaisselle de table, notamment de débris de gobeletterie [PLANCHE XXIII]. Nous n'avons pas trouvé de verre à vitre. La plupart des morceaux font partie de la paroi et ils sont de teinte verdâtre claire (24 fragments), incolore transparente (5 morceaux de verres) ou encore vert foncé (2 fragments).

Le recollage entre les restes de couches différentes est attesté, plus précisément, entre les couches 1020 et 1031 (1 gobelet).

Morphologie							
us	N.R.	%	N.M.I.	%	Bord	Fond	paroi
1003	1	3,2%	-	-	-	-	1
1006	2	6,5%	-	-	-	1	1
1009	1	3,2%	1	16,7%	1	-	-
1020	7	22,6%	1	16,7%	1	2	4
1031	9	29,0%	2	33,3%	4	-	5
1038	5	16,1%	2	33,3%	2	1	2
1054	1	3,2%	-	-	-	-	1
1065	3	9,7%	-	-	-	-	3
1085	1	3,2%	-	-	-	-	1
1103	1	3,2%	-	-	-	-	1
<b>Total</b>	31	-	6	-	8	4	19

Après l'étude du mobilier en verre, nous avons distingué 2 types de verres à boire différents qui appartiennent aux formes ouvertes. Donc, l'ensemble se décompose de la manière suivante :

- formes ouvertes : 1 gobelet à décor de côtes moulées en relief (us 1020 et 1031), 1 gobelet à côtes peu prononcées (1038), 2 bords de gobelets (1038 et 1009) et un verre à tige, décor de côtes épaisses (1031).

**Gobelets** : de teinte légèrement colorée, normalement verdâtre clair ou incolore, les formes présentes sur le Châtelet sont soufflées dans un moule à décor côtelé.

D'après les études publiées sur la région de la Haute-Savoie, notamment les résultats de la fouille du château de Vuache (Vulbens), le gobelet à côtes est utilisé dans le courant du XVe siècle et jusqu'au XVIe siècle<sup>84</sup>.

Sur le site sont présents 4 exemplaires de gobelets : ils ont un bord très fin arrondi (diam. ouv. entre 5 à 7 cm) et une paroi droite entre 1,2 mm à 1,8 mm d'épaisseur.

Le gobelet n°14 (us 1020), de teinte verdâtre très clair et un peu irisé, est constitué d'un bord fin (diam.ouv.5 cm, 1,2 mm d'épaisseur) et d'une paroi avec un décor de côtes saillantes parallèles et légèrement obliques. Sous le bord un bandeau lisse d'environ 1,43 cm sépare le bord de la décoration. Le verre est bulleux et nous pouvons remarquer des filandres. Ce fragment de bord colle avec d'autres morceaux de bords de la même forme trouvée dans l'unité stratigraphique 1031.

Nous avons un deuxième gobelet découvert dans la couche 1038 (1 bord et 2 panses) de teinte incolore, dont la partie supérieure est composée d'un bandeau lisse et la paroi présente des côtes très peu prononcées. Le bord est très fin (1,5 mm d'épaisseur) arrondi et la panse est droite. Le verre est bien bulleux.

Un autre fragment de bord qui appartient à la même forme a été trouvé dans la couche 1009 : son bord est fin (1,8 mm d'épaisseur) et la panse verticale. Sa couleur est incolore translucide.

Finalement, le dernier exemplaire de ce type de récipient (us 1038, n°15) est un gobelet de teinte incolore, dont la partie supérieure est lisse, formant un léger rentrant et se terminant par une lèvre en renflement externe (diam. ouv. 7 cm, 1,3 mm d'épaisseur). Il représente une des nombreuses variantes des gobelets côtelés de la Renaissance.

**Verre à tige** : ce modèle de verre est très répandu dans la plupart des régions de France pendant le XVe siècle et surtout le siècle suivant<sup>85</sup>. Ce verre à coupe côtelée existe sur plusieurs variantes et il est attribué à la fin du XVe siècle et en usage pendant le XVIe siècle.

Le verre à tige que nous avons mis au jour durant la fouille (us 1031) a une forme large et presque hémisphérique (diam. ouv.15 cm) (n°16). La teinte du verre est verdâtre clair avec un décor de côtes moulées à la base du contenant qui ne touche pas la partie supérieure de la coupe. Sa lèvre est très fine (1,2 mm d'épaisseur) et arrondie. Le verre est un peu bulleux et filandreux. Nous n'avons pas trouvé d'éléments de tiges, mais nous avons d'autres éléments qui correspondent à cette forme comme des parois côtelées (couches 1020 et 1065) et un fond (1006).

- Formes fermées : en raison de la faible quantité de matériel en verre, nous n'avons pas trouvé de bords qui correspondent aux formes fermées, à l'exception du fond d'une petite bouteille (us 1020) très altéré qui fait que sa teinte n'est pas très perceptible. Il est concave (diam. de fond 4 cm) et on peut apercevoir des traces de détachement du pontil.

us	XIII siècle		XIV siècle		XV siècle		XVI siècle		XVII siècle		XVIII siècle		XIX siècle		XX siècle	
	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2
1003																
1006																
1009																
1020																
1031																
1038																
1054																
1065																
1085																
1103																

85 FOY Danièle, *A travers le verre : du moyen age à la renaissance*, Catalogue d'exposition, Musée des Antiquités de Seine-Maritime, Rouen, 1989, p. 257.

Le matériel étudié nous montre une petite idée de la verrerie de table du milieu seigneurial. La gobeletterie est dominante avec le verre et la coupe à décor côtelée. Ces formes sont présentes dans les contextes archéologiques similaires en France. Par contre, quelques fragments de verre ne peuvent pas être attribués à des formes précises.

L'ensemble dont nous disposons est plutôt en bon état de conservation ce qui prouve une certaine finesse et une bonne qualité du verre. Il semble dater de l'Époque Moderne, plus précisément du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'exception de 3 fragments de fonds, un peut être du XVIII<sup>e</sup> siècle (petite bouteille) et les autres du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles vue la qualité et l'épaisseur du fragment.

Il est important de souligner que le mobilier en verre, par rapport au mobilier céramique, est plus harmonieux en ce qui concerne la typologie et la chronologie.

#### **4.4 - LE MOBILIER MÉTALLIQUE**

Liliana CECI

Ce mobilier archéologique est peu abondant sur le site [PLANCHE XXIV]. Il représente 155 fragments qui ont été collectés dans 22 contextes stratigraphiques (us 1002, 1003, 1004, 1006, 1007, 1009, 1010, 1011, 1015, 1020, 1028, 1030, 1034, 1035, 1037, 1054, 1064, 1065, 1085, 1103, 1105 et sondage 9, nettoyage).

Le matériau largement représenté est en fer suivi de deux fragments de plaque en bronze et un objet en alliage cuivreux qui nous est parvenu bien conservé. Seul un niveau (us 1020) a livré un bloc de scorie (poids : 0,9 kg, 14,5 cm) très dense.

Le matériel ferreux est en très mauvais état sanitaire ce qui fait qu'une grande partie n'a pas pu être identifiée à cause de l'oxydation et de la fragmentation des éléments.

Ces objets en fer sont essentiellement utilitaires, ils sont des éléments de clouterie, d'huissierie, des ustensiles de cuisine et un accessoire de vêtement.

us	N.R.	Matériau	Identification	Description
1002	1	fer	poignée de porte	poignée droite de section carrée
1003	1	fer	indéterminé	fragment de 10,5 cm très corrodé
1004	3	fer et bronze	clou, plaque et outil indéterminé	clou de 8,3 cm à tête arrondie avec du mortier plaque en bronze outil très oxydé avec du mortier collé
1006	1	fer	clé	clé d'anneau circulaire et tige à section ronde
1007	4	fer	tiges charnière	tiges très corrodées charnière de porte
1009	1	fer	tige	tige d'un clou de 2,5cm
1010	1	indéterminé	indéterminé	
1011	64	fer	tiges	fragments de tiges de clous incomplètes
1015	27	fer	tiges	fragments de tiges de clous incomplètes
1020	5	fer et alliage cuivreux	tiges clou indéterminé boucle	tiges de clous incomplètes un clou à tête ronde, section carrée un outil replié indéterminé boucle comme accessoire vestimentaire
1028	3	fer	tiges et outil indéterminé	tiges de clous incomplètes (3cm - 5,2 cm) un outil très corrodé indéterminé
1030	2	fer	indéterminé	deux objets entre 5,5 cm-8 cm corrodés indéterminés
1034	3	fer	tige outils indéterminés	tige d'un clou deux outils oxydés indéterminés
1035	2	fer	tige outil indéterminé	tige de 4 cm d'un clou objet très oxydé indéterminé
1037	1	fer	indéterminé	outil indéterminé
1054	1	indéterminé	indéterminé	
1064	1	fer	fourchette	fourchette à quatre dents, spatule ovale
1065	6	fer et bronze	plaque en bronze paumelle fragment de cerclage 3 fragments indéterminés	plaque en bronze indéterminé de 5,5 cm paumelle de 20 cm de longueur fragment de cerclage trois plaques indéterminés, dont 1 creuse à l'intérieur
1085	18	fer	clous couteau fragments de tiges	deux fragments de clous à tête arrondie fragment de couteau (10 cm) fragments de tiges
1103	4	fer	outils indéterminés tiges	outil indéterminé en forme de spatule outil indéterminé avec 4 dents deux tiges
1105	5	fer	indéterminé	fragments indéterminés très corrodé
sdg 9 (nettoyage)	1	indéterminé	tige	tige d'un clou
<b>Total</b>	155			

### Clouterie :

Nous avons un grand nombre de tiges de clous incomplètes et des fragments de clous à tête ronde, à section carrée incomplets, notamment 124 éléments, soit 80% du mobilier en métal (us 1004, 1007, 1009, 1011, 1015, 1020, 1028, 1034, 1035, 1065, 1085, 1103, sondage 9, nettoyage).

### Huisserie :

Paumelle (us 1065, n°17) : tige repliée qui forme un anneau et deux extrémités pointues, dont une est cassée (7 cm, diamètre de la tête de 1,7cm).

Charnière de porte ou de coffre (us 1007) de 20 cm de longueur et de 7 cm de largeur. D'un côté elle est moins épaisse de 0,6 cm et l'autre extrémité se termine en pointe. Sur le fragment conservé nous trouvons encore trois petits clous pour la fixation et des restes de bois et de mortier sur le fragment. L'objet est très oxydé.

Poigné de porte (us 1002, n°18) formé par une tige de fer dont les deux extrémités sont repliées à angle droit. Une des pointes est brisée L : 11,5 cm, l : 4,5 cm, ép. : 0,5 cm.

Clé (us 1006) en fer de 10,5 cm de longueur à anneau circulaire, tige de section ronde et panneton rectangulaire. Elle est très bien conservée et sa forme nous paraît récente.

#### **Ustensiles de cuisine :**

Couteau (us 1085, n°19) de 10 cm, dont la pointe de la lame est cassée. Le dos est droit, formant un décrochement et le tranchant arrondi. La soie est de section ronde. Le fragment de couteau est très oxydé.

Fourchette (us 1064) de 16,5 cm de longueur à quatre dents, dont deux cassées, la tige se termine en forme de spatule. L'objet est très corrodé.

#### **Accessoire de vêtement :**

Boucle circulaire à double fenêtre d'une épaisseur de 0,2 cm, diamètre de 3,8 cm, Il est incurvé au centre, côté plat vers l'intérieur (US 1020, n°20). La boucle est en alliage cuivreux. D'après les résultats de fouilles du château du Vuache (Vulbens), ce type d'objet est très fréquent pour le début de l'époque moderne<sup>86</sup>.

L'étude des objets identifiables a permis de reconnaître quatre groupes selon la fonction. Nous soulignons encore que les objets métalliques sont très altérés.

L'ensemble des éléments recueillis peut être daté dans une fourchette variant du XVIe au XIXe siècle en relation avec un autre mobilier archéologique provenant de la fouille.

## **4.5 - AUTRES OBJETS**

Liliana CECI

La fouille nous a donné encore trois objets qui font partie de la vie quotidienne. De ce fait, nous avons un fragment d'une pierre à aiguiser (us 1020), une petite perle (us 1020) et un fragment d'un manche d'un instrument décoré en os (us 1065).

La **pierre à aiguiser** de 5 cm a une forme quadrangulaire avec une épaisseur de 1,3 cm. Elle a été trouvée dans la couche 1020 qui a donné 7 fragments de verre, particulièrement un gobelet du XVIe siècle et du matériel céramique qui date de la même période jusqu'au XIXe siècle. Dans la même unité stratigraphique nous avons découvert une **perle** de collier en ambre de couleur orangée et de forme biseautée. Étant donnée sa forme et la couche très perturbée où elle a été trouvée, nous pensons qu'elle est récente.

Quant au **fragment d'os** (US 1065), c'est le fragment d'un manche d'un instrument décoré de deux registres

de torsades différents alternés de moulures parallèles. Actuellement l'éclat fait 6,8 cm de longueur par 1 cm de largeur. Comme l'objet est incomplet et que nous n'avons pas d'autres éléments de comparaison encore une fois, il est difficile de donner une chronologie et plus d'informations.

D'une façon générale, tout le mobilier archéologique trouvé sur le site du Châtelet est peu abondant et rarement bien conservé, notamment le métal. Le mobilier en céramique est en avantage sur les autres catégories. Le matériel archéologique provient des contextes très perturbés. Ainsi, l'interprétation proposée ne prétend pas être définitive. Après le croisement de toutes les données concernant le mobilier archéologique, nous constatons que trois unités stratigraphiques sont assez importantes (us 1004, 1031 et 1065), toutes provenant de la COUR 3, dans la mesure où le matériel qui en est sorti se situe entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

## **4.6 - LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Laurent D'AGOSTINO, Liliana CECI

Les matériaux de construction significatifs prélevés ou inventoriés sur le site sont relativement peu nombreux. Une grande majorité des matériaux sont en effet des blocs bruts ou grossièrement équarris de gneiss, utilisés pour les parements ou le blocage des maçonneries. Les principaux éléments du lapidaire taillé sont représentés par des encadrements de portes ou de baies en cargneule, une roche calcaire très tendre. Toutes les parties qui montrent encore en place sur les bâtiments des fragments de portes ou de baies sont constituées par ce matériau.

Quelques ardoises, utilisées pour la couverture des bâtiments, ont en outre été prélevées lorsqu'elles présentaient des formes complètes ou un trou de fixation.

### **4.6.1 - LE LAPIDAIRE**

Le lapidaire taillé est peu abondant, probablement du fait de la récupération des matériaux sur le site et de son exploitation comme carrière au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est également probable qu'une partie de ces matériaux ait glissé dans les pentes environnant le site au moment de l'effondrement des bâtiments. Tous les moellons ont été découverts lors des terrassements dans les remblais d'effondrement ou de démolition des bâtiments, en particulier à l'extrémité sud de la cour centrale et sur le flanc ouest de la tour sud.

Un certain nombre de pièces sont néanmoins intéressantes [PLANCHE XXV], en particulier un moellon de piédroit et un gros claveau d'arc décorés d'un chanfrein large de 5 cm (n° 1 et 2), appartenant vraisemblablement à une même porte ; la datation de ces éléments reste problématique puisque ce type de décor est employé localement au moins depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Deux moellons de piédroit, dont l'un a conservé sa feuillure au revers du moellon, et deux claveau d'arc appareillé, tous décorés d'un tore, semblent appartenir à une typologie différente et pourraient provenir d'une porte ou d'une baie relativement ancienne, dont des exemples de comparaison n'ont pu être repérés dans les édifices environnants et appartenant à la fin du Moyen Âge ; on pourrait envisager une datation du XIII<sup>e</sup> siècle pour ce type de décor, si la persistance des formes sur plusieurs siècles n'était pas si déconcertante dans ce secteur.

Dans tous les cas, on peut observer uniformément des traces de taille à la gradine (ciseau à dents) bien identifiées par les traces régulières, fines et dentelées, d'une percussion posée. Toutefois, deux outils différents se repèrent : l'un, plus fréquemment employé notamment pour les moellons à chanfrein, est large d'environ 5 à 7 cm maximum ; l'autre, employé pour les claveaux et moellons à tore, atteint de 7 à 9 cm de largeur.

**Matériaux de construction (lapidaire)**

US	N.R.	N° d'inventaire	Dimensions	Observations
1003	9	1	L. : 86 cm l. : 47 cm ép. : 27 cm	Claveau en cargneule décoré d'un chanfrein. Traces de taille à la gradine (l. 6 à 7 cm)
		2	L. : 62 cm l. : 40 cm ép. : 27 cm	Bloc de piédroit en cargneule décoré d'un chanfrein. Traces de taille à la gradine
		3	L. : 43 cm l. : 30 cm ép. : 11 cm	Moellon en cargneule parallélépipédique. Traces de taille à la gradine (l. 7 cm)
		4	L. : 40 cm l. : 24 cm ép. : 14 cm	Moellon en cargneule avec ébrasement de baie ? Traces de taille à la gradine
		5	L. : 47 cm l. : 26 cm ép. : 11 cm	Claveau en cargneule ? Traces de taille à la gradine (l. 5 à 7 cm)
		6	L. : 40 cm l. : 28 cm ép. : 17 cm	Moellon équarri (non conservé)
		7	L. : 43 cm l. : 40 cm ép. : 12 cm	Bloc de piédroit avec feuillure en cargneule ou pierre d'évier (mais la roche est poreuse et ne paraît pas adaptée). Traces de taille à la gradine (l. 7 cm)
		8	L. : 43 cm l. : 31 cm ép. : 22 cm	Moellon équarri (non conservé)
		9	L. : 33 cm l. : 30 cm ép. : 13 cm	Moellon en cargneule parallélépipédique. Traces de taille à la gradine
1005	7	10	L. : 47 cm l. : 38 cm ép. : 31 cm	Bloc de piédroit en cargneule mouluré d'un tore. Traces de taille à la gradine (l. 7 à 9 cm)
		11	L. : 21 cm l. : 20 cm ép. : 21 cm	Bloc de piédroit ou claveau en cargneule décoré d'un tore.
		12	L. : 34 cm l. : 28 cm ép. : 27 cm	Bloc de piédroit en cargneule à deux feuillures successives ?
		13 et 14	L. : 49 cm l. : 36 cm ép. : 15 cm	2 fragments d'un même bloc de piédroit (?) en cargneule. Traces de taille à la gradine (l. 5 à 7 cm)
		15	L. : 34 cm l. : 28 cm ép. : 28 cm	Claveau en cargneule décoré d'un tore. Traces de taille à la gradine (l. 7 à 9 cm)
		16	L. : 34 cm l. : 27 cm ép. : 28 cm	Claveau en cargneule décoré d'un tore. Traces de taille à la gradine
<b>Total</b>	16			

**4.6.2 - LES MATÉRIAUX DE COUVERTURE**

Les matériaux de couverture identifiés sont tous constitués d'ardoises, parfois employées également en

guise de cales dans les maçonneries. Matériau abondant dans le Val Montjoie, notamment à Saint-Gervais, bien connu pour les ardoisières du Prarion, il a dû constituer pendant longtemps le système exclusif pour la construction des toitures.

**Inventaire des ardoises significatives**

US	N.R.	Dimensions	Observations
1003	4	Longueur: 28 cm Largeur: 22 cm Epaisseur: 1,5 cm	1 trou de 1,9 cm de diamètre
		Longueur: 24,5 cm Largeur: 15,5 cm Epaisseur: 1,5 cm	
		Longueur: 25 cm Largeur: 13 cm Epaisseur: 1,7 cm	1 trou cassé de 2,4 cm de diamètre
		Longueur: 26,5 cm Largeur: 25,5 cm Epaisseur: 1,5 cm	1 trou de 1,3 cm de diamètre
1011	1	Longueur: 23,5 cm Largeur: 15 cm Epaisseur: 1,7 cm	1 trou de 1,7 cm de diamètre
1030	5	Longueur: entre 18 cm et 24 cm Largeur: entre 10 cm et 22 cm Epaisseur: 2,9 cm	
1085	3	Longueur: 25 cm Largeur: 14,5 cm Epaisseur: 2 cm	1 trou de 1cm de diamètre
		Longueur: 18cm Largeur: 14 cm Epaisseur: 1,5 cm	2 trous de 1cm de diamètre, dont 1 cassé
		Longueur: 32,5 cm Largeur: 21cm Epaisseur: 2,9 cm	
Décapage Bât.1	2	Longueur: 21 cm Largeur: 17 cm Epaisseur: 2,5 cm	1 trou de 2,7 cm de diamètre
		Longueur: 23 cm Largeur: 21,5 cm Epaisseur: 2 cm	1 trou de 0,8 cm de diamètre
<b>Total</b>	15		

## CHAPITRE 5.

### SYNTHÈSE

---

L'ensemble des données recueillies lors de l'opération apparaît, au regard des objectifs fixés, relativement satisfaisant. L'état de conservation des vestiges est plutôt bon au regard de ce que qu'on pouvait attendre. Le plan d'ensemble de la maison forte a pu être cerné en totalité, même si on pourra regretter notre méconnaissance de la partie « utilitaire » du site, à savoir les probables bâtiments liés à l'exploitation du terroir sur lequel régnait la maison forte. Si l'analyse des archives a permis d'identifier l'existence d'une grange située en contrebas de l'éperon morainique à l'Époque Moderne, sa situation hors de l'emprise de la fouille n'a pas permis d'explorer le secteur et de repérer d'éventuels vestiges. Mais qu'en est-il de l'écurie nécessaire à l'expression du pouvoir seigneurial ou des éventuels métairie, four ou autre moulin qui constituaient vraisemblablement le cadre de la seigneurie banale au Moyen Âge ? En dehors de la partie résidentielle désormais bien circonscrite, le site possédait-il une basse cour ? Nous sommes bien en peine de le dire en l'état actuel de cette recherche.

Les carences flagrantes des archives médiévales et l'évolution de la toponymie que nous avons bien du mal à cerner nous privent en outre de précieuses informations relatives au contexte de la formation du site et à l'organisation du mandement de Montjoie, dont dépendait la maison forte du Châtelet. Si les nombreux sites fortifiés médiévaux conservés dans le mandement laissent pressentir l'existence de plusieurs lignages seigneuriaux se partageant la gestion des terres autour du château de Montjoie, les textes restent en grande partie muets sur le sujet ou, du moins, n'ont pu être retrouvés ou étudiés dans le cadre de cette opération.

Enfin, si les vestiges architecturaux restent bien lisibles sur le site du Châtelet, la stratigraphie s'est révélée des plus pauvres. Les couches d'occupation bien conservées appartiennent toutes à une période tardive de l'occupation du site, entre le XVIe et le début du XIXe siècle. Le mobilier antérieur est bien souvent en position secondaire et très peu abondant, même si quelques éléments du mobilier céramique laissent entrevoir une occupation dès le XIIIe ou le XIVe siècle. Dans tous les cas, les objets de la vie quotidienne restent peu nombreux, bien que le vaisselier de l'Époque Moderne soit assez bien représenté. Le lapidaire taillé et décoré est de même assez peu abondant malgré la grande quantité de maçonneries effondrées sur place ; il faut probablement voir là le résultat de l'exploitation du site comme carrière au XIXe siècle, fournissant aux habitants des alentours une source abondante et gratuite de matériaux de construction prêts à l'emploi.

Néanmoins, ces observations préliminaires étant posées, l'évolution globale des bâtiments a pu être cernée dans ses grandes lignes. La maison forte du Châtelet, comparée aux autres résidences seigneuriales de la haute vallée de l'Arve et du val Montjoie, apparaît assez originale dans son organisation tout en restant fidèle aux canons de la construction locale au bas Moyen Âge.

## **5.1 - ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE DE LA MAISON FORTE DU CHÂTELET**

Laurent D'AGOSTINO

Malgré les lacunes de la stratigraphie, trois grandes périodes de construction peuvent être identifiées. Elles appartiennent toutes au bas Moyen Âge ou à l'Époque Moderne.

### **5.1.1 - PHASE 1 : UNE SALLE À TOUR ?**

La première phase de construction identifiée (**Phase 1a**) est représentée par le BÂTIMENT 1, situé à l'extrémité nord de l'éperon morainique [Fig. 84]. Cet édifice rectangulaire de 11,10 m par 8,80 m aux murs épais de 1,20 m peut vraisemblablement être identifié comme une tour, dont la représentation nous est parvenue à travers la peinture de Bacler d'Albe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle [Fig. 85]. À cette date, elle possédait encore au moins trois niveaux d'élévation, ainsi qu'une toiture à quatre pans, vraisemblablement couverte d'ardoises comme en témoignent les exemples découverts lors de la fouille et l'absence totale de fragments de tuiles.



**Fig. 84** : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 1 et des aménagements d'accès depuis le sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

Dans un deuxième temps relativement proche (**Phase 1b**), un édifice de 18,50 m par 8,80 m (COUR 3), aux murs épais de 1,00 m environ, est bâti en appui contre le mur sud du BÂTIMENT 1. Les deux bâtiments sont strictement alignés et possèdent un mode de construction très semblable, même si les maçonneries de ce que les archives désignent comme une cour à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle sont très arasées et n'ont pu être observées que partiellement. Si la fonction de cour de cette partie du site ne pose guère de question pour l'Époque Moderne, on peut en revanche s'interroger sur sa fonction primitive. En effet, ces deux constructions accolées dans un même alignement ne sont pas sans rappeler un dispositif bien connu de l'architecture seigneuriale médiévale : la salle

à tour. Ce système architectural, regroupant dans un même ensemble un logis de plan rectangulaire – la résidence – et une tour carrée ou rectangulaire – symbole de la prééminence seigneuriale, est développé dans les châteaux dès les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>87</sup>, mais se répand aux siècles suivants dans les édifices construits par les vassaux des grands lignages châtelains, les maisons fortes<sup>88</sup>. Si l'échelle des édifices est réduite afin d'adapter l'architecture aux moyens et aux besoins des petits seigneurs, les plans et les manifestations architecturales restent très semblables et ce type de construction fait florès aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.



Fig. 85 : BACLER D'ALBE Louis Albert Guillain (1761-1848), *Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais)*, détail.

Cette hypothèse semble renforcée par l'identification, au sud de cette construction, d'une portion de sol en mortier couvrant un radier d'assainissement (**Phase 1c**). Ce type de sol, qui constitue le premier aménagement recouvrant le substrat morainique, semble en effet peu adapté pour un espace à ciel ouvert, mais plus vraisemblable pour un édifice couvert. Ce sol est en outre rechapé à deux reprises par des remblais de terre qui, eux, sont plus fréquents pour un sol de cour (terre battue). La structure rectangulaire adossée au mur sud de l'édifice, bien que peu explicite en l'état mais clairement liée au premier état de construction et à l'aménagement du sol de mortier, pourrait correspondre au massif de fondation d'une cheminée ; aucun élément d'un foyer ou des montants n'est cependant conservé pour le démontrer.

Si l'on accepte l'hypothèse d'un logis accolé à la tour nord, transformé ultérieurement en cour (mais pour cela il suffit de lui ôter sa toiture et d'éventuels planchers), on peut envisager, au regard des épaisseurs de murs, qu'il ait possédé au moins deux niveaux : le rez-de-chaussée a fréquemment vocation d'espace utilitaire destiné au stockage ou à la cuisine, tandis que l'étage constitue la partie noble de la résidence, la salle d'honneur (*aula*). Dans ce système, la complémentarité entre la salle et la tour est grande et il est vraisemblable que la *camera*, la chambre du seigneur, ait pris place au premier étage de la tour, dans le prolongement de la salle d'honneur selon un schéma classique. Les accès nous restent inconnus, à l'exception de l'accès direct au rez-de-chaussée de la salle dans l'angle sud-ouest ; la partie noble de l'étage devait par ailleurs être accessible directement depuis l'extérieur, probablement par un escalier en bois.

Cette proposition de restitution architecturale [Fig. 86], pour critiquable qu'elle soit, pourrait dénoter une incohérence dans le système de défense ou, du moins, l'importance primordiale de la symbolique architecturale sur les questions de défense, somme toute très secondaires. En effet, on peut constater que sur ce site, qui n'est accessible aisément que depuis le sud, la tour occupe l'extrémité nord et, de ce fait, ne peut pas assurer son rôle dans la protection de ce qu'on pourrait nommer le « front d'attaque ». En revanche, force est de

87 Voir par exemple DEBORD André, *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, coll. Espaces Médiévaux, éd. Picard, 2000, p. 237 ; ou MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, éd. Picard, t. I et II, Paris, 1991-1993 ; GIULIATO Gérard, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Documents d'Archéologie française n°33, éd. de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1992.

88 SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Espaces Médiévaux Picard, Paris, 2007 ; CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidences seigneuriales au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, coll. Travaux et documents, PUL, Lyon, 1998 ; CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *Archéologie Médiévale*, t. XXXIII, 2003, p. 115-137 ; BUR Michel, *La Maison Forte au Moyen Age*. Acte de table ronde de Pont-à-Mousson (31 mai-3 juin 1984), éd. du CNRS, Paris, 1984.

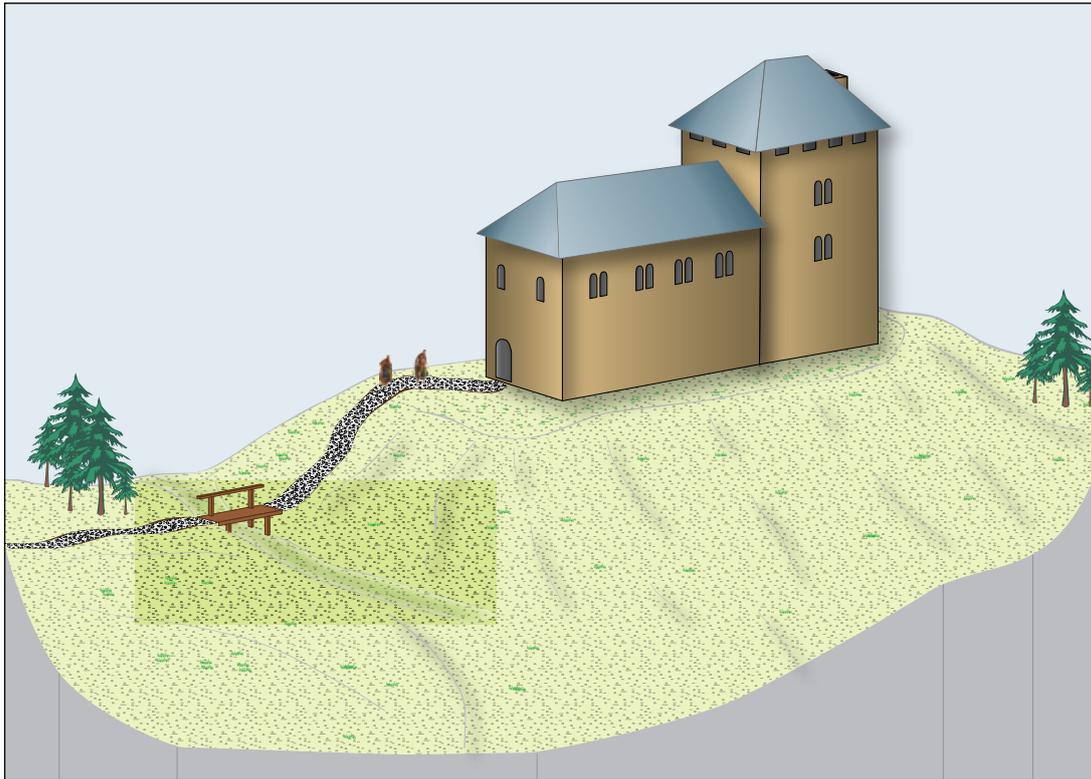


Fig. 86 : Proposition de restitution de l'architecture de la maison forte (Phase 1). DAO : L. D'Agostino, SDAHs 2009.

constater qu'elle jouait un rôle majeur dans le paysage, ce dont témoigne encore avec force la peinture de Bacler d'Albe ; la tour apparaît bien ici comme un élément signalant à toute la vallée la présence seigneuriale plus que comme un élément de défense efficace. Partant de là, faut-il en déduire un rôle réel de la maison forte du Châtelet dans un réseau de contrôle et de surveillance des itinéraires routiers de la vallée<sup>89</sup> ? Les éléments tangibles manquent pour l'affirmer.

Quant à la défense, elle est assurée pour l'essentiel par la topographie du site qui, outre le renforcement de sa lisibilité dans le paysage par l'exploitation d'un site d'éperon naturellement dominant, rend plus difficile l'accès aux bâtiments. On ne saurait dire néanmoins dans quelle mesure et à quelle moment de l'histoire du site la topographie naturelle a pu être aménagée sur le flanc sud. Si la création d'un fossé sec de forme elliptique de 2,50 m de large environ pour une profondeur de 1,20 à 1,50 m au maximum est assurée, elle reste difficile à dater en l'absence de mobilier recueilli dans les sondages.

### **5.1.2 - PHASE 2 : LE RENFORCEMENT DES DÉFENSES**

Sans que l'on puisse déterminer à quel moment l'éventuel logis a pu être transformé en cour, la faiblesse de la structure défensive du site primitif a été corrigée par la construction d'une grosse tour au sud (BÂTIMENT 2) et, dans une moindre mesure, d'une tourelle à l'ouest (BÂTIMENT 4), venues renforcer la fortification.

Une nouvelle tour (BÂTIMENT 2) presque carrée de 8,30 m par 7,00 m est en effet ajoutée à l'extrémité sud de la plate-forme sommitale, venant ainsi barrer l'accès au site [Fig. 87]. Cet édifice, dont les murs épais de 1,40 m viennent témoigner de sa fonction défensive et de son développement relativement important en hauteur,

89 Sur ces questions, on pourra utilement se référer aux problématiques développées par Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE, « Fortifications ou structures de contrôle ? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans », *Château Gaillard 22, Colloque de Voiron, 2004*, Publication de CRAHM, Caen, 2006, p. 13-26.



Fig. 87 : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 2 et des aménagements sud de la COUR 3 depuis le nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

vient s'appuyer contre le mur sud du bâtiment central (COUR 3) et lui est donc postérieur (**Phase 2**). Le mode de construction bien que similaire à celui des constructions de la Phase 1 – de gros moellons bruts ou équarris disposés en assises réglées avec de nombreuses cales servant de réglage – diffère sensiblement par les hauteurs d'assises plus importantes, dont la moyenne atteint 5 assises par mètre d'élévation, contre 8,8 pour le BÂTIMENT 1. Cette observation semble témoigner d'un certain décalage dans le temps entre les deux phases de construction, même si cet intervalle reste difficile à estimer avec précision.

À partir de ce moment, l'accès au site semble légèrement modifié, puisque la tour fait office de passage d'entrée, au moyen de la porte située dans son mur ouest. La porte n'est donc plus dans l'axe de l'éperon mais sur le côté ouest, obligeant le visiteur à emprunter un passage en chicane pour pénétrer dans les bâtiments. Cette nouvelle tour vient donc très clairement renforcer la fortification, non seulement par sa position qui barre l'éperon [Fig. 88], mais aussi par l'organisation des circulations qui permet de contrôler plus efficacement l'accès au site. En dehors de ces observations très générales, aucun élément ne permet de restituer les fonctions ou les aménagements des pièces, dont la surface était très restreinte (de l'ordre de 28 m<sup>2</sup> par niveau). La distribution des étages devait être réalisée par un escalier intérieur en bois ou une échelle de meunier.

De manière plus anecdotique et sans pouvoir affirmer clairement la contemporanéité des deux édifices, une tourelle carrée (BÂTIMENT 4) de faible dimensions (3,20 m par 2,90 m) est construite en appui contre la façade ouest de la COUR 3, au milieu de la longueur de l'édifice. Sa fonction reste problématique au vu de son état de conservation, mais il est possible qu'elle ait servi de poste de guet, son espace intérieur ne permettant

aucun aménagement résidentiel. Il est également possible qu'elle ait accueilli des latrines, mais aucun élément tangible ne vient confirmer cette hypothèse et elle n'est pas directement en relation avec la partie résidentielle du site, sauf à penser qu'elle ait été en fonction en même temps que le supposé logis.

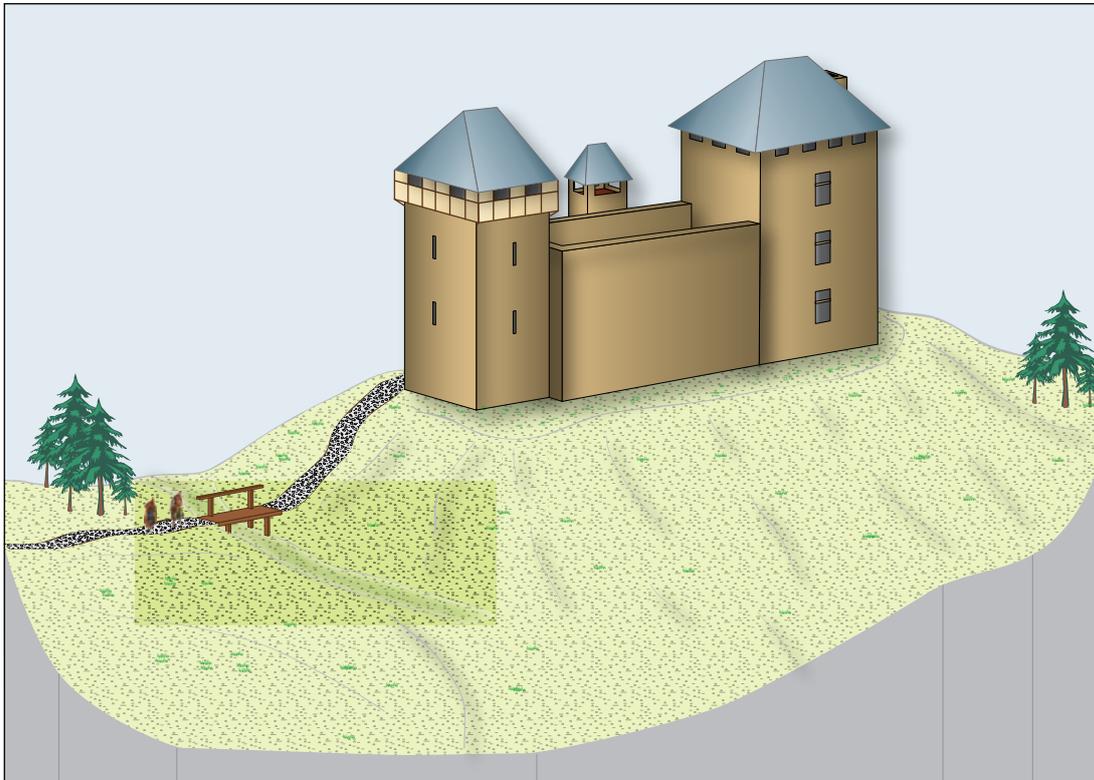


Fig. 88 : Proposition de restitution de l'architecture de la maison forte (Phase 2). DAO : L. D'Agostino, SDAHs 2009.

### **5.1.3 - PHASE 3 : LES REMANIEMENTS RÉSIDENTIELS**

La dernière phase de construction est caractérisée par de substantielles modifications à l'organisation de la tour nord qui devient, si elle ne l'était déjà, la partie résidentielle exclusive du site. Peut-être faut-il associer à ces modifications la restructuration du bâtiment central en cour.

Le rez-de-chaussée de la tour nord (BÂTIMENT 1) est complètement réaménagé et les deux caves creusées dans le substrat morainique (**Phase 3a**). Ce réaménagement donne lieu à la construction des deux murs de refend, le mur est-ouest M 5 dans un premier temps, puis le mur nord-sud M 6 dans un second temps très proche (**Phase 3b**). L'escalier d'accès aux caves est bâti à l'est avec son muret de soutènement (M 9) et donne lieu à des remaniements substantiels au mur sud de la tour (M 3) et à sa jonction avec la COUR 3, tandis que la cave nord est voûtée en berceau (**Phase 3a**).

Cette phase de travaux voit également dans un second temps (**Phase 3b**) l'aménagement d'un porche d'accès à la porte du rez-de-chaussée de la tour, à l'ouest, matérialisé par un sol de galets (SOL 21) soutenu par un muret (M 45) qui devait former également le soutènement d'une petite toiture protégeant la porte. Un petit appentis délimité au sud par le muret M 24 prend également place entre le mur de soutènement de l'escalier, qui devait lui aussi être couvert, et le porche de la porte ouest.

Enfin, d'ultimes remaniements sont apportés au porche d'accès de la porte ouest, qui est agrandi vers le sud comme en témoignent le prolongement du sol de galets SOL 21 et du muret M 45 (**Phase 3c**).

Tous ces remaniements restent difficiles à dater du fait des faiblesses de la stratigraphie et des éléments architecturaux qui ne sont guères caractéristiques d'un point de vue stylistique. Néanmoins, la porte simplement décorée d'un large chanfrein de la cave ou l'arc surbaissé de la porte de communication entre les deux caves

semblent indiquer au moins la fin du Moyen Âge ou le XVI<sup>e</sup> siècle, sans exclure pour autant une datation plus tardive.

Malgré ces éléments de chronologie relative qui autorisent une restitution de l'évolution générale des bâtiments, l'indigence en mobilier, la rareté des éléments architecturaux stylistiquement caractéristiques et, enfin, l'absence de charbons dans les mortiers nous privent des éléments de datation nécessaires à l'établissement d'une chronologie absolue pour les bâtiments du Châtelet. Si l'allure générale et les modes de construction tendent à indiquer une datation de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou du XIV<sup>e</sup> siècle pour la première phase d'occupation, puis un renforcement de la fortification attribuable à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle, les arguments restent faibles. Il apparaissait donc nécessaire de procéder à une comparaison systématique des vestiges mis au jour avec les autres résidences seigneuriales dans un secteur géographique proche, afin de tenter, si possible, de conforter nos hypothèses.

## **5.2 - LA PLACE DE LA MAISON FORTE DU CHÂTELET DANS L'ARCHITECTURE SEIGNEURIALE DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE ET CHRONOLOGIE**

Laurent D'AGOSTINO

### **5.2.1 - CONTEXTE HISTORIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIE**

Les fortifications et résidences seigneuriales médiévales de la haute vallée de l'Arve sont connues par plusieurs travaux d'importance diverse consacrés à l'ancien diocèse de Genève ou au comté de Savoie. Les recherches de Louis Blondel, archéologue cantonal de Genève, ont été fondatrices en ce sens : ses recherches sur les châteaux de l'ancien diocèse de Genève, faisant appel aux ressources croisées de l'histoire, de l'archéologie monumentale et de l'exploitation du cadastre sarde, ont donné lieu à la première publication d'ampleur sur le sujet en 1956<sup>90</sup>.

On pourra citer également les publications, plus historiques, d'Henri Baud<sup>91</sup>, ainsi que la synthèse d'Edmond Brocard et Elisabeth Sirot sur les châteaux et maisons fortes savoyards, parue en 1981<sup>92</sup>. Les nombreux travaux qu'Elisabeth Sirot a consacrés à ce sujet, en se concentrant ces dernières années sur les maisons fortes<sup>93</sup>, ont

90 BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.

91 BAUD Henri, « La châtelainie de Montjoie », *Revue de Savoie*, 1955, p. 159-178.

BAUD Henri, « Les origines de la châtelainie de Montjoie », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965.

BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 volumes, Horvath, Roanne, 1981.

92 BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 175.

93 CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *Archéologie Médiévale*, t. XXXIII, 2003, p. 115-137.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Aux Marches du palais. Actes du VII<sup>e</sup> congrès international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, 2001, p. 113-122.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Âge », *Palais royaux et princiers au Moyen Âge. Actes du VI<sup>e</sup> congrès international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, 1996, p. 133-147.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université

permis de faire le point sur l'inventaire des sites et d'analyser un échantillon non négligeable. En collaboration avec le laboratoire Archéolabs, elle a pu notamment établir un corpus de sites datés par dendrochronologie, fournissant un ensemble de repères fort utiles.

Toutefois, les informations relatives aux dimensions des édifices et aux modes de construction sont généralement absentes de ces études ou non systématiques et, de ce fait, l'analyse comparée des matériaux, des modules et des appareils restait hors de portée pour obtenir des éléments fiables de comparaison pour la maison forte du Châtelet. Il a donc été décidé de reprendre les données de la bibliographie et de les compléter par des investigations sur le terrain, certes restreintes à la portion congrue faute de temps, mais nécessaires à l'établissement d'un ensemble cohérent d'éléments de comparaison. Ces données ont été regroupées en **APPENDICE** dans un ensemble de fiches de synthèse. Notre travail a été restreint à la haute vallée de l'Arve, depuis la vallée de Chamonix jusqu'au verrou de Cluses. Les sites de Cluses et Châtillon-sur-Cluses, qui fournissaient de bons exemples, ont été intégrés à cette étude sommaire. Seule la bibliographie a été exploitée, sans recherches complémentaires dans les archives.

Si l'analyse a porté sur la topographie des sites, les plans des bâtiments ou leurs dimensions, la priorité a été donnée aux sites conservés en élévation, en totalité ou en partie, afin de recueillir des données suffisamment abondantes sur les modes de construction. Ces dernières regroupent d'une part des informations relatives aux matériaux et à leur préparation pour la construction (nature des roches, taille ou équarrissage, modules des blocs), d'autre part des observations sur leur mise en œuvre (assemblage et hauteurs d'assises). Ces informations, recueillies sur un corpus appartenant à un secteur géographique restreint, pouvaient apparaître assez pertinentes malgré la faiblesse de l'échantillon ; en effet, dans ce secteur de haute montagne, les matériaux disponibles peuvent varier rapidement d'un point à l'autre de la vallée et donc fausser les données comparatives dès lors que les caractéristiques physiques de ces matériaux influent sur les manières de construire (roche facile à tailler ou non, disponibilité de certains matériaux, mode de couverture des toitures...).

On pourra regretter néanmoins la faiblesse des arguments pour certaines datations fournies par la bibliographie, limitant forcément la portée de nos propres déductions, même si nous avons tenté, autant que faire se peut, de limiter le recours à des sites mal datés. On ne pourra cependant que constater que, soit par la faiblesse des corrélations entre actes d'archives et éléments conservés sur le terrain, soit par la faiblesse de l'argumentation dans l'observation du bâti, bien peu de bâtiments bénéficient de datations assurées ou, du moins, suffisamment étayées.

## **5.2.2 - APPROCHE COMPARÉE**

### 5.2.2.1 - LE CORPUS

Le corpus de sites étudiés (voir **APPENDICE**) comprend 24 résidences seigneuriales fortifiées – comprenant Le Châtelet – attestées pour le Moyen Âge et le début de l'Époque Moderne, auxquelles il faut ajouter deux toponymes pouvant évoquer une fortification (La Motte et Le Châtelet sur la commune de Passy) et une maison forte supposée au Freney à St-Gervais, mais sans certitude. Sur les 24 sites identifiés, 6 sont attestés comme

---

Lumière – Lyon 2.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les Résidences Seigneuriales Fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie)*, 1992.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les Tours Quadrangulaires dans les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dactyl., 1986-87.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidences seigneuriales au Moyen Âge, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, coll. Travaux et documents, PUL, Lyon, 1998.

SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XIIe au début du XVIe siècle*, Espaces Médiévaux Picard, Paris, 2007.

des châteaux : Châtillon, Cluses, Charousse à Passy, La Motte à Cordon, Saint-Michel-du-Lac aux Houches et Montjoie ; il faut peut-être leur ajouter le château de Menthon à Saint-Gervais et Montrosset à Sallanches, mais l'attribution comme siège de mandement paraît douteuse, même si l'existence d'une fortification est attestée. Les 16 sites restants semblent identifiables à des maisons fortes, même si les dénominations varient considérablement dans le temps. Néanmoins, malgré une tradition tenace, des édifices comme les Rubins à Sallanches [Fig. 89] ne peuvent être qualifiés typologiquement de châteaux.

L'état de conservation est fort variable : 8 sites sont détruits, 4 sont en ruine mais présentent encore quelques pans de murs apparents ; seuls 12 sont conservés presque intégralement en élévation, même si une partie des éléments

de fortification a vraisemblablement disparu (échauguettes, hours ou bretèches ; fossés, palissades ou enceintes ; bâtiments annexes...). Encore faut-il préciser que tous les sites conservés en élévation sont aujourd'hui des propriétés privées et qu'ils ne sont que rarement accessibles, quand ils n'ont pas été défigurés par les remaniements ; ainsi, au moins 4 des sites conservés en élévation sont mutilés au point de les rendre méconnaissables (Les Thurals à Magland [Fig. 90], Montrosset à Sallanches, La Motte à Cordon et Le Bottelier à Servoz) et de rendre toute étude extrêmement délicate voire impossible.

Faisant feu de tout bois, il est toutefois possible de combler en partie les lacunes de l'étude de terrain par le recours aux plans anciens (en particulier la mappe sarde comme l'a fait Louis Blondel) ou à quelques gravures ou cartes postales anciennes qui livrent des informations sur les plans ou la physionomie de certains édifices.



Fig. 89 : Maison forte des Rubins (Sallanches). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 90 : Maison forte des Thurals (Magland). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

5.2.2.2 - LES PLANS ET LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS ARCHITECTURAUX

Le fait le plus frappant est la pérennité de formes architecturales développées au XII<sup>e</sup> siècle et reproduites avec d'infimes modifications jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant près de six siècles, la résidence seigneuriale de la haute vallée de l'Arve a adopté la forme de tours de plan quadrangulaire possédant de trois à cinq niveaux.

Les plus anciennes attestées ou supposées sont relativement étroites : au château de Châtillon-sur-Cluses<sup>94</sup>, la tour maîtresse réputée romane ne dépasse pas 7,70 m par 6,60 m pour des murs épais de 1 m [Fig. 91] ; au château de



Fig. 91 : Château de Châtillon (Châtillon-sur-Cluses), la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 92 : Sallanches, château de Montrosset, Theatrum Sabaudiae, vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.

Montjoie<sup>95</sup>, le dispositif est identique d'après la carte sarde, avec des dimensions de 10 m par 7,50 m environ assez proches des dimensions des tours du Châtelet. Ces deux sites disposaient, outre la tour maîtresse, de logis plus vastes et évidemment plus confortables, malheureusement disparus en grande partie.

Dans les maisons fortes mais aussi dans certains châteaux (La Motte à Cordon ou Montrosset à Sallanches [Fig. 92]), une grosse tour constitue bien souvent l'unique édifice résidentiel, sans qu'aucun autre bâtiment ne soit attesté. Elle affecte alors de plus vastes dimensions. Pour des édifices datables du XIV<sup>e</sup> siècle, elles peuvent

atteindre 13,45 m par 11,50 m pour Bellegarde [Fig. 93], ou 14,5 m par 13,5 m pour Les Thurals à Magland, datée par dendrochronologie de 1318<sup>96</sup>, et jusqu'à 17,10 m par 16,50 m pour la Tour de Dingy à Passy [Fig. 94], datée elle aussi par dendrochronologie des années 1311-1312 pour le corps principal<sup>97</sup>. Vers la fin du Moyen

94 BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 257-261.

95 BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 278-281.

96 CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 107-108.

97 CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 118-120.



**Fig. 93** : Maison forte de Bellegarde (Magland).  
Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



**Fig. 94** : Tour de Dingy (Passy), depuis le sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Âge, les édifices fréquemment recoupés par un mur de refend deviennent encore plus vastes : si Les Rubins à Sallanches, dont l'état actuel témoigne d'une construction au XVe siècle, reste dans un module proche des modèles antérieurs avec 14,95 m par 13,90 m, la maison de Loche à Magland [Fig. 95], dont l'état actuel date de 1438-1439<sup>98</sup>, atteint 21,20 m par 17,50 m, de même que La Frasse à Sallanches, datée du début du XVIIe siècle<sup>99</sup> et mesurant 22 m par 16 m. Les autres édifices conservés restent dans des proportions identiques, mais leurs datations sont plus floues.

Dans un certain nombre de cas, ces tours résidentielles sont flanquées de tours d'escalier hors œuvre, le plus souvent carrées ou rectangulaires qui semblent toutefois ne pas apparaître avant le courant du XVe siècle : la

98 CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 97-102.

99 BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 499.

## PLANS ET DIMENSIONS DES TOURS ET MAISONS-TOURS DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

Site	Type	Edifice	Datation	Critères	Plan	Dimensions de l'édifice		Epaisseur des murs (m)
						longueur (m)	largeur (m)	
<b>Commune de Châtillon-sur-Cluses</b>								
Châtillon	château	Tour maîtresse	XIIe s. ?	Bibliographie Typologie et appareil	rectangulaire	7,7	6,6	1
<b>Commune de Cluses</b>								
Cluses	château	détruit						
<b>Commune de Magland</b>								
La Tour Noire	maison forte	tour	Antérieur à 1476	Bibliographie	rectangulaire	18	11	1,7
Loche	maison forte	maison-tour	1438-1439	Dendro. Typologie	rectangulaire	21,2	17,5	1,54
Les Thurals	maison forte	maison-tour	1318	Dendro. Typologie	rectangulaire	14,5	13,5	
Bellegarde	maison forte	maison-tour	Fin XIIIe-XIVe s.	Bibliographie Typologie	rectangulaire	13,45	11,5	
<b>Commune de Sallanches</b>								
Disonche	maison forte	maison-tour	Bas Moyen Âge Travaux en 1521	Bibliographie Typologie	rectangulaire	17	12,6	
La Frasse	maison forte	maison-tour	1602	Bibliographie	rectangulaire	22	16	
Les Rubins	maison forte	maison-tour	XVe s.	Typologie	rectangulaire	14,95	13,9	1
Montrosset	maison forte	tour	Moyen Âge		carré	15	15	
Tour de Pomonay	maison forte	détruit						
<b>Commune de Cordon</b>								
La Motte	château	tour	indéterminé			21	19	
<b>Commune de Passy</b>								
Charousse	château	détruit						
Tour de Dingy	maison forte	maison-tour	1311-1312 tour d'escalier XVe s.	Dendro. Typologie	rectangulaire	17,1	16,5	
Boussaz	maison forte	détruit						

Site	Type	Edifice	Datation	Critères	Plan	Dimensions de l'édifice		Epaisseur des murs (m)
						longueur (m)	largeur (m)	
<b>Commune de Servoz</b>								
Le Bottelier	maison forte	indéterminé						
Tour de Saint-Jeoire	indéterminé	détruit						
<b>Commune des Houches</b>								
Saint-Michel-du-Lac	château	Tour ronde et logis	Fin XIIIe s.	Bibliographie Typologie	logis rectangulaire	30	11	1,3
<b>Commune de Saint-Gervais-les-Bains</b>								
<b>Le Châtelet</b>	<b>maison forte</b>	<b>Tour résidentielle (Bâtiment 1)</b>			<b>rectangulaire</b>	<b>11,1</b>	<b>8,85</b>	<b>1,2</b>
		<b>Tour (Bâtiment 2)</b>			<b>rectangulaire</b>	<b>8,3</b>	<b>7</b>	<b>1,4</b>
Hautetour	maison forte	maison-tour	Milieu XIIIe s. - XVIIe s.	Bibliographie Dendro. Typologie	rectangulaire	19,8	14,6	0,8
Tour de Bongain	maison forte	tour	Moyen Âge	Typologie	rectangulaire	8,6	8,1	0,9
La Comtesse	maison forte	maison-tour	XVe s. - XVIe s.	Bibliographie Typologie	rectangulaire	20	11,5	
Château de Menthon	château	tour ?	Moyen Âge	Typologie	rectangulaire	7,8	6,3	1,3
<b>Commune des Contamines-Montjoie</b>								
Château de Montjoie	château	tour maîtresse (détruit)	XIIe s. ?	Bibliographie Typologie	rectangulaire	10 ?	7,5 ?	



**Fig. 95** : Maison forte de Loche (Magland), depuis le nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

tour d'escalier de Dingy est postérieure au corps principal, tandis que ces constructions appartiennent au XV<sup>e</sup> siècle pour la maison des Rubins, à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour La Comtesse à Saint-Gervais, au XVII<sup>e</sup> siècle pour La Frasse où la tour est ronde [Fig. 96]. Plus original apparaît le dispositif de la maison de Loche, où l'escalier à vis maçonné est inséré à l'intérieur de l'édifice, au milieu de sa façade principale. Parfois, des édicules rectangulaires en demi hors œuvre à fonction probable de latrines sont observés à La Motte (Cordon) ou dans la maison de Loche.

**Fig. 96** : Maison forte de La Frasse (Sallanches). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Le Val Montjoie marque quelque peu son originalité dans les plans à travers la présence de tours circulaires flanquant le corps principal rectangulaire des maisons fortes de La Comtesse et de Hautetour à Saint-Gervais [Fig. 97]. Plus symboliques que défensives, celles-ci semblent toutefois appartenir à des remaniements des édifices aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>100</sup>.

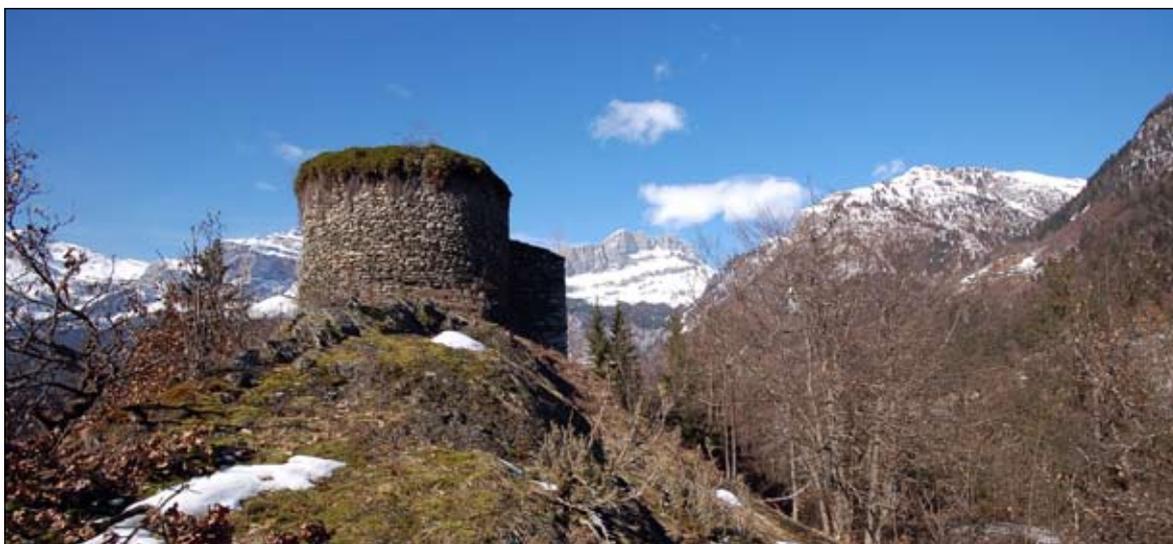
Au final, seul le château de Saint-Michel-du-Lac appartient à une typologie différente, bien marquée par la

100 Sur cette question, voir l'évolution de l'édifice donnée par FEIHL Olivier (dir.), *Saint-Gervais-les-Bains – Château de Hautetour – Diagnostic archéologique préliminaire juillet-août 2006*, ARCHEOTECH, 3 vol.

**Fig. 97** : Maison forte de Hautetour (Saint-Gervais-les-Bains). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



présence d'une massive tour ronde de 9 m de diamètre formant l'extrémité sud du site et dominant l'étroite vallée entre les verrous des Houches et de Servoz [Fig. 98]. Cette tour forme bien la tour maîtresse du château, à laquelle est accolé un logis rectangulaire de 30 m par 11 m<sup>101</sup>. Il faut noter néanmoins que le modèle de la tour ronde, d'importation française, ne pénétra que fort peu dans les massifs montagneux savoyards, bien qu'il soit présent dans l'avant-pays (La Roche-sur-Foron, Bonneville...) ou dans le bassin lémanique aux XIIIe et XIVe siècles (Yverdon)<sup>102</sup> et plus épisodiquement en Val d'Aoste dans la seconde moitié du XIIIe siècle<sup>103</sup>. La présence à Saint-Michel-du-Lac des seuls éléments de défense active en flanquement identifiés dans le corpus – quatre meurtrières conservées dans le logis [Fig. 99] – constitue vraisemblablement une autre originalité attribuable à ce modèle d'importation.



**Fig. 98** : Saint-Michel-du-Lac (Les Houches), le château depuis le sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

101 BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 282-284.

102 De RAEMY Daniel, *Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, t. 1 et 2, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, Lausanne, 2004.

103 BILLER Thomas, « Burgen und Türme im Val d'Aosta – Zum Forschungsstand », *Château Gaillard 22, Colloque de Voiron, 2004*, Publication de CRAHM, Caen, 2006, p. 39-53.



**Fig. 99** : Saint-Michel-du-Lac (Les Houches), mur est du logis. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Les éléments de fortification sont en règle générale peu nombreux ou mal conservés. La topographie joue évidemment un rôle majeur dans un territoire au relief très contrasté, mais les sites d'éperon sont relativement rares : seuls les châteaux de Châtillon, de Charousse, de Saint-Michel-du-Lac et de Menthon à Saint-Gervais exploitent des éperons rocheux très dominants, ainsi que, dans une moindre mesure, le château de Cluses. Ces *rocca* bénéficient d'une situation privilégiée permettant de contrôler la vallée de l'Arve et le Val Montjoie. Le château de Montjoie, en fond de vallée, est quant à lui plus directement associé à l'itinéraire conduisant au col du Bonhomme et au Beaufortain. Les maison fortes, souvent situées sur les flancs de la vallée, ne sont que rarement en position d'éperon, mis à part dans le cas du Châtelet qui fait figure d'exception. Si la Tour de Dingy, la Tour Noire ou encore les maisons de Disonche [Fig. 100] et de La Frasse sont bien visibles dans le paysage et installées sur de petites éminences, il ne s'agit généralement que de simples plates-formes surélevées.



**Fig. 100** : Maison forte de Disonche (Sallanches). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

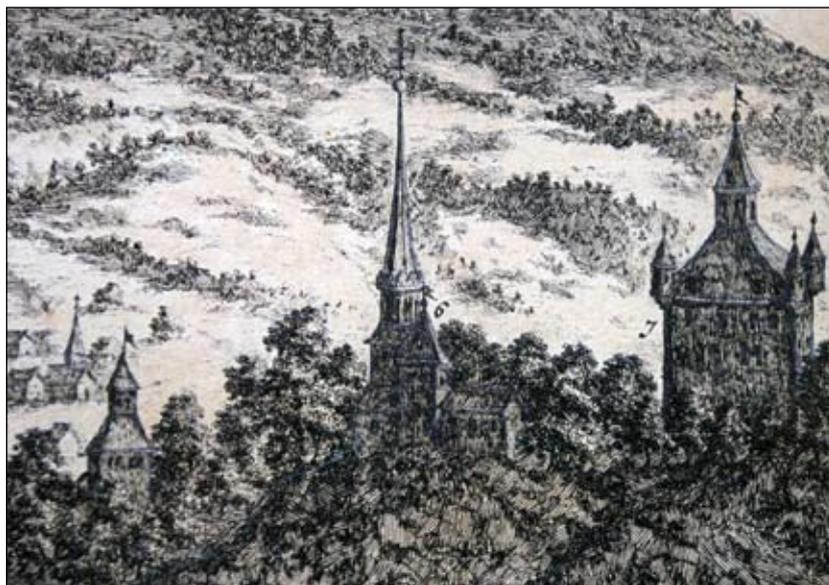
Le *Theatrum Sabaudiae* montre dans la vue de Sallanches plusieurs édifices couronnés d'échauguettes dans les angles des tours de La Motte [Fig. 101], des Rubins ou de Pormonay [Fig. 102] ; d'autres sont mentionnées à Charousse<sup>104</sup>. Aucune de ces échauguettes n'est conservée. Si la tour de Disonche possède encore un édicule en encorbellement, il ne s'agit vraisemblablement pas d'une bretèche du fait de sa situation sur la façade arrière, mais plutôt de latrines. En revanche, la tour d'escalier de La Frasse montre encore deux corbeaux ayant pu soutenir une bretèche défendant la porte d'entrée, représentée sur la gravure du

104 BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 115-119.

*Theatrum Sabaudiae*. Dans la maison des Rubins, deux exemples de fentes de tir adaptées à l'arquebuse sont visibles sur la façade nord et au rez-de-chaussée de la tour d'escalier.

Dans plusieurs cas, le couronnement des murs est ajouré d'ouvertures rectangulaires à la manière de créneaux et merlons. Ce système architectural est encore visible à Disonche, à Loche, à La Comtesse [Fig. 103] et à la Tour de Dingy. Il est cependant difficile en l'état des observations réalisées d'affirmer que ce système a pu contribuer à la défense des maisons fortes ou servir simplement à l'aération des combles.

**Fig. 102** : Sallanches, maisons fortes de Disonche, La Frasse et Pormonay, *Theatrum Sabaudiae*, vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.



**Fig. 101** : Château de La Motte à Cordon, *Theatrum Sabaudiae*, vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.



**Fig. 103** : Maison forte de La Comtesse (Saint-Gervais-les-Bains), façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

### 5.2.2.3 - LES MODES DE CONSTRUCTION

Les modes de construction apparaissent très homogènes sur tous les édifices conservés. À l'exception du château de Châtillon dont la tour maîtresse montre un petit appareil de moellons soigneusement équarris à assises régulières [Fig. 104] pouvant appartenir à un mode de construction antérieur au milieu du XIIIe siècle, tous les bâtiments étudiés possèdent des parements constitués de blocs bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées ajustées par de nombreuses cales. Cette méthode met à profit les matériaux locaux disponibles en abondance dans les pierriers ou les moraines de cette région de haute montagne, sans



Fig. 104 : Château de Châtillon (Châtillon-sur-Cluses), appareil de la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 105 : Maison forte de Loche (Magland), détail de l'appareil du mur ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 106 : Maison forte des Thurals (Magland), détail de l'appareil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

d'élévation contre 5,76. Pour les bâtiments du XIVe siècle, la différence est identique avec 9 assises/m pour les Thurals [Fig. 106] contre 6,5 pour la Tour de Dingy [Fig. 107]. La moyenne est

Fig. 107 : Tour de Dingy (Passy), détail de l'appareil du mur sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

besoin d'avoir recours à l'exploitation de carrières dans des roches souvent dures ou difficiles à tailler. Ainsi, les faciès varient rapidement d'un point à l'autre de la vallée : tandis que dans le Val Montjoie ou au cœur du massif du Mont-Blanc les gneiss sont majoritaires, la vallée de l'Arve offre plus généralement des calcaires, montrant dans tous les cas les signes d'une érosion glaciaire.

Au final, dans les parements, seuls les modules employés et, de ce fait, les hauteurs d'assises varient d'un bâtiment à l'autre. Malgré une tentative d'analyse statistique des modules et des moyennes du nombre d'assises par mètre d'élévation, il apparaît que la nature des matériaux employés, très hétérogène selon les points d'extraction et les modes d'érosion, provoque une forte irrégularité dans les modules. Si dans un même édifice les modules sont relativement semblables, ils varient considérablement entre les bâtiments de même période. Ainsi, les maisons des Rubins et de Loche [Fig. 105], pourtant homogènes dans la morphologie des ouvertures du XVe siècle, présentent respectivement une moyenne de 8,1 assises/m



de 7,3 assises/m au château de Saint-Michel-du-Lac, attribué à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle [Fig. 108]. Aucune évolution ne semble donc pouvoir être déduite de ces observations et les deux tours du Châtelet, avec 5,3 assises/m pour la tour résidentielle nord (Bâtiment 1) et 5 assises/m pour la tour sud (Bâtiment 2), s'intègrent dans ces moyennes sans pour autant privilégier une quelconque période pour l'une ou pour l'autre. Il faut noter en outre que le calcul de ces hauteurs moyennes d'assises est très aléatoire. Seules des comparaisons avec des édifices très proches géographiquement ou, *a contrario*, avec un corpus plus étoffé, pourraient peut-être fournir des éléments plus pertinents ; cependant, les édifices proches sont en majorité enduits et l'étude préliminaire de Hautetour ne fournit que des données hétérogènes sur les modes de construction malgré de nombreuses datations dendrochronologiques qui livrent une chronologie fine de l'évolution du bâtiment<sup>105</sup>.



Fig. 108 : Saint-Michel-du-Lac (Les Houches), détail de l'appareil du logis. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 109 : Tour de Dingy (Passy), détail d'une baie du mur ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Plus fiable semble néanmoins l'observation des chaînes d'angles et des encadrements de baies et portes, qui mettent en œuvre des matériaux plus variés. Dans le Val Montjoie, la cargneule, une roche calcaire très poreuse et facile à tailler, est exclusivement employée pour les encadrements d'ouvertures de tous les édifices et, à La Comtesse, pour les chaînes d'angles. C'est aussi le cas dans les

parties du XIV<sup>e</sup> siècle de la Tour de Dingy [Fig. 109]. À La Comtesse et à Hautetour, les ouvertures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sont en revanche en cargneule. Plus bas dans la vallée, la cargneule est absente de tous les aménagements à partir du XV<sup>e</sup> siècle : les édifices utilisent un calcaire blanc très fin de manière systématique pour les baies et les portes, comme à Loche [Fig. 110] ou aux Rubins [Fig. 111] ; la Tour de Dingy possède

105  
3 vol.

FEIHL Olivier (dir.), *Saint-Gervais-les-Bains – Château de Hautetour – Diagnostic archéologique préliminaire juillet-août 2006*, ARCHEOTECH,

## MODES DE CONSTRUCTION DES TOURS ET MAISONS-TOURS DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

Site	Type	Datation	Critères	Appareil	Matériaux			Dimensions						Nb d'assises/m		
					Chaînes d'angles	Parements	Ouvertures	Chaînes d'angles			Parements					
								Min. (cm)	Moy. (cm)	Max. (cm)	Min. (cm)	Moy. (cm)	Max. (cm)			
<b>Commune de Châtillon-sur-Cluses</b>																
Châtillon	château	XIIe s. ?	Bibliographie Typologie et appareil	petit appareil irrégulier de moellons bruts ou équarris	grès tuf	calcaire grès	indéterminé	L.					6	18	28	6,7
								H.					10	10	15	
<b>Commune de Cluses</b>																
Cluses	château	indéterminé (détruit)		indéterminé				L.								
								H.								
<b>Commune de Magland</b>																
La Tour Noire	maison forte	Antérieur à 1476	Bibliographie	blocs bruts ou équarris en assises régliées	calcaire noir	calcaire noir	indéterminé	L.	75			165	23	45	124	6,4
								H.	36			72	13	24	20	
Loche	maison forte	1438-1439	Dendro. Typologie	blocs bruts ou équarris en assises régliées avec nombreuses cales entre assises	calcaire	calcaire	calcaire blanc, moellons à face dressée	L.	62	69	90	5	21	46		5,76
								H.	22	28	32	12	12	29		
Les Thurals	maison forte	1318	Dendro. Typologie	blocs bruts ou équarris en assises régliées avec nombreuses cales entre assises	calcaire	calcaire	calcaire, grès, moellons à face dressée	L.	29			56	11	15	27	9
								H.	10			17	6	8	11	
Bellegarde	maison forte	Fin XIIIe- XIVe s. ?	Bibliographie Typologie	indéterminé				L.								
								H.								
<b>Commune de Sallanches</b>																
Disonche	maison forte	Bas Moyen Âge Travaux en 1521	Bibliographie Typologie	indéterminé				L.								
								H.								
La Frasse	maison forte	1602	Bibliographie	indéterminé			calcaire blanc, moellons à face dressée	L.								
								H.								
Les Rubins	maison forte	XVe s.	Typologie	blocs bruts ou équarris en assises régliées avec nombreuses cales entre les assises	calcaire blanc, moellons à face dressée	calcaire granit	calcaire blanc, moellons à face dressée	L.	94			105	21		84	8,1
								H.	24			43	7,5		24	
Montrosset	maison forte	Moyen Âge	Bibliographie					L.								
								H.								
Tour de Pormonay	maison forte ?	indéterminé (détruit)						L.								
								H.								
<b>Commune de Cordon</b>																
La Motte	château	indéterminé		blocs bruts ou équarris en assises régliées	calcaire	calcaire gneiss		L.	37	37	77	7	18	48		4,5
								H.	11	20	21	8	12	19		

Site	Type	Datation	Critères	Appareil	Matériaux			Dimensions						Nb d'assises/m		
					Chaînes d'angles	Parements	Ouvertures	Chaînes d'angles			Parements					
								Min. (cm)	Moy. (cm)	Max. (cm)	Min. (cm)	Moy. (cm)	Max. (cm)			
<b>Commune de Passy</b>																
Charousse	château	indéterminé (détruit)														
Tour de Dingy	maison forte	1311-1312 tour d'escalier XV <sup>e</sup> s.	Dendro. Typologie	blocs bruts ou équarris en assises réglées avec nombreuses cales entre assises	Corps principal: tuf, moellons à face dressée Tour d'escalier: calcaire blanc, moellons équarris à face dressée	calcaire gneiss	Tuf pour les parties XIV <sup>e</sup> s. Calcaire blanc pour les parties XV <sup>e</sup> s.	L.			31	44	14	41	49	6,5
								H.			19	19	5	12	15	
Boussaz	maison forte	indéterminé (détruit)						L.								
								H.								
<b>Commune de Servoz</b>																
Le Bottelier	maison forte	indéterminé						L.								
								H.								
Tour de Saint-Jeoire	indéterminé	indéterminé (détruit)						L.								
								H.								
<b>Commune des Houches</b>																
Saint-Michel-du-Lac	château	Fin XIII <sup>e</sup> s.	Bibliographie Typologie	blocs bruts ou équarris en assises réglées avec pierres de calage entre les assises	gneiss	gneiss	gneiss	L.	24	37	87	7	45	41		7,3
								H.	13	23	16	13	12	24		
<b>Commune de Saint-Gervais-les-Bains</b>																
Le Châtelet	maison forte	Tour résidentielle (Bâtiment 1)		blocs bruts ou équarris en assises réglées avec nombreuses cales entre les assises	gneiss	gneiss	tuf, moellons à face dressée	L.	75		100	15		40		5,3
								H.	10		40	5		25		
		Tour (Bâtiment 2)		blocs bruts ou équarris en assises réglées avec nombreuses cales entre les assises	gneiss	gneiss	tuf gneiss	L.				15		40		5
								H.				5		30		
Hautetour	maison forte		Bibliographie Dendro. Typologie					L.								
								H.								
Tour de Bongain	maison forte	Moyen Âge	Typologie	Opus incertum blocs bruts ou équarris	gneiss	gneiss	tuf	L.								
								H.								
La Comtesse	maison forte							L.								
								H.								
Château de Menthon	château	Moyen Âge	Typologie			gneiss		L.								
								H.								
<b>Commune des Contamines-Montjoie</b>																
Château de Montjoie	château	indéterminé (détruit)						L.								
								H.								



**Fig. 110** : Maison forte de Loche (Magland), détail des ouvertures de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

également des ouvertures similaires en calcaire blanc pour les remaniements du XVe siècle. Par ailleurs, la maison des Rubins emploie ce calcaire pour les chaînes d'angles, tandis que la maison de Loche ne montre que de gros blocs bruts ou équarris de forme allongée en calcaire d'origine morainique.

### **5.2.3 - UN BILAN MITIGÉ ET DES QUESTIONS EN SUSPENS**

En guise de bilan, la comparaison avec les résidences fortifiées environnantes fait ressortir à la fois des similitudes avec Le Châtelet, mais aussi quelques différences notables. Quant à la question de la datation, elle pose toujours problème, même si quelques pistes peuvent être évoquées.

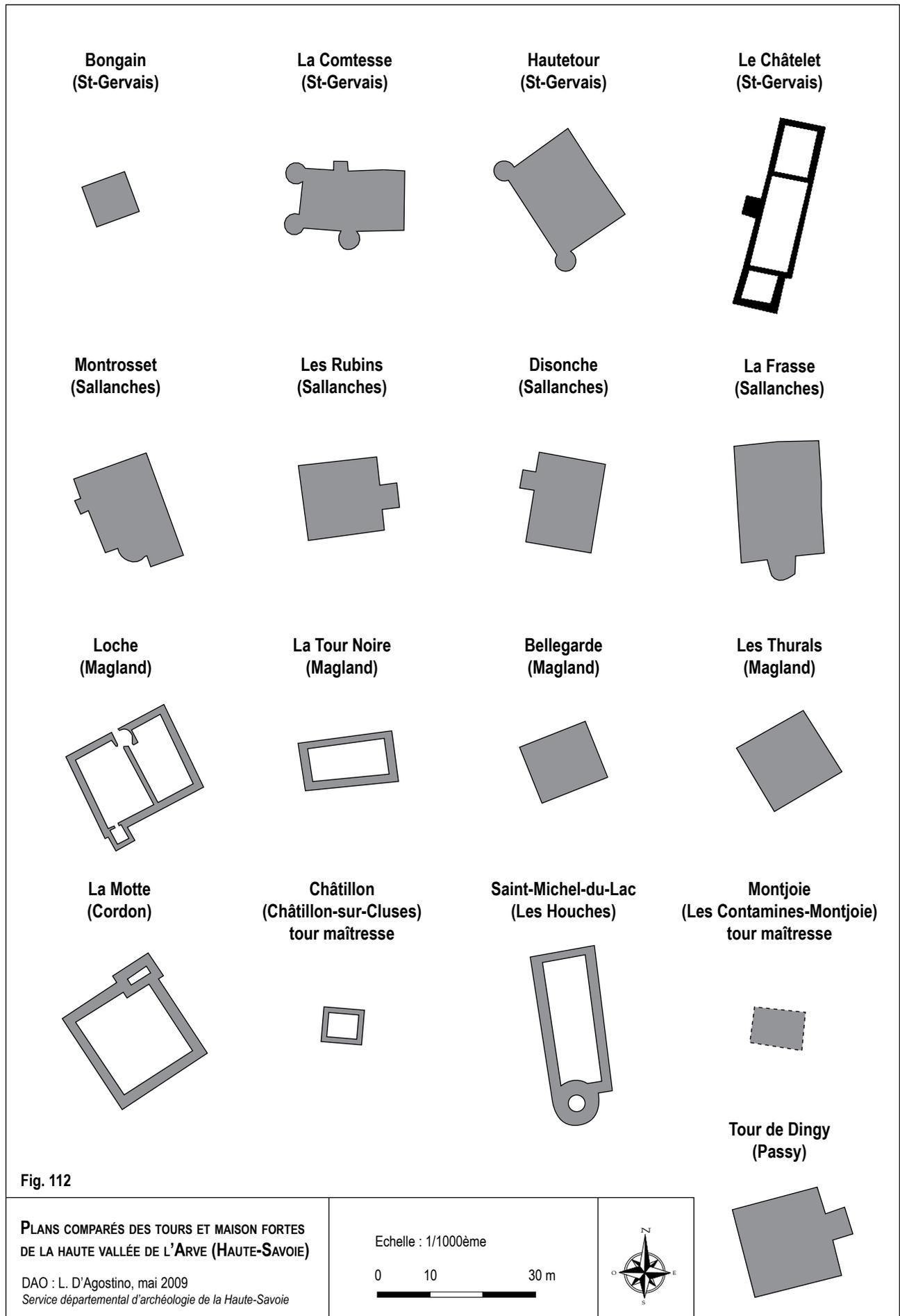
La situation en éperon barré du Châtelet est la première originalité du site dans la panorama des maisons fortes de la vallée. Sans être de la même ampleur que les *rocca* de Châtillon ou de Saint-Michel-du-Lac, la position topographique choisie bénéficie d'une fortification naturelle souvent absente des autres maisons fortes, parfois installées en fond de vallée et en terrain plat, comme La Tour Noire, Bellegarde ou Loche à Magland, ou encore sur des plates-formes peu surélevées comme la Tour de Dingy.

Du point de vue du plan des bâtiments, Le Châtelet apparaît à la fois très inscrit dans la tradition locale, mais aussi très original dans la typologie. En effet, la structure complexe que présente Le Châtelet avec plusieurs édifices juxtaposés à fonctions vraisemblablement différentes ne trouve guère de comparaisons parmi les autres maisons fortes de la vallée. La plupart des sites ne montrent aujourd'hui qu'un seul édifice, de dimensions souvent vastes. L'association probable à l'origine d'une tour et d'un logis ne trouve d'équivalent que



**Fig. 111** : Maison forte des Rubins (Sallanches) détail des baies du mur est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

dans les sites castraux tels que Châtillon ou Saint-Michel-du-Lac, où la tour est de faibles dimensions. Sur ce point, Le Châtelet apparaît comme un jalon entre les tours supposées de tradition romane, assez étroites et de dimensions inférieures à 10 m de côté, tandis que les maisons fortes des XIVe et XVe siècles sont



souvent plus vastes, allant de 13 m à 20 m de côté [Fig. 112]. Lorsqu'on n'examine que la tour résidentielle, Le Châtelet appartient donc à une typologie assez ancienne en apparence, proche des maisons de Bellegarde ou de Disonche, malheureusement mal datées. Dans tous les cas, il nous semble falloir exclure le XVe siècle pour la construction du BÂTIMENT 1 du Châtelet ; en revanche, l'association d'une tour et d'un probable logis, selon un modèle castral roman, peut appartenir à une typologie assez ancienne pour une maison forte, peut-être attribuable à la fin du XIIIe siècle au moins. Les maisons fortes prennent localement une ampleur plus considérable dès le début du XIVe siècle, comme en témoignent les exemples bien datés des Thurais ou de la Tour de Dingy.

Faut-il donc vieillir quelque peu les hypothèses de datation évoquées pour la maison forte du Châtelet ? La première phase d'occupation du site, représentée par la salle à tour, pourrait-elle appartenir au XIIIe siècle, tandis que le renforcement de la fortification du site par l'adjonction d'une forte tour à l'entrée (BÂTIMENT 2) et d'une tourelle à l'ouest appartiendrait au XIVe ou au XVe siècle ? On le pressent, mais les arguments sont rares et les archives muettes. Hormis la typologie, seuls quelques tessons de céramique pouvant appartenir au XIIIe ou au XIVe siècle pourraient contribuer à étayer cette hypothèse.

L'examen des modes de construction ne nous est pas d'un grand secours, les variations des modules de parement apparaissant trop fréquentes en fonction de l'approvisionnement et sans réelle évolution chronologique. Seul l'abandon de l'emploi de la cargneule dans la vallée de l'Arve dès le début du XVe siècle au profit du calcaire blanc pour les encadrements de portes et fenêtres et, parfois, pour les chaînes d'angles, offre un jalon apparemment fiable mais inapplicable au Val Montjoie. En effet, la cargneule reste le matériau privilégié pour tous les édifices conservés dans cette vallée jusqu'à la fin du XVIe siècle au moins, comme en témoignent les exemples de La Comtesse et de Hautetour à Saint-Gervais. Le calcaire est totalement absent de ces constructions, de même qu'au Châtelet.

Pour ce qui concerne les décors des ouvertures, les éléments lapidaires en place au Châtelet ne sont guère explicites : seule la porte de l'escalier de la cave est encore en position et son décor de chanfrein reste répandu au moins du XIVe à la fin du XVIe siècle, même si ces chanfreins ont tendance à s'élargir avec le temps ; dans tous les cas, elle appartient à des remaniements de l'édifice que l'on pourrait placer dans le courant du XVe siècle au mieux, voire au XVIe siècle. Seuls paraissent plus évocateurs les éléments mis au jour dans les niveaux d'effondrement : quelques claveaux et moellons de piédroits ornés d'un tore pourraient appartenir à une typologie plus ancienne attribuable au XIIIe siècle ; en effet, aucun élément de comparaison n'a pu être découvert dans les édifices de la vallée, les décors semblant se limiter dès le XIVe siècle à des baies géminées couvertes d'arcs en tiers-point, comme à la Tour de Dingy, mais dont les arêtes sont toujours abaissées d'étroits chanfreins. À partir du XVe siècle, l'ornementation s'uniformise autour de croisées ou demi-croisées, toujours décorées de larges moulures chanfreinées ou de gorges et de linteaux droits déladés d'arcs en accolade. Le tore est rigoureusement absent du registre des ouvertures des fortifications étudiées, du moins pour la parties visibles des façades.

De ces différents constats, on retiendra en particulier tous les héritages des modèles castraux, à commencer par l'environnement topographique et le plan des bâtiments, dont s'inspire directement Le Châtelet et qui semblent s'estomper dès le XIVe siècle dans bon nombre de maison fortes. Le Châtelet pourrait ainsi apparaître comme un jalon important dans la compréhension de l'évolution de l'architecture seigneuriale dans ce secteur de montagne, si ce n'étaient les nombreuses difficultés rencontrées pour étayer les hypothèses de datation et de restitution architecturale.

Néanmoins, de nombreuses questions resteront sans réponse, en particulier sur l'organisation de l'exploitation du terroir et les bâtiments utilitaires nécessairement associés à la résidence fortifiée. Les éléments de confort, cheminées ou latrines par exemple, nous restent inconnus, de même que la gestion de l'eau sur le site (présence ou absence de citerne, proximité d'un puits ?). Enfin, parmi les éléments constitutifs de la maison forte, on

trouve généralement une chapelle ou un oratoire, bien souvent intégré dans un bâtiment plus vaste comme le logis ; en l'absence de données, nous ne pouvons que nous perdre en conjectures sur ce point.



## CONCLUSION :

---

# PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET DE MISE EN VALEUR

---

En guise de conclusion, l'opération réalisée sur le site du Châtelet aura permis de faire le point sur l'organisation des bâtiments de la maison forte et l'évolution de son architecture, même si la chronologie reste floue. La dénomination de « motte » qui lui était attribuée doit définitivement être bannie puisqu'elle laissait supposer la constitution d'une tertre artificiel par un apport de terres et l'existence d'une fortification pouvant dater de la mise en place des premières implantations castrales au XI<sup>e</sup> siècle ; or, la fouille a démontré que l'éperon du Châtelet était d'origine naturelle et glaciaire et non anthropique. Il s'agit bien d'un relief aménagé, un éperon barré à la mode médiévale, et non d'une motte au sens propre. Ces dernières, que les pays de plaine connaissent abondamment<sup>106</sup>, ne sont en outre pas si fréquentes en pays de montagne, où le relief est bien souvent mis à profit pour l'installation des fortifications<sup>107</sup>. Par ailleurs, les vestiges mis au jour ne peuvent raisonnablement pas être antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle et leur construction s'échelonne sur la fin du Moyen Âge et, peut-être, le début de l'Époque Moderne.

Si l'état apparent du site au début de la fouille pouvait laisser douter d'un potentiel de mise en valeur, il est apparu *a contrario* que les vestiges étaient en assez bon état de conservation et, si les élévations restent modestes, elles ne sont pas négligeables. Elles possèdent une certaine lisibilité, même pour un public non averti, ainsi que nous avons pu le constater au regard de l'intérêt suscité par l'étude auprès de la population locale à l'occasion des *Journées Européennes du Patrimoine*.

Le chemin reste long néanmoins et les difficultés nombreuses pour la conservation et la mise en valeur du site, même si le processus est d'ores et déjà engagé par la commune de Saint-Gervais et le Conseil Général de la Haute-Savoie. Il faut ici insister sur la fragilité des vestiges, mis à mal par un terrain sableux et peu stable qui a occasionné des fissures importantes dans le bâtiment sud et par la végétation qui a rongé le mortier des murs.

Dans l'attente, les maçonneries ont été protégées au moyen de bâches lestées afin de les préserver des intempéries ; les sondages ponctuels et les sols mis au jour lors de la fouille ont été recouverts de géotextile et de terre [Fig. 113]. L'hiver 2008-2009 a certes été rude et la neige abondante, mais des vérifications opérées



**Fig. 113** : État du site après protection des maçonneries et rebouchage des sondages. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.

106 BAZZANA André, POISSON Jean-Michel *et alii*, *Mottes castrales de Dombes. Éléments pour un atlas*, Lyon, 1986.

107 COLARDELLE Michel, MAZARD Chantal, « Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord, aux origines de la seigneurie », *Château Gaillard*, t. XI, Danemark (1982), 1983.

BOIS Michèle, FEUILLET Marie-Pierre, LAFFONT Pierre-Yves, MAZARD Chantal, POISSON Jean-Michel, SIROT Elisabeth, « Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne Provence (Xe- XIIe siècle) », *Château- Gaillard. Études de castellologie médiévale*, XVI, Caen, 1994, p. 57-68.

au printemps 2009, au moment d'achever ce rapport, ont permis de constater que le système restait pour l'instant efficace. Le contexte climatique sera bien entendu à prendre en compte dans les solutions adoptées pour la conservation du site<sup>108</sup>.

Enfin, il paraît nécessaire d'évoquer également quelques éléments qui seront à surveiller lors des travaux de restauration et d'aménagement. D'une manière générale, la stratigraphie est de faible puissance et les vestiges affleurent souvent à quelques centimètres sous les niveaux auxquels les terrassements mécaniques ont été arrêtés. Dans les caves de la tour nord (BÂTIMENT 1), si un important volume de remblai reste en place dans la moitié environ de la surface de la cave nord, au sud-est en revanche les couches d'occupation, riches en mobilier, sont protégées par une dizaine de centimètres de remblai seulement. Des compléments de fouille seront vraisemblablement à prévoir pour ces zones dans le cas de terrassements complémentaires, qui ne pourront être que manuels, et d'une restitution du niveau de sol permettant aux visiteurs d'avoir une idée cohérente des niveaux de circulation et de la hauteur sous voûte ou sous plafond.

Quoi qu'il en soit, le site du Châtelet possède à n'en pas douter un intéressant potentiel éducatif, aussi bien pour une population locale dont nous avons pu mesurer l'attachement à son histoire et à son patrimoine, que pour une population de touristes qui, jusqu'à présent, fréquentaient les sentiers de randonnée jalonnant les gorges du Bonnant tout en passant le long ou au pied d'une maison forte dont beaucoup ne soupçonnaient même pas l'existence. Ce potentiel va bien au-delà d'ailleurs du Châtelet puisque Saint-Gervais possède une belle série de résidences seigneuriales médiévales, dont deux sont conservées en élévation, Hautetour et La Comtesse. La mise en réseau de ces sites fournit là une belle occasion de mettre à profit un patrimoine monumental et archéologique souvent délaissé et oublié. Mais, si la fouille archéologique a exhumé un site qui bénéficiait jusqu'alors de la protection d'un enfouissement peu évocateur mais efficace, la mise en valeur devra, faut-il le rappeler, veiller à la conservation de l'intégrité du site et de son cadre naturel encore préservé [Fig. 114].

---

108 Sur ces questions on se référera utilement à l'ouvrage publié par l'Institut National du Patrimoine : *Vestiges archéologiques en milieu extrême*, Centre des Monuments Nationaux / Monum, Éditions du Patrimoine, Paris, 2003.



Fig. 114 : Saint-Gervais, le Val Montjoie et les Dômes de Miage. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.



## APPENDICE

---

### FORTIFICATIONS ET RÉSIDENCES SEIGNEURIALES DU MOYEN ÂGE DANS LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

---



*Theatrum Sabaudiae, vue de Sallanches. Les maisons fortes de Pormonay,  
La Frasse et Disonche*



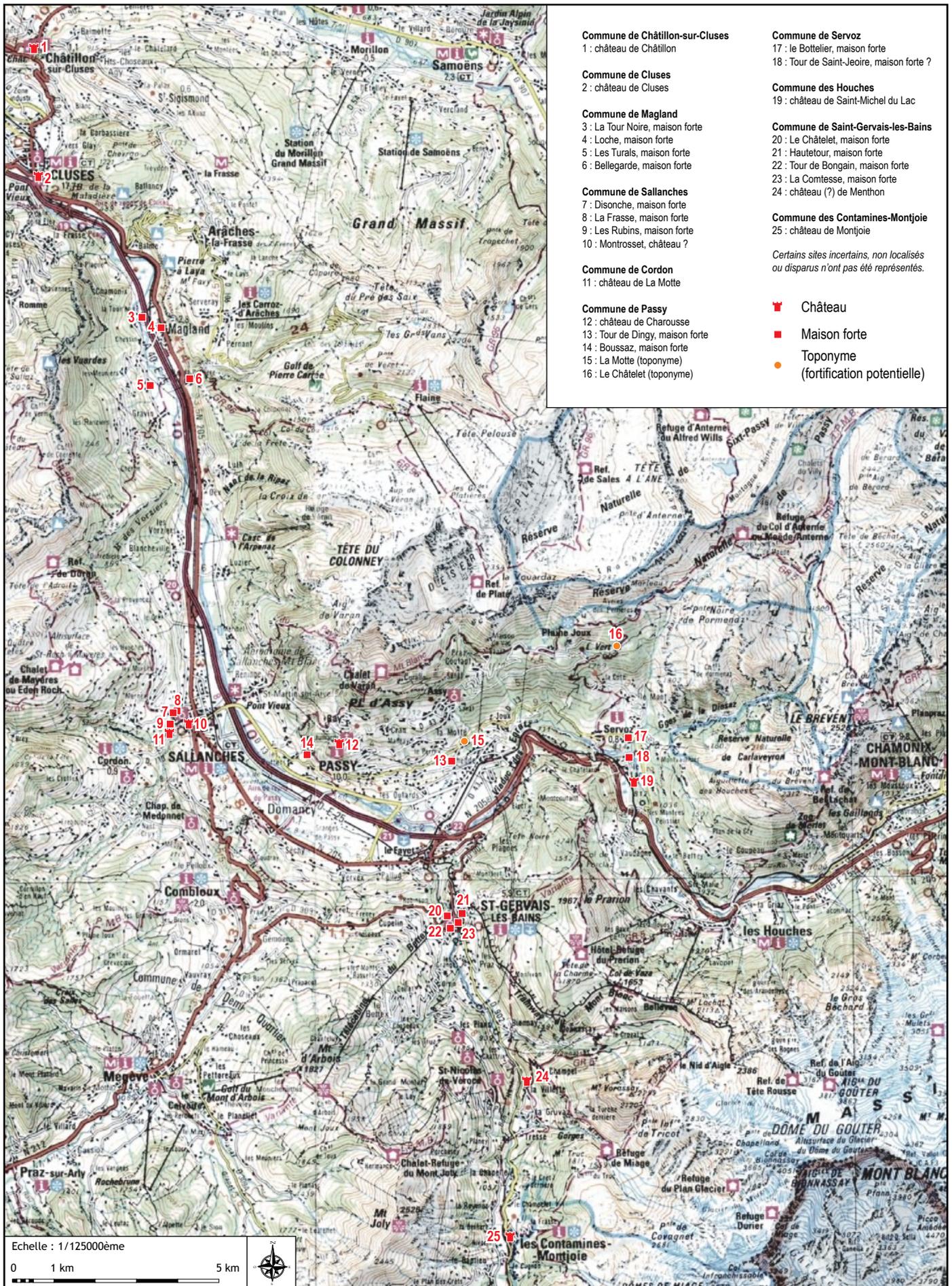


Fig. 1 : Carte des fortifications médiévales de la haute vallée de l'Arve. DAO : L. D'Agostino, SDAHs 2009.



## COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES

### CHÂTEAU DE CHÂTILLON

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Cluses

**Commune (n° INSEE)** : Châtillon-sur-Cluses (74064)

**Lieu-dit** : chef-lieu

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 2]** :

X : 928 280

Y : 2 129 350

Z : 765 m



**Fig. 2** : Localisation du château de Châtillon-sur-Cluses, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales** :

Section : B

Parcelle(s) : 1051

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques** :

Longtemps résidence préférée des sires de Faucigny. Centre d'une des châtellenies du Faucigny, puis d'un mandement comprenant Châtillon et Cluses.

1150 : chapelle de Châtillon, dédiée à Saint-Martin, citée comme dépendant de Contamine-sur-Arve.

1178 : Alinard de Châtillon et son fils Turumbert sont mentionnés.

1198 : chapelle de Châtillon rendue à l'évêque de Genève.

1210 : Girard, chevalier, est qualifié de « vidomne » de Châtillon. Famille peut-être branche des sires de

Faucigny, éteinte au début du XIV<sup>e</sup> s.

1222 : Aimon de Faucigny signe un acte à Châtillon.

1234 : Aimon II de Faucigny fiance sa fille Agnès dans la chapelle de Châtillon à Pierre de Savoie.

1234 : Aimon de Faucigny fait son testament à Châtillon.

1241 : promesse de mariage entre Béatrice de Faucigny et Guigues, Dauphin du Viennois, passée dans la chapelle de Châtillon.

1263 : Agnès de Faucigny mentionne les fortifications faites à grands frais à Châtillon par son mari, Pierre de Savoie.

1285 : Gaston, vicomte de Béarn, second époux de Béatrice de Faucigny, réside à Châtillon où il passe trois actes.

1308 : le château de Châtillon est engagé en garantie de la dot de la fille d'Amédée, comte de Savoie, qui doit épouser Hugues, fils du dauphin Humbert.

1335 : Châtillon revient à Humbert de Savoie.

1345 : appartient à Béatrice de Chalon d'Arly.

1406 : cédé définitivement à Amédée de Savoie.

Réparations à l'enceinte du château en 1360, 1366, 1368, 1372.

Bonne de Bourbon et Bonne de Berri, comtesses de Savoie, ont habité le château. Bonne de Berri fait construire une nouvelle tour en 1379-1380.

Réparations en 1414, 1432, 1481, 1527.

1530 : le duc de Savoie Charles III inféode le château aux de la Palud.

1699 : nouvelle inféodation de Victor-Amédée II à Joseph Martin du Fresnoy, seigneur de Chuyt, marquis de Cluses, en 1699.

Deux ensembles architecturaux distincts : plain château avec chapelle, cure, granges ; château proprement dit avec donjon et logis qui occupent la partie culminante du rocher. Donjon roman XII<sup>e</sup> s. [Fig. 3]

Donjon carré de 6,60 m sur 7,70 m, murs de 1 m d'épaisseur, chaînes d'angle en blocs de cargneule et de grès.

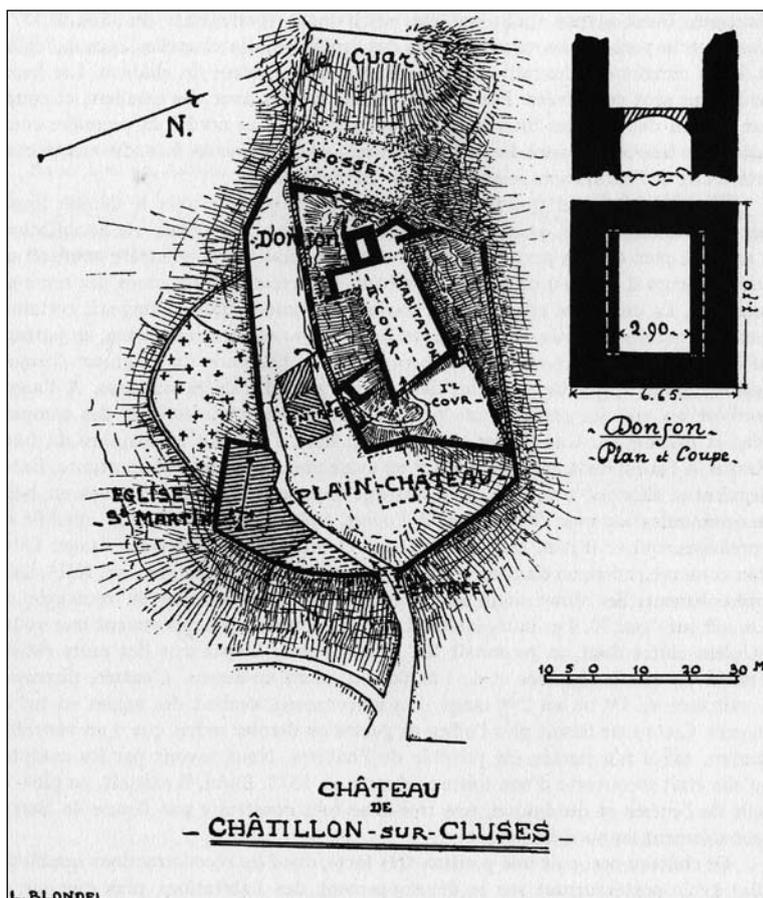


Fig. 3 : Plan du château de Châtillon d'après la mappe sarde, par L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.

### Bibliographie sommaire :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 257-261.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 175.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les Tours Quadrangulaires dans les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dactyl., 1986-87, p. 23-25.

### État de conservation et observations de terrain :

Situé à l'entrée du col (862 m) reliant la vallée du Giffre à celle de l'Arve.

Le site castral, installé sur un éperon rocheux dominant la vallée de l'Arve sur son flanc nord, est encore assez bien préservé bien qu'en ruine. Plusieurs pans de murs appartenant au logis identifié par L. Blondel au nord-est et à la tour maîtresse au sud-ouest sont encore visibles, malgré la végétation qui les recouvre. La récupération des



Fig. 4 : Vue d'ensemble du château de Châtillon. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 5 : Châtillon, mur nord de la partie résidentielle (logis ?). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

l'avenir du site...

La tour maîtresse, de plan carré, montre deux niveaux conservés en élévation. Le niveau inférieur, comblé de matériaux de construction effondrés, semble avoir été voûté en plein cintre. Les dimensions extérieures atteignent 6,60 m par 7,70 m, pour des murs épais de 1,00 m environ.

Les parements montrent un petit appareil

blocs d'encadrement d'ouvertures a provoqué de gros trous dans les maçonneries.

On notera toutefois que la commune a engagé en 2009 des travaux en contrebas du site pour installer une barrière de protection, mettant au jour des arrachements de maçonneries appartenant vraisemblablement à l'enceinte castrale [Fig. 4]. Une autre barrière était, au moment de notre visite, en cours d'installation sur la plate-forme sommitale au nord-est. Ces travaux sont vraisemblablement liés à l'effondrement d'une portion du mur nord-est du logis, encore conservé sur 7 à 8 m d'élévation [Fig. 5]. Les gravats sont exempts de toute trace de reprise de végétation et cet effondrement est vraisemblablement intervenu au cours de l'hiver 2008-2009.

La commune n'a, à notre connaissance, prévenu aucun des services de l'État ou du Conseil Général, ni de l'effondrement, ni des travaux en cours, conduisant à un fort pessimisme sur



Fig. 6 : Châtillon, appareil de la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

irrégulier mais très soigneusement assisé [Fig. 6]. Les moellons de calcaire ou de grès, équarris ou bruts, sont assemblés à joints gras, le mortier comblant abondamment les interstices entre les blocs. Les pierres de calage sont rares entre les assises. Les chaînes d'angles sont partiellement constituées de moellons à face dressée de cargneule.

<b>Modules des parements</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	6	18	28
Hauteur (cm)	10	10	15

Nombre d'assises / m d'élévation : 6,7

## COMMUNE DE CLUSES

Château installé sur le roc de Chessy, commandant le défilé de Cluses et un pont sur l'Arve au pied du roc ; position stratégique sur la route de la haute vallée de l'Arve. Une probable route romaine empruntait le même tracé, sans que des vestiges romains aient été identifiés.

Ville de plan orthonormé construite au nord du château. Enceinte urbaine fin XIIIe s., mentionnée en 1310 (franchises de la ville). Quatre porte dans l'enceinte, qui ont subsisté jusqu'en 1840. Couvent des Cordeliers établi en 1471 hors de la ville. Fortifications refaites au temps du Comte Vert ; restaurées et complétées sur l'ordre d'Amédée VIII en 1397.

1310 : franchises reçues de Hugues, dauphin, renouvelées en 1432 et 1445.

Ville ravagée par des incendies en 1310, 1359, 1490, 1795, 1844.

Église paroissiale Saint-Nicolas reconstruite en 1731.

### Bibliographie sommaire :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 262-266.

### CHÂTEAU DE CLUSES

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Cluses

**Commune (n° INSEE)** : Cluses (74081)

**Lieu-dit** : chef-lieu

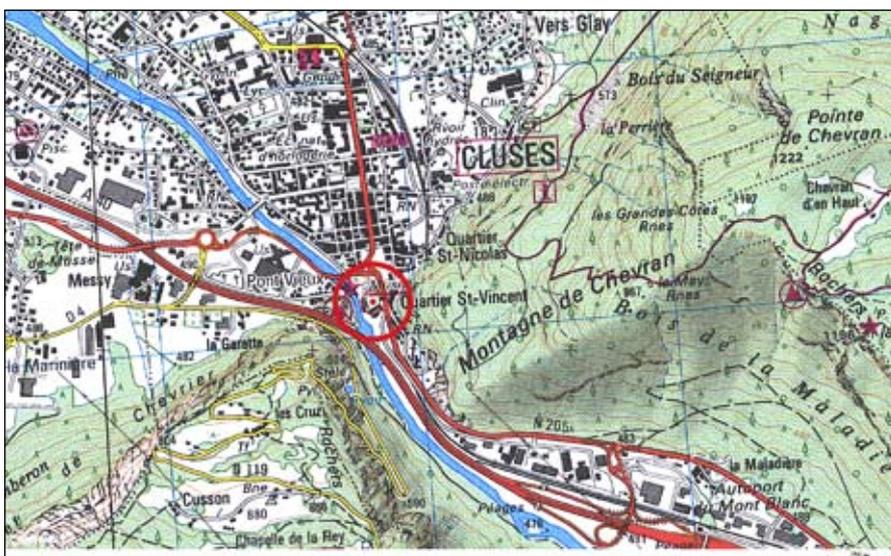


Fig. 7 : Localisation du château de Cluses, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 7] :**

X : 928 245

Y : 2 126 205

Z : 490 m

**Références cadastrales :**

Section : B

Parcelle(s) : 516

**Protection juridique : -**

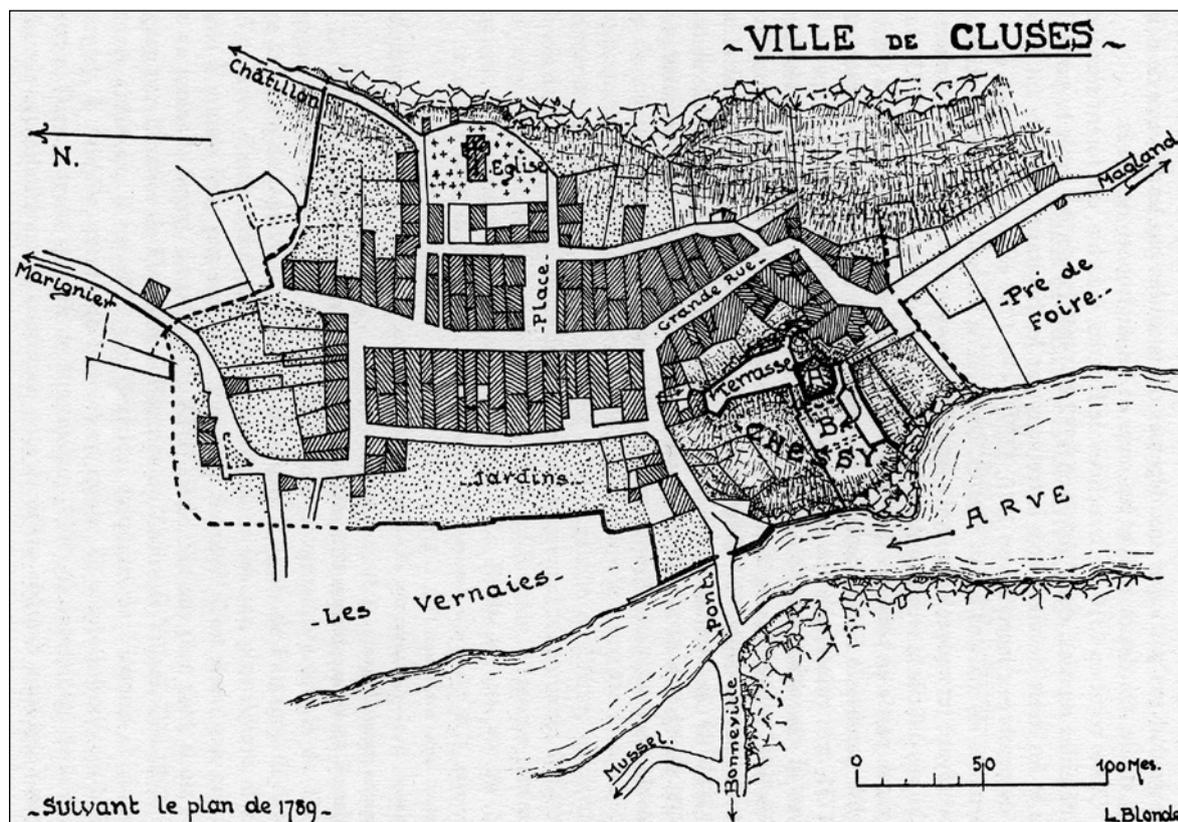


Fig. 8 : Plan de la ville et du château de Cluses d'après la mappe sarde, L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.

**Données bibliographiques :**

1200 : la chartreuse du Reposoir obtient de Willelme de Faucigny un droit de vanne sur l'Arve, à l'endroit de leur choix entre le pont de Cluses et l'embouchure de l'Arve dans le Rhône.

1225 : mention du péage sur le pont de Cluses.

Blondel déduit de l'installation d'une résidence des Faucigny à Châtillon vers 1200 le déclin du château de Cluses au profit de Châtillon. Pourtant, pas de mention de Cluses avant cette date ? Au XIVe s., il appartient au comte de Savoie, tout comme Châtillon.

1355-1356 : mention dans un compte d'Amédée VI de Savoie d'un article « *opera castri Clusarum* ».

1374-1375 : on refait à Cluses une clé pour le grenier du comte.

XVe s. : inféodé aux Chissé.

1700 : Cluses et Châtillon sont vendus à Joseph de Fresnoy, seigneur de Chuyt.

Cour, logis et tour carrée installés sur le roc de Chessy [Fig. 8]. Aujourd'hui très modifiée par la construction de la route, d'un réservoir et d'habitations.

**Bibliographie sommaire :**

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 262-266.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 198-199.

**État de conservation et observations de terrain :**

Sur le lieu où s'élevait le château de Cluses, un parc occupe aujourd'hui la petite éminence dominant le cours de l'Arve. Les aménagements de balustrades, de cheminements, d'escaliers et un gros réservoir ont masqué toute trace des bâtiments castraux. Si quelque chose est encore conservé, c'est en très mauvais état et considérablement mutilé au point de rendre toute structure méconnaissable...



## COMMUNE DE MAGLAND

### LA TOUR NOIRE (MAISON FORTE ?)

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Cluses

**Commune (n° INSEE)** : Magland (74159)

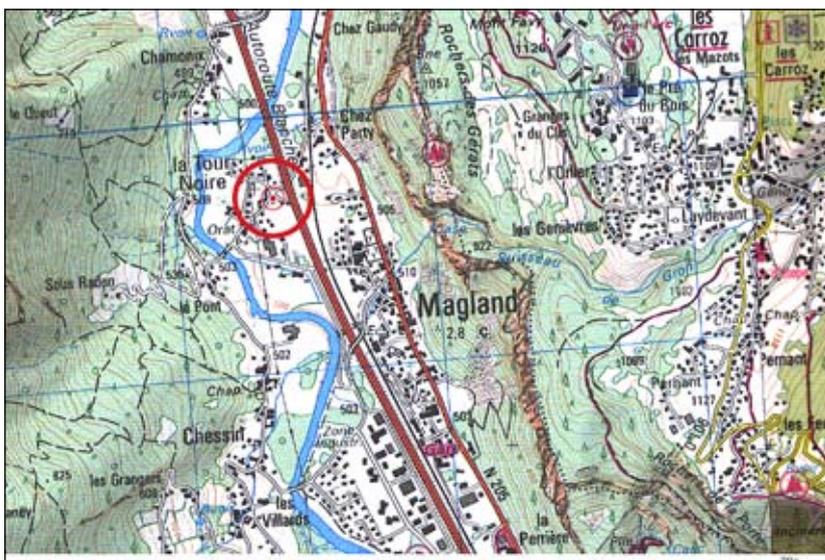
**Lieu-dit** : La Tour Noire

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 9] :**

X : 931 075

Y : 2 122 955

Z : 505 m



**Fig. 9** : Localisation de la maison forte de La Tour Noire à Magland, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : A

Parcelle(s) : 526

**Protection juridique :** -

**Données bibliographiques :**

1476 : Jean de Loche, coseigneur de Servoz et bailli de Faucigny, achète aux nobles de Thoire « *un chosal de tour appelé la Tour Noire, située ès champs de Maglans...* » ; acte passé à Magland dans la maison dudit seigneur de Loche.

**Bibliographie sommaire :**

CHALMIN-SIROT Elisabeth, Résidences seigneuriales au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais, coll. Travaux et documents, PUL, Lyon, 1998.

Département : HAUTE SAVOIE  Commune : MAGLAND  Section : A  Échelle d'origine : 1/1000  Échelle d'édition : 1/2000  Date d'édition : 14/05/2009 (fuseau horaire de Paris)  ©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Emprise du site ? <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border: 2px dashed orange; margin-right: 5px;"></span> Emplacement probable de la tour	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  BONNEVILLE 45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72 cdfif.bonneville@dgi.finances.gouv.fr  Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
--	--	---

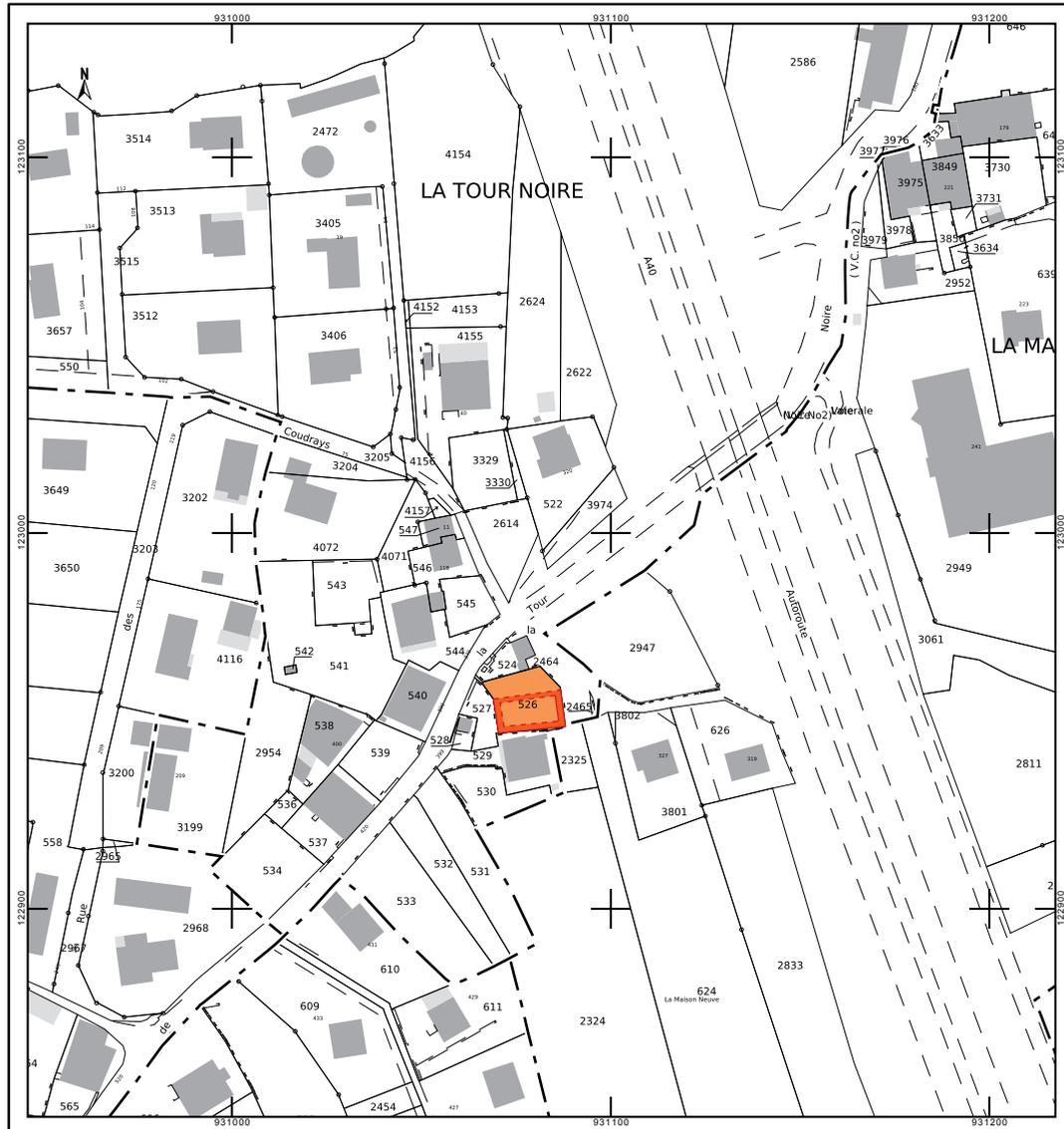


Fig. 10 : Plan cadastral de La Tour Noire à Magland et localisation de la tour, échelle 1/2000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**État de conservation et observations de terrain :**

L'emplacement probable de l'édifice est identifiable à l'est du hameau de la Tour Noire, à proximité de l'actuelle autoroute, dans un méandre de l'Arve [Fig. 10]. Il est identifiable par une petite éminence dominant les maisons actuelles, délimitée par des maçonneries imposantes par leur mode de construction formant un rectangle de 18 m par 11 m, avec une épaisseur de murs atteignant 1,70 m et conservées sur 2,30 m de hauteur au maximum [Fig. 11].

Les maçonneries sont constituées de blocs de calcaire noir bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées.

<b>Modules des chaînes d'angle</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	75		165
Hauteur (cm)	36		72

<b>Modules des parements</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
------------------------------	---------	---------	---------



Fig. 11 : La Tour Noire, vue des vestiges de la maison forte. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Longueur (cm)	23	45	124
Hauteur (cm)	13	24	20

Nombre d'assises / m d'élévation : 6,4

## LOCHE (MAISON FORTE)

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Cluses

**Commune (n° INSEE) :** Magland (74159)

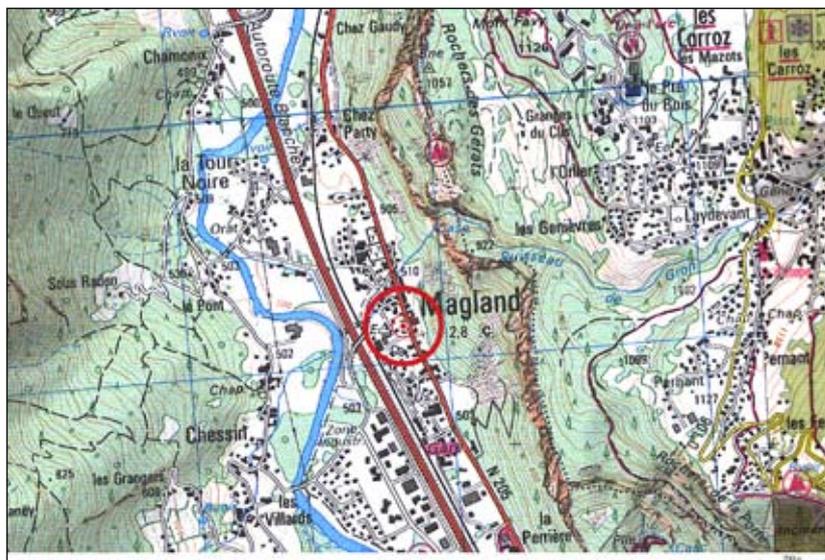
**Lieu-dit :** chef-lieu

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 12] :**

X : 931 575

Y : 2 122 450

Z : 515 m



**Fig. 12 :** Localisation de la maison forte de Loche à Magland, d'après IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : A

Parcelle(s) : 1014, 1015

**Protection juridique :** Inscription Monument Historique (17 août 1994)

**Données bibliographiques :**

1372 : ratification devant la maison de Pierre de Loche, proche du cimetière, de l'albergement passé entre la chartreuse du Reposoir et les communiens de Magland.

Tour entourée de vergers.

1476 : Jean de Loche, coseigneur de Servoz et bailli de Faucigny, achète aux nobles de Thoire « *un chosal de tour appelé la Tour Noire, située ès champs de Maglans...* » ; acte passé à Magland dans la maison dudit seigneur de Loche.

Datation dendrochronologique du plafond du 1<sup>e</sup> étage, pièce ouest, 1438-1439 (Archéolabs)<sup>1</sup>.

1 CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 97-102.

**Bibliographie sommaire :**

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 309.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 97-102.

CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIVe-XVe s.) », *Aux Marches du palais. Actes du VIIe congrès international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, 2001, p. 113-122.

**État de conservation et observations de terrain :**

La maison de Loche [Fig. 13], que l'on a bien du mal à appeler maison « forte » tant sont absents les dispositifs de défense et nombreuses les larges ouvertures même au rez-de-chaussée, est située au centre du bourg de Magland. Elisabeth Sirot envisage néanmoins l'existence d'un couronnement de hourds au sommet de l'édifice, dont seraient témoins des trous de boulins au niveau du système de créneaux



Fig. 13 : Loche, vue de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 14 : Loche, vue de la façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

et merlons ouvrant sur les combles [Fig. 14]. Ce système, que l'on repère également à la maison forte de Bellegarde (Magland) ou de Disonche (Sallanches), peut également correspondre à un simple système d'aération des combles.

L'édifice, qui affecte un plan rectangulaire de 21,20 m est-ouest pour 17,50 m nord-sud [Fig. 15], est en très bon état de conservation, même si une restauration paraît

souhaitable au regard de l'état des planchers qui menacent de s'effondrer, remettant en cause à terme la stabilité de l'ensemble. L'intégralité du volume est conservé avec les 4 niveaux d'élévation. Seules quelques ouvertures percées au XVIIIe siècle sont venues remodeler les façades, mais elles restent peu nombreuses et les baies primitives en calcaire, décorées d'arcs en accolade délardés dans les linteaux droits ou de chanfreins, sont encore bien en place et témoignent de l'aspect très ouvert de cette résidence seigneuriale.

On a bien du mal à retrouver des éléments pouvant dater des années 1370, où les textes attestent pour la

**Fig. 15** : Plan de la maison de Loche, d'après CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2.

première fois l'existence de cette maison noble. L'ensemble est en effet homogène et cohérent avec la datation dendrochronologique du plafond à caisson du premier étage : 1438-1439. Il nous paraît en effet difficile d'envisager une datation plus ancienne pour cet édifice où l'escalier en vis n'est plus hors œuvre mais intégré au corps de bâtiment, en milieu de façade, et possédant de tels décors. Une tourelle de latrines hors œuvre située dans l'angle nord-est vient compléter le dispositif architectural.

Les murs sont épais de 1,54 m et les parements montrent un appareil soigné de blocs de calcaire bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées intercalées de nombreuses cales [Fig. 16]. Les encadrements des ouvertures sont en calcaire blanc soigneusement taillé.



**Fig. 16** : Loche, détail de l'appareil du mur ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



<b>Modules des chaînes d'angle</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	62	69	90
Hauteur (cm)	22	28	32

<b>Modules des parements</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	5	21	46
Hauteur (cm)	12	12	29

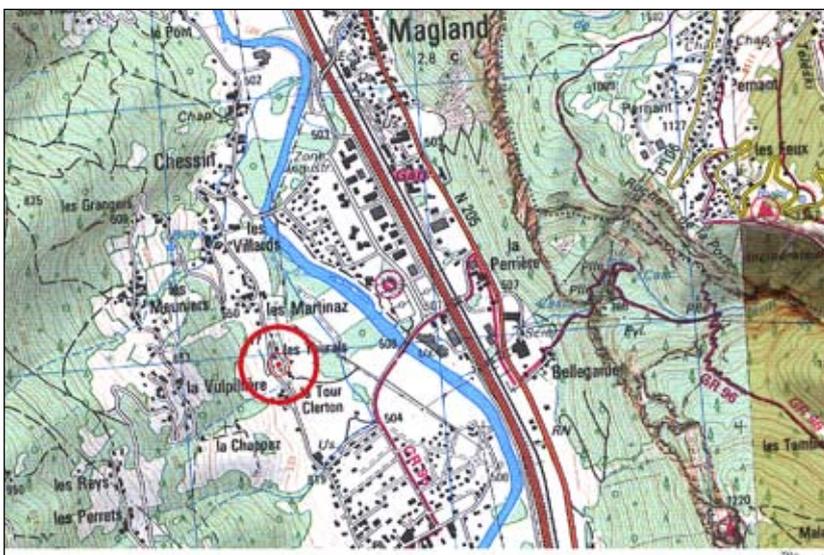
Nombre d'assises / m d'élévation : 5,76

**« LES THURALS » (MAISON FORTE)****Département** : Haute-Savoie**Canton** : Cluses**Commune (n° INSEE)** : Magland (74159)**Lieu-dit** : Les Thurals**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 17] :**

X : 931 210

Y : 2 121 230

Z : 542 m



**Fig. 17** : Localisation de la maison forte des Thurals à Magland, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : E

Parcelle(s) : 160, 3618

**Protection juridique** : -**Données bibliographiques :**Datation dendrochronologique des plafonds du 2<sup>e</sup> étage : 1318 (Archéolabs).**Bibliographie sommaire :**

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 107-108.

**État de conservation et observations de terrain :**

La maison forte des Thurals a été identifiée par Élisabeth Sirot, mais aucun texte ne vient éclairer son histoire. Deux toponymes voisins posent question : « Sous la motte », 100 m au nord-est ; « La Tour Clerton », 150 m au sud... Si « Les Thurals » est bien le toponyme actuel, ces deux noms peuvent donner des indices d'identification dans les textes, bien qu'aucune motte ne soit véritablement identifiable.

Département : HAUTE SAVOIE  Commune : MAGLAND  Section : E  Échelle d'origine : 1/1000  Échelle d'édition : 1/2000  Date d'édition : 14/05/2009 (fuseau horaire de Paris)  ©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----  <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: orange; border: 1px solid black;"></span> Maison forte	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  BONNEVILLE 45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72 cdfi.bonneville@dgi.finances.gouv.fr  Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
--	---	--

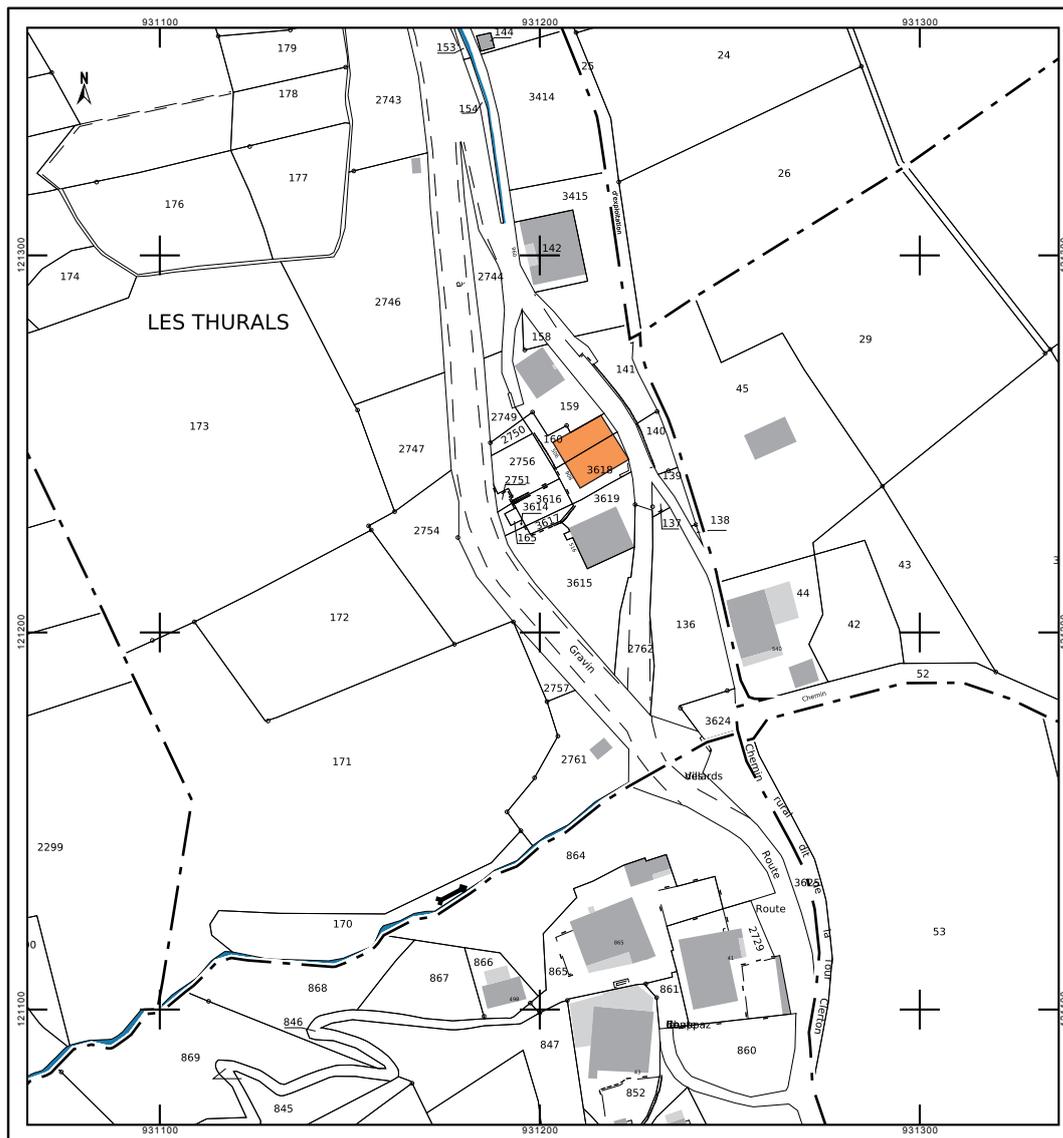


Fig. 18 : Plan cadastral des Thurals, échelle 1/2000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHs 2009.

L'édifice, de plan rectangulaire [Fig. 18], mesure 13,50 m par 14,50 m et possède encore trois niveaux d'élévation ; le sommet de l'édifice est au moins en partie dérasé [Fig. 19]. Deux ouvertures semblent encore appartenir à la construction primitive. La première, sur la façade ouest, est une baie à l'origine géminée couverte d'un linteau délardé d'arcs trilobés caractéristiques de la fin du XIIIe ou du début du XIVe s. ; le linteau est formé de deux moellons de grès jointifs, indiquant qu'ils étaient soutenus par une colonnette centrale, aujourd'hui



Fig. 19 : Les Thurals, vue depuis le nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

disparue [Fig. 20]. La seconde ouverture est vraisemblablement une porte couverte d'un arc appareillé située à l'étage sur la façade nord. Les quelques éléments d'architecture conservés sont cohérents avec la datation dendrochronologique de 1318.

Les chaînes d'angle sont composées de blocs calcaire bruts ou grossièrement équarris très allongés, tandis que les parements montrent des blocs bruts ou équarris de calcaire disposés en assises réglées avec de nombreuses pierres de calage entre les assises [Fig. 21].

Plusieurs portes et fenêtres ont été réaménagées dans les façades aux XVIIe et

XIXe s., comme en témoignent les millésimes présents sur les linteaux des ouvertures de la façade ouest (1674) et de la façade sud (1620, 1685 et 1825). L'ensemble est très remanié et, au moment de notre visite, il était en cours de réaménagement comme habitation. À terme et à défaut d'étude, il est vraisemblable que toute trace de l'architecture primitive finisse par disparaître inexorablement.

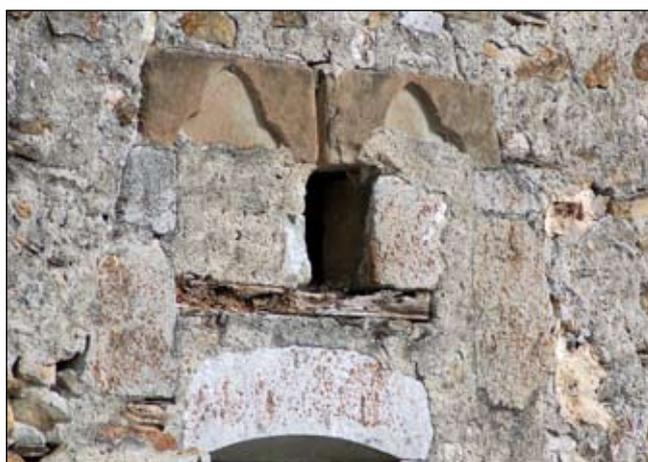


Fig. 20 : Les Thurals, détail de la baie de l'étage, façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Modules des chaînes d'angle	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	29		56
Hauteur (cm)	10		17

<b>Modules des parements</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	11	15	27
Hauteur (cm)	6	8	11

Nombre d'assises / m d'élévation : 9



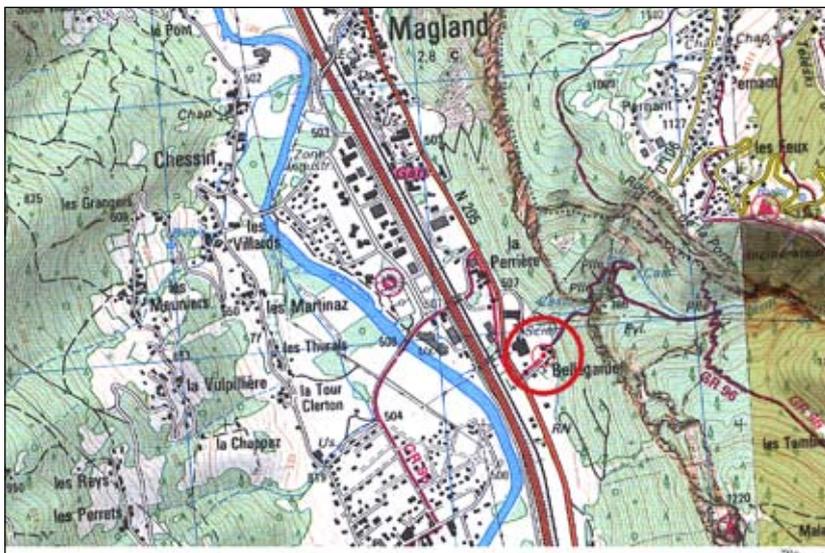
Fig. 21 : Les Thurals, détail de l'appareil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**BELLEGARDE (MAISON FORTE)****Département** : Haute-Savoie**Canton** : Cluses**Commune (n° INSEE)** : Magland (74159)**Lieu-dit** : Bellegarde**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 22]** :

X : 932 235

Y : 2 121 260

Z : 526 m



**Fig. 22** : Localisation de la maison forte de Bellegarde à Magland, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : C

Parcelle(s) : 1654, 1729

**Protection juridique** : -**Données bibliographiques :**

Berceau de la famille de Bellegarde.

1367 : Jacquemet de Bellegarde fait don d'une dîme à l'église de Magland.

Tour carrée, toiture à quatre pans.

**Bibliographie sommaire :**BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 309.SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XIIe au début du XVIe siècle*, Espaces Médiévaux Picard, Paris, 2007, p. 95.**État de conservation et observations de terrain :**

La maison forte de Bellegarde a conservé une silhouette caractéristique des édifices médiévaux de la vallée. Bien que remaniée dans ses ouvertures, la tour rectangulaire de 13,45 m par 11,50 m semble avoir conservé

son élévation primitive avec cinq niveaux [Fig. 23]. Seule une baie géminée couverte d'arcs en plein cintre et divisée par un épais trumeau, ainsi qu'une fente de jour semblent encore appartenir à l'architecture primitive. Le sommet de l'élévation est caractérisé par des ouvertures rectangulaires séparées d'épais merlons destinées à l'aération des combles. Toutes les autres ouvertures en calcaire semblent appartenir à des remaniements du XIXe s. L'ensemble est malheureusement enduit de ciment, interdisant toute lecture plus détaillée de l'architecture, ainsi qu'une datation autre que médiévale au sens large, vraisemblablement autour des XIIIe-XIVe s.



Fig. 23 : Maison forte de Bellegarde. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

## COMMUNE DE SALLANCHES

Capitale d'un mandement du Faucigny, Sallanches est la ville la plus importante du Haut-Faucigny, située au confluent de deux torrents, la Sallanche et la Frasse. Au croisement de la grande route de la vallée et de la route qui traverse l'Arve à Pont-Saint-Martin et conduisait à Chamonix par la droite de l'Arve. En 1339, 15 maisons fortes dans la paroisse et 20 familles nobles. Eglise devenue collégiale en 1390, siège d'un des décanats du diocèse. Incendie en 1840 qui a ravagé les 2/3 de la ville.

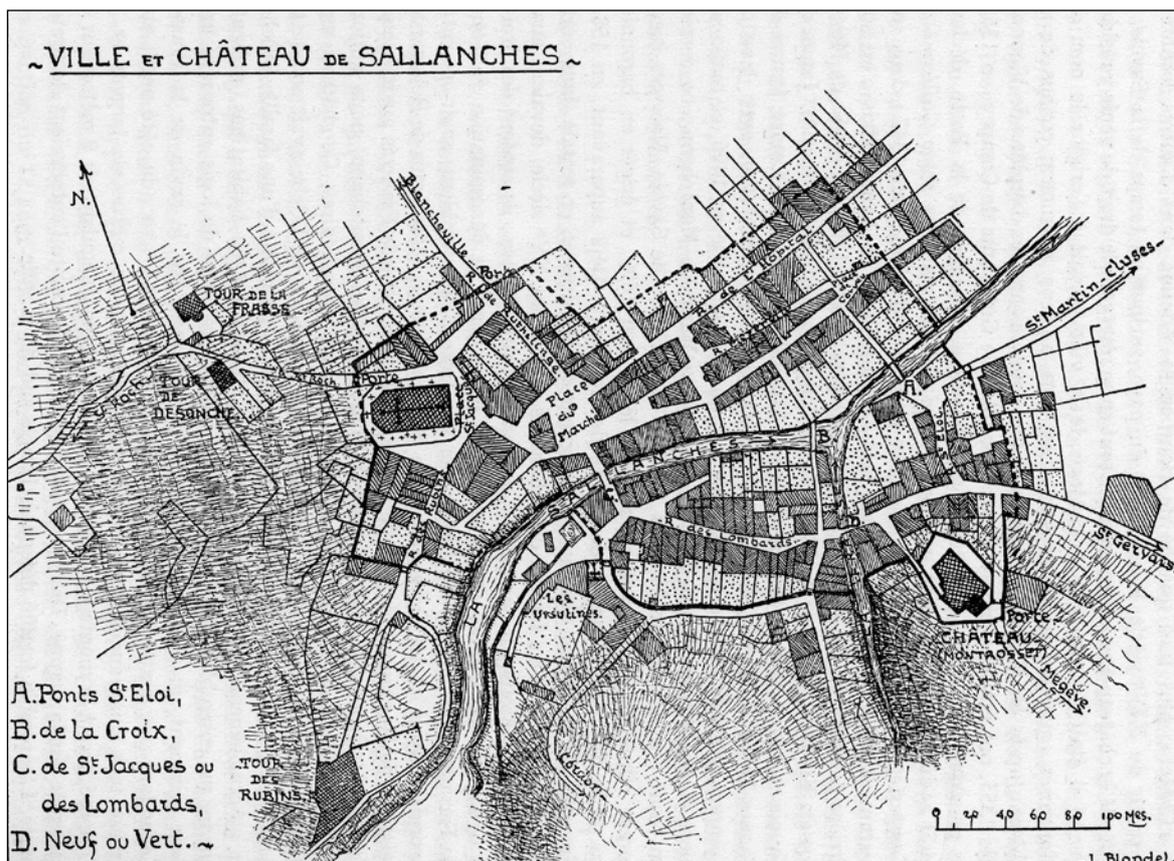


Fig. 24 : Plan de la ville de Sallanches d'après la mappe sarde, par L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.

Ville organisée en 3 quartiers [Fig. 24] : rive gauche de la Sallanche avec église et grande place ; rive droite, deux quartiers coupés par la Frasse. Trois ponts, deux sur la Sallanche, un sur la Frasse. Principaux châteaux ou maisons fortes [Fig. 25] : les Rubins, Disonche et La Frasse, conservés ; maison forte de Pormonay, à l'ouest de l'église, disparue ; le château de « la Tour-de-Fer » ou « de l'Oche de Montagny » (Montrosset), très remanié, était à l'origine le vrai château de la ville, lié à ses fortifications et distincts de celui des Faucigny. 1263 : Agnès de Faucigny déclare que son mari, Pierre de Savoie, a fortifié et construit à grands frais beaucoup de châteaux, dont celui de Sallanches. Mention d'un *castrum* et date probable de l'édification des murs de la ville.

1178 : plaid de Henri de Faucigny à Sallanches avec les principaux seigneurs du pays.

1210 : Turumbert de Lucinge, mourant, confirme à Sallanches ses dernières volontés.

1293 : Béatrice de Faucigny approuve les ordonnances délibérées par les bourgeois et jurés de la ville.

1305 : mention de la *domo fori* et de la banche où on vend les draps.

1310 : le dauphin Hugues accorde des franchises ; il fait des réserves sur les fours, les moulins, la halle du marché, la boucherie et délimite la banlieue de la ville.

Franchises renouvelées en 1510 et 1528.

Population :

1339 : 200 feux, dont 20 nobles

1472 : 240 feux

1517 : 200 feux

1550 : 200 feux

1730 : 197 feux

1783 : 1224 habitants

1807 : 1525 habitants

Incendies importants en 1519 (dont ponts et église), 1670 (église), 1840.

### Bibliographie sommaire :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 285-294.



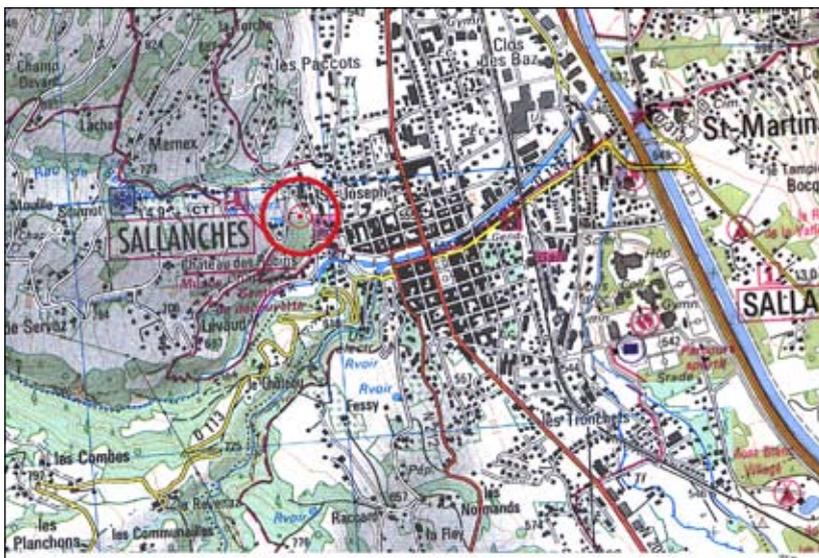
Fig. 25 : Vue de Sallanches, *Theatrum Sabaudiae*. Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.

**DISONCHE (MAISON FORTE)****Département** : Haute-Savoie**Canton** : Sallanches**Commune (n° INSEE)** : Sallanches (74256)**Lieu-dit** : Chef-lieu**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 26]** :

X : 932 410

Y : 2 113 220

Z : 614 m



**Fig. 26** : Localisation de la maison forte de Disonche à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales** :

Section : A

Parcelle(s) : 374

**Protection juridique** : -**Données bibliographiques** :

Tour de Disonche ou « château Pissard ». Fief des Menthon.

1521 : passe à Antoine de Bellegarde qui la reconstruit.

Résidence du juge-mage de Faucigny.

1732 : appartient à François de Regard

1789 : appartient à Pierre Chazal

Lieu-dit St-Joseph, à l'ouest du centre ville. Sur l'ancienne route de Sallanches à Saint-Roch. Subsiste une grosse maison de plan carré.

**Bibliographie sommaire** :BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 289.BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 498-499.

**État de conservation et observations de terrain :**

La maison forte de Disonche [Fig. 27] est encore constituée par une grosse tour rectangulaire de 17 m par 12,60 m [Fig. 28], flanquée en façade ouest, à l'opposé de l'entrée, par un petit édicule carré de 3,50 m de côté, probablement à vocation de latrines. Sous la toiture sont visibles des ouvertures rectangulaires servant probablement à l'aération des combles ; elles témoignent de la conservation intégrale de l'élévation avec quatre niveaux. Les parements sont intégralement enduits, interdisant toute analyse du mode de construction. À l'exception de la porte d'entrée couverte d'un arc brisé, toutes les ouvertures semblent résulter de remaniements tardifs.



**Fig. 27** : Maison forte de Disonche. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Département : HAUTE SAVOIE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  BONNEVILLE 45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72 cdif.bonneville@dgi.finances.gouv.fr
Commune : SALLANCHES		Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
Section : A  Échelle d'origine : 1/1000  Échelle d'édition : 1/2000  Date d'édition : 16/05/2009 (fuseau horaire de Paris)	 Maison forte	
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique		

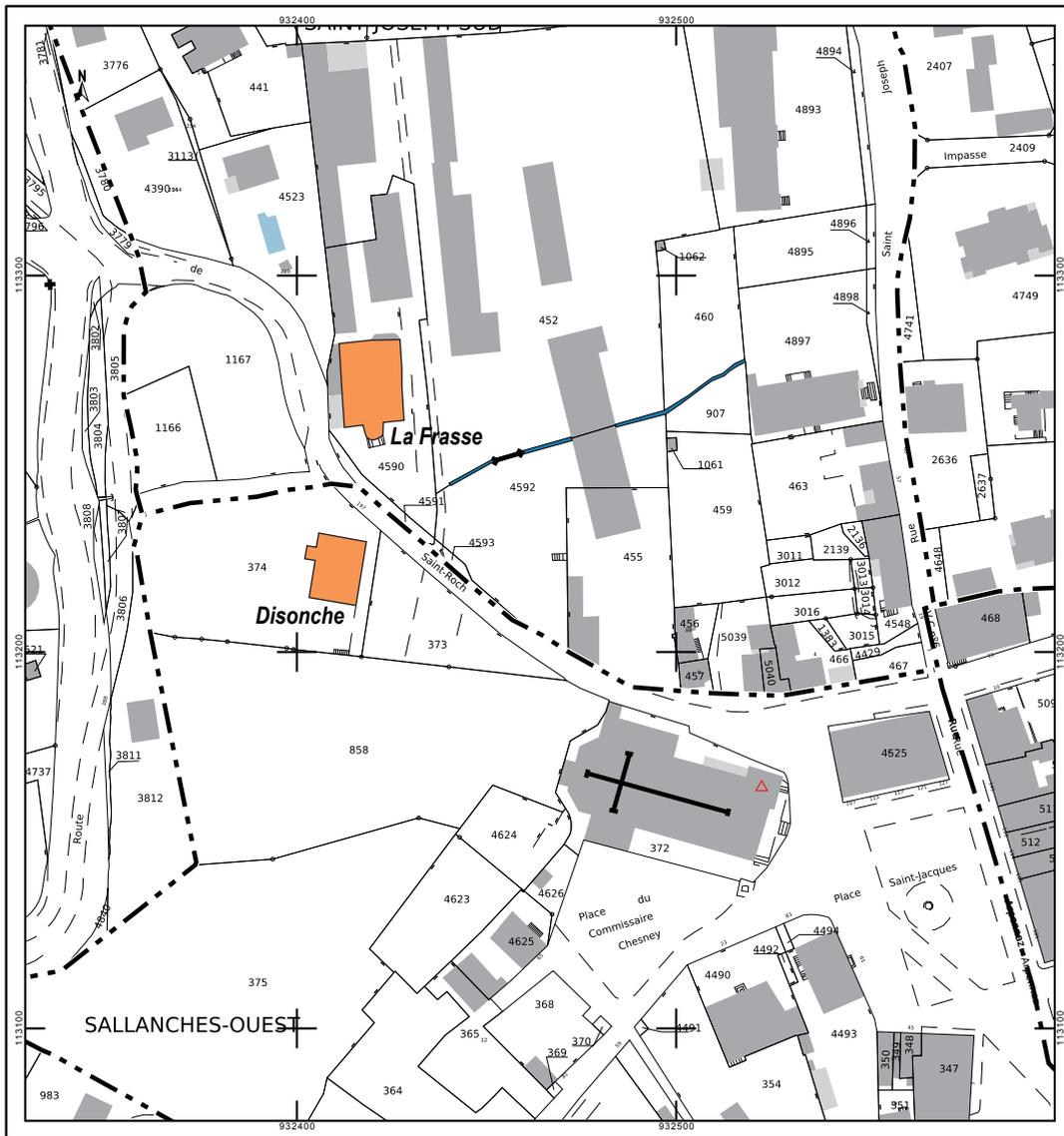


Fig. 28 : Plan cadastral des maison fortes de Disonche et La Frasse, échelle 1/2000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

## **LA FRASSE (MAISON FORTE)**

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Sallanches

**Commune (n° INSEE) :** Sallanches (74256)

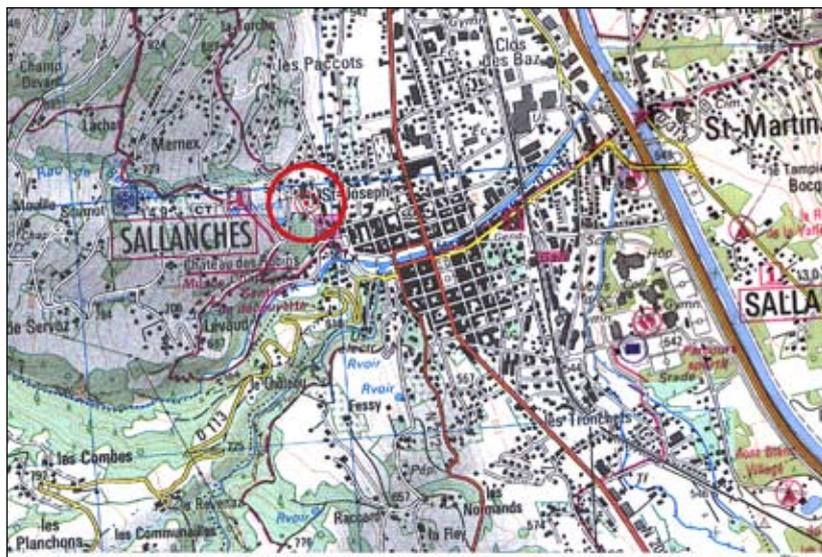
**Lieu-dit :** Chef-lieu

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 29] :**

X : 932 415

Y : 2 113 270

Z : 602 m



**Fig. 29 :** Localisation de la maison forte de La Frasse à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : A

Parcelle(s) : 4590

**Protection juridique :** -

**Données bibliographiques :**

Tour face au château de Disonche.

Édifiée en 1602 et possédée par le marquis d'Oncières de la Serraz de 1680 à 1730.

Propriété des sœurs de Saint-Joseph en 1956.

Toiture octogonale, multiples remaniements.

**Bibliographie sommaire :**

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 289.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 499.

**État de conservation et observations de terrain :**

Grosse tour rectangulaire de 22 m nord-sud par 16 m est-ouest, flanquée d'une d'escalier ronde en façade

sud [Fig. 28 et 30]. La tour d'escalier est coiffée d'un édicule octogonal en pan de bois. L'ensemble est enduit de toute part, à l'exception de la tour d'escalier dont une partie de l'enduit est tombé. Elle laisse apercevoir en partie basse un grand appareil régulier de calcaire, tandis que la partie haute est constituée d'un *opus incertum* de blocs bruts ou grossièrement équarris. Au niveau des combles, les murs pignons sont construits en pan de bois.

Les quelques ouvertures qui n'appartiennent pas au XIXe s. sont construites en calcaire blanc ou gris soigneusement taillé. Une baie sur la façade sud montre un décor d'arcs en accolade festonnés déladés dans le linteau droit. Les jours de la tour d'escalier sont quant à eux décorés de larges chanfreins terminés par un congé triangulaire. Faute d'accessibilité, aucun module n'a pu être mesuré.



**Fig. 30** : Maison forte de La Frasse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

## LES RUBINS (MAISON FORTE)

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Sallanches

**Commune (n° INSEE) :** Sallanches (74256)

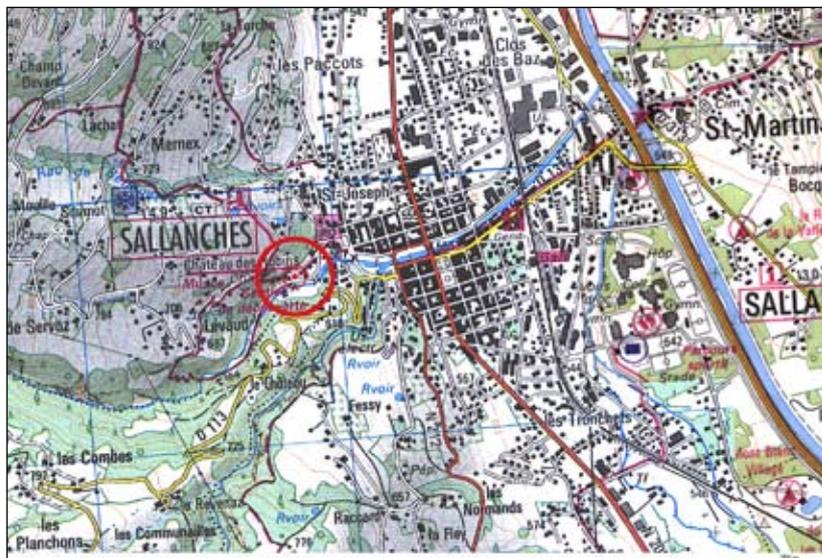
**Lieu-dit :** Chef-lieu

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 31] :**

X : 932 380

Y : 2 112 990

Z : 575 m



**Fig. 31 :** Localisation de la maison forte des Rubins à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : A

Parcelle(s) : 385

**Protection juridique :** -

**Données bibliographiques :**

Maison forte / château, problème de dénomination...

Château des Rubins ou des « chattes grises ».

Construite au XIVE s. sur un banc de molasse.

1563 : appartient aux de Loche

1754 : acquis par le chapitre de Sallanches

Haute tour carrée percée de fenêtres à meneaux. Escalier à vis.



**Fig. 32 :** Maison forte des Rubins. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Département : HAUTE SAVOIE  Commune : SALLANCHES	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  BONNEVILLE 45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72 cdf.bonneville@dgi.finances.gouv.fr
Section : A  Échelle d'origine : 1/1000  Échelle d'édition : 1/2000  Date d'édition : 16/05/2009 (fuseau horaire de Paris)	 Maison forte	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique		

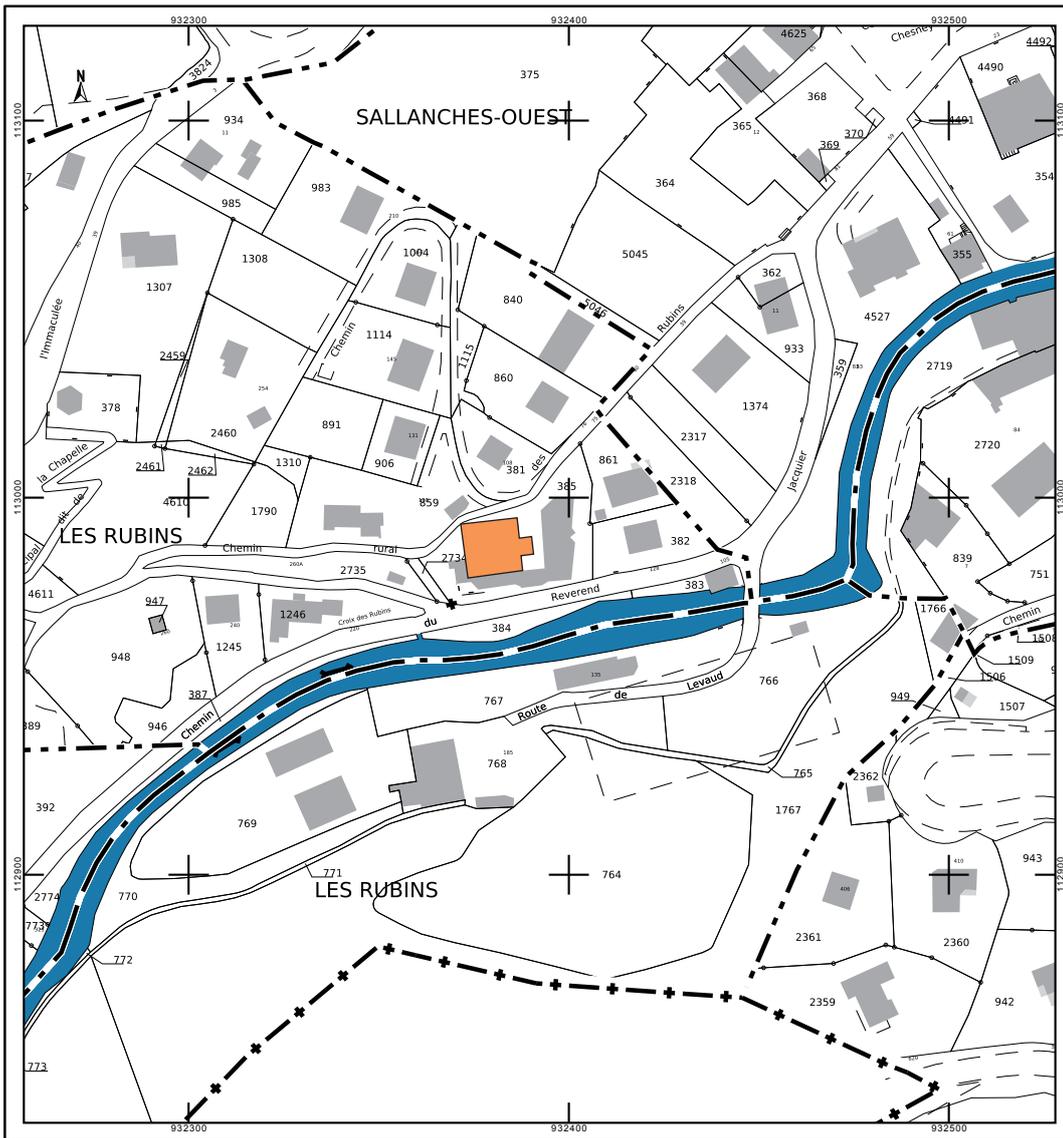


Fig. 33 : Plan cadastral de la maison des Rubins à Sallanches, échelle 1/2000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Bibliographie sommaire :**

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 289.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 499.

### État de conservation et observations de terrain :

Bien que dénommée aujourd'hui « château », Les Rubins apparaît bien comme une maison forte par sa typologie [Fig. 32]. Légèrement à l'écart à l'ouest de la ville, l'édifice est une tour rectangulaire 13,90 m nord-sud par 14,95 m est-ouest, flanquée en façade orientale d'une tour d'escalier rectangulaire de 3,20 m par 4,65 m [Fig. 33]. Les murs sont de 1,00 m d'épaisseur en moyenne. Le corps principal possède encore cinq niveaux d'élévation, mais il semble avoir été dérasé comme en témoignent les six niveaux de la tour d'escalier. L'édifice est éclairé par de larges baies, alternant croisées, baies géminées et baies simples, toutes couvertes de linteaux droits déladrés d'arcs en accolade [Fig. 34]. Les croisées sont dotées de cordons d'appui moulurés. Ces éléments de décor, tous bien intégrés aux maçonneries sans reprises visibles, caractérisent la seconde moitié du XVe s. et il est bien difficile de reconnaître des éléments pouvant appartenir au XIVe s. comme l'indique la bibliographie... Tous les éléments architecturaux sont soigneusement taillés dans un calcaire blanc.



Fig. 34 : Les Rubins, baie de la façade est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2009.

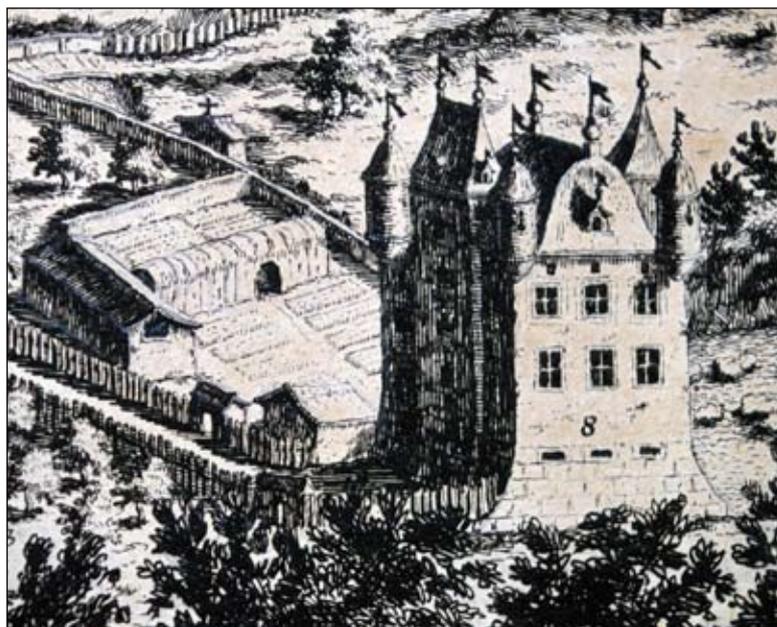


Fig. 35 : Les Rubins, *Theatrum Sabaudiae*, vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHs 2009.

Les éléments de défense, mis à part la situation de l'édifice sur un point haut dominant le cours de la Sallanche, sont rares : seules deux fentes de tir adaptée pour l'arquebuse sont visibles au rez-de-chaussée de la tour d'escalier., ainsi que sur la façade nord La vue de Sallanches dans le *Theatrum Sabaudiae* montre certes une série de bouches à feu sur le flanc nord de la tour et des échauguettes défendant les angles [Fig. 35], mais rien n'est plus visibles aujourd'hui. Quant au banc de molasse sur lequel le site serait installé selon Blondel, on a bien du mal à l'imaginer depuis l'aménagement d'un musée qui a complètement remodelé la partie basse du site.

L'édifice montre de manière homogène un appareil de blocs grossièrement équarris ou bruts à assises réglées. Des assises de réglage sont ponctuellement visibles malgré l'enduit très couvrant. Les chaînes d'angles sont constituées de gros moellons de calcaire soigneusement équarris à face dressée, auxquels correspondent en moyenne au moins deux assises de parement. Pour les parements, les matériaux sont d'origine morainique comme en témoignent

les blocs érodés dont seule la face de parement a été plus ou moins redressée ; ils sont pour l'essentiel en calcaire ou en granit.

<b>Modules des chaînes d'angle</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	94		105
Hauteur (cm)	24		43

<b>Modules des parements</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	21		84
Hauteur (cm)	7,5		24

Nombre d'assises / m d'élévation : 8,1

## **MONTROSSET (CHÂTEAU ?)**

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Sallanches

**Commune (n° INSEE) :** Sallanches (74256)

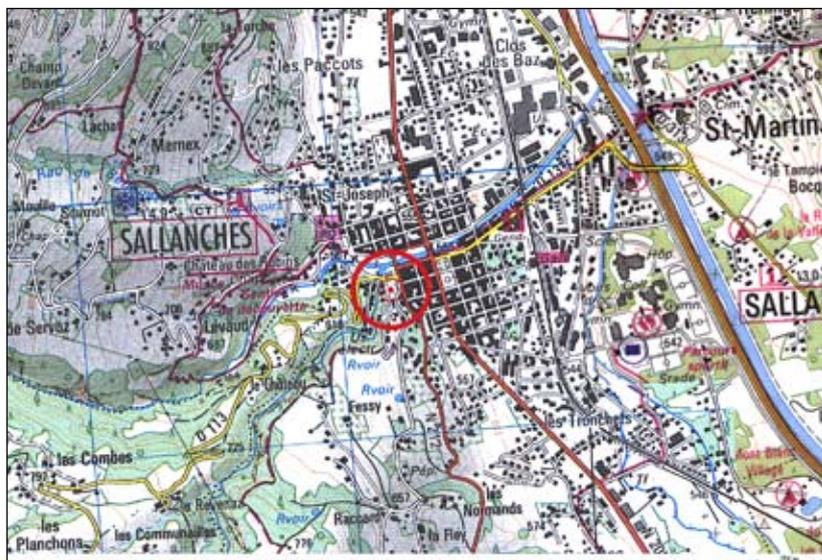
**Lieu-dit :** Chef-lieu

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 36] :**

X : 932 750

Y : 2 112 940

Z : 575 m



**Fig. 36 :** Localisation du château de Montrosset à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : B

Parcelle(s) : 719

**Protection juridique : -**

**Données bibliographiques :**

Montrosset, Montrosset, « Tour de Fer », ou « maison Brèche » du nom de ses propriétaires au XIXe s. « Tour de l'Oche Montagny » sur la vue de Sallanches dans le *Theatrum Sabaudiae*.

Château principal de la ville. Dépend des Faucigny-Lucinge puis des dauphins de Viennois après 1355. Probablement confié dès cette date aux Compey.

1396 : Pierre III de Compey est dit seigneur de Montrosset

1486 : confiscation des biens de Philibert de Compey ; la famille de Savoie en dispose. Le château est attribué à Hélène de Luxembourg, comtesse de Genevois.

1539 : inféodé à Antoine Marin de Montchenu

Fin XVIe s. : racheté successivement par les de Fer, les Sallanches et, avant 1584, par la famille de Loche de Montagny.

1584 : François de l'Oche se qualifie de seigneur de Montrosset et testait dans cette maison

1690 : inféodé au profit de Claude-Etienne de l'Oche de Montagny

1793 ou 1794 : démantelé par les Français

Devient la propriété d'une famille Brèche.

Édifice très remanié, transformé en habitations. Ensemble de plusieurs corps de logis entourant une cour. Côté nord, grosse tour rectangulaire de 15 m de large ; autre tour plus petite de 9 m par 8 m. Terrasses avec murs d'enceinte. Défendait l'angle sud de la ville.

### Bibliographie sommaire :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 286-288.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 498.



**Fig. 37** : Château de Montrosset à Sallanches. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

### État de conservation et observations de terrain :

Si l'aspect massif de cet ensemble de bâtiments situé sur une terrasse soutenue de maçonneries dominant le sud de la ville est encore bien visible [Fig. 37], il est difficile de reconnaître de prime abord un édifice médiéval dans le corps principal d'habitation de trois niveaux, couvert d'une énorme toiture de tôle qui prive cet ensemble de toute lisibilité. En effet, c'est non pas une mais trois constructions qui sont ainsi recouvertes : la tour carrée principale [Fig. 38] mentionnée par L. Blondel, de 15 m de côté, une seconde tour carrée, de 6,50 m de côté, au sud qui se greffe sur l'angle sud-est de la première tour et, enfin, une tour ronde qui se greffe dans l'angle formé par les deux premières [Fig. 39]. Le tout est enduit de ciment gris et l'on reconnaît avec peine deux fenêtres décorées de chanfreins et une inscription au-dessus de la porte d'entrée de la tour d'escalier :



**Fig. 38** : Montrosset, *Theatrum Sabaudiae*, vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.

« D[omi]N[u]S ADIUTOR ET CUSTOS CHARLES DE LOCHE »

Toute analyse des parements est impossible.

Département : HAUTE SAVOIE  Commune : SALLANCHES	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  BONNEVILLE 45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72 cdif.bonneville@dgi.finances.gouv.fr
Section : B  Échelle d'origine : 1/1000  Échelle d'édition : 1/2000  Date d'édition : 17/05/2009 (fuseau horaire de Paris)		Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique		

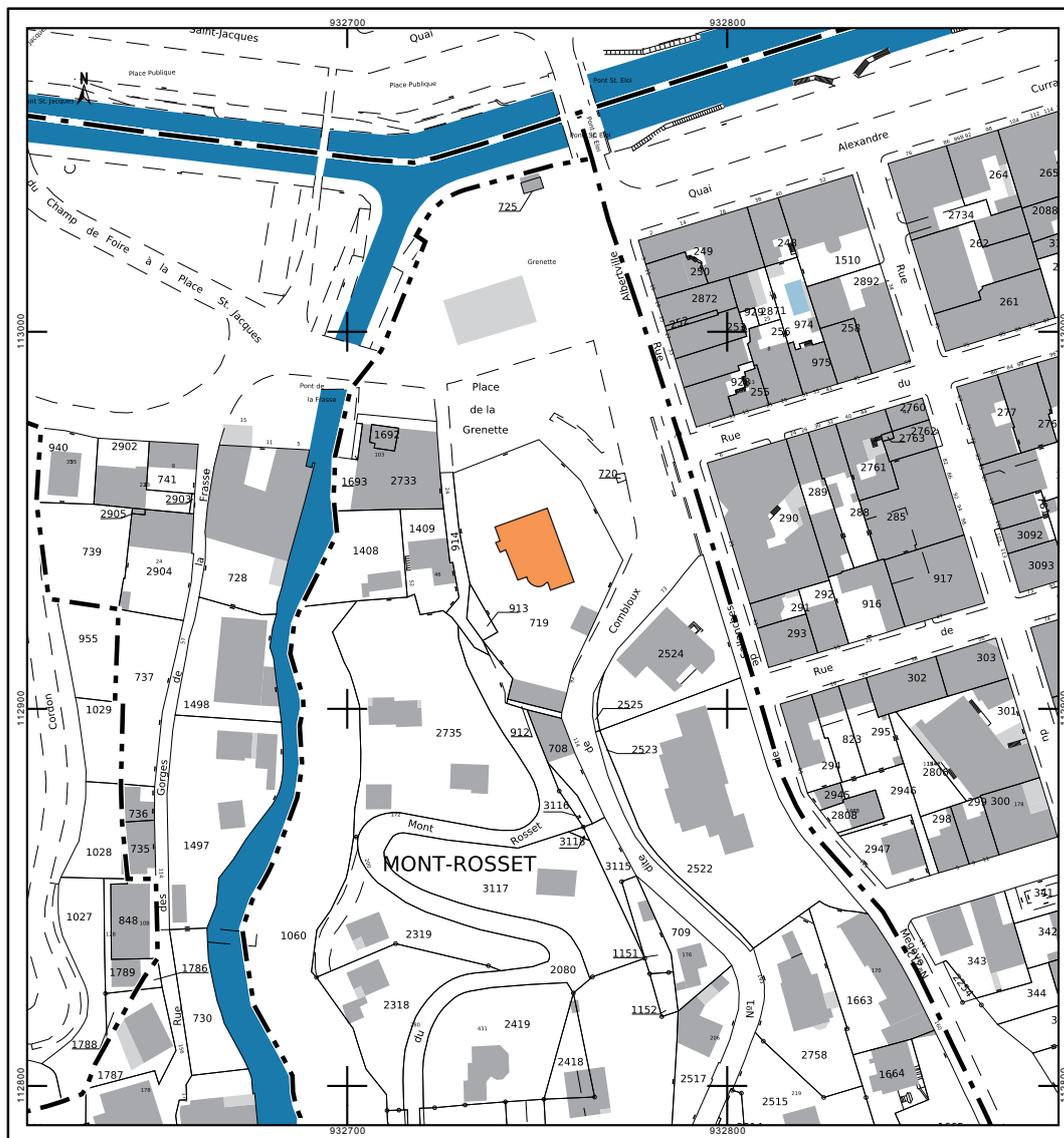


Fig. 39 : Plan cadastral de Montrosset à Sallanches, échelle 1/2000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

## **TOUR DE PORMONAY (MAISON FORTE)**

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Sallanches

**Commune (n° INSEE)** : Sallanches (74256)

**Lieu-dit** : -

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre)** :

X : -

Y : -

Z : -

**Références cadastrales** :

Section : -

Parcelle(s) : -

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques** :

Néant

**Bibliographie sommaire** :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 289.

*Theatrum Sabaudiae*

**État de conservation et observations de terrain** :

Tour représentée sur le *Theatrum Sabaudiae*. Son emplacement n'est pas connu, mais des recherches complémentaires sur la mappe sarde pourraient préciser nos connaissances. Aucune recherche complémentaire en archives n'a été réalisée.



## COMMUNE DE CORDON

---

### CHÂTEAU DE LA MOTTE

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Sallanches

**Commune (n° INSEE)** : Cordon (74089)

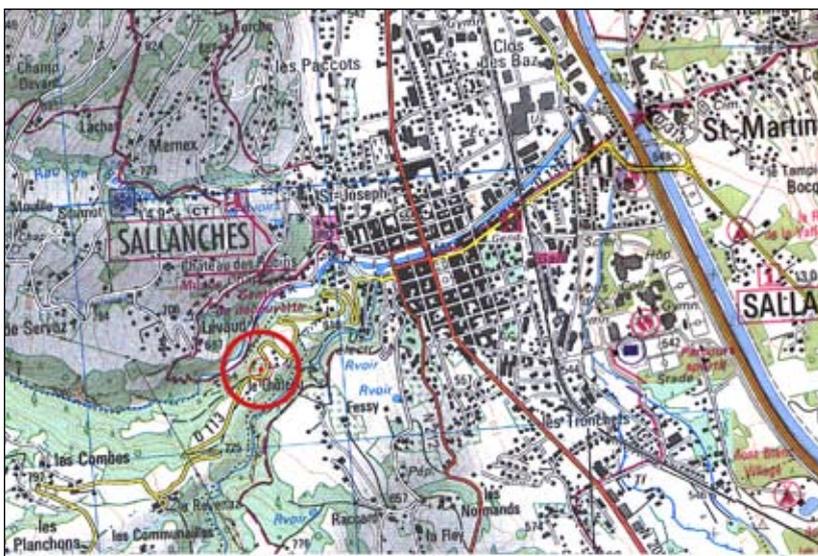
**Lieu-dit** : le Château

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 40]** :

X : 932 245

Y : 2 112 645

Z : 672 m



**Fig. 40** : Localisation du château de La Motte à Cordon, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

#### **Références cadastrales :**

Section : A

Parcelle(s) : 54 et 2171

#### **Protection juridique : -**

#### **Données bibliographiques :**

Château de Sallanches, de Castro, de la Motte, Bourbonges, de Cordon ; « véritable château de Sallanches », à l'origine aux Faucigny-Lucinge, centre du mandement. S'élevait au-dessus de la ville à l'ouest. Situé au sommet d'un promontoire facile à défendre.

Fief des seigneurs de Gex, apparentés aux Faucigny.

1312, 1313, 1326 : Actes passés *apud castrum*

1339 : appartient aux dauphins de Viennois avec le mandement.

1355 : les clefs de la ville et du château sont remises aux envoyés du comte de Savoie qui prennent possession du Faucigny (château du haut ou du bas ?)

1345 : le château de Sallanches est inféodé par Béatrice de Chalon, princesse d'Orange, à Humbert, châtelain de Charousse

1360 : le château de Sallanches est vendu à Humbert

1370 : le comte Janus, comte de Genève, baron de Faucigny, inféode le château à son oncle, le bâtard Pierre de Genève, fils de Guillaume III

1426 : Pierre de Menthon acquiert le fief ; la famille sera enterrée dans la chapelle Notre-Dame.

À partir de 1457, le château est dénommé de Bourbonges

1467 : Claude de Menthon prête hommage pour le château au comte de Savoie

1746 : le comte Bernard de Menthon vend le château à Joachim de la Grande, seigneur de Taninges

Le centre du mandement semble transporté à Sallanches même dès la prise de possession par les comtes de Savoie.

*Castrum* avec église Notre-Dame, filiale de l'église de Sallanches, mentionnée en 1411. 1786 : destruction de l'ancienne église et construction d'une nouvelle avec les matériaux au lieu-dit le Vêrard. Reste unie à la collégiale de Sallanches jusqu'en 1793.

Mappe sarde : enceinte haute avec château, enceinte basse avec église, presbytère, cimetière et chapelle du marquis de Samoëns.

Château divisé en plusieurs logements. Forte tour quadrangulaire de 21 m par 19,50 m, contreforts d'angle sur la face est ; tourelle d'escalier de 8 m sur 5 m, voûtée dans l'angle nord (peut-être postérieure). Donjon avec refend longitudinal ; il aurait mesuré 16 m de haut. Echauguettes dans les angles en 1682 d'après le *Theatrum Sabaudie* [Fig. 41]. Porte en tiers-point pour accès au rez-de-chaussée au nord-ouest ; autres ouvertures modifiées. Terrasse assez étroite avec murs d'enceinte surplombant le rocher.

Dans l'enceinte basse, église, chapelle et autres bâtiments ont disparu, laissant place à une ferme.

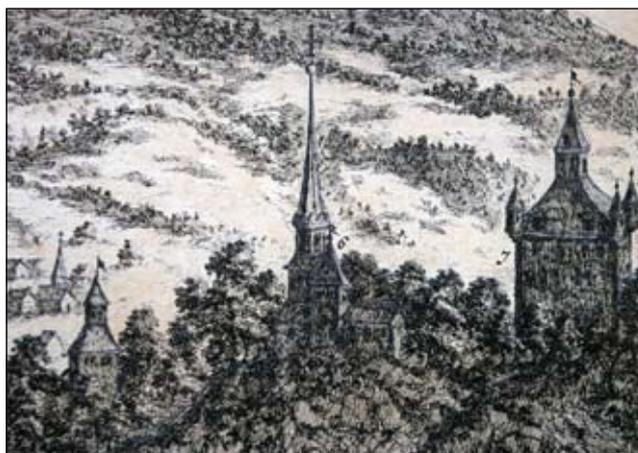


Fig. 41 : Le château de La Motte, *Theatrum Sabaudiae*, vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.

### Bibliographie sommaire :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 289-294.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 214-215.

### État de conservation et observations de terrain :

Le site du *castrum* est aujourd'hui traversé en son milieu par la route de Sallanches à Cordon, mais l'emprise du château haut est encore lisible dans le parcellaire [Fig. 42 et 43]. Le corps principal de l'édifice identifié comme le château est formé par la base d'une grosse tour de 21 m nord-sud par 19 m est-ouest. L'ensemble, transformé en chalet de ferme, est méconnaissable [Fig. 44]. La zone où se trouvaient l'église, le cimetière et, probablement, l'habitat castral mentionné par L. Blondel ont été profondément remodelés et des habitations construites...

Département : HAUTE SAVOIE  Commune : CORDON	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  BONNEVILLE 45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72 cdif.bonneville@dgi.finances.gouv.fr
Section : A  Échelle d'origine : 1/1000  Échelle d'édition : 1/2000  Date d'édition : 16/05/2009 (fuseau horaire de Paris)	 Tour maîtresse	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique		

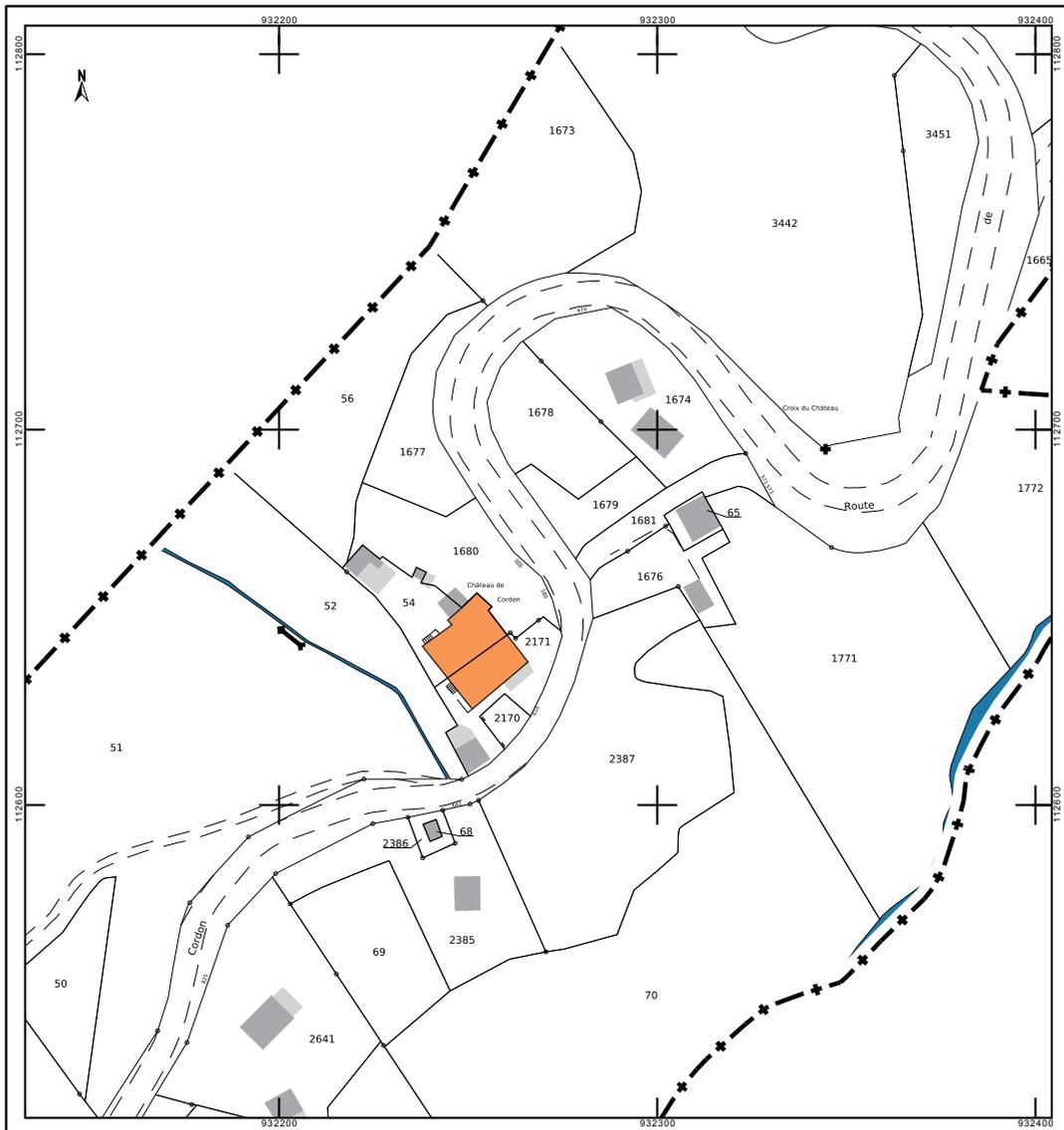


Fig. 42 : Plan cadastral de La Motte à Cordon, échelle 1/2000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHs 2009.

Les parements sont constitués de blocs bruts ou grossièrement équarris de calcaire noir et de gneiss disposés en assises réglées. Les chaînes d'angles, quant à elles, sont formées de gros blocs de calcaire équarris. Les ouvertures semblent très remaniées, mise à part une porte couverte d'un arc en tiers-point sur la façade nord-ouest au rez-de-chaussée.



## COMMUNE DE PASSY

### CHÂTEAU DE CHAROUSSE

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE)** : Passy (74208)

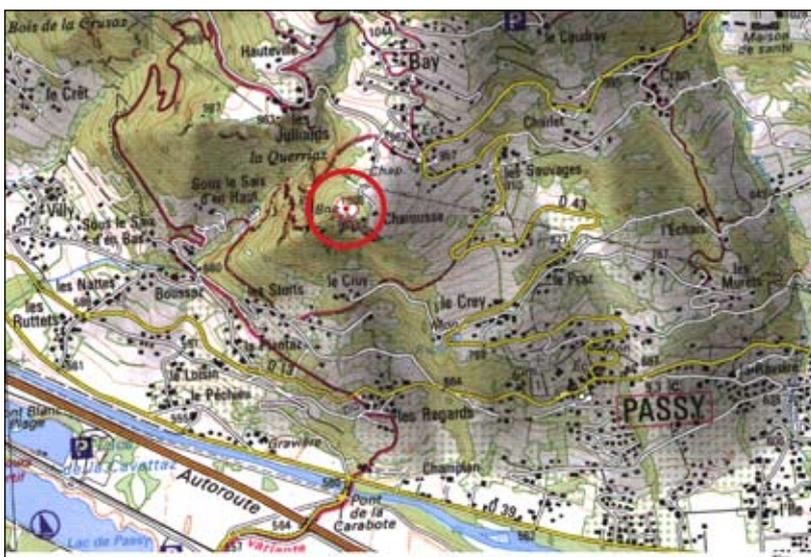
**Lieu-dit** : Charousse

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 45]** :

X : 936 265

Y : 2 112 590

Z : 1006 m



**Fig. 45** : Localisation du château de Charousse à Passy, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales** :

Section : O

Parcelle(s) : 1446

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques** :

Châtellenie possédée par les comtes de Genève en territoire des sires de Faucigny, rivalités constantes.

1225 : mention dans une sentence arbitrale de Guillaume de Charousse, dépouillé de terres et d'argent par le seigneur de Faucigny.

1250 : compromis entre Pierre de Savoie et Guillaume de Genève ; Guillaume et son fils Rodolphe ordonnent à tous leurs vassaux de rendre hommage, sauf à celui de Charousse. Mention du *castrum de Charossa*

1254 : Amédée IV de Savoie donne à Rodolphe de Genève en augmentation de fief le château de Charousse.

1260 : Pierre de Savoie réclame à Rodolphe, comte de Genève, les dépenses faites en recouvrant le « Chastel de Charousse », qu'il a dû prendre de force bien qu'il lui eût été donné. Le comte de Savoie possédait donc des droits sur tout ou partie du château.

1268 : Pierre de Savoie lègue à son épouse le château de Charousse toute sa vie durant.

1291 : des hommes de Chamonix se réfugient au château de Charousse.

1296 : le château est garanti pour la dot d'Agnès de Savoie.

1308 : traité de Saint-Georges-d'Espéranches, Guillaume de Genève reconnaît tenir le château du comte de Savoie.

1358 : transaction entre Amédée III de Genevois et Amédée VI de Savoie ; le comte de Genève se reconnaît vassal de la Savoie, mais Charousse est restitué au comte de Genève.

1449 : les prisonniers du mandement sont tenus dans une maison forte à Passy, semblant démontrer que le château de Charousse n'est déjà plus en état.

XVIIe s. : le château perd de son importance.

XVIIIe s. : il tombe en ruine.

XIXe s. : on élève à son emplacement un belvédère.

Enceinte en forme d'octogone régulier, mesure 128 m dans sa plus grande longueur, mur épais de 2,50 m, bordé d'un fossé et d'un talus très raide. Donjon rectangulaire flanquant l'enceinte face au chemin d'accès, surmonté de deux échiffes. Cinq « muetes » ou « chaffals » aux angles des murs. Logis adossés à la courtine dans la cour [Fig. 46].

### Bibliographie sommaire :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 115-119.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 371-372.

### État de conservation et observations de terrain :

Le site occupe un éperon schisteux dominant la vallée de l'Arve sur son flanc nord. Plus aucun vestige de château de Charousse ne subsiste en élévation. Seuls quelques pans de murs de l'enceinte apparaissent grâce aux irrégularités du terrain.

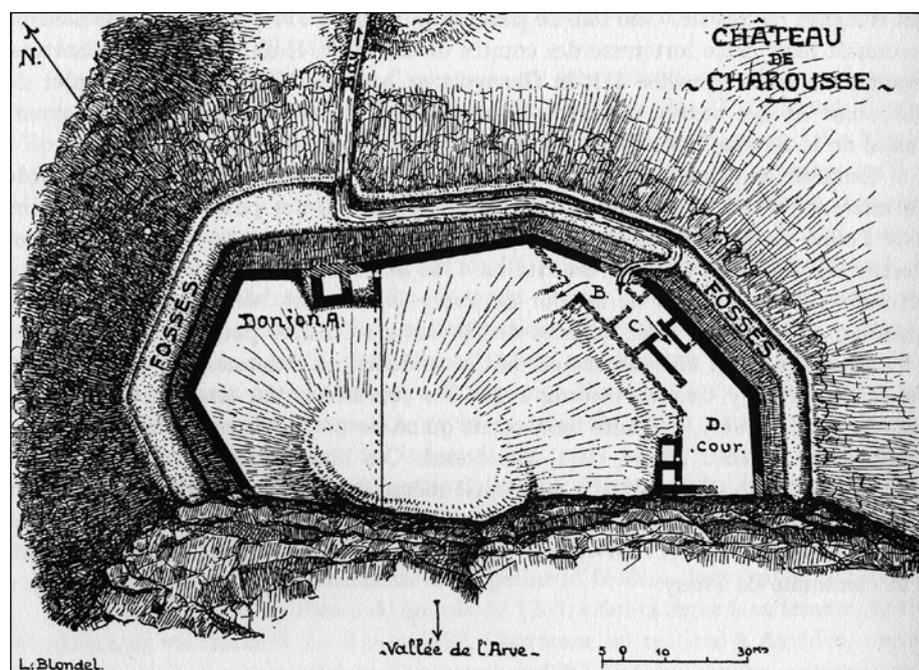


Fig. 46 : Plan du château de Charousse d'après la mappe sarde et relevés de terrain, par L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.

## TOUR DE DINGY (MAISON FORTE)

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE) :** Passy (74208)

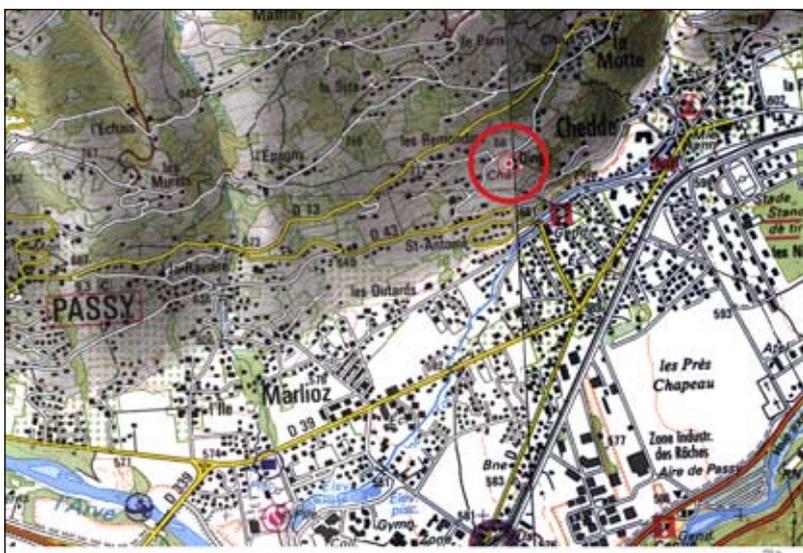
**Lieu-dit :** Dingy

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 47] :**

X : 939 110

Y : 2 112 370

Z : 680 m



**Fig. 47 :** Localisation de la Tour de Dingy à Passy, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : I

Parcelle(s) : 1101



**Fig. 48 :** Tour de Dingy. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Protection juridique : -

Données bibliographiques :

Dendrochronologie : plafonds et piliers du rez-de-chaussée, 1311-1312 (Archéolabs)

Département : HAUTE SAVOIE  Commune : PASSY	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  BONNEVILLE 45 RUE PIERRE DE COUBERTIN BP 131 74136 BONNEVILLE CEDEX tél. 04 50 97 19 01 -fax 04 50 25 65 72 cdif.bonneville@dgi.finances.gouv.fr
Section : I  Échelle d'origine : 1/1000  Échelle d'édition : 1/2000  Date d'édition : 16/05/2009 (fuseau horaire de Paris)	 Maison forte	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique		

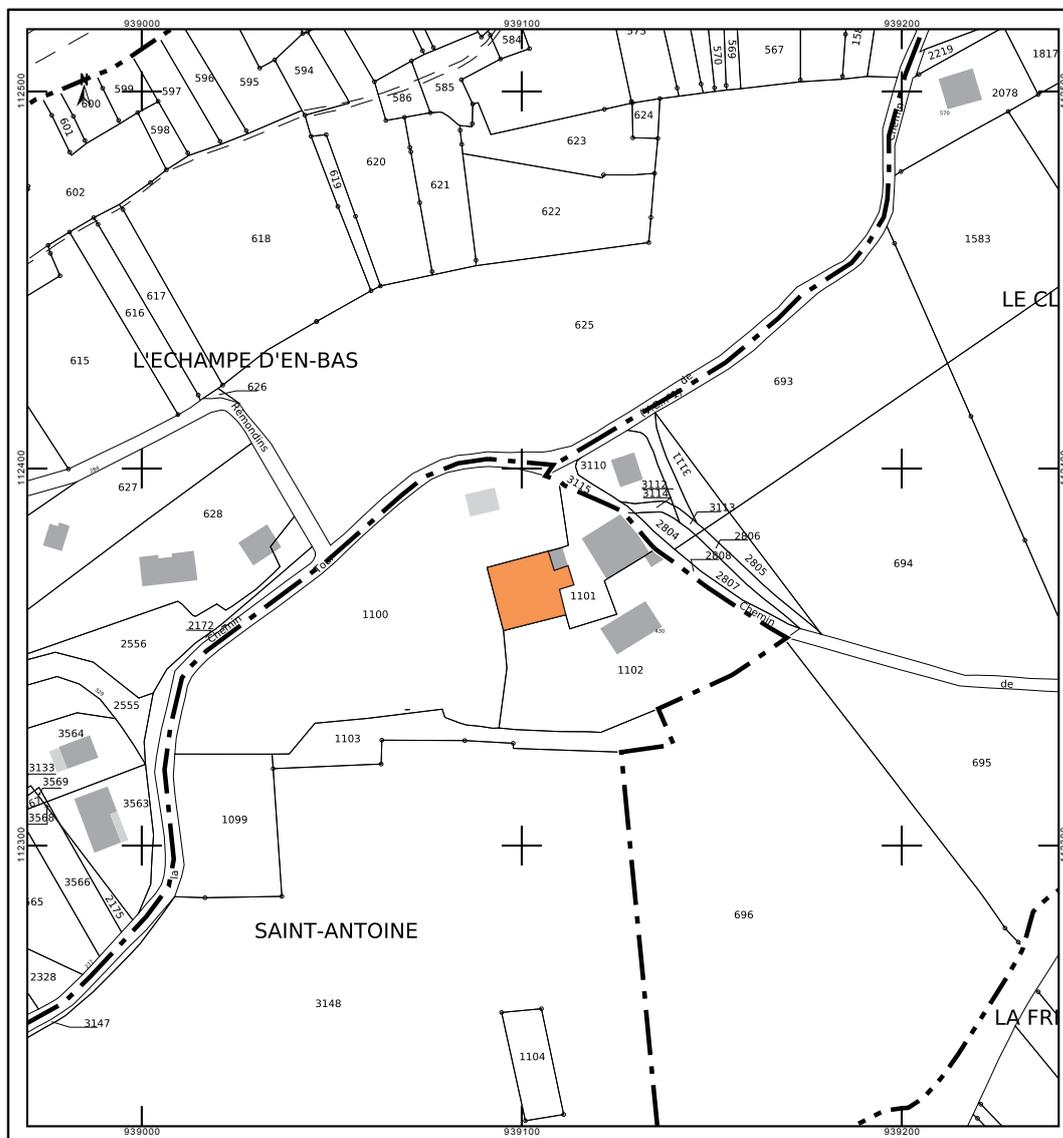


Fig. 49 : Plan cadastral de la Tour de Dingy à Passy, échelle 1/2000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

### Bibliographie sommaire :

CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2, s.d., p. 21 ; monographie p. 118-120.

### État de conservation et observations de terrain :

La Tour de Dingy [Fig. 48] est un rare exemple de maison forte en bon état de conservation qui montre encore un dispositif attribuable au début du XIV<sup>e</sup> s. malgré des remaniements du XV<sup>e</sup> s. Située sur un petit mamelon dominant la vallée, elle affecte un plan rectangulaire de 16,50 m est-ouest par 17,10 m pour une hauteur conservée de 12,10 m [Fig. 49] ; trois niveaux sont conservés. Une tour d'escalier



Fig. 50 : Tour de Dingy, baies de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 51 : Tour de Dingy, baie de la façade est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

hors œuvre carrée de 4 m de côté flanque sa façade orientale. Habitée jusque dans les années 1970, sa toiture d'ardoises a été remplacée par une toiture en tôle qui assure aujourd'hui sa conservation.

Le corps principal est le plus ancien et montre encore une série de baies construites en cargneule et alternant d'étroits jours chanfreinés dont les linteaux sont amortis par des consoles et des baies géminées en tiers-point décorées de chanfreins et de cordons d'appui moulurés [Fig. 50]. L'une de ces baies géminées, sur la façade orientale, et plus finement décorée : les baies sont couvertes d'arcs trilobés finement chanfreinés et elles sont extradossées d'un arc de décharge mouluré encore visible malgré l'enduit [Fig. 51]. Ces ouvertures sont vraisemblablement datables de la même période que le plafond du rez-de-chaussée, des années 1311-1312.

L'ensemble est remanié au XV<sup>e</sup> s. avec le percement de croisées et demi-croisées plus larges en calcaire blanc soigneusement taillé et décorées de cordons

d'appui moulurés et d'arcs en accolade déladés dans les linteaux droits. La tour d'escalier hors œuvre semble appartenir également à cette phase de remaniements [Fig. 52]. Enfin, de menues modifications sont apportées au XIX<sup>e</sup> siècle avec le percement de nouvelles fenêtres.

La tour d'escalier possède de fortes chaînes d'angle en moellons de calcaire blanc soigneusement équarris à face dressée. En revanche, le corps principal montre un mode de construction différent : les chaînes d'angle sont en moellons de cargneule soigneusement équarris à face dressée, tandis que les parements



Fig. 52 : Tour de Dingy, façade orientale et tour d'escalier. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 53 : Tour de Dingy, détail de l'appareil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

sont constitués de blocs de calcaire et de gneiss bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées avec de nombreuses cales [Fig. 53].

<b>Modules des chaînes d'angle</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)		31	44
Hauteur (cm)		19	19

<b>Modules des parements</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	14	41	49
Hauteur (cm)	5	12	15

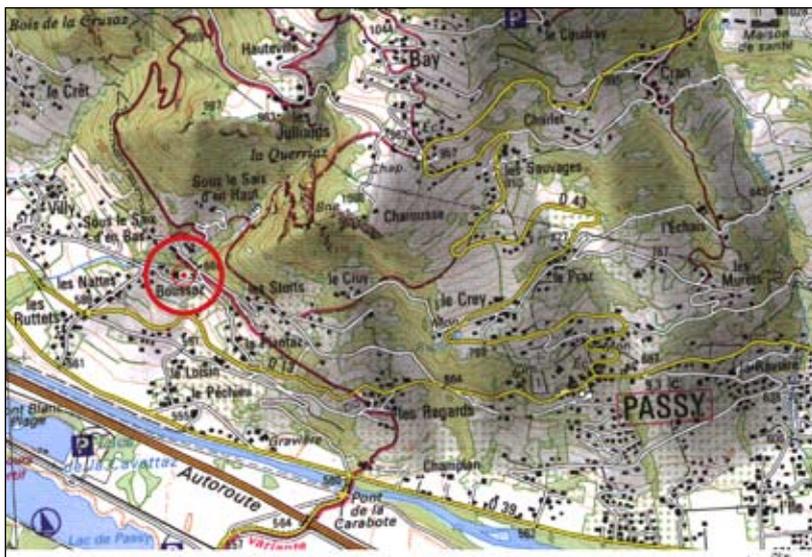
Nombre d'assises / m d'élévation : 6,5

**BOUSSAZ (MAISON FORTE)****Département** : Haute-Savoie**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains**Commune (n° INSEE)** : Passy (74208)**Lieu-dit** : Boussaz**Coordonnées Lambert 2 étendu (localisation approximative) [Fig. 54]** :

X : 935 610

Y : 2 112 310

Z : 650 m



**Fig. 54** : Localisation approximative de la maison forte de Boussaz (détruite) à Passy, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales** :

Section : -

Parcelle(s) : -

**Protection juridique** : -**Données bibliographiques** :

Néant

**Bibliographie sommaire** :

Néant

**État de conservation et observations de terrain** :

La maison forte de Boussaz, dont le souvenir reste présent dans la mémoire des habitants de Passy, a été démolie au cours de travaux dans les années 1980. Aucune donnée ne nous est parvenue.

## **LA MOTTE (INDÉTERMINÉ)**

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE)** : Passy (74208)

**Lieu-dit** : La Motte

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre)** :

X : 939 445

Y : 2 112 905

Z : 750 m

**Références cadastrales** :

Section : -

Parcelle(s) : -

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques** :

Néant

**Bibliographie sommaire** :

Néant

**État de conservation et observations de terrain** :

Toponyme pouvant indiquer une fortification médiévale.

## **LE CHÂTELET (INDÉTERMINÉ)**

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE)** : Passy (74208)

**Lieu-dit** : Le Châtelet

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) :**

X : 943 050

Y : 2 115 360

Z : 1418 m

**Références cadastrales :**

Section : -

Parcelle(s) : -

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques :**

Néant

**Bibliographie sommaire :**

Néant

**État de conservation et observations de terrain :**

Toponyme pouvant indiquer une fortification médiévale.



## COMMUNE DE SERVOZ

---

### LE BOTTELIER (MAISON FORTE)

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Chamonix-Mont-Blanc

**Commune (n° INSEE)** : Servoz (74266)

**Lieu-dit** : Chef-lieu ( ?)

**Coordonnées Lambert 2 étendu (données Patriarche)** :

X : 943 580

Y : 2 113 220

Z : -

**Références cadastrales** :

Section : -

Parcelle(s) : -

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques** :

Maison forte construite au XVIIe s., très dénaturée. Un peu plus haut, banc de rocher exploité en carrière où se trouvait « le château ». Plus aucune trace.

Famille originaire de Sallanches, implantée à Servoz au XIIIe s. La famille a acquis le « fief des Tours de Servoz ».

**Bibliographie sommaire** :

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 509.

**État de conservation et observations de terrain** :

Non visité.

## **TOUR DE SAINT-JEOIRE (MAISON FORTE ?)**

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Chamonix-Mont-Blanc

**Commune (n° INSEE) :** Servoz (74266)

**Lieu-dit :** -

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) :**

X : -

Y : -

Z : -

**Références cadastrales :**

Section : -

Parcelle(s) : -

**Protection juridique :** -

**Données bibliographiques :**

Commandait le péage sur le pont de l'Arve, en rive droite.

1344 : Humbert II concède le droit de péage à Nicolas de Saint-Jeoire.

Située en rive gauche de l'Arve à Servoz ; en 1471, le changement du cours de l'Arve fait passer la tour en rive gauche.

« Au lieu où étaient dressés certains traversants sur la rivière d'Arve, entre le roc, la muraille de la tour Saint-Jeoire, et le terrage de la cure de Servoz, y doit être bâti un pont de bois, bon, suffisant et aisé, pour servir sans péril et danger aux allant et venant, tant à pied qu'à cheval, et passer bestes chargées, comme succédant aux droits des jadis prieurs du dit lieu de Chamonix » (Arrêt du Sénat de Savoie, 22 mars 1567).

« La tour de Saint-Jeoire a dû être construite après 1344, date à laquelle Hugues de Viennois a concédé à Nicolas de Saint-Jeoire le droit de percevoir une taxe sur tous les produits de consommation qui pénétraient du Faucigny dans la vallée de Chamonix. L'emplacement de cette tour se situait sur un rocher, à une centaine de mètres au nord-ouest de l'actuelle chapelle du Lac. L'Arve passait alors entre ces deux rochers et la tour se trouvait placée au confluent de la Diosaz et de l'Arve, sur la rive droite de l'une et de l'autre. Aujourd'hui, du fait que l'Arve contourne les deux rochers, l'emplacement de la tour Saint-Jeoire se situerait sur la rive gauche de l'Arve, face au lit actuel de la Diosaz ».

Ses substructions sont découvertes en 1922 lors de travaux.

**Bibliographie sommaire :**

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 509-510.

COUVERT DU CREST Roger, *Une vallée insolite. Chamonix, Le Mont-Blanc, la Savoie*, CNRS, 2 vol., 1971, vol. 1, p. 176.

**État de conservation et observations de terrain :**

Disparu, site localisé de manière approximative. Un lieu-dit « La Tour » est mentionné sur le cadastre de Servoz, mais, d'après la description de R. Couvert du Crest, le site pourrait être sur la commune des Houches, en rive gauche de l'Arve.

## COMMUNE DES HOUCHES

### CHÂTEAU DE SAINT-MICHEL-DU-LAC

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Chamonix-Mont-Blanc

**Commune (n° INSEE)** : Les Houches (74143)

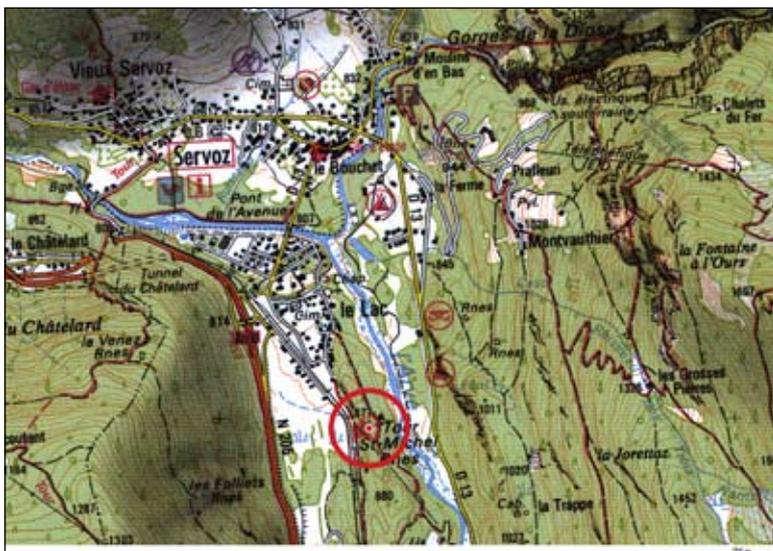
**Lieu-dit** : Le Lac

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 55]** :

X : 943 575

Y : 2 111 980

Z : 886 m



**Fig. 55** : Localisation du château de Saint-Michel-du-Lac aux Houches, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales** :

Section : D

Parcelle(s) : 4576

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques** :

Situé sur un promontoire à l'issue du défilé de l'Arve en aval de la combe de Chamonix. Probablement encore au haut Moyen Âge, un lac occupait la confluence de la Diosaz et de l'Arve, jusqu'au promontoire des Gures. Vallée cédée vers 1090 par les comtes de Genève à l'abbaye Saint-Michel-de-la-Cluse (Piémont).

1289 : Béatrice de Faucigny se fait concéder le « *molarium* », hauteur située près du pont de l'Arve sur le territoire du lac, ainsi que les édifices bâtis ou à bâtir, en reconnaissant le fief comme dépendant du prieuré de Chamonix. Béatrice y fit construire un fort.

Mandement très réduit qui ne comprenait que la paroisse du Lac.

1319 : Hugues, dauphin de Viennois, reconnaît le mandement comme dépendant du prieur de Chamonix.

1355 : réunion du mandement à celui de Montjoie.

1435 : Humbert de Chissé, châtelain de Servoz, rétrocède le château de Saint-Michel au prieur de Chamonix.

On ne sait à quelle époque le château fut ruiné. Le château actuel daterait de 1289.

Quadrilatère assez régulier de 30 m sur 13,20 m ; terminé par une tour circulaire de 9,06 m de diamètre extérieur, 3,80 m de diamètre intérieur, 2,63 m d'épaisseur de murs. Autrefois, elle avait, « dit-on », 17,50 m de hauteur avec deux étages sur rez-de-chaussée, avec des planchers mais pas de voûtes. Sa porte devait se trouver au premier étage. Le logis, avec des murs de 1,40 m d'épaisseur, était percé de meurtrières (4 encore visibles).

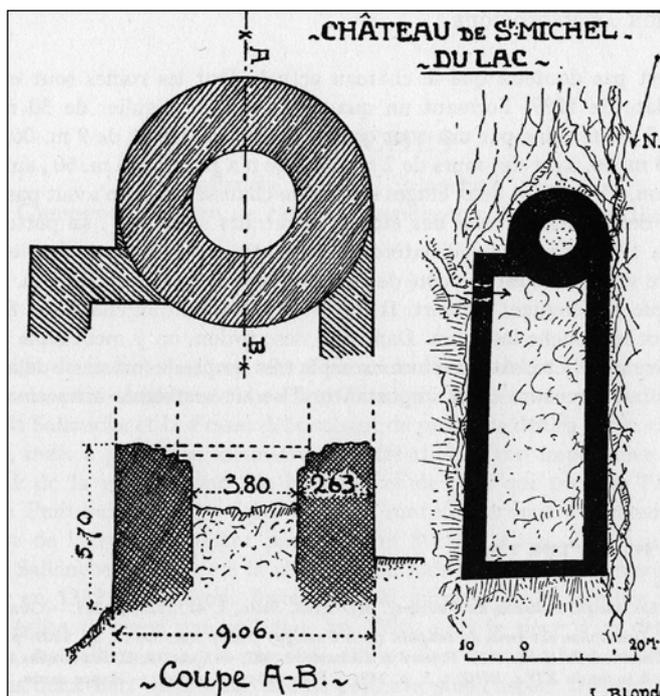


Fig. 56 : Plan du château de Saint-Michel-du-Lac d'après relevés de terrain, par L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.



Fig. 57 : Saint-Michel-du-Lac, tour ronde. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

#### Bibliographie sommaire :

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 282-284.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 509.

COUVERT DU CREST Roger, *Une vallée insolite. Chamonix, Le Mont-Blanc, la Savoie*, CNRS, 2 vol., 1971, vol. 1, p. 117.

#### État de conservation et observations de terrain :

Le site ne semble guère avoir évolué depuis la description de L. Blondel [Fig. 56]. On reconnaît la tour ronde [Fig. 57] qui occupe l'extrémité sud de l'éperon rocheux qui porte le château, dominant le cours de l'Arve, ainsi qu'un bâtiment rectangulaire de 30 m sur 11 m d'orientation nord-sud dont les murs sont épais de 1,30 m [Fig. 58] ; les dimensions relevées sur le terrain diffèrent un peu de celles données par L. Blondel. Les dimensions internes de ce qui semble constituer le rez-de-chaussée du corps de logis atteignent 27,45 m de longueur par 8,40 m de largeur. La partie conservée possède encore quatre archères à



Fig. 58 : Saint-Michel-du-Lac, le logis depuis le nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

ébrasement simple ; elles mesurent 1,26 m de large pour 1,80 m de hauteur, tandis que la fente de tir mesure 20 cm de largeur.

La construction emploie des blocs de gneiss bruts ou grossièrement équarris disposés en assises réglées avec quelques pierres de calage entre les assises [Fig. 59].

S'il reste difficile d'être affirmatif en l'absence de recherches plus approfondies, la morphologie des archères et la présence d'une tour ronde pourrait corroborer l'hypothèse d'une datation de la fin du XIIIe s., correspondant à l'acquisition du site par Béatrice de Faucigny en 1289.



Fig. 59 : Saint-Michel-du-Lac, détail de l'appareil du logis. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

<b>Modules des chaînes d'angles</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	24	37	87
Hauteur (cm)	13	23	16

<b>Modules des parements</b>	Minimum	Moyenne	Maximum
Longueur (cm)	7	45	41
Hauteur (cm)	13	12	24

Nombre d'assises / m d'élévation : 7,3



## COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

---

### LE CHÂTELET (MAISON FORTE)

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE)** : Saint-gervais-les-Bains (74236)

**Lieu-dit** : Le Châtelet dessous

Voir **Fiche signalétique** du présent rapport.

### LE FRESNEY (INDÉTERMINÉ)

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE)** : Saint-gervais-les-Bains (74236)

**Lieu-dit** : Le Fréney

**Coordonnées Lambert 2 étendu (localisation approximative) :**

X : 936 800

Y : 2 108 380

Z : -

**Références cadastrales :**

Section :

Parcelle(s) :

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques :**

La famille du Fresney est mentionnée régulièrement à la fin du Moyen Âge et à l'Époque Moderne (voir **Historique** du présent rapport).

Le site est enregistré à la carte archéologique. Aucun bâtiment n'est localisé sur la carte IGN aux coordonnées indiquées sur la base de données Patriarche.

**Bibliographie sommaire :**

GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 2-11.

**État de conservation et observations de terrain :**

Non visité.

## HAUTETOUR (MAISON FORTE)

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE) :** Saint-gervais-les-Bains (74236)

**Lieu-dit :** Haute-Tour

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 60] :**

X : 939 495

Y : 2 108 590

Z : 820 m



**Fig. 60 :** Localisation de la maison forte de Hautetour à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : A

Parcelle(s) : 933

**Protection juridique :** -

**Données bibliographiques :**

Attestée pour la première fois dans les archives en 1603, aux mains de la famille du Fresney.

Cédée au comte de Montjoie au début du XVIIIe s.

Au XIXe s. et jusqu'en 1905, siège d'une école congréganiste.

Sept phases de construction ont été identifiées lors de l'étude archéologique préliminaire en 2006. Premier état dans la seconde moitié du XIIIe s. (datation dendrochronologique : 1268-1269 avec réserves). Modifications importantes à partir du XVe s. : une « tour » rectangulaire de 9 m sur 13 m divisée en deux pièces est édifiée (datation dendrochronologique : 1458) ; l'épaisseur des murs atteint 0,80 m, ce qui est assez faible, et deux fenêtres rectangulaires chanfreinées ont été identifiées. Entre le milieu du XVe s. et 1638 (datation dendrochronologique), le bâtiment atteint sa morphologie actuelle : il est d'abord agrandi et la tour nord-ouest est construite à la fin du XVe ou au XVIe s. ; la seconde tour circulaire au sud-ouest est bâtie en 1638. Les dernières modifications datent de 1798 et 1832 (datations dendrochronologiques).

Les ouvertures sont toutes en cargneule, pour toutes les phases de construction. Elles sont décorées de simples chanfreins pour la phase du XIIIe s., qui reste cependant à confirmer. Pour les croisées du XVe s., elles sont tout à fait similaires à celles de la maison de La Comtesse et décorées de gorges et de cordons d'appui moulurés.

### **Bibliographie sommaire :**

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 422.

SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XIIe au début du XVIe siècle*, Espaces Médiévaux Picard, Paris, 2007.

GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 2-11.

FEIHL Olivier (dir.), *Saint-Gervais-les-Bains – Château de Hautetour – Diagnostic archéologique préliminaire juillet-août 2006*, Réf. 74.236.22.9149.E.1, ARCHEOTECH, 3 vol.

### **État de conservation et observations de terrain :**

Nous renverrons aux données de l'étude archéologique d'Olivier Feilh.

L'édifice actuel mesure 19,80 m par 14,60 [Fig. 61].



**Fig. 61** : Hautetour, vue depuis le sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

## TOUR DE BONGAIN (MAISON FORTE)

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE) :** Saint-gervais-les-Bains (74236)

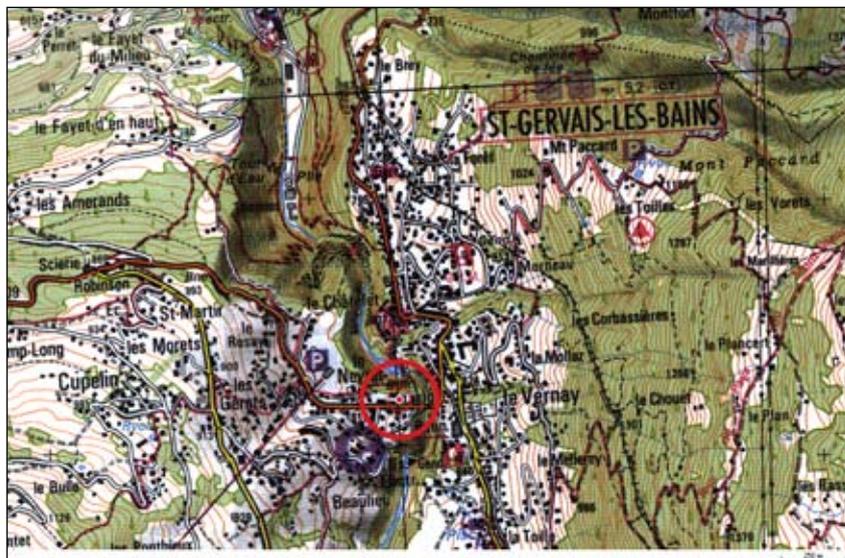
**Lieu-dit :** Le Nerey

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 62] :**

X : 939 250

Y : 2 108 215

Z : 810 m



**Fig. 62 :** Localisation de la maison forte de Bongain à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : I

Parcelle(s) : 1232

**Protection juridique :** -

**Données bibliographiques :**

La famille de Bongain est propriétaire du site au moins de puis le milieu du XVIe s. jusque vers 1730.

Détruite en partie par un incendie en 1895. Depuis cette date, elle s'est lentement dégradée pour aboutir à son état actuel.

**Bibliographie sommaire :**

GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 2-11.

Carte postales anciennes.



**Fig. 63 :** Les Nerey et la maison forte de Bongain au début du XXe s. Collection de l'association Saint-Gervais Patrimoine Vivant.

### État de conservation et observations de terrain :

Les cartes postales anciennes montrent un édifice de plan carré d'au moins deux niveau d'élévation [Fig. 63]. Une de ces cartes postales<sup>2</sup> montre encore la tour couverte de sa toiture à quatre pans avec un corps de ferme accolé au nord-ouest.

La cave et une partie du rez-de-chaussée du bâtiment subsistent au Nerey, dans le terrain de l'Hôtel Liberty [Fig. 64]. L'édifice mesure 8,60 m nord-sud par 8,10 m est-ouest, avec des murs



Fig. 64 : Bongain, façade nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 65 : Bongain, cave. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Au nord-est, contre le mur de soutènement qui sépare la parcelle du parking voisin, un petit édicule voûté vient s'appuyer contre les mur nord de la tour. Une porte en plein cintre, bouchée, identique à celle de la cave est visible à cet endroit dans le mur de soutènement [Fig. 66]. Peut-être appartenait-elle au deuxième corps de bâtiment qu'on voit sur les photographies anciennes. Ce bâtiment se développait donc à l'emplacement du parking de l'immeuble voisin.

La maçonneries sont très dégradées ou enduites et il est difficile de reconnaître avec précision les reprises. Les parements montrent un *opus incertum* de blocs bruts ou grossièrement équarris de gneiss d'origine morainique [Fig. 67]. Les modules sont très irréguliers et on suit avec difficulté quelques assises de réglage.



Fig. 66 : Bongain, édicule nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



Fig. 67 : Bongain, façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

## LA COMTESSE (MAISON FORTE)

**Département :** Haute-Savoie

**Canton :** Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE) :** Saint-gervais-les-Bains (74236)

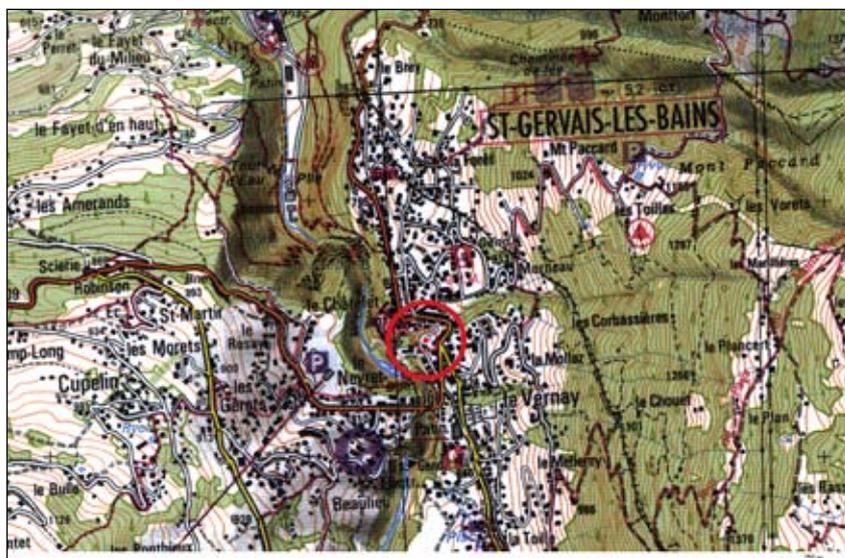
**Lieu-dit :** La Comtesse

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 68] :**

X : 939 460

Y : 2 108 460

Z : 800 m



**Fig. 68 :** Localisation de la maison forte de La Comtesse à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales :**

Section : A

Parcelle(s) : 3175 (logis) et 812 (porte d'accès et communs ?)

**Protection juridique :** -

**Données bibliographiques :**

La maison forte de la Comtesse aurait accueilli dès 1371 le siège de la châtellenie de Montjoie. Elle aurait été réaménagée à cette date.

Reste aux mains d'une branche de la famille du Fresney jusqu'en 1698.

Passé au début du XVIIIe s. à la famille Octenier.

**Bibliographie sommaire :**

BAUD Henri, « Les origines de la châtellenie de Montjoie », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965, p. 29.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981, p. 422.

GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 2-11.

**État de conservation et observations de terrain :**

La maison forte de la Comtesse est dans un état de conservation remarquable [Fig. 69].



Fig. 69 : La Comtesse, vue de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

L'édifice possède un corps principal de plan rectangulaire de 20 m par 11,50 m, flanqué à l'ouest de deux tours circulaires de 4 m de diamètre et au sud d'une tour d'escalier circulaire de 4 m de diamètre également. L'édifice possède encore trois niveaux, auxquels il faut ajouter un niveau de caves. À l'ouest, la maçonnerie se termine par une série de merlons intercalés de jours rectangulaires destinés à l'aération des combles [Fig. 70].



Fig. 70 : La Comtesse, vue de la façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.



**Fig. 71** : La Comtesse, blason de la famille du Fresney et millésime 1578 sur la porte d'entrée de la tour d'escalier. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

Si l'essentiel de l'édifice est enduit, on peut reconnaître des chaînes d'angle de moellons de cargneule soigneusement équarris à face dressée. Les ouvertures sont également toutes en cargneule. Pour le corps principal, les pièces sont éclairées de larges croisées décorées de gorges et de cordons d'appui moulurés. La tour d'escalier montre quant à elle un *opus incertum* de blocs bruts ou équarris de gneiss ; ses ouvertures sont décorées de chanfreins simples ou de gorges terminées par des congés triangulaires. Des travaux sont engagés au XVI<sup>e</sup> s., date probable de l'adjonction de la tour d'escalier circulaire sur la façade sud, dont la porte est sculptée du blason de la famille du Fresney et du millésime 1578 [Fig. 71].

La cave est accessible par un escalier droit très raide et par une porte couverte d'un arc en plein cintre appareillé décoré d'un large chanfrein [Fig. 72].

Mis à part le bâtiment résidentiel, une partie de l'enceinte de la maison forte est encore conservée, comme en témoigne le portail en cargneule qui s'ouvre sur la rue.



**Fig. 72** : La Comtesse, entrée de la cave. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**CHÂTEAU DE MENTHON (LA VILLETTE)****Département** : Haute-Savoie**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains**Commune (n° INSEE)** : Saint-gervais-les-Bains (74236)**Lieu-dit** : La Villette**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 73]** :

X : 941 318

Y : 2 104 580

Z : 1088 m



**Fig. 73** : Localisation du château de Menthon (La Villette) à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales** :

Section : D

Parcelle(s) : 1115 et 1127 (extension à vérifier)

**Protection juridique** : -**Données bibliographiques** :

Propriété des Menthon.

1686 : sert de carrière de pierres.

**Bibliographie sommaire** :GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 2-11.**État de conservation et observations de terrain** :

Le site se trouve au lieu-dit « Le château » au nord du hameau de la Villette. L'ancien château de Menthon occupe un éperon rocheux d'orientation nord-sud bordé de falaises à l'ouest et très escarpé à l'est [Fig. 74]. La plate-forme sommitale, relativement plane, a été aménagée comme en témoignent les maçonneries sub-affleurantes [Fig. 75]. L'ensemble de l'éperon est aujourd'hui boisé.

À l'est, un mur d'enceinte que l'on suit ponctuellement sur près de 40 m de longueur protège la partie la plus

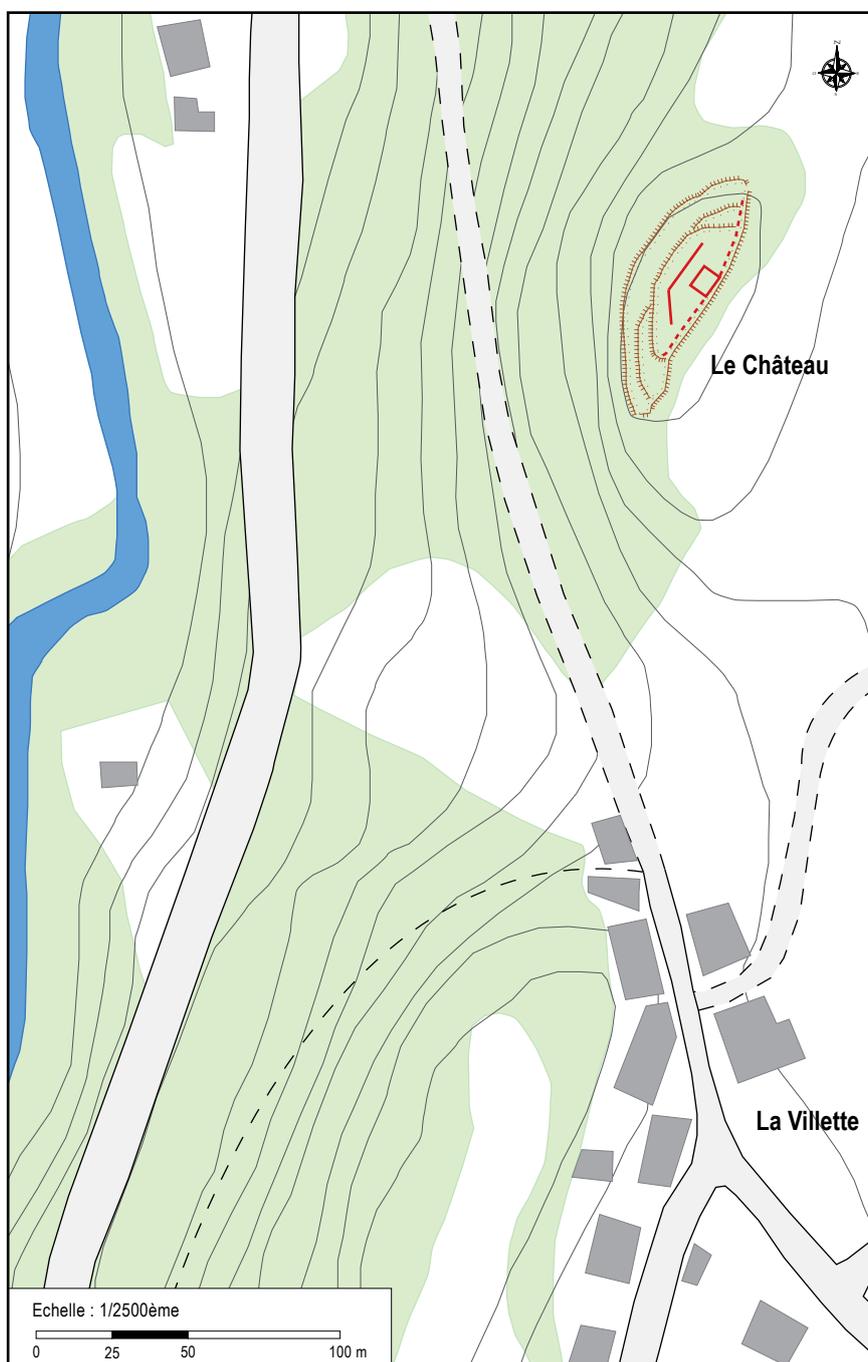


**Fig. 74 :** La Villette, éperon rocheux qui portait le château de Menthon. Cliché : L. D'Agostino, SDAHs 2009.

vulnérable du site en épousant la forme de l'éperon. Un bâtiment de plan rectangulaire de 6,30 m nord-sud par 7,80 m est-ouest accolé à ce mur d'enceinte est encore bien identifiable ; les murs sont épais d'environ 1,30 m. Un second mur semble venir englober ce bâtiment à l'ouest ;

il est parallèle au bâtiment sur une longueur de 19,20 m, puis vient se refermer sur l'enceinte au sud sur une longueur de 11,50 m.

Les maçonneries sont très dégradées et arasées, rendant leur identification difficile et toute lecture du mode de construction illusoire en l'absence de recherches plus approfondies.



**Fig. 75 :** Plan schématique du site du château de Menthon, d'après la carte IGN 1/25000ème et relevés de terrain. DAO : L. D'Agostino, SDAHs 2009.

## COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

---

### CHÂTEAU DE MONTJOIE

**Département** : Haute-Savoie

**Canton** : Saint-Gervais-les-Bains

**Commune (n° INSEE)** : Les Contamines-Montjoie (74085)

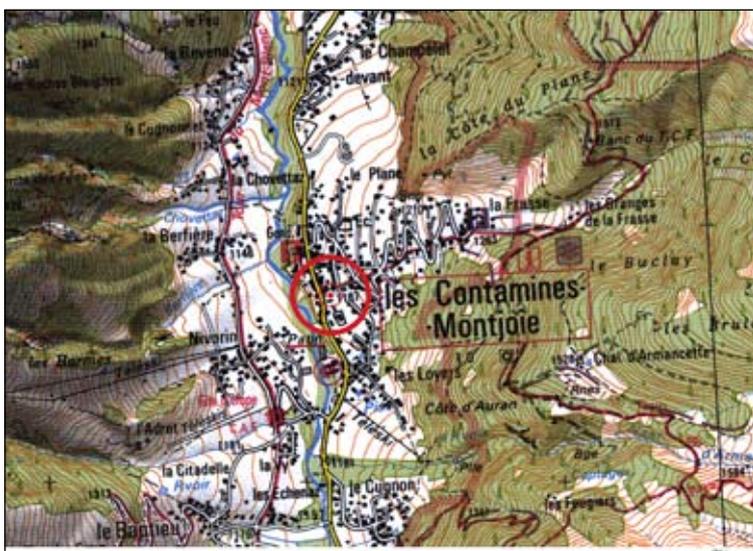
**Lieu-dit** : Chef-lieu

**Coordonnées Lambert 2 étendu (du centre) [Fig. 76]** :

X : 941 095

Y : 2 100 730

Z : -



**Fig. 76** : Localisation du château de Montjoie aux Contamines-Montjoie, d'après la carte IGN, 1/25000ème. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.

**Références cadastrales** :

Section : B

Parcelle(s) : 981, 982 et 2820 ( ?)

**Protection juridique** : -

**Données bibliographiques** :

Emplacement actuel de l'église des Contamines-Montjoie. Détruit.

La base du clocher de l'église actuelle est un fragment de l'une des tours.

Situé en limite des Etats du Faucigny, au carrefour des chemins du col du Bonhomme (vers la Tarentaise) et du col du Joly (vers le Beaufortain).

1277 : abergement d'une terre « *prope castrum nostrum Montis gaudiis* », appartenant à Béatrice de Faucigny.

1288 : Béatrice de Faucigny ordonne au châtelain de Montjoie de faire délivrer chaque année au prieur de Chamonix le froment assigné sur la ville de Servoz.

1288 : Béatrice de Faucigny passe un acte à Montjoie.

1336 : mandement de Montjoie.

1339 : château propriété des dauphins de Viennois.

1355 : le château et la châtellenie de Montjoie sont remis au comte de Savoie, qui prend possession du Faucigny. À partir de cette date, Montjoie perd sa valeur stratégique, n'étant plus un château de frontière.

1575 : le château de Montjoie est dit en ruine depuis environ cent ans.

Comptes de châtellenie conservés pour la période 1355-1568.

1699 : la seigneurie, dont le centre est déplacé à la Comtesse à St-Gervais vers la fin du XIVe s., est érigée en comté.

1730 : la mappe sarde mentionne plusieurs maisons et une grande tour à l'emplacement du château.

1757 : les habitants obtiennent le droit d'employer les matériaux du château pour construire une nouvelle église, dont la construction commence vers 1758. Devient centre paroissial détaché de St-Nicolas-de-Véroce.

La mappe sarde montre le périmètre du château et de ses fossés [Fig. 77]. Plan en quadrilatère irrégulier. Une grande tour à l'angle sud-est, une plus petite (conservée en partie dans l'église, clocher actuel) au milieu de la courtine nord. Terrasse ou braie construite à l'est près du donjon par Béatrice de Faucigny.

Donjon d'environ 7,50 m sur 10 m, de type roman.

Tour de l'enceinte : 5,20 m sur 5,50 m, murs épais de 1,25 m.

Mur nord de la nef de l'église construit sur la courtine.

Selon L. Blondel, le plan d'ensemble est de type roman, datation fin XIIe – début XIIIe s.

### Bibliographie sommaire :

BAUD Henri, « La châtellenie de Montjoie », *Revue de Savoie*, 1955, p. 159-178.

BAUD Henri, « Les origines de la châtellenie de Montjoie », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965.

BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978, p. 278-281.

BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981.

### État de conservation et observations de terrain :

Le site est aujourd'hui complètement méconnaissable. L'église des Contamines occupe son ancien emplacement et les maçonneries sont enduites, rendant toute observation de terrain impossible en l'état. Les murets de clôture qui entourent l'église, montés en partie en pierre sèche, ne montrent aucun élément permettant de leur attribuer une datation antérieure au XVIIIe-XIXe s., même si leur emplacement correspond peu ou prou à ceux figurés sur la mappe sarde.

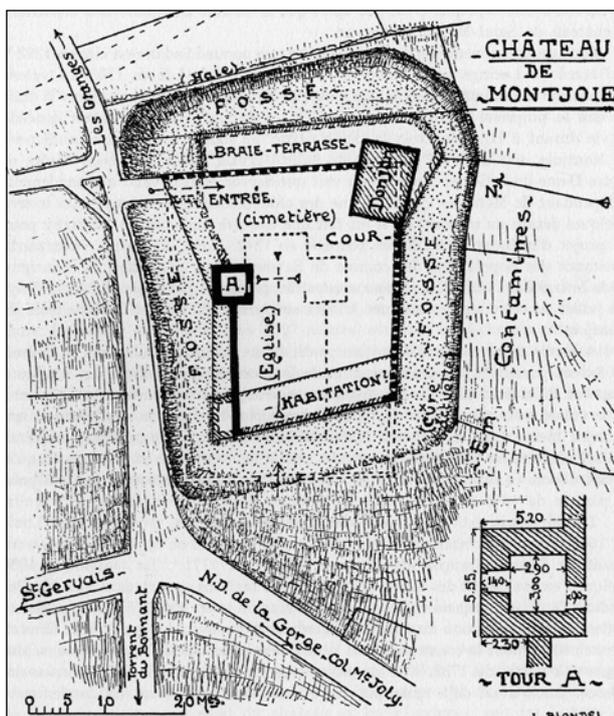


Fig. 77 : Plan du château de Montjoie d'après la mappe sarde et relevés de terrain, par L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

---

### BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Christophe GUFFOND et Laurent D'AGOSTINO

- ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Vrai ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle) Actes du colloque de Lyon (avril 1988)*, Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 43-56.
- ARNAUD Fabien, SERRALONGUE Joël, WINIARSKI Thierry, DESMET Marc, PATERNE Martine, « Pollution au plomb dans la Savoie antique (II-IIIe s. apr. J.-C.) en relation avec une installation métallurgique de la cité de Vienne », *Géosciences* 338, 2005, p. 244-252.
- BAILLY-MÂÎTRE Marie-Christine, « Fortifications ou structures de contrôle? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans », *Château Gaillard* 22, *Colloque de Voiron, 2004*, Publication de CRAHM, Caen, 2006, p. 13-26.
- BAUD Henri, « Histoire religieuse de la vallée de Montjoie avant 1792 », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, Nouvelle série N°4, 1999.
- BAUD Henri, « La châteltenie de Montjoie », *Revue de Savoie*, 1955, p. 159-178.
- BAUD Henri, « Les origines de la châteltenie de Montjoie », *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965.
- BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 volumes, Horvath, Roanne, 1981.
- BAZZANA André, POISSON Jean-Michel et alii, *Mottes castrales de Dombes. Éléments pour un atlas*, Lyon, 1986.
- BILLER Thomas, « Burgen und Türme im Val d'Aosta – Zum Forschungsstand », *Château Gaillard* 22, *Colloque de Voiron, 2004*, Publication de CRAHM, Caen, 2006, p. 39-53.
- BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle et SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule – la Haute-Savoie*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1999.
- BINZ Louis « Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414) », *Académie Salésienne, Documents hors série, vol. 1*, 2006.
- BLONDEL Louis, « Châteaux de l'ancien diocèse de Genève », *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Genève, 1956, rééd. 1978.
- BOIS Michèle, FEUILLET Marie-Pierre, LAFFONT Pierre-Yves, MAZARD Chantal, POISSON Jean-Michel, SIROT Elisabeth, « Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne Provence (Xe-XIIIe siècle) », *Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale*, XVI, Caen, 1994, p. 57-68.
- BROCARD Edmond, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, éd. Horvath, Le Coteau, 1981.
- BUR Michel, *La Maison Forte au Moyen Age. Acte de table ronde de Pont-à-Mousson (31 mai-3 juin 1984)*, éd. du CNRS, Paris, 1984.
- CARRIER Nicolas, De la CORBIERE Matthieu, *Entre Genève et Mont-blanc au XIVe siècle. Enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 2005.
- CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen-Age – Economie et Société – fin XIIIe – Début XVIe siècle*, L'Harmattan, 2001.
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XIe au XVIe siècle », *Archéologie Médiévale*, t. XXXIII, 2003, p. 115-137.

- CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIVe-XVe s.) », *Aux Marches du palais. Actes du VIIe congrès international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, 2001, p. 113-122.
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Age », *Palais royaux et princiers au Moyen Age. Actes du VIe congrès international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, 1996, p. 133-147.
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2.
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les Résidences Seigneuriales Fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie)*, 1992.
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Les Tours Quadrangulaires dans les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dactyl., 1986-87.
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidences seigneuriales au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, coll. Travaux et documents, PUL, Lyon, 1998.
- *Châteaux de terre : de la motte à la maison-forte*, Catalogue d'exposition, Lyon, 1987, 72 p.
- *Châteaux Médiévaux en Rhône-Alpes*, Cahier René de Lucinge, Art et Archéologie en Rhône-Alpes n° 6, Lyon, 1990.
- COLARDELLE Michel, MAZARD Chantal, « Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord, aux origines de la seigneurie », *Château Gaillard*, t. XI, Danemark (1982), 1983.
- COLARDELLE Michel, MAZARD Chantal, « Premiers résultats des recherches sur les mottes castrales en Dauphiné et Savoie », *Archéologie médiévale*, t. IX, 1979, p. 66-95.
- CORBIERE Matthieu De La, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne, tome 107-108, Annecy, 2002, 647 p.
- COUVERT DU CREST Roger, *Une vallée insolite – Chamonix, le Mont-Blanc, la Savoie – tome 1 (sur 2)*, 1971.
- DE FORAS Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, 5 tomes en 9 volumes, 1863-1910.
- De RAEMY Daniel, *Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon, t. 1 et 2*, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, Lausanne, 2004.
- DEBORD André, *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, coll. Espaces Médiévaux, éd. Picard, 2000, p. 237.
- DUPARC Pierre, *Le comté de Genève – IXe-XVe siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955, 604 p.
- FEIHL Olivier (dir.), *Saint-Gervais-les-Bains – Château de Hautetour – Diagnostic archéologique préliminaire juillet-août 2006*, Réf. 74.236.22.9149.E.1, ARCHEOTECH, 3 vol.
- GAY Jean-Paul, « Les maisons fortes de la vallée de Montjoie », *En Coutère* n° 23, p. 2-11.
- GIULIATO Gérard, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Documents d'Archéologie française n°33, éd. de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1992.
- LE FORT Charles, *Regeste Genevois*, 1866.
- MARIOTTE Jean-Yves et PERRET André (dir.), *Atlas Historique Français, Le Territoire de la France et de quelques pays voisins - Savoie*, CNRS, Paris, 1979.
- MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, *Atlas historique – la Savoie*, CNRS, 1979.
- MARTEAUX Charles, « Notes sur les voies romaines de la Haute-Savoie », *Revue Savoisiennne*, 1929.
- MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, éd. Picard, t. I et II, Paris, 1991-1993.
- MOUTON Daniel, *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, DAF n° 102, Paris, 2008.
- OBERKAMPF Marjolaine (dir.), *Prospections d'altitude en Haute-Savoie*, Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes – Service départemental de l'archéologie – Association Etude et Sauvegarde du Patrimoine de Archéologique de la Haute-

- Savoie, 2005.
- PESEZ Jean-Marie, « Maison forte, manoir, bastide, tour, motte, enceinte, moated site, wasserburg, ou les ensembles en archéologie », *La Maison Forte au Moyen Age, Pont-à-Mousson*, éd. du CNRS, Paris, 1986, p. 331-339.
  - PESEZ Jean-Marie, « Une France essentiellement rurale : de la maison forte à la ferme », *Archéologie de la France, 30 ans de découvertes*, Catalogue d'exposition, Paris, 1989, p. 422-424.
  - POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château Médiéval, forteresse habitée (XIe – XVIe s.)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Document d'archéologie française, éd. Maison des sciences de l'homme, n°32, Paris, 1992.
  - POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*, Presses universitaires de Besançon, 2003.
  - REGAT Christian, AUBERT François, *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois*, éd. Cabédita, Saint-Gingolph, 1994.
  - REMY Bernard et alii, *Inscriptions Latines de Haute-Savoie*, Edition Musée-Château d'Annecy, 1995.
  - SIROT Elisabeth, *Noble et forte maison, l'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XIIe au début du XVIe siècle*, Espaces Médiévaux Picard, Paris, 2007.
  - THOUVENIN Eric (direction), *Déviations routières de Saint-Gervais – A 40 / CD 909 « Les Amerans »* - DFS de diagnostic archéologique, Direction Départementale de l'Équipement de la Haute-Savoie –Service Régional de l'Archéologie – Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Lyon 1994.
  - TOULLEC Laetitia, *Recherche Iconographique. Châteaux, résidences et maisons fortes de Haute-Savoie, XIe-XXe siècle*, Rapport de stage mars-avril 2001, sous la direction de CHORIER Corinne et SERRALONGUE Joël.
  - VIALLET Hélène, « Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-Age au XVIIIe siècle », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, Tome 99, Annecy-Grenoble, 1993, p. 26-27.
  - WEY Francis, *Haute-Savoie, récits d'histoire et de voyage*, 1865, rééd. de 1991, Editions du Bastion.

## **MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE**

Liliana Ceci

### **La céramique**

- ARCELIN Patrice, TUFFREAU-LIBRE Marie, *La quantification des céramiques : conditions et protocoles*, Actes de la table ronde du centre archéologique européen du Mont Beuvray, 7-9 avril, Collection Bibracte-2, Glux-en-Glenne, 1998.
- ARLAUD Catherine (dir.), LUROL Jean-Marc, et alii, *Lyon, les dessous de la Presqu'île*, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, n°20, Lyon, 2000, p.165-182.
- CLÉMENT Alain (dir.), *La poterie de Ferney- Deux siècles d'artisanat*, Genève, 2000, 127 p.
- CUISENIER Jean (dir.), ABRY Christian et alii, *Les Sources Régionales de la Savoie*, Paris, 1979, p.249-257.
- FAURE-BOUCHARLAT Elise (dir.), *A la Fortune du pot: la cuisine et la table à Lyon et à Vienne (Xe-XIXe s.)*, Catalogue de l'exposition, Lyon-Vienne-Mâcon, 1990-1991, 235 p.
- FAURE-BOUCHARLAT Elise, LASCoux (J.P.), MACCARI-POISSON Bruna et VICARD Tommy, *Etudes céramologiques : groupe de travail en céramique médiévale*, rapport d'activité 1984-1985, Région Rhône-Alpes, 115 p.
- FAURE-BOUCHARLAT Elise, VICARD Tommy, MACCARI-POISSON Bruna et SAVAY-GUERRAZ Sophie, *Pots et Potiers en Rhône-Alpes*, Epoque Médiévale, Epoque Moderne, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, n°12, Lyon, 1996, 306 p.
- FAURE-BOUCHARLAT Elise (dir.), VICHERD Georges et alii, *Vivre à la campagne au Moyen Age : l'habitat rural du Ve au XIIe siècles*, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon, n°21, 2001, p.61-75.
- GIREL Jean , « La terre vernissée de Savoie ». In : *La Revue de la Céramique et du Verre*, n°93, mars/avril, 1997, 64 p.
- HORRY Alban, *Aoste, Normandoz*, Bilan Scientifique de la Région Rhône-Alpes 2006, tome 1, Direction Régionale des

- Affaires Culturelles Rhône Alpes et Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture et de la Communication, Lyon, 2008. p.90-92.
- KULLING Catherine, « Poêles veveysans du XVIIIe siècle armoriés et datés : un précieux outil de référence ». In : BISSEGER Paul et FONTANNAZ Monique (dir.), *Des pierres et des hommes : hommage à Marcel Grandjean*, Bibliothèque Historique Vaudoise, n°109, Lausanne, 1995, p.465-482.
  - MONTHEL Gérard (dir.), *Les Saintes Maries, les visitandines à Chalon-sur-Saône aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Catalogue de l'exposition : Chalon-sur-Saône, 1993, 273 p.
  - NAEF Isabelle, « Céramique populaire de Haute-Savoie et de Genève : étude des plats et assiettes et de leur décor », In : *Bulletin Annuel*, n°28, Musée d'Ethnographie de la ville de Genève, Genève, 1985, p.77-85.
  - PETREQUIN Pierre et MONNIER Jean-Louis, *Potiers jurassiens : ethno-archéologie d'un atelier du XIXe siècle*, Centre Jurassien du Patrimoine, Lons-Le-Saunier, 2002, p.63-103.
  - RAEMY Daniel de, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330)- un modèle : le château d'Yverdon*, volume 2, Cahiers d'archéologie romande 99, Lausanne, 2004, p.761-768.
  - RAYNAUD Frédéric, *Le château et la seigneurie du Vuache*, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, n°6, Lyon, 1992, p.106-108.
  - RICHARD Annick et SCHWIEN Jean-Jacques, « Archéologie du poêle en céramique du Haut Moyen Age à l'époque Moderne », *Revue Archéologique de l'Est*, Actes de la table ronde de Montbéliard, 23-24 mars 1995, Dijon, 2000, 229 p.
  - SERRALONGUE, Joël et GUFFOND Christophe, « Eglise du Saint-Sépulcre », *La Revue Savoisiennne*, 141 année, Académie Florimontane, Annecy, 2001, p.46-50.
  - VAN GENNEP Arnold, « Notes sur le décor de la poterie populaire savoyard », *Revue de Savoie*, n°2, Paris, 1912, p.6-97.
  - WAVELET David, « Vallon de Sainte-Catherine, sondages archéologiques », *La Revue Savoisiennne*, 141 année, Académie Florimontane, Annecy, 2001, p.42-45.
  - WAVELET David, *Abbaye et Faïencerie de Sainte-Catherine du Mont : Vallon de Sainte-Catherine-Annecy*, rapport de sondage, Musées d'Annecy, 2001, 47 p.

### **Le verre**

- ARLAUD Catherine (dir.), LUROL Jean-Marc, et alii, *Lyon, les dessous de la Presqu'île*, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, n°20, Lyon, 2000, p.182-186.
- BRUT Catherine, « Le verre à Paris au Moyen Age », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°192, avril, 1994, p.56-59.
- FOY Danièle, *A travers le verre : du Moyen Age à la Renaissance*, Catalogue d'exposition, Musées et Monuments départementaux de la Seine-Maritime, Rouen, 1989, 454 p.
- FOY Danièle, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1989, p.191-287.
- GUILHOT Jean-Oliver et alii, « Verrerie de l'Est de la France XIIe-XVIII siècles », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, neuvième supplément, Dijon, 1990, 343 p.
- GUILHOT Jean-Oliver et PINETTE Matthieu, *Se nourrir à Besançon au Moyen Age : à la table d'un vigneron de battant*, Catalogue d'exposition, Musée des Beaux Arts et d'Archéologie de Besançon, 10 mars- 10 juin, Besançon, 1990, p.53-61.
- «Le verre au Moyen Age», *Les Dossiers d'Archéologie*, n°143, décembre, 1989, 80 p.
- LYNGGAARD Finn, *La verrerie artisanale*, éditeur Dessain et Tolra, Paris, 1981, 183 p.
- MONTHEL Gérard (dir.), *Les Saintes Maries, les visitandines à Chalon-sur-Saône aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Catalogue de l'exposition, Chalon-sur-Saône, 1993, p.195-211.
- RAYNAUD Frédéric, *Le château et la seigneurie du Vuache*, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, n°6, Lyon, 1992, p.111-126.
- RODRIGUES Nicole Meyer et SERRA Laurence, « Le verre à Saint-Denis », *Archéologia*, n°446, juillet-août, 2007, p.32-41.

### **Le mobilier métallique**

- BAYROU Lucien (dir.), *Peyrepertuse, forteresse royale*, Archéologie du Midi Médiévale, supplément n°3, édition du Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, Carcassonne, 2000, p.197-236.
- BAILLY-MAITRE Marie-Christine et BRUNO DUPRAZ Joëlle, *Brandes en Oisans : la mine d'argent des Dauphins*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°9, Lyon, 1994, p.127-136.
- MONTHEL Gérard (dir.), *Les Saintes Maries, les visitandines à Chalon-sur-Saône aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Catalogue de l'exposition, Chalon-sur-Saône, 1993, p.213-231.
- GENAVA, Tome XXI, Nouvelle Série, Musée d'art et d'histoire, Genève, 1973, p.84-93.
- ROLLAND Magali, « Catalogue des objets », MAUFRAS Odile (dir.), *Habitats nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VIIe-XVe siècles) : contribution des travaux du TGV- Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Documents d'archéologie française 98, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2006, p.407-426.
- PIPONNIER Françoise (dir.), *Le Château d'Essertines : Loire*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°8, Lyon, 1993, p.139-159.
- RAYNAUD Frédéric, *Le château et la seigneurie du Vuache*, Document d'Archéologie Rhône-Alpes, n°6, Lyon, 1992, p.83-103.

### **ICONOGRAPHIE ET SOURCES PLANIMÉTRIQUES**

- BACLER D'ALBE, *Passage du bon Nant (vallée de St-Gervais) – 1790* publié dans Catalogue de l'exposition « Le Val Montjoie à travers le récit des voyageurs du XVIII<sup>e</sup> à nos jours », Conservatoire d'Art et d'Histoire d'Annecy et Musée d'ethnographie de Genève, 1996, p. 4 et dans *Mont-Blanc, conquête de l'imaginaire, collection Paul Payot, Siloé*, 2003, p. 155.
- LINCK Jean-Philippe, *Village de Saint-Gervais – fin XIX<sup>e</sup> s ?* publié dans BAUD Henri et MARIOTTE Jean-Yves *Dictionnaire des communes savoyardes – Le Faucigny*, Horvath, 1980, p. 398.
- DIDAY (Lith), *Moulin et église de Saint-Gervais au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, publié dans MERMOUD Albert, *Mémoire du Mont-Blanc d'Antan*, p. 309.
- PAYEN Jean-François, *Carte topographique et routière de la vallée de Montjoie et des environs des bains de Saint-Gervais*, Paris, Andriveau Goujon, Jannet, lithographie Kaepfelin, 1856 conservé à la Bibliothèque Municipale de Chambéry, cote CAR SAV B 133.



## LISTE DES FIGURES

---

### LISTE DES FIGURES DU TEXTE

<b>Fig. 1</b> : Localisation de la commune de Saint-Gervais, d'après la carte IGN au 1/250000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.	<b>50</b>
<b>Fig. 2</b> : Le massif du Mont-Blanc, les Dômes de Miage et le Val Montjoie vus depuis le nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2008.	<b>51</b>
<b>Fig. 3</b> : Localisation du site, d'après la carte IGN au 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.	<b>52</b>
<b>Fig. 4</b> : Photographie aérienne du bourg de Saint-Gervais et du site du Châtelet. Régie de Gestion des Données 73/74.	<b>52</b>
<b>Fig. 5</b> : Vue des maçonneries affleurantes avant intervention. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2008.	<b>53</b>
<b>Fig. 6</b> : Cartographie des étapes du retrait des glaciers de l'Arve et du Bon-Nant. WETTER W., <i>Spät-und postglaziale Gletscherschwankungen im Mont-Blanc – Gebiet Utere vallée de Chamonix-Val Montjoie</i> , thèse de doctorat, Institut de Géographie de l'Université de Zürich, Physiche Geographie, 22, 1987.	<b>54</b>
<b>Fig. 7</b> : Carte géomorphologique des formations d'origine glaciaire à Saint-Gervais, emplacement du forage pressiométrique de la moraine du Châtelet. DAO : S. Coutterand, 2009.	<b>54</b>
<b>Fig. 8</b> : Carte paléogéographique des stades du Fayet du Milieu (glacier de l'Arve) et du stade de Saint-Gervais (glacier du Bon-Nant). DAO : S. Coutterand, 2009.	<b>55</b>
<b>Fig. 9</b> : Tentative de calage chronologique des stades de retrait des glacier du Bon-Nant et de l'Arve avec la courbe GRIP du Groenland, l'âge serait de ~16000 BP. DAO : S. Coutterand, 2009.	<b>56</b>
<b>Fig. 10</b> : Carte du Faucigny et des mandements qui le composent en 1339, d'après CARRIER Nicolas et DE LA CORBIERE Matthieu, <i>Entre Genève et Mont-Blanc au XIVe siècle</i> , Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 63, Genève, 2005, p. XXI. DAO : C. Guffond, SDAHS, 2008.	<b>58</b>
<b>Fig. 11</b> : Vue de la façade orientale, sur cour, de la maison forte de la Comtesse à Saint-Gervais. Cliché : C. Guffond, SDAHS, 2009.	<b>60</b>
<b>Fig. 12</b> : Vue de la façade occidentale de la maison forte de Hautetour. Cliché : J. Serralongue, SDAHS, 2008.	<b>61</b>
<b>Fig. 13</b> : Vue de la façade septentrionale des vestiges de la tour de Bongain. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.	<b>62</b>
<b>Fig. 14</b> : Blason de la famille Du Fresney tiré de DE FORAS Amédée, <i>Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie</i> , 1863-1910, Cinq tomes en neuf volumes.	<b>63</b>
<b>Fig. 15</b> : Détail de la mappe de Saint-Gervais (1730) – Archives Départementales de la Haute-Savoie, cote I c d Saint-Gervais.	<b>64</b>
<b>Fig. 16</b> : La ferme du Châtelet, bâtie au début du XIXe s. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.	<b>66</b>
<b>Fig. 17</b> : La ferme du Châtelet, détail d'un bois de la charpente décoré et millésimé. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS, 2009.	<b>66</b>
<b>Fig. 18</b> : BACLER D'ALBE Louis Albert Guillain (1761-1848), <i>Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais)</i> , Gouache, 21,7 x 32,5 cm - © La Fontaine de Siloé, cliché Denis Rigault, Collection Paul Payot, Conseil Général de la Haute-Savoie.	<b>66</b>
<b>Fig. 19</b> : BACLER D'ALBE Louis Albert Guillain (1761-1848), <i>Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais)</i> , détail.	<b>67</b>

<b>Fig. 20 :</b> LINCK Jean-Philippe (1766-1843), <i>Village de Saint-Gervais – début du XIX<sup>e</sup> siècle ?</i> Œuvre publiée dans BAUD Henri et MARIOTTE Jean-Yves <i>Dictionnaire des communes savoyardes – Le Faucigny</i> , Horvath, 1980, p. 398.	<b>67</b>
<b>Fig. 21 :</b> DIDAY François (1802-1877), <i>Moulin et église de Saint-Gervais au début du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , lithographie, publiée dans MERMOUD Albert, <i>Mémoire du Mont-Blanc d'Antan</i> , chez l'auteur, 2001, p. 309. Cette vue est à considérer avec prudence, tant en raison de problèmes dans les emplacements des bâtiments représentés que de l'« enjolivement » de ce paysage attribué à Saint-Gervais.	<b>68</b>
<b>Fig. 22 :</b> Extrait de PAYEN Jean-François (1800-1870), <i>Carte topographique et routière de la vallée de Montjoie et des environs des bains de Saint-Gervais</i> , Paris, lithographie Kaepfelin, 1856 - Collection Bibliothèques municipales de Chambéry - cote CAR SAV B 133.	<b>68</b>
<b>Fig. 23 :</b> Détail du cadastre français de Saint-Gervais (1899) – Archives Départementales de la Haute-Savoie cote 3 P 3, section I (feuille I 8). Cliché : C. Guffond, SDAHS, 2008.	<b>69</b>
<b>Fig. 24 :</b> Terrassements sur la plate-forme sommitale. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>72</b>
<b>Fig. 25 :</b> Nettoyage des sondages après terrassements. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>72</b>
<b>Fig. 26 :</b> Le bâtiment nord (BÂTIMENT 1) en cours de nettoyage. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>73</b>
<b>Fig. 27 :</b> Sondage en tranchée dans le Secteur 2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>73</b>
<b>Fig. 28 :</b> Relevé des structures au tachéomètre. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>74</b>
<b>Fig. 29 :</b> Relevé pierre à pierre en plan. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>74</b>
<b>Fig. 30 :</b> Coupe de la moraine sur le flanc oriental de l'éperon portant les bâtiments. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>77</b>
<b>Fig. 31 :</b> Le BÂTIMENT 1 vu du sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>79</b>
<b>Fig. 32 :</b> Parement nord du mur M 1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>79</b>
<b>Fig. 33 :</b> Détail de l'appareil du parement nord de M 1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>80</b>
<b>Fig. 34 :</b> Sondage I, coupe stratigraphique sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>80</b>
<b>Fig. 35 :</b> Sondage VII, coupe stratigraphique nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>81</b>
<b>Fig. 36 :</b> Parement oriental de M 4 au niveau du Sondage VII. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>81</b>
<b>Fig. 37 :</b> Parement ouest de M 2 au niveau de la fenêtre OUV 18. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>82</b>
<b>Fig. 38 :</b> Bloc erratique de gneiss (US 1140) affleurant sur la plate-forme sommitale au niveau du mur M 4. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>82</b>
<b>Fig. 39 :</b> Parement oriental de M 4 et adaptation de la construction sur le bloc erratique (US 1140). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>83</b>
<b>Fig. 40 :</b> Bloc erratique de gneiss (US 1136) utilisé dans la construction du mur de refend M 5. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>83</b>
<b>Fig. 41 :</b> Sondage III, substrat entaillé pour la construction du mur de refend M 5. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>84</b>
<b>Fig. 42 :</b> Parement sud de M 5 et porte POR 16. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>84</b>
<b>Fig. 43 :</b> Chemisage du bloc erratique US 1136 par le parement de M 5. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>84</b>
<b>Fig. 44 :</b> Détail de l'appareil de l'arc surbaissé de la porte POR 16 ; alternance de claveaux de tuf et de gneiss. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>85</b>
<b>Fig. 45 :</b> Parement oriental du mur de refend M 6. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>85</b>
<b>Fig. 46 :</b> Seuil de la porte POR 17, aménagé à l'angle sud-ouest de M 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>86</b>
<b>Fig. 47 :</b> Lit de pose du sol de galets au nord du seuil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>86</b>

<b>Fig. 48</b> : La porte d'accès aux caves (POR 16) et son escalier droit (ESC 15). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>87</b>
<b>Fig. 49</b> : Vue en plan de l'escalier ESC 15. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>88</b>
<b>Fig. 50</b> : Détail du massif maçonné à l'entrée de l'escalier ESC 15. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>88</b>
<b>Fig. 51</b> : Piédroit oriental de la porte POR 16 aménagé dans M 2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>89</b>
<b>Fig. 52</b> : Piédroit occidental de la porte POR 16 à l'angle de M 3 et M 9. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>89</b>
<b>Fig. 53</b> : Parement ouest de M 2 au niveau de la cave Esp 1.2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>89</b>
<b>Fig. 54</b> : Niche ou fenêtre aménagée dans M 2 en partie sommitale. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>90</b>
<b>Fig. 55</b> : Détail du soupirail (OUV 18) percé dans M 2 au niveau de la cave Esp 1.1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>91</b>
<b>Fig. 56</b> : Vue du parement est de M 2 et du soupirail OUV 18. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>91</b>
<b>Fig. 57</b> : Détail du sol de mortier (US 1106) couvrant le substrat morainique au niveau du Sondage X. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>92</b>
<b>Fig. 58</b> : Vue d'ensemble de la cave Esp 1.2 en direction du nord. À droite, le ressaut de fondation (?) du mur M 2 ; à gauche, le départ d'un voûtain (?) sur l'arase de M 6. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>92</b>
<b>Fig. 59</b> : Détail de l'arrachement du voûtain VOU 46. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>93</b>
<b>Fig. 60</b> : Coupe stratigraphique partielle au droit de la porte POR 16 dans la cave Esp 1.2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>93</b>
<b>Fig. 61</b> : Vue de l'arrachement de la voûte de la cave Esp 1.1 (VOU 22) et du comblement de matériaux de construction (US 1007). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>94</b>
<b>Fig. 62</b> : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 1 depuis l'est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>95</b>
<b>Fig. 63</b> : Chaîne d'angle sud-ouest de la COUR 3 (à gauche), à la jonction avec le BÂTIMENT 2 (à droite). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>96</b>
<b>Fig. 64</b> : Parement ouest du mur M 7. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>96</b>
<b>Fig. 65</b> : Sondage VIII en cours de fouille. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>97</b>
<b>Fig. 66</b> : Vue d'ensemble du Sondage VIII à l'extrémité sud de la Cour 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>97</b>
<b>Fig. 67</b> : Vestiges du piédroit ouest de la porte POR 42, aménagée dans le mur M 13. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>98</b>
<b>Fig. 68</b> : Détail du radier formant le lit de pose du SOL 35. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>98</b>
<b>Fig. 69</b> : Détail de l'édicule maçonné appuyé contre le mur sud (M 13) de la COUR 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>99</b>
<b>Fig. 70</b> : Toiture d'ardoises effondrée sur le SOL 35. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>99</b>
<b>Fig. 71</b> : Vue d'ensemble du Sondage II au nord de la COUR 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>100</b>
<b>Fig. 72</b> : Le SOL 21 et le dispositif d'accès à la porte POR 17 du BÂTIMENT 1. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>101</b>
<b>Fig. 73</b> : Jonction du mur M 10 du BÂTIMENT 2 (à droite) et de la COUR 3 (à gauche). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>101</b>
<b>Fig. 74</b> : Vue du BÂTIMENT 2 depuis le sud et parement du mur M 11. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>102</b>
<b>Fig. 75</b> : Parement interne et fondation des murs M 11 et M 10. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>102</b>

<b>Fig. 76</b> : Vue d'ensemble du Sondage IX. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>103</b>
<b>Fig. 77</b> : Sondage IX, coupe stratigraphique est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>103</b>
<b>Fig. 78</b> : Coupe stratigraphique sud-nord dans l'axe du BÂTIMENT 2. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>103</b>
<b>Fig. 79</b> : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 2 depuis l'ouest et localisation de la porte POR 43. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>104</b>
<b>Fig. 80</b> : Détail de la porte POR 43. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>104</b>
<b>Fig. 81</b> : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 4 en appui contre le mur M 7 de la COUR 3. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>105</b>
<b>Fig. 82</b> : BÂTIMENT 4, détail du mur sud (M 29). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>106</b>
<b>Fig. 83</b> : Sondage IV, coupe stratigraphique ouest au niveau du fossé. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>106</b>
<b>Fig. 84</b> : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 1 et des aménagements d'accès depuis le sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>126</b>
<b>Fig. 85</b> : BACLER D'ALBE Louis Albert Guillain (1761-1848), <i>Passage du bon Nant (Vallée de St-Gervais)</i> , détail.	<b>127</b>
<b>Fig. 86</b> : Proposition de restitution de l'architecture de la maison forte (Phase 1). DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>128</b>
<b>Fig. 87</b> : Vue d'ensemble du BÂTIMENT 2 et des aménagements sud de la COUR 3 depuis le nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>129</b>
<b>Fig. 88</b> : Proposition de restitution de l'architecture de la maison forte (Phase 2). DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>130</b>
<b>Fig. 89</b> : Maison forte des Rubins (Sallanches). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>133</b>
<b>Fig. 90</b> : Maison forte des Thurals (Magland). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>133</b>
<b>Fig. 91</b> : Château de Châtillon (Châtillon-sur-Cluses), la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>134</b>
<b>Fig. 92</b> : Sallanches, château de Montrosset, <i>Theatrum Sabaudiae</i> , vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.	<b>134</b>
<b>Fig. 93</b> : Maison forte de Bellegarde (Magland). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>135</b>
<b>Fig. 94</b> : Tour de Dingy (Passy), depuis le sud-ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>135</b>
<b>Fig. 95</b> : Maison forte de Loche (Magland), depuis le nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>138</b>
<b>Fig. 96</b> : Maison forte de La Frasse (Sallanches). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>138</b>
<b>Fig. 97</b> : Maison forte de Hautetour (Saint-Gervais-les-Bains). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>139</b>
<b>Fig. 98</b> : Saint-Michel-du-Lac (Les Houches), le château depuis le sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>139</b>
<b>Fig. 99</b> : Saint-Michel-du-Lac (Les Houches), mur est du logis. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>140</b>
<b>Fig. 100</b> : Maison forte de Disonche (Sallanches). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>140</b>
<b>Fig. 101</b> : Château de La Motte à Cordon, <i>Theatrum Sabaudiae</i> , vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.	<b>141</b>
<b>Fig. 102</b> : Sallanches, maisons fortes de Disonche, La Frasse et Pormonay, <i>Theatrum Sabaudiae</i> , vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.	<b>141</b>

<b>Fig. 103</b> : Maison forte de La Comtesse (Saint-Gervais-les-Bains), façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>141</b>
<b>Fig. 104</b> : Château de Châtillon (Châtillon-sur-Cluses), appareil de la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>142</b>
<b>Fig. 105</b> : Maison forte de Loche (Magland), détail de l'appareil du mur ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>142</b>
<b>Fig. 106</b> : Maison forte des Thurals (Magland), détail de l'appareil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>142</b>
<b>Fig. 107</b> : Tour de Dingy (Passy), détail de l'appareil du mur sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>142</b>
<b>Fig. 108</b> : Saint-Michel-du-Lac (Les Houches), détail de l'appareil du logis. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>143</b>
<b>Fig. 109</b> : Tour de Dingy (Passy), détail d'une baie du mur ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>143</b>
<b>Fig. 110</b> : Maison forte de Loche (Magland), détail des ouvertures de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>146</b>
<b>Fig. 111</b> : Maison forte des Rubins (Sallanches) détail des baies du mur est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>146</b>
<b>Fig. 112</b> : Plans comparés des tours résidentielles et maison fortes de la haute vallée de l'Arve, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>147</b>
<b>Fig. 113</b> : État du site après protection des maçonneries et rebouchage des sondages. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>151</b>
<b>Fig. 114</b> : Saint-Gervais, le Val Montjoie et les Dômes de Miage. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2008.	<b>153</b>

**LISTE DES FIGURES DE L'APPENDICE : FORTIFICATIONS DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ARVE**

<b>Fig. 1 :</b> Carte des fortifications médiévales de la haute vallée de l'Arve. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>157</b>
<b>Fig. 2 :</b> Localisation du château de Châtillon-sur-Cluses, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>159</b>
<b>Fig. 3 :</b> Plan du château de Châtillon d'après la mappe sarde, par L. BLONDEL, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Genève, 1956, rééd. 1978.	<b>160</b>
<b>Fig. 4 :</b> Vue d'ensemble du château de Châtillon. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>161</b>
<b>Fig. 5 :</b> Châtillon, mur nord de la partie résidentielle (logis ?). Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>161</b>
<b>Fig. 6 :</b> Châtillon, appareil de la tour maîtresse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>161</b>
<b>Fig. 7 :</b> Localisation du château de Cluses, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>163</b>
<b>Fig. 8 :</b> Plan de la ville et du château de Cluses d'après la mappe sarde, L. BLONDEL, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Genève, 1956, rééd. 1978.	<b>164</b>
<b>Fig. 9 :</b> Localisation de la maison forte de La Tour Noire à Magland, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>167</b>
<b>Fig. 10 :</b> Plan cadastral de La Tour Noire à Magland et localisation de la tour, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>168</b>
<b>Fig. 11 :</b> La Tour Noire, vue des vestiges de la maison forte. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>169</b>
<b>Fig. 12 :</b> Localisation de la maison forte de Loche à Magland, d'après IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>170</b>
<b>Fig. 13 :</b> Loche, vue de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>171</b>
<b>Fig. 14 :</b> Loche, vue de la façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>171</b>
<b>Fig. 15 :</b> Plan de la maison de Loche, d'après CHALMIN-SIROT Elisabeth, <i>Les châteaux et lieux de résidence de la petite aristocratie en Genevois</i> , Habilitation à Diriger les Recherches, Université Lumière – Lyon 2.	<b>172</b>
<b>Fig. 16 :</b> Loche, détail de l'appareil du mur ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>172</b>
<b>Fig. 17 :</b> Localisation de la maison forte des Thurals à Magland, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>173</b>
<b>Fig. 18 :</b> Plan cadastral des Thurals, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>174</b>
<b>Fig. 19 :</b> Les Thurals, vue depuis le nord-ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>175</b>
<b>Fig. 20 :</b> Les Thurals, détail de la baie de l'étage, façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>175</b>
<b>Fig. 21 :</b> Les Thurals, détail de l'appareil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>176</b>
<b>Fig. 22 :</b> Localisation de la maison forte de Bellegarde à Magland, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>177</b>
<b>Fig. 23 :</b> Maison forte de Bellegarde. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>179</b>
<b>Fig. 24 :</b> Plan de la ville de Sallanches d'après la mappe sarde, par L. BLONDEL, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Genève, 1956, rééd. 1978.	<b>179</b>
<b>Fig. 25 :</b> Vue de Sallanches, <i>Theatrum Sabaudiae</i> . Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.	<b>180</b>
<b>Fig. 26 :</b> Localisation de la maison forte de Disonche à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>181</b>
<b>Fig. 27 :</b> Maison forte de Disonche. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>182</b>
<b>Fig. 28 :</b> Plan cadastral des maison fortes de Disonche et La Frasse, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>183</b>

<b>Fig. 29</b> : Localisation de la maison forte de La Frasse à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>184</b>
<b>Fig. 30</b> : Maison forte de La Frasse. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>185</b>
<b>Fig. 31</b> : Localisation de la maison forte des Rubins à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>186</b>
<b>Fig. 32</b> : Maison forte des Rubins. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>186</b>
<b>Fig. 33</b> : Plan cadastral de la maison des Rubins à Sallanches, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>187</b>
<b>Fig. 34</b> : Les Rubins, baie de la façade est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>188</b>
<b>Fig. 35</b> : Les Rubins, <i>Theatrum Sabaudiae</i> , vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.	<b>188</b>
<b>Fig. 36</b> : Localisation du château de Montrosset à Sallanches, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>190</b>
<b>Fig. 37</b> : Château de Montrosset à Sallanches. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>191</b>
<b>Fig. 38</b> : Montrosset, <i>Theatrum Sabaudiae</i> , vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.	<b>191</b>
<b>Fig. 39</b> : Plan cadastral de Montrosset à Sallanches, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>192</b>
<b>Fig. 40</b> : Localisation du château de La Motte à Cordon, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>195</b>
<b>Fig. 41</b> : Le château de La Motte, <i>Theatrum Sabaudiae</i> , vue de Sallanches (détail). Bibliothèque de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie. Cliché : C. Guffond, SDAHS 2009.	<b>196</b>
<b>Fig. 42</b> : Plan cadastral de La Motte à Cordon, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>197</b>
<b>Fig. 43</b> : Plan du château de La Motte d'après la mappe sarde, par L. BLONDEL, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Genève, 1956, rééd. 1978.	<b>198</b>
<b>Fig. 44</b> : La Motte, vestiges du château. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>198</b>
<b>Fig. 45</b> : Localisation du château de Charousse à Passy, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>199</b>
<b>Fig. 46</b> : Plan du château de Charousse d'après la mappe sarde et relevés de terrain, par L. BLONDEL, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Genève, 1956, rééd. 1978.	<b>200</b>
<b>Fig. 47</b> : Localisation de la Tour de Dingy à Passy, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>201</b>
<b>Fig. 48</b> : Tour de Dingy. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>201</b>
<b>Fig. 49</b> : Plan cadastral de la Tour de Dingy à Passy, échelle 1/2000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>202</b>
<b>Fig. 50</b> : Tour de Dingy, baies de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>203</b>
<b>Fig. 51</b> : Tour de Dingy, baie de la façade est. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>203</b>
<b>Fig. 52</b> : Tour de Dingy, façade orientale et tour d'escalier. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>204</b>
<b>Fig. 53</b> : Tour de Dingy, détail de l'appareil. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>204</b>
<b>Fig. 54</b> : Localisation approximative de la maison forte de Boussaz (détruite) à Passy, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>205</b>
<b>Fig. 55</b> : Localisation du château de Saint-Michel-du-Lac aux Houches, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>211</b>
<b>Fig. 56</b> : Plan du château de Saint-Michel-du-Lac d'après relevés de terrain, par L. BLONDEL, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Genève, 1956, rééd. 1978.	<b>212</b>

<b>Fig. 57</b> : Saint-Michel-du-Lac, tour ronde. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>212</b>
<b>Fig. 58</b> : Saint-Michel-du-Lac, le logis depuis le nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>213</b>
<b>Fig. 59</b> : Saint-Michel-du-Lac, détail de l'appareil du logis. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>213</b>
<b>Fig. 60</b> : Localisation de la maison forte de Hautetour à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>216</b>
<b>Fig. 61</b> : Hautetour, vue depuis le sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>217</b>
<b>Fig. 62</b> : Localisation de la maison forte de Bongain à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>218</b>
<b>Fig. 63</b> : Les Nerey et la maison forte de Bongain au début du XXe s. Collection de l'association <i>Saint-Gervais Patrimoine Vivant</i> .	<b>218</b>
<b>Fig. 64</b> : Bongain, façade nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>219</b>
<b>Fig. 65</b> : Bongain, cave. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>219</b>
<b>Fig. 66</b> : Bongain, édicule nord. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>219</b>
<b>Fig. 67</b> : Bongain, façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>219</b>
<b>Fig. 68</b> : Localisation de la maison forte de La Comtesse à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>220</b>
<b>Fig. 69</b> : La Comtesse, vue de la façade sud. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>221</b>
<b>Fig. 70</b> : La Comtesse, vue de la façade ouest. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>221</b>
<b>Fig. 71</b> : La Comtesse, blason de la famille du Fresney et millésime 1578 sur la porte d'entrée de la tour d'escalier. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>222</b>
<b>Fig. 72</b> : La Comtesse, entrée de la cave. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>222</b>
<b>Fig. 73</b> : Localisation du château de Menthon (La Villette) à Saint-Gervais-les-Bains, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>223</b>
<b>Fig. 74</b> : La Villette, éperon rocheux qui portait le château de Menthon. Cliché : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>224</b>
<b>Fig. 75</b> : Plan schématique du site du château de Menthon, d'après la carte IGN 1/25000 <sup>ème</sup> et relevés de terrain. DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>224</b>
<b>Fig. 76</b> : Localisation du château de Montjoie aux Contamines-Montjoie, d'après la carte IGN, 1/25000 <sup>ème</sup> . DAO : L. D'Agostino, SDAHS 2009.	<b>225</b>
<b>Fig. 77</b> : Plan du château de Montjoie d'après la mappe sarde et relevés de terrain, par L. BLONDEL, <i>Châteaux de l'ancien diocèse de Genève</i> , Genève, 1956, rééd. 1978.	<b>226</b>

## DIFFUSION DES RÉSULTATS

Les premiers résultats de l'opération ont été diffusés par plusieurs moyens :

- Ouverture du site au public lors des *Journées Européennes du Patrimoine* en septembre 2008 ; environ 200 personnes ont pu ainsi découvrir les vestiges de la maison forte (Christophe Guffond et Laurent D'Agostino).
- Article d'information dans le *Dauphiné Libéré* du 28 septembre 2008.
- Communication au cours de l'assemblée générale de l'association *Etude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de la Haute-Savoie* à Annecy en novembre 2008 (Christophe Guffond et Laurent D'Agostino).
- Article de diffusion grand public : "La maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-Mont-Blanc", *Haute-Savoie Magazine*, n° 121, mars/avril 2009, Conseil Général de la Haute-Savoie (Laurent D'Agostino).

Deux autres articles généraux sont en préparation pour une parution dans la *Revue Savoisienne* et dans la *Rubrique des Patrimoines des Pays de Savoie*.

Dauphiné Libéré du 28 septembre 2008.

## SAINT-GERVAIS

# Travaux : le site du Chatelet ressuscité

**A**vec les travaux du pont de contournement du bourg, la commune a exprimé le désir de voir le site du Chatelet mis en valeur. C'est pourquoi le conseil général a commencé une campagne de fouille au mois d'août.

Les archéologues ont dû déboiser une partie du site avant d'entreprendre les fouilles proprement dites. Mais ils n'ont pas été déçus : ils ont pu mettre à jour une maison forte d'une vingtaine de mètres de long. On peut y distinguer trois tranches : à l'arrière de la moraine une habitation, au milieu ce qui semble être une cour cou-

verte et finalement une sorte de tour de guet. Le bâtiment le plus ancien semble être le bâtiment d'habitation.

Selon la première hypothèse la maison daterait de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, la datation n'est pas aisée car peu de mobilier a été retrouvé sauf de la période d'occupation tardive. La faute en incombe au relief : au lieu de creuser une fosse pour y mettre les déchets, les habitants jetaient tout dans le vide. Cependant une datation via l'analyse du mortier va être tentée. La bonne surprise du site a été la découverte de caves parfaite-

ment conservées sous le bâtiment d'habitation. Des voûtes en pierre sont également conservées. Les archéologues sont assez surpris par la position de la maison forte et par son accès. La nature du sol (sable et limon en alternance) est aussi inhabituelle, surtout que les fondations ne sont guère profondes, la maison est comme posée sur la moraine.

Une fois la campagne de fouille terminée, le site sera préservé et mis en valeur. Les maçonneries seront consolidées et restaurées.

**Alain BEAUREPAIRE-GUERRAZ**



Le bâtiment le plus ancien daterait de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Haute-Savoie Magazine, n° 121,  
mars/avril 2009, Conseil Général  
de la Haute-Savoie

# Archéologie La maison-forte du Châtelet à Saint-Gervais-Mont-Blanc

En marge des travaux d'aménagement du contournement routier de Saint-Gervais-Mont-Blanc et du pont qui franchira les gorges du Bonnant (voir page 3), une étude archéologique du site du Châtelet, qui se trouve à proximité du tracé, a été réalisée durant l'été et l'automne 2008. Objectif : la mise en valeur des ruines de la maison forte du Châtelet. Retour sur les résultats des fouilles conduites par une équipe d'archéologues du Conseil général.

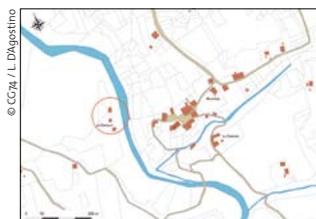


Fig. 2. Le village et les maisons fortes de Saint-Gervais (Le Châtelet, Hautetour et La Comtesse) d'après la carte sarde, vers 1730.

→ La maison forte du Châtelet, située sur la rive ouest du torrent du Bonnant dans le Val Montjoie (Fig. 1), est une petite fortification seigneuriale comme en ont été construites de nombreuses à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Sur le territoire de la commune de Saint-Gervais, au moins quatre de ces édifices sont aujourd'hui recensés, dans un état de conservation parfois très bon, à l'image des maisons fortes de Hautetour ou de La Comtesse (Fig. 2). Le Châtelet, site inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, fait en revanche partie de ces sites dont les siècles ont eu raison, faisant disparaître l'essentiel des vestiges. Seule une peinture de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, attribuée à Bacler d'Albe, livrait encore une image romantique de cette fortification dressée face au clocher de l'église de Saint-Gervais (Fig. 3 a et b).

La commune, propriétaire du site, et le Conseil général ont souhaité mettre en valeur ces vestiges, près desquels les randonneurs passent sans toujours les voir ou les comprendre. Ce projet a donné lieu à une étude approfondie du site, conduite par les archéologues de la Direction des Affaires Culturelles du Conseil général (en partenariat avec la Direction de la Voirie et des Transports du Conseil général et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes). Destinée à mieux comprendre l'architecture et l'organisation de la maison forte, cette étude visait aussi à préparer des travaux de consolidation des ruines. Le projet prévoit également une mise en valeur paysagère du site et des panneaux d'information résumant l'histoire de l'édifice.

Connue par les archives depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la maison forte du Châtelet est très mal documentée par les textes. Propriété de la famille seigneuriale du Châtelet de Lacroix peut-être dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, puis de la famille du Fresney, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, cette résidence fortifiée est installée sur un éperon naturel, vestige probable d'une moraine latérale du glacier du Miage, qui domine le paysage environnant et tout le bourg de Saint-Gervais. Bien que la tradition identifiait le site comme une motte castrale, les fouilles ont démontré que le



Fig. 4 : La tour résidentielle en cours de fouille.

relief qui porte la maison forte était non pas artificiel mais d'origine glaciaire, même si l'accès était barré par un fossé creusé de main d'homme en contrebas de l'éperon.

#### LES VESTIGES MIS AU JOUR

Très peu visibles avant le début des fouilles, les vestiges étaient recouverts d'une forte épaisseur de matériaux de construction effondrés, mais aussi par un sous-bois assez dense. Le déboisement du site et les premiers terrassements réalisés au moyen d'une pelle mécanique, puis par les archéologues, ont permis de mettre au jour les

fondations des bâtiments qui constituaient l'ancienne maison forte (Fig. 4). Couvrant une surface d'environ 400 m<sup>2</sup>, les anciens bâtiments s'organisaient le long du relief naturel, sur une quarantaine de mètres de longueur. Une tour carrée de 10 m de côté, dont la vocation résidentielle ne fait guère de doute, occupait l'extrémité nord de l'éperon et dominait l'ensemble; ces vestiges sont les mieux conservés, en particulier les caves de l'édifice dont l'escalier d'accès, les portes et une partie des voûtes sont encore visibles. Au sud, une seconde tour carrée de 8 m de côté défendait l'accès au site. Une cour cernée de murailles, dont la surface atteignait 200 m<sup>2</sup>, séparait les deux tours; enfin, une troisième petite tour, mal conservée, flanquait quant à elle l'enceinte à l'ouest et permettait probablement de surveiller l'ancienne route menant à Megève. Si ces vestiges architecturaux restent difficiles à dater de façon précise, le mode de construction et le mobilier archéologique découvert évoquent la fin du Moyen Âge, en particulier, la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou le début du XV<sup>e</sup> siècle.

Provisoirement fermé à la visite pour la durée des travaux, le site sera rouvert au public après sa restauration qui devrait débuter dans les prochains mois.

Laurent D'Agostino



Fig. 3a et b (détail) : « Saint-Gervais et le passage du Bonnant » par Bacler d'Albe, vers 1790. Le peintre a figuré avec détail les vestiges de la maison forte du Châtelet et de sa tour résidentielle, séparés de l'église paroissiale par les gorges du Bonnant. Collection Payot, Conservatoire d'Art et d'Histoire, Conseil général de la Haute-Savoie.

